

CONSERVER

2015

CONNAÎTRE

SENSIBILISER

ASSISTER



Stratégie de préservation de la flore vasculaire du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Charte 2013-2025





Stratégie de préservation de la flore vasculaire du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Charte 2013-2025

2015

Rédaction

Nicolas BIANCHIN

Cartographie

Nicolas BIANCHIN

Relecture

Philippe ANTONETTI, Nicolas GUILLERME

Anaïse BERTRAN, Aurélien CULAT (méthode hiérarchisation)

Direction d'étude

Nicolas GUILLERME

Crédit photographique (couverture)

Dryopteris ardechensis Fraser-Jenk., taxon décrit en 1981 par le botaniste britannique Christopher Roy Fraser-Jenkins sur la base d'échantillons provenant de la commune de Pont-de-Labeaume. Cette plante est endémique des basses Cévennes (Ardèche, Gard, Lozère). © N. Bianchin – CBN Massif central

Ce document doit être référencé comme suit :

BIANCHIN N. 2015. – *Stratégie de préservation de la flore vasculaire du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche*. Conservatoire botanique national du Massif central \ Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, 64 p.

Conservatoire Botanique National



SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	2
1.1. Contexte	2
1.2. Le groupe d'experts territoriaux	3
1.3. Phasage de la stratégie	5
2. MÉTHODOLOGIE	6
2.1. Référentiels	6
2.2. Les données du système d'information CHLORIS®	6
2.2.1. – L'origine des données	6
2.2.2. – Tri des données et nombre d'informations disponibles.....	7
2.3. Hiérarchisation des taxons remarquables	7
2.3.1. – Le risque d'extinction [critère A]	8
2.3.2. – La rareté [critère B]	9
2.3.3. – L'originalité biogéographique pour le Massif central [critère C]	10
2.3.4. – La représentativité des populations du PNR des Monts d'Ardèche [critère D]	15
2.3.5. – Les différentes catégories d'enjeux de conservation	15
2.3.6. – Synthèse de la méthode	16
3. DIVERSITÉ ET ORIGINALITÉS FLORISTIQUES	17
3.1. Résultats généraux	17
3.2. Esquisse chorologique	19
3.3. Les taxons non revus ou présumés disparus	23
3.4. Les taxons remarquables	27
3.4.1. – Généralités	27
3.4.2. – Exemples de taxons remarquables	30
3.4.3. – Liste des taxons remarquables priorisée	31
4. LES FACTEURS D'INFLUENCES	36
4.1. Généralités sur les menaces	36
4.2. Les principales menaces	36
4.2.1. – Intensification des pratiques agricoles	36
4.2.2. – Aménagement et urbanisation	37
4.2.3. – Risques liés aux changements climatiques	39
4.2.4. – Exploitation forestière.....	39
4.2.5. – Déprise pastorale et embroussaillage.....	40
4.2.6. – Cueillette	40
4.2.7. – Tourisme et loisir	41
4.2.8. – Antagonisme avec une espèce végétale introduite.....	41
4.3. Synthèse des menaces et facteurs d'influence positifs	44
5. LE PLAN D'ACTION	45
5.1. Préambule	45
5.2. Actions déclinées	46
5.3. Calendrier des actions et partenaires	60
6. CONCLUSION	61
BIBLIOGRAPHIE	62
ANNEXES	64

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche (PNR des Monts d'Ardèche) s'est récemment doté de sa nouvelle charte (2013-2025). Ce document est organisé autour de trois vocations, la première dénommée « Un territoire remarquable à préserver » est plus spécifiquement dédiée au patrimoine naturel. Plusieurs mesures sont déclinées dans la charte, dont certaines sont prioritaires, et à mettre en œuvre dans un délai de trois ans. C'est le cas de la mesure 1.2 qui souligne la nécessité d'« élaborer avec les partenaires scientifiques, techniques et le milieu associatif, des programmes de conservation et de restauration des espèces remarquables et/ou menacées du territoire ». Par rapport à d'autres groupes taxonomiques, la flore vasculaire (trachéophytes) n'a été que peu abordée dans la première charte, ainsi devant l'importance des enjeux, le PNR des Monts d'Ardèche a décidé de mettre en œuvre une stratégie de préservation sur cette thématique.

Afin de mener à bien cette tâche, le PNR des Monts d'Ardèche a sollicité le Conservatoire botanique du Massif central (CBN Massif central) en appui technique. Cette mission vient compléter deux précédents notables effectués par le CBN Massif central à l'échelle de la région, soit, le porter à connaissance de 1998 (ANTONETTI 1998) pour la création du PNR des Monts d'Ardèche et la liste des taxons patrimoniaux (ANTONETTI 2010) établie en prévision de la révision de charte. Cependant, bien que dressant déjà un bon aperçu de la diversité et de la richesse floristique locale, ces dernières n'incluaient que partiellement les données récentes recueillies lors de l'inventaire généralisé de la flore du département de l'Ardèche en maille 5x5 km (2008-2010). De même, lors de la révision de charte, un nouveau périmètre du PNR des Monts d'Ardèche a été défini, enrichi de plusieurs communes, notamment au nord-ouest, sur la partie Haute-Loire du Mézenc et ajusté sur ses marges, en fonction de limites géologiques plus cohérentes. Enfin, des référentiels majeurs ont également vu le jour comme les catalogues régionaux et les listes rouges régionales des trachéophytes pour les régions Rhône-Alpes (CBNA & CBNMC 2015) ou Auvergne (ANTONETTI & NICOLAS 2012). Il est donc apparu capital de compléter ce diagnostic au regard des connaissances nouvellement acquises sur le territoire étudié et des informations évaluatives récemment parues.

Souhaitant bénéficier de l'appui des acteurs du territoire, le PNR des Monts d'Ardèche et le CBN Massif central ont mobilisé un groupe d'experts territoriaux représenté par les botanistes et les structures locales (opérateurs Natura 2000, CEN, etc.). L'objectif des séances de travail a consisté à définir les grandes lignes de cette stratégie mais également à valider les différents documents produits. Elles étaient organisées autour de trois thèmes : enjeux, facteurs d'influences et gestion. Un point d'orgue a été apporté avec les acteurs locaux sur la faisabilité et la pertinence de celles-ci ; la compatibilité avec la stratégie de conservation régionale en cours d'écriture a aussi été prise en compte.

Le présent rapport expose les grands axes de cette stratégie. Au sein d'un état initial, il retranscrit un état des lieux des connaissances du territoire, axé notamment sur les taxons définis comme remarquables, tout en considérant les éléments « ordinaires » représentant l'essentiel du fonds floristique. Une liste hiérarchisée des taxons remarquables basée sur des critères objectifs tels que l'originalité biogéographique (endémisme, disjonction d'aire, isolats), la rareté ou le niveau de menace, a été ensuite proposée. Après avoir étudié les facteurs pouvant influencer la conservation de la flore, un plan directeur dresse une série d'actions permettant la préservation de la flore remarquable du territoire du Parc.

1.2. Le groupe d'experts territoriaux

L'ensemble des structures participant à la connaissance et à la conservation de la flore vasculaire du PNR des Monts d'Ardèche a été sollicité pour l'élaboration de cette stratégie. La figure 1, liste les partenaires présents lors des groupes de travail¹ ou qui ont répondu à nos questions (échanges téléphoniques, courriels, ...).

Structure	Représentant
Association bassin de l'Eyrieux environnement développement	Darnaud Sébastien
Association bassin de l'Eyrieux environnement développement	Gaillard Eric
Association Digitalis	Bergeron Gabriel
Association Digitalis	Viallon Michel
Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes	Laurieux Anaïs
Conservatoire botanique national du Massif central	Bianchin Nicolas
Conservatoire botanique national du Massif central	Guillaume Nicolas
Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne	Benard Delphine
Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne	Cordonnier Stéphane
Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes	Jullian Laurence
Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes	Raymond Vincent
Département de la Haute-Loire	Morel Véronique
Direction départementale des territoires de l'Ardèche	Grivaud Martine
Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature - Ardèche	Leprince Jacques-Henri
Parc national des Cévennes	Hopkins Frantz
Parc national des Cévennes	Sulmont Emeric
Parc naturel régional des Monts d'Ardèche	Cocatre Damien
Parc naturel régional des Monts d'Ardèche	Dupieux Nicolas
Société botanique de l'Ardèche	Castioni Michel
Société botanique de l'Ardèche	Michau Daniel
Société botanique de l'Ardèche, bureau d'études Hysope environnement	Plana Frédéric
Syndicat mixte Eyrieux clair	Chevalier Guillaume

Fig. 1 – Liste des structures et leurs représentants ayant participé à l'élaboration de la stratégie.

Le CBN Massif central et le PNR des Monts d'Ardèche tiennent également à remercier les spécialistes suivants pour leurs apports : Thomas Croze & Aurélie Poumailloux (méthode hiérarchisation), Michel Boudrie & Arnaud Bizot (biogéographie Ptéridophytes), Jean-Pierre Demoly (biogéographie Cistacées), Jean-Marc Tison (genre *Hieracium*).

¹ Ont également été excusés lors des groupes de travail : Cailhol Cécile (Syndicat de rivières du Chassezac), Caillebotte Aurélie (Ardèche claire), Broutin Eric (Région Rhône-Alpes), Fleury Sébastien (Bureau d'études Eco-Med), Ladet Alain (Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature – Ardèche), Muller Solenne (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement), Roubinet Céline (Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne), Sautière Christophe (Département de l'Ardèche), Soissons Aurélie (Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne), Traversier Jean-Louis (Office national des forêts - agence 26-07), Veau Florian (Ligue pour la protection des oiseaux).



Fig. 2 – Premier groupe d'expert réuni à Jaujac. © N. Dupieux – PNR des Monts d'Ardèche

1.3. Phasage de la stratégie

La stratégie de préservation s'échelonne suivant la durée de validité de la charte du PNR des Monts d'Ardèche (DI RUSSO *et al.* 2013). Elle est effective à l'issue de sa rédaction, soit sur les dix dernières années de la deuxième charte. Un bilan intermédiaire permettra d'ajuster si nécessaire les mesures de conservation de la stratégie en fonction du résultat du monitoring sur les espèces prioritaires et des connaissances nouvellement acquises. L'évaluation finale conclut sur l'efficacité de la stratégie et dresse les jalons pour le nouveau programme de préservation de la troisième charte.

Les principales étapes de la stratégie sont résumées ci-dessous :



Fig. 3 – Phasage de la stratégie de préservation du PNR des Monts d'Ardèche. © CBN Massif central

2. MÉTHODOLOGIE

2.1. Référentiels

La nomenclature des plantes vasculaire suit, l'*Index de la flore vasculaire du Massif central (Trachéophytes) - Version 2014.1* [CBN MASSIF CENTRAL (ANTONETTI P. coord.) 2014].

N.B. – Dans tout le corps du présent document, à l'exclusion des tableaux, les noms latins des plantes citées ne sont volontairement pas suivis de leurs noms d'auteurs, afin d'éviter tous effets d'alourdissement du texte ; les dénominations scientifiques complètes figurent dans l'annexe 1 et 2 de l'étude.

2.2. Les données du système d'information CHLORIS^{®2}

2.2.1. – L'origine des données

Pour le PNR des Monts d'Ardèche, ces informations floristiques³ ont plusieurs origines :

- le programme d'inventaire de la flore du département de l'Ardèche porté par le CBN Massif central, en collaboration avec le réseau des botanistes correspondants et financé par la Région Rhône-Alpes, le Département de l'Ardèche et la DATAR Massif central. Réalisé entre 2008-2010, les prospections se réfèrent à une méthodologie standardisée couvrant l'ensemble du territoire d'agrément de façon homogène et répartie sur un cycle phénologique complet à raison de 3 passages annuels par maille 5x5 km. Les informations collectées lors de ce programme constituent l'essentiel des données récentes connues dans le PNR des Monts d'Ardèche ;
- les données du CBN Massif central récoltées dans le cadre d'autres programmes – prospections ciblées sur les espèces rares par exemple, permettant le dénombrement précis de certaines populations méconnues – ou d'études ponctuelles ;
- les données de la Société botanique de l'Ardèche (fondée en 1979) et son herbier : environ 18 000 parts redéterminées et intégrées dans la base de données CHLORIS[®] dont certaines ont été récoltées dans le PNR des Monts d'Ardèche. On notera parmi les contributeurs les plus importants de la SBA : B. Descoings (3 965 informations) et J.-P. Mandin (4 662) ;
- les données de l'Office national des forêts (ONF) dont celles de D. Michau représentent 37 873 informations floristiques concentrées pour l'essentiel sur le Plateau ardéchois ;
- les données transmises par les botanistes et structures locales (FRAPNA, CEN, etc.) ;
- les informations contenues dans la bibliographie et les herbiers. Ainsi il convient de souligner le rôle majeur de Jules Revol (6 279 informations issues de son catalogue, de ses suppléments et de son herbier), qui a résidé une partie de sa carrière d'instituteur à Julien-du-Serre (commune du PNR des Monts d'Ardèche), auteur réputé du « Catalogue des plantes vasculaires du département de l'Ardèche » (1909, réédité en 1910) et de deux suppléments à cet ouvrage (1922 et 1924). J. Revol a soumis pour détermination la plupart de ces échantillons aux botanistes émérites : H. Coste et H. Sudre (*Rubus* et *Hieracium*), M. Arvet-Touret (*Hieracium*), plaçant son herbier comme un outil incontournable, à très haute valeur scientifique. Même s'il a parcouru essentiellement le Bas-Vivarais, Maurice Breistroffer (328 informations issues de ses publications) a ensuite ajouté de nombreuses données inédites pour le PNR des Monts d'Ardèche, au travers de quatre suppléments au « Catalogue des plantes vasculaires de l'Ardèche » (1948, 1954, 1957, 1960). René Blache, auteur de la flore de « Flore de l'Ardèche et des confins avec la Haute-Loire, la Lozère et le Gard », dont l'herbier (1 919 parts) et les manuscrits sont stockés au CBN Massif central, et dont 2 380 informations se rapportent à la dition. Enfin de manière plus anecdotique A. Cariot (264 informations issues de ses publications), J. Carles (396) et E. Grenier (454) ont également contribué à la connaissance de la flore locale.

² CHLORIS[®], constitue le système d'information "Flore et Végétation du Massif central" du Conservatoire botanique national du Massif central.

³ Information floristique : donnée élémentaire correspondant à la citation d'un taxon donné dans une localité donnée, à une date donnée.

2.2.2. – Tri des données et nombre d'informations disponibles

Après élimination préalable des données non exploitables : (i) taxons cités par erreur dans la dition ; (ii) ceux mentionnés aux rangs supraspécifiques (hors groupes complexes) ; (iii) données trop vagues [polygones géographiques supérieurs à 72 km² (superficie de la plus grande commune du PNR des Monts d'Ardèche), n'excluant donc pas les données historiques recensées à l'échelle communale], **274 653 informations ont été obtenues, constituant ainsi une base solide pour l'analyse du fonds floristique du PNR des Monts d'Ardèche.**

Les données récentes (postérieures à 1994), avec 85% du nombre total de données (soit 232 835 informations floristiques) sont largement prépondérantes alors que les données anciennes et historiques (antérieures à 1995) ne représentent que 15% des informations disponibles.

2.3. Hiérarchisation des taxons remarquables

Par "taxon remarquable", on entend tout taxon indigène (au sens large⁴) qui :

- présente un risque d'extinction notable (coté UICN France / région : CR, EN, VU, NT) et/ ou ;
- est très rare à exceptionnel dans le territoire du PNR des Monts d'Ardèche (rareté RR et E) et/ ou ;
- affiche une originalité biogéographique forte.

N.B. – Les taxons inscrits sur les listes réglementaires de plantes protégées⁵ sont également à considérer comme remarquables bien que ce critère ne soit pas directement pris en compte dans la hiérarchisation. Les plantes « utiles » (mellifères, fourragères, ...) ou hôtes exclusives de papillons rares / protégés par exemple, proposées par le groupe de travail, n'ont pas été retenues ici dans la mesure où la prise en compte de ces espèces dans la stratégie de préservation ne répondait pas à l'objectif initial de l'étude.

Les lignes directrices de la méthode de hiérarchisation, nourries des apports du groupe de travail, sont présentées ci-dessous :

- la liste des "taxons remarquables" constitue en premier lieu un "porter à connaissance" mettant en exergue les enjeux floristiques connus sur le territoire du PNR des Monts d'Ardèche. L'ensemble des taxons protégés y sont mentionnés ;
- tous les taxons ne possédant pas le même enjeu, il est donc apparu primordial de les hiérarchiser. Cette étape représente le premier niveau de l'arbre de décision de la stratégie de préservation du PNR des Monts d'Ardèche en définissant les priorités de conservation ;
- l'évolution du fonds floristique du territoire d'étude n'est pas établie avec précision – notamment en termes de migrations floristiques répondant aux changements climatiques – cependant la disparition de plusieurs espèces depuis le siècle dernier a été démontrée (§ 3.3). Les taxons rares et/ou soumis à diverses pressions naturelles ou anthropiques sont d'emblée plus sensibles, ils constituent à ce titre de bons indicateurs. Les critères de risque d'extinction [A] et de rareté [B] ont donc été exploités dans la hiérarchisation ;
- le PNR des Monts d'Ardèche possède une flore caractéristique du Massif central, alors que d'autres éléments lui sont propres (notion d'identité du territoire), c'est le fruit de son histoire. Les originalités biogéographiques sont illustrées au travers d'un troisième critère [C] prenant en compte notamment l'isolement et l'endémisme. Le dernier critère, la responsabilité [D] considère la part des populations du PNR des Monts d'Ardèche par rapport aux populations régionales.

⁴ Les taxons indigènes au sens large comprennent : (i) les taxons indigènes au sens strict : taxons arrivés dans un territoire donné sans l'aide de l'homme. Cette définition peut être élargie à des taxons venus enrichir cette flore locale par migration spontanée à partir d'un territoire voisin dans lequel ils sont considérés comme indigènes ; (ii) les taxons néo-indigènes : taxons arrivés récemment (moins de 10 ans) en provenance d'un territoire voisin où ils sont indigènes ; (iii) enfin, les taxons assimilés indigènes (archéophytes) : taxons exogènes dont l'implantation dans le territoire est très ancienne (antérieurement à l'ère des grandes explorations et de découverte du Nouveau Monde au milieu du XVI^e siècle et qui par la suite se comportent comme des taxons indigènes).

⁵ Les statuts réglementaires sont : la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvage (dite « Directive Habitats ») (annexes II et IV) [DH II et DH IV] ; l'arrêté du 20 janvier 1982 (modifié par les arrêtés du 15 septembre 1982, du 31 août 1995, du 14 décembre 2006 et du 23 mai 2013) relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national (annexes I et II) [PN I et PN II] ; l'arrêté du 4 décembre 1990 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Rhône-Alpes complétant la liste nationale [PRRA] et l'arrêté interministériel du 30 mars 1990 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Auvergne complétant la liste nationale [PRA].

2.3.1. – Le risque d’extinction [critère A]

Le risque d’extinction a été abordé au travers de l’inscription des espèces considérées sur les listes d’espèces menacées (livre rouge national et listes rouges régionales), mais également plus localement sur la sensibilité au niveau du PNR des Monts d’Ardèche.

2.3.1.1. – L’inscription sur une liste d’espèces menacées [A1]

A – NATIONALE : avec la cotation selon les critères UICN du Livre rouge de la Flore menacée de France [tome I : espèces prioritaires (1995) ; tome II : espèces à surveiller (2011)] (UICN France, FCBN & MNHN 2012). Ce Livre rouge, document d’alerte, présente les espèces les plus rares et menacées de France. Il liste notamment de nombreuses espèces protégées et également des espèces sans statut de protection mais ayant une grande valeur patrimoniale sur le territoire national. À noter également, en complément de ce Livre rouge, la cotation des différentes espèces d’Orchidées connues sur le territoire national (UICN France, MNHN, FCBN & SFO 2010).

B – RÉGIONALE : avec d’une part, la **Liste rouge de la flore vasculaire de Rhône-Alpes** (CBNA & CBNMC 2015) élaborée conjointement par les conservatoires botaniques nationaux alpin et du Massif central, avec l’aide d’un groupe d’experts régionaux dans le cadre du Pôle d’information flore-habitats de Rhône-Alpes (PIFH). Cette liste rouge a été validée par le Comité français de l’UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) et par le CSRPN (Conseil scientifique régional du patrimoine naturel) de la région Rhône-Alpes. La liste rouge de la flore vasculaire de Rhône-Alpes permet de mesurer le risque de disparition dans la région Rhône-Alpes de chacun des taxons indigènes qui y sont présents. Selon la méthodologie de l’UICN, chaque taxon peut être classé dans l’une des 11 catégories de la Liste rouge en fonction de son risque de disparition de la région considérée. L’attribution de ces cotations à chaque taxon s’opère sur la base de cinq critères d’évaluation faisant intervenir des facteurs quantitatifs tels que la taille de la population, l’importance du déclin, la superficie de l’aire de répartition ou sa fragmentation. Et d’autre part, la **Liste rouge de la flore vasculaire d’Auvergne** (ANTONETTI & NICOLAS 2012), également élaborée par le Conservatoire botanique national du Massif central et les experts régionaux. Les critères employés pour la constitution de cette liste sont identiques à ceux utilisés pour la région Rhône-Alpes, ils s’appuient notamment sur le Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées (UICN France 2011).

Note	Catégories de menaces (UICN)	
-	EX	Éteint
	EW	Éteint à l’état sauvage
	RE	Disparu au niveau national / régional
4	CR*	En danger critique d’extinction, peut-être disparu
	CR	En danger critique d’extinction
3	EN	En danger
2	VU	Vulnérable
1	NT	Quasi menacé
0	LC	Préoccupation mineure
	DD	Données insuffisantes
	NA	Non applicable
	NE	Non évalué

Fig. 4 – Catégories de menaces et note de représentativité des taxons menacés dans le PNR DES MONTS D’ARDÈCHE par rapport aux différentes échelles étudiées.

2.3.1.1. – La sensibilité locale [A2]

Certains taxons présentant un risque accru de disparition dans le PNR des Monts d’Ardèche ont également fait l’objet d’un ajustement de cotation, soit une surcote (+ 2) additionnée à l’indice final du risque d’extinction. Ces ajustements concernent les taxons ayant soit : (i) des effectifs plus réduits

dans le PNR des Monts d'Ardèche (dans la limite de moins de 500 individus⁶ et hébergeant au plus 25% des populations régionales) laissant présager une incertitude forte sur la pérennité des populations. Ce cas est récurrent pour les espèces subalpines qui peuvent être régulières dans les Alpes et les Pyrénées mais présentes uniquement sous forme de populations fragmentaires dans le Massif central ; (ii) une régression supérieure à la moyenne régionale dans le territoire du PNR des Monts d'Ardèche (régression non constatée à l'échelle régionale et supérieure à 50% des populations dans le PNR des Monts d'Ardèche) ; (iii) des taxons évalués [DD] au niveau régional et pour lesquels une amélioration des connaissances depuis la parution des listes rouges régionales montre que ces taxons sont menacés.

N.B. – La note du critère [A] est obtenue par la somme des deux notes des listes rouges régionales divisée par le nombre de régions (Rhône-Alpes et/ou Auvergne) où le taxon est présent, à laquelle est additionnée la note du Livre rouge national (divisée par 2) et la note de la sensibilité locale [A2]. Le fait de ne considérer que pour moitié les notes du Livre rouge national et de les ajouter à la note régionale (celle-ci peut alors dépasser 4 points) permet de ne pas dévaluer les taxons qui sont plus menacés à l'échelle régionale que nationale. De même la cotation nationale ne considérant que les 1 000 taxons des tomes 1 et 2 du Livre rouge national, reste encore partielle et ne reflète donc pas totalement l'état des menaces de la flore française.

2.3.2. – La rareté [critère B]

Le critère de rareté est défini à partir du calcul d'un coefficient de rareté adapté de la méthode présentée par V. Bouillet, lors du colloque de Brest de 1997 sur les plantes menacées de France. Celui-ci rend compte de la fréquence des espèces au sein d'une grille de maille 5x5 km du territoire considéré (ici le périmètre du PNR des Monts d'Ardèche totalisant 150 mailles).

Le coefficient de rareté (Cr) est ainsi défini pour un territoire donné :

$$Cr = 100 - (100 \times \text{nb de mailles où le taxon est présent après 1990} / \text{nb total de mailles du territoire considéré})$$

En fonction de la valeur du coefficient, on peut définir les classes de rareté suivantes, plusieurs d'entre elles ont été regroupées pour la hiérarchisation :

Note	Classe de rareté	Intervalle de valeur du coefficient de rareté (Cr)	Nbre de mailles correspondantes dans le PNR des Monts d'Ardèche
4	Exceptionnel (E) à Très rare (RR)	100 > Cr >= 98,5	1-2
3	Rare (R)	98,5 > Cr >= 96,5	3-5
2	Assez rare (AR)	96,5 > Cr >= 92,5	6-11
1	Peu commun (PC)	92,5 > Cr >= 84,5	12-47
0	Assez commun (AC) à Très commun (CC)	84,5 > Cr	48-150

Fig. 5 – Définition des classes de rareté.

N.B. – L'information géographique du système d'information CHLORIS® est structurée en polygones constituant l'élément géographique de référence. À titre d'exemple, pour une localité historique signalée à la commune, l'information est représentée géographiquement par un polygone dont les limites sont calquées sur le contour communal. Cependant, ce même polygone peut couvrir plusieurs mailles 5x5 km (la plus grande commune du PNR des Monts d'Ardèche, Désaignes, affiche une superficie de 72 km²) le choix retenu a donc été de transformer les polygones en centroïdes afin que le polygone ne soit affecté qu'à une seule maille via la localisation de son centroïde. Pour les taxons présents dans moins de quinze mailles, chaque polygone a été scrupuleusement vérifié afin d'éviter une surévaluation du nombre de mailles résultant pour une même population de la présence de différents polygones dont les centroïdes pourraient se rapporter à des mailles différentes.

À noter que certains taxons ont fait l'objet d'une décote (-2) : (i) ceux présentant des difficultés de détermination et pouvant donc être considérés comme potentiellement méconnus dans le PNR des Monts d'Ardèche ; (ii) ceux arrivant en limite d'aire de répartition dans la zone d'étude (mais ne présentant de populations isolées dans le PNR des Monts d'Ardèche de leurs noyaux principaux de populations, cf. critère [C2]). Les taxons qui n'ont obtenu aucun point pour les critères [A] n'ont pas été retenus dans la hiérarchisation.

⁶ Dans le cas des populations clonales (hors apomixie), une population = un individu. Pour les taxons annuels à effectifs fluctuants, seule la fourchette basse est retenue.

2.3.3. – L'originalité biogéographique pour le Massif central [critère C]

Inscrit en totalité dans le Massif central, le territoire du PNR des Monts d'Ardèche en représente une surface significative. Deux entités biogéographiques majeures y sont présentes : au sud, les Cévennes, une région reconnue pour appartenir aux 52 zones refuges péri-méditerranéennes (MÉDAIL & DIADEMA 2009), caractérisée entre autres par sa forte diversité floristique aux marges de la région méditerranéenne. Il s'agit d'un des secteurs le plus thermophiles du Massif central ; au nord, la bordure du plateau auvergnat, abritant une somme d'éléments subalpins ayant été isolés des autres massifs montagneux proches tels que les Alpes et les Pyrénées au cours des différentes phases interglaciaires du Quaternaire. L'intérêt de cette zone de montagnes est d'autant plus remarquable que, par rapport à ses homologues voisins, le Massif central ne dispose que de sommets peu élevés – 1 885 m pour le Puy du Sancy et dans la dition 1 753 m pour le Mézenc qui représente le quatrième sommet du Massif central. Ainsi, les reliques glaciaires sont le plus souvent isolées dans leurs derniers retranchements écologiquement admissibles. Enfin l'endémisme, quoique réduit et en général d'origine récente (néoendémisme), est bien présent dans le Massif central. Il concerne surtout des taxons couvrant une large partie du territoire, ou dont les populations sont partagées avec les Pyrénées. Au regard de ce préambule, il est donc apparu capital, dans notre analyse, d'adjoindre le critère d'originalité biogéographique à ceux habituellement admis. Celui-ci se décompose en deux sous-critères considérant d'une part le degré d'endémisme et d'autre part l'isolement.

N.B. – La note finale du critère [C] s'obtient par l'addition des deux sous-critères [C1] et [C2], elle ne dépasse pas 4 points. Pour les taxons strictement endémiques du Massif central, le sous-critère [C2] ne peut pas être utilisé.

2.3.3.1. – L'endémisme [C1]

Seuls sont retenus, pour ce critère, les taxons endémiques ou subendémiques du Massif central. Les éléments à plus large répartition tel que les ibéro-languedociens ne sont pas considérés ici dans la mesure où le Massif central n'assume pas – du moins à l'heure actuelle – un rôle majeur pour leur conservation. Quatre niveaux d'endémisme ont ainsi été distingués dans cette étude, ils sont exposés dans la figure 6 et illustrés dans la figure 7. La note maximale est obtenue pour les taxons à plus fort degré d'endémisme (endémiques stricts du Massif central) ; pour les taxons subendémiques, la part des populations du Massif central est confrontée à l'aire totale de répartition. Parmi les taxons recensés dans la dition, 17 sont endémiques du Massif central – dont 6 spécifiques à une seule grande région naturelle – et 8 sont considérés comme subendémiques (Massif central/Pyrénées ou Massif central/Alpes occidentales). Une seule espèce pourrait être strictement endémique du PNR des Monts d'Ardèche mais la valeur taxonomique de ce taxon récemment décrit, ainsi que sa chorologie restent toutefois à préciser.

Note	Degré d'endémisme
4	Endémique Massif central restreint à une seule grande région naturelle : cévenol ou orophyte auvergnat.
3	Endémique Massif central large (inclus Morvan, Montagne noire).
2	Endémique partagé avec 2 à 3 massifs proches, possédant au moins la moitié de ses populations dans le Massif central.
1	Endémique partagé avec 2 à 3 massifs proches, ne possédant pas la moitié de ses populations dans le Massif central.

Fig. 6 – Degré d'endémisme.

N.B. – Les microtaxons endémiques appartenant à des groupes apomictiques (genre *Hieracium* par ex.), de statut taxonomique souvent ambigu, ne sont pas comptabilisés ici. À noter également que certains taxons endémiques bien que possédant une aire de répartition réduite, apparaissent abondants et peu menacés à l'échelle du Massif central, leur importance sera pondérée dans un second temps par les autres critères de la hiérarchisation.

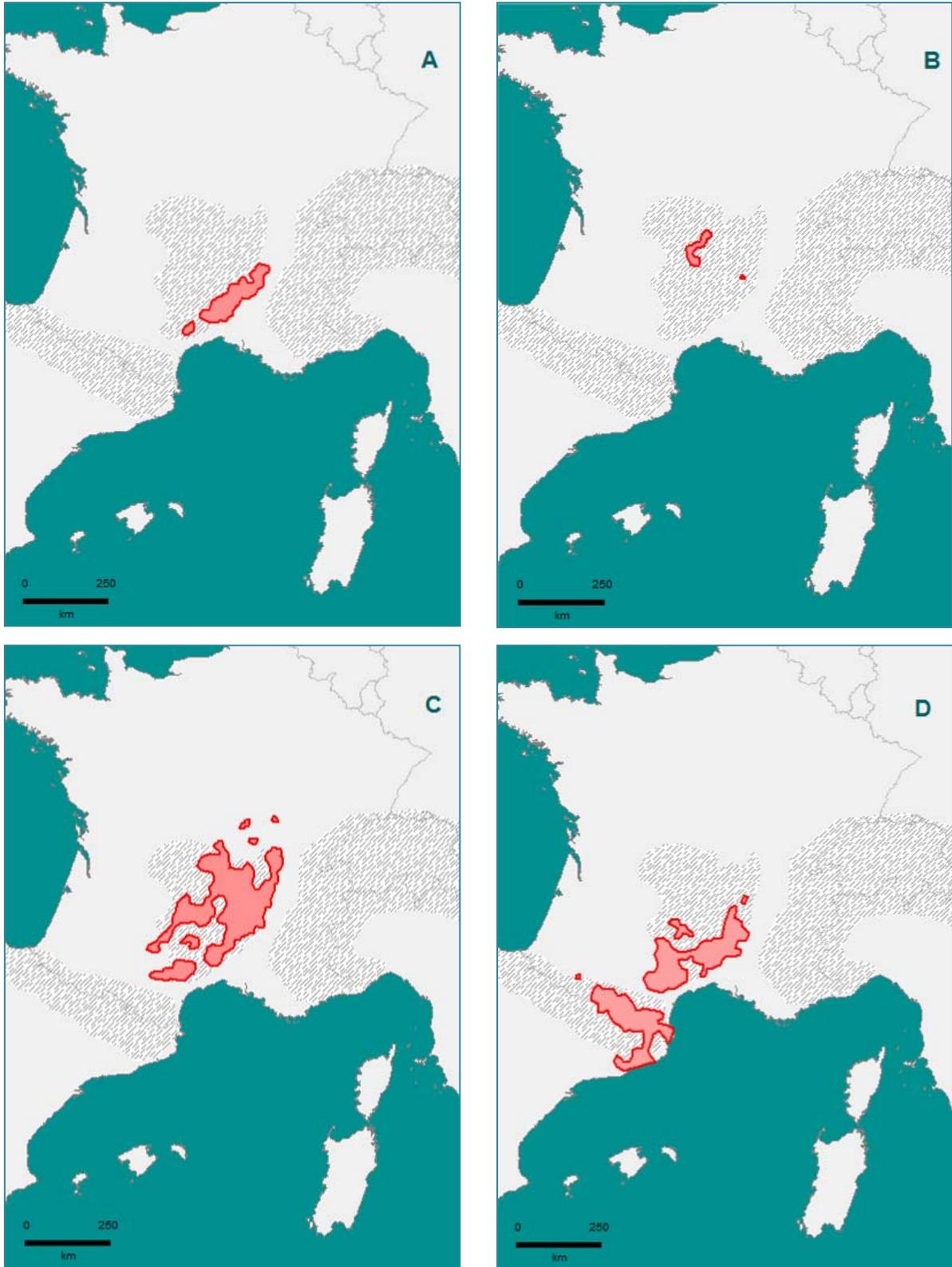


Fig. 7 – Différents degrés d'endémismes illustrés au travers de quelques exemples ; en gris-hachuré les trois principaux massifs français (Alpes, Pyrénées, Massif central) et en rouge la répartition du taxon considéré selon les données CHLORIS®, SI-FLORE (France) et ANTHOS (Espagne). (A – note 4) Cévenol : *Thymus nitens* Lamotte ; (B – note 4) Auvergnat : *Biscutella arvensis* Jord. ; (C – note 3) Massif central large : *Myosotis balbisiana* Jord. ; (D – note 2) endémique partagé entre le Massif central et les Pyrénées (ou subendémique du Massif central) : *Asarina procumbens* Mill. © CBN Massif central

2.3.3.2 – L'isolement [C2]

Les migrations floristiques mais aussi les processus d'isolement sont très largement rythmés par les oscillations climatiques (cycles glaciaires et interglaciaires). Ainsi, plusieurs "épisodes d'isolement" peuvent être distingués pour le fonds floristique du Massif central : (i) lors des maximums glaciaires du Pléistocène (dernier épisode situé à 22 000 B.P.). Bien que la présence de reliques tertiaires (paléoflore) n'ait pas été mise en exergue dans Massif central, quelques taxons d'origine plus récente se sont maintenus à la faveur de zones refuges lors du Pléistocène ; (ii) lors des épisodes interglaciaires du Quaternaire. Cette catégorie regroupe surtout des éléments boréaux ainsi que des orophytes eurasiatiques ayant migré sur les reliefs du Massif central après la dernière glaciation ; (iii) concomitants aux derniers optimums climatiques (palynozones⁷ : Atlantique, entre 8 000 à 5 000 B.P. et dans une moindre mesure Subatlantique, de 2 700 B.P. à aujourd'hui). Dans cette catégorie, l'isolement est caractérisé non pas par un retrait des populations mais par des amorces colonisatrices. En effet une série de taxons, essentiellement méditerranéens ou méditerranéo-atlantiques, ont mis à profit les périodes chaudes et humides de l'Holocène pour (re) coloniser de nouveaux territoires. Certains de ces processus migratoires sont d'ailleurs encore actifs de nos jours. En termes de conservation, tous ces isolats sont particulièrement remarquables puisqu'ils sont bien souvent porteurs d'originalités génétiques (démonstrées par exemple dans le cadre des études génétiques pour les plans biogéographiques d'action de conservation d'*Homogyne alpina*, *Astrantia minor* et *Micranthes hieraciifolia*) – avec parfois une amorce de divergence, ou de spéciation – et peuvent également constituer un réservoir pour les premiers fronts migratoires mobilisés lors de changements climatiques. Ces isolats sont parfois également fragiles avec une diversité génétique faible.

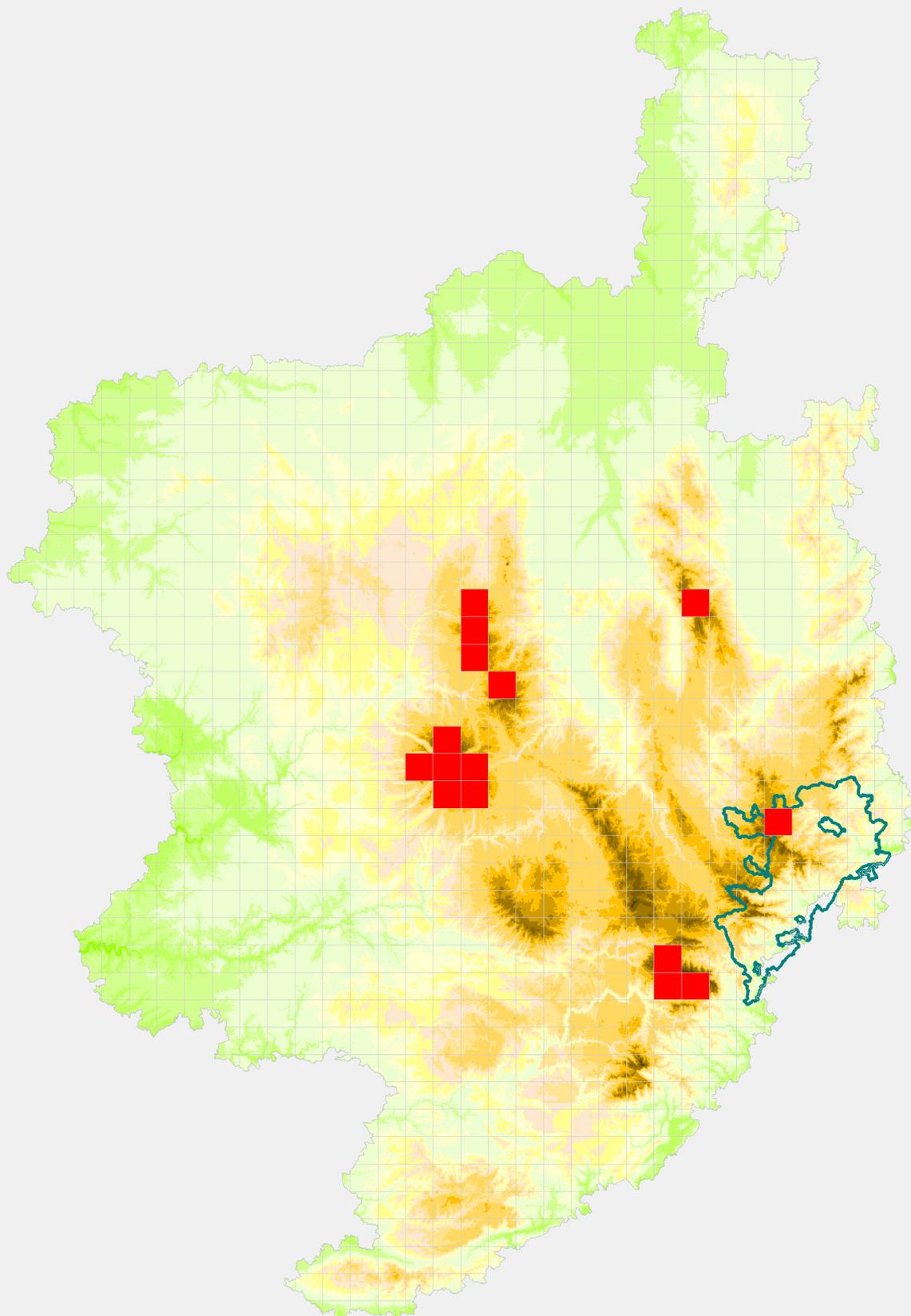
Devant les difficultés à déterminer chronologiquement l'isolement de chaque taxon, l'option retenue dans cette étude a été d'introduire une notion de distance d'isolement par rapport aux populations les plus proches situées hors du PNR des Monts d'Ardèche. L'utilisation de la distance d'isolement a été testée avec succès en Allemagne (WELK 2002) ainsi qu'en Suisse (EGGENBERG & LANDOLT 2006, OFEV 2011). Le PNR des Monts d'Ardèche recouvrant une superficie plus réduite, ces seuils ont été adaptés au contexte local.

Note	Distance des autres populations	Nbre limite populations	Exemples
4	> 100 km	3	Mézenc-Alpes occidentales, Cévennes-Provence siliceuse, ...
3	Entre 50 et 100 km	3	Mézenc-Aigoual, ...

Fig. 8 – Degré d'isolement.

Par rapport aux types chorologiques, les espèces boréales (s.l.) et les orophytes non méditerranéens rencontrés dans le PNR des Monts d'Ardèche présentent dans la grande majorité des cas un double isolement, d'abord avec les massifs proches (Alpes, Pyrénées) puis à l'intérieur du Massif central avec les hauts sommets de l'ouest du Massif central (monts du Cantal et Monts Dore principalement où ils sont généralement plus fréquents). Pour les autres types chorologiques (Méditerranéennes et sud-européennes, orophytes méditerranéens, atlantiques, ...), dans le Massif central, les populations sont bien souvent localisées aux basses et moyennes altitudes (inf. 1 000 m). De diverses origines biogéographiques, les échanges entre les populations sont également rares, voire inexistantes.

⁷ Une palynozone est une unité stratigraphique basé sur le contenu palynologique des sédiments.



Identification des secteurs de l'étage subalpin dans le Massif central

 Limite PNRMA

 Mailles 10 x 10 subalpines

Stratégie de préservation de la flore vasculaire du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Reproduction ou diffusion interdite sans autorisation préalable



Échelle : 1 : 2 200 000

0 22 44 66 88

Kilomètres

Fond cartographique :
BD ALTI © IGN 2008
Sphère écologie contrat IGN-FCBN

SIG CBN Massif central, Janvier 2015



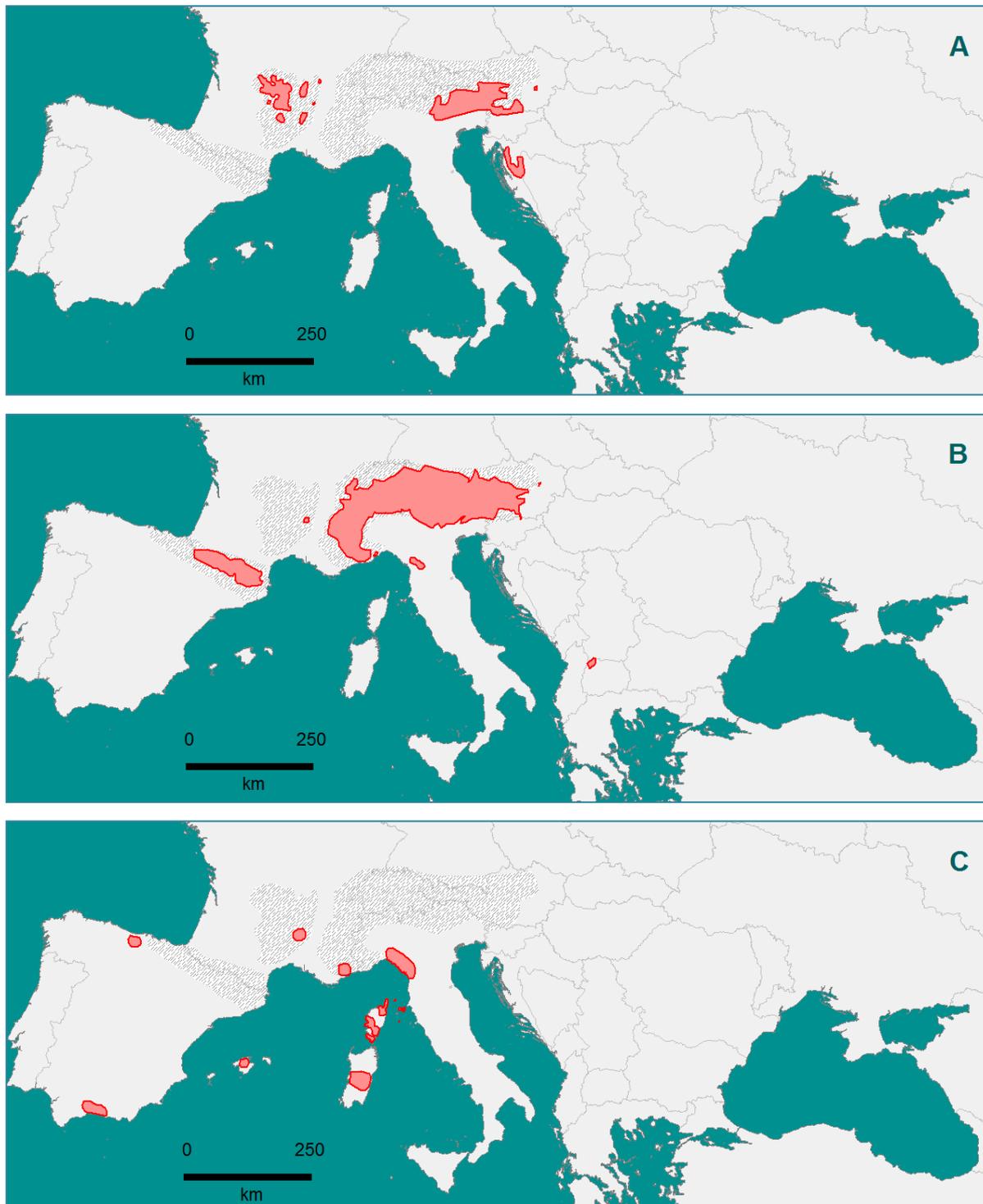


Fig. 9 – Quelques exemples d'isolements, selon les données CHLORIS® (Massif central), SIFLORE (France métropolitaine), SILENE (PACA, Languedoc), ANTHOS (Espagne), Working group Chorology und macroecology (monde). (A) Taxon présentant une disjonction forte, ici entre le Massif central, les Alpes orientales et l'Illyrie. Isolé dans le PNR des Monts d'Ardèche à plus de 100 km des populations des monts d'Auvergne et de l'ouest du Massif central : *Senecio cacaliaster* Lam. ; (B) Population isolée de l'Arc alpin et de la chaîne pyrénéenne où le taxon est nettement plus abondant. Une seule population dans le Massif central, sur le Mézenc : *Rhododendron ferrugineum* L. ; (C) Populations dispersées sur l'ensemble de l'aire : *Dryopteris tyrrhena* Fraser-Jenk. & Reichst. – © CBN Massif Central

2.3.4. – La représentativité des populations du PNR des Monts d’Ardèche [critère D]

Le PNR des Monts d’Ardèche est à cheval sur deux départements : l’Ardèche et la Haute-Loire, et donc également sur deux régions administratives distinctes (Rhône-Alpes et Auvergne, dont la réforme territoriale prévoit la fusion en janvier 2016). Il est ainsi proposé, uniquement pour les taxons répondant à au moins un autre critère de la hiérarchisation [critères A, B et C] de déterminer la représentativité des populations du PNR des Monts d’Ardèche par rapport aux populations régionales (calculée suivant le nombre de mailles 5x5 km), ce qui traduit dans le cas d’une forte représentativité des populations dans le PNR des Monts d’Ardèche, une certaine responsabilité dans la conservation de ces dernières.

Note	Classes de représentativité
4	entre 80 et 100%
3	entre 60 et 79%
2	entre 40 et 59%
1	entre 20 et 39%
0	< 20%

Fig. 10 – Définition des classes de représentativité.

N.B. – Pour les taxons présents sur le territoire du PNR des Monts d’Ardèche dans les deux régions, la note du critère D correspond à la moyenne de la note des deux régions, sinon elle est égale à la note de la seule région de présence.

2.3.5. – Les différentes catégories d’enjeux de conservation

Une fois tous les critères évalués (surcotes et décotes comprises), ces derniers sont additionnés et divisés par 4 (soit le nombre de critères : [A, B, C et D]) pour obtenir la note finale de la hiérarchisation. Les taxons n’obtenant aucun point pour le critère A sont éliminés de la hiérarchisation. En fonction des résultats, 2 catégories ont été définies :

Note finale	Niveau d’enjeu	Caractéristiques du niveau d’enjeu
≥ 2	PRIORITAIRE	taxons étant en général menacés [CR, EN, VU] ou quasi-menacés [NT], au moins dans l’une des deux régions considérées et/ou présentant un intérêt biogéographique fort pour le Massif central : endémique/isolé. Ils sont peu fréquents en Rhône-Alpes (notamment à l’ouest du Rhône) et/ou en Auvergne. Le PNR des Monts d’Ardèche peut afficher une part importante, voire l’intégralité des populations régionales. Ces taxons sont donc prioritaires, un plan large de mesures de conservation doit être proposé et déployé si nécessaire dans les plus brefs délais. Les mesures à décliner dans la stratégie seront dépendantes du taxon considéré, elles devront également s’appuyer sur une analyse stationnelle fine (si ces données sont connues : type de menace, nombre d’individus...)
< 2	SECONDAIRE	taxons ne présentant en général pas tous les critères d’éligibilités et dont le PNR des Monts d’Ardèche n’héberge qu’une faible part des populations régionales. Dans cette catégorie figure également des plantes exceptionnelles ou très rares dans le territoire du PNR des Monts d’Ardèche mais régulières ailleurs, des taxons en limite d’aire, des endémiques ou subendémiques très communes dans le Massif central. Bien que n’affichant pas une valeur intrinsèque élevée en tant que "taxons remarquables", à l’image des éléments de la flore ordinaire, ils participent à la structuration et à l’équilibre du fonds floristique local.

Fig. 11 – Définition des classes d’enjeux de conservation.

N.B. – Dans le cadre de cette stratégie de préservation, seul les taxons prioritaires feront l’objet d’actions spécifiques. Pour les taxons à enjeu secondaire, la mise en place de mesures de conservation reste possible si le taxon affiche un intérêt particulier pour une des régions biogéographiques (continentale/méditerranéenne) ou en fonction d’opportunités : continuité de programmes déjà engagés, veille bénévole...

2.3.6. – Synthèse de la méthode

Les principales étapes de la hiérarchisation sont rappelées dans le schéma ci-dessous :

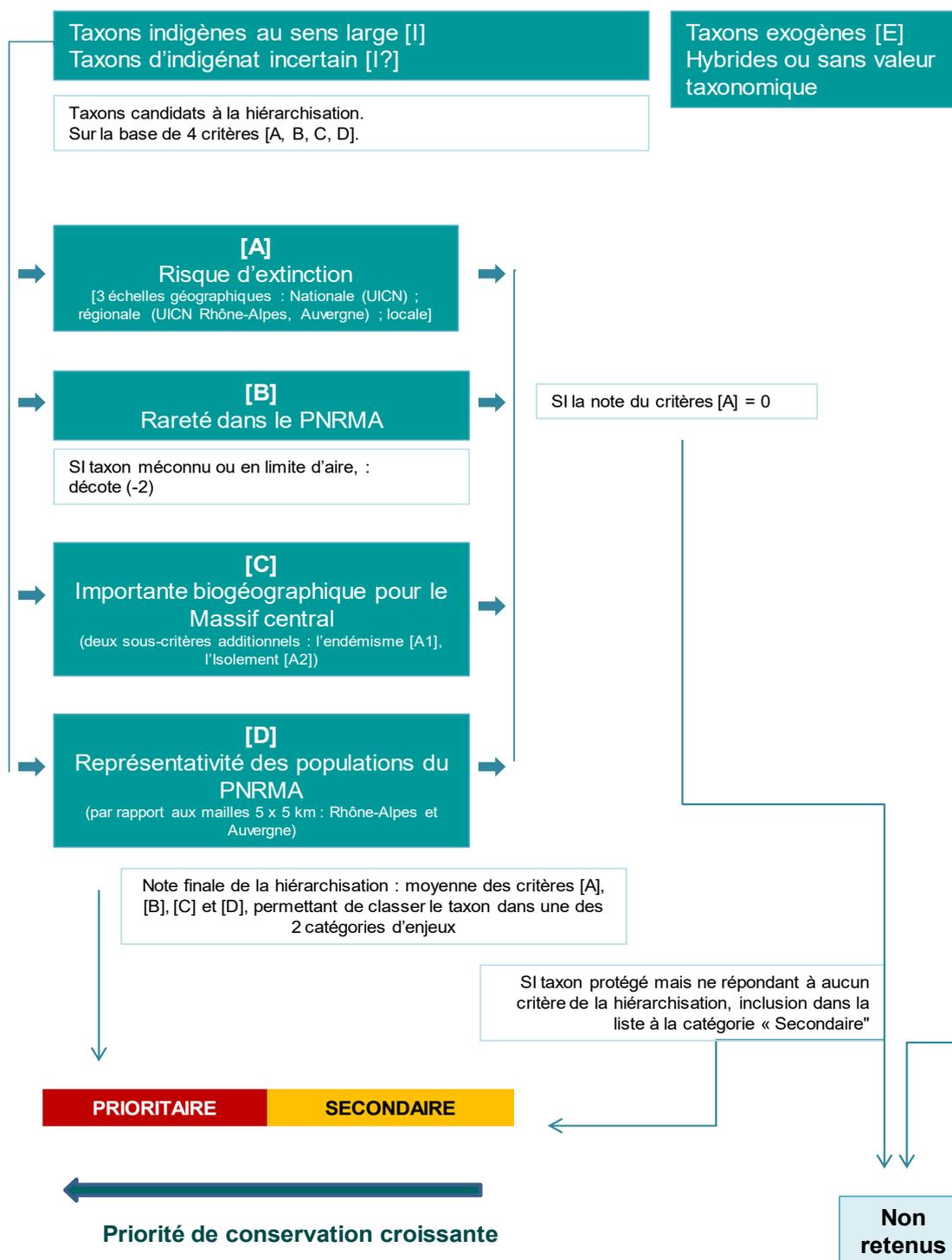


Fig. 12 – Synthèse de la méthode. © CBN Massif central

3. DIVERSITÉ ET ORIGINALITÉS FLORISTIQUES

3.1. Résultats généraux

1 812 espèces sont citées toutes dates confondues sur le territoire du PNR des Monts d'Ardèche dont 1 689 espèces indigènes ou d'indigénat incertain (correspondant pratiquement au 4/5 de la flore du département de l'Ardèche) et 121 espèces exogènes. Parmi les 119 espèces (7%) qui n'ont pas été revues après 1989, seulement 9 espèces étaient exogènes.

Le tableau suivant présente le nombre (et le pourcentage) des espèces notées récemment ou citées autrefois ainsi que leur déclinaison selon leur critère d'indigénat. La déclinaison a été faite « de façon simple » pour les espèces exogènes en distinguant d'une part les espèces dont la présence dans le territoire est limitée dans le temps et l'espace (espèces accidentelles principalement [A], peut-être exceptionnellement établies [S?]) et d'autre part les espèces dont la présence est plus durable dans le territoire (espèces bien établies [S] et espèces naturalisées [N et Z]). Une rubrique spécifique sera dédiée aux espèces exogènes dans la partie facteurs d'influences, il précisera entre autre le niveau d'invasibilité de ces taxons sur le territoire du PNR des Monts d'Ardèche.

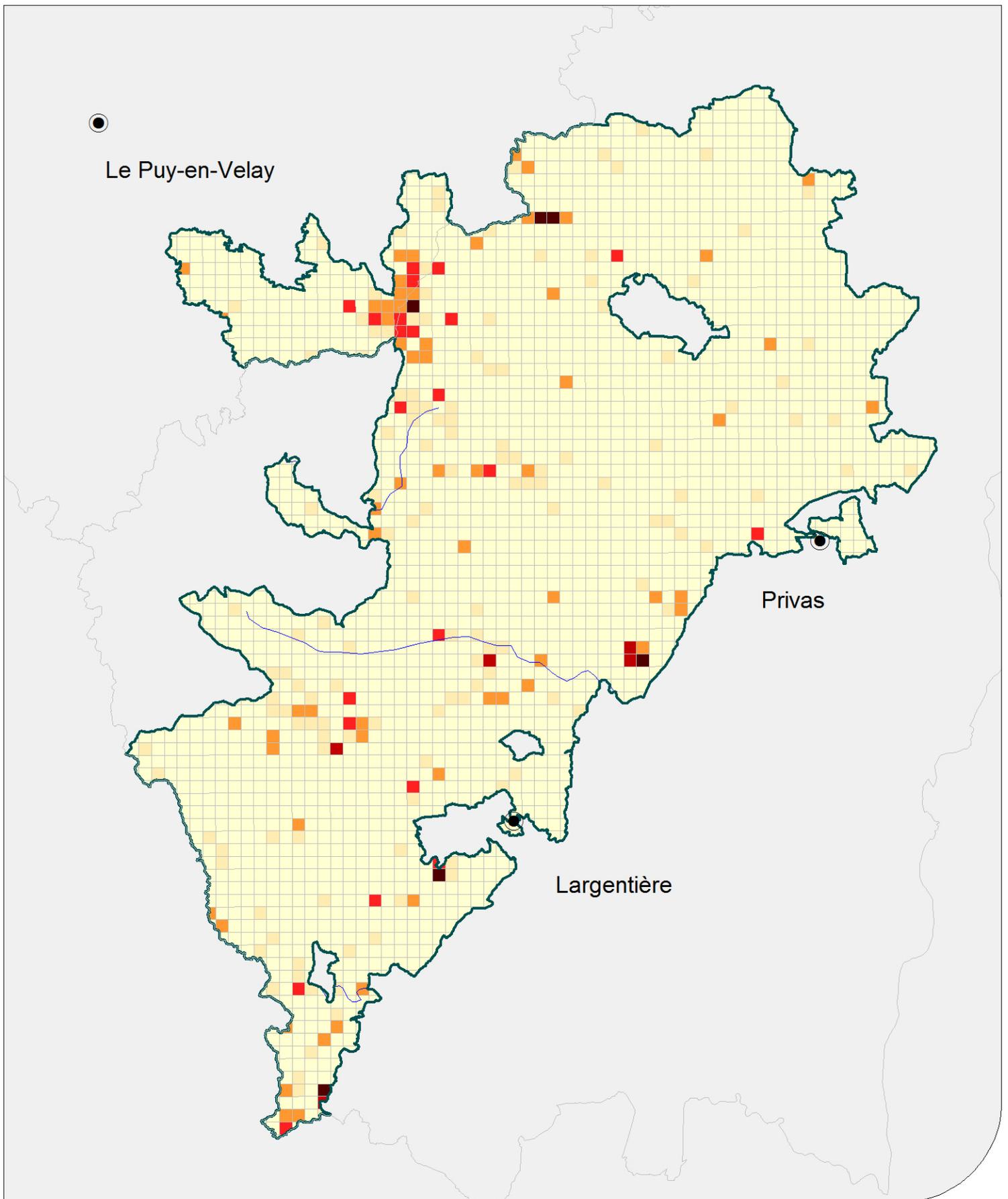
Nombre d'espèces ⁸ et %	Espèces notées toutes dates confondues		Espèces notées avant 1990		Espèces notées après 1989		Espèces apparemment non revues	
	Nombre	% ⁹	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Espèces indigènes au sens large [I] et d'indigénat incertain [I?]	1689	93.2	1451	96.5	1578	93.3	111	6.6
dont espèces indigènes au sens large [I] (y compris archéophytes)	1625	89.7	1409	93.7	1529	90.4	96	5.7
dont espèces d'indigénat incertain [I?]	64	3.5	42	2.8	49	2.9	15	0.9
Espèces exogènes [E]	121	6.7	52	3.5	112	6.6	9	0.5
dont espèces accidentelles [A], voire peut-être établies [A? ; S?]	25	1.4	12	0.8	16	0.9	8	0.5
dont espèces établies [S], sténonaturalisées [N] ou eurynaturalisées [Z]	98	5.4	41	2.7	98	5.8	0	0
Total	1812	100	1504	100	1692	100.0	119	7

Fig. 13 – Nombre d'espèces et critères principaux d'indigénat. © CBN Massif central

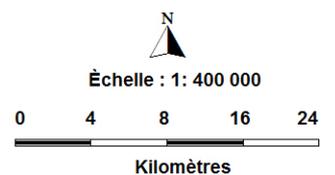
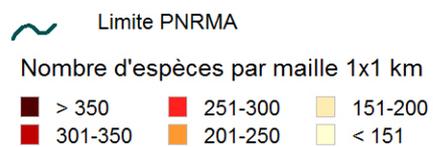
La richesse floristique, c'est-à-dire le nombre d'espèces par maille (ici 1 km²) est présentée dans la cartographie ci-dessous. On notera une très forte disparité de la richesse floristique, allant de 394 espèces pour la maille la plus riche floristiquement à une absence totale de données pour les mailles non prospectées. En réalisant le même exercice avec un carroyage 5x5 km, certaines mailles affichent près de 700 espèces. À noter que les secteurs de plus forte diversité restent géographiquement identiques selon les deux modes de calcul. Les mailles les plus riches sont situées sur le massif du Mézenc et au niveau des Sucs (Gerbier des Joncs, Sépoux, ...), la cascade du Ray-Pic (et la rivière Bourges), le Tanargue, ainsi que ponctuellement sur l'ensemble de la frange méridionale siliceuse située à l'est du PNR des Monts d'Ardèche et incluant les vallées thermophiles du cours moyen de l'Ardèche (avec un des affluents : le Lignon), la Baume et le Chassezac. Alors que les mailles les plus pauvres sont celles présentes au nord-est du territoire, à des altitudes intermédiaires et sans influences méditerranéennes marquées.

⁸ Dans cette analyse, nous entendons par « espèces » les taxons validés au niveau spécifique dans CHLORIS® ; les hybrides et les infrataxons ne sont donc pas pris en compte. Les genres complexes *Hieracium*, *Rubus*, *Rosa* et *Taraxacum* n'ont pas été comptabilisés.

⁹ Pourcentage du nombre d'espèces notées toutes dates confondues.



Diversité spécifique dans le territoire du PNRMA



Stratégie de préservation de la flore vasculaire du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Reproduction ou diffusion interdite sans autorisation préalable

Fond cartographique :
Sphère écologie contrat IGN-FCBN

SIG CBN Massif central, Janvier 2015



3.2. Esquisse chorologique

Une synthèse chorologique simplifiée a été réalisée sur les espèces¹⁰ et sous-espèces citées dans le territoire du PNR des Monts d'Ardèche, indigènes au sens large ou d'indigénat incertain [I et I ?], naturalisées [N et Z] et établies [S]. Les hybrides, les variétés ou les taxons appartenant à des groupes taxonomiques complexes ont été exclus car souvent de chorologie méconnue, cela concerne donc un total de 2 044 taxons correspondant aux éléments ayant une présence durable sur le territoire et pour lesquels la chorologie est bien définie. Pour chacun de ces taxons, la chorologie mondiale a été renseignée, principalement à partir de Flora Gallica (TISON & FOUCAULT 2014), puis un type chorologique simplifié leur a été affecté (cosmopolite, européen, eurasiatique, atlantique, boréale, orophyte, méditerranéen, endémique, introduit).

Le pourcentage de taxons appartenant à chaque unité chorologique simplifiée est donné dans la figure 14. On constate que les taxons européens et eurasiatiques représentent l'essentiel du fonds floristique, comme on pouvait s'y attendre, avec 40% de la flore du PNR des Monts d'Ardèche, ils sont régulièrement répartis dans le territoire (seuls quelques taxons sont rares dans la dition). Ce constat est identique pour les taxons cosmopolites (9%). Le deuxième rang est occupé par la flore méditerranéenne et sud-européenne (10%) regroupant les éléments sténoméditerranéens c'est à dire strictement liés au bassin méditerranéen, les euryméditerranéens qui débordent sur les régions voisines et les méditerranéo-atlantiques qui affichent des extensions le long de la façade océanique. Ce contingent est étroitement lié aux portions bénéficiant des influences du climat méditerranéen et remonte à la faveur des vallées cévenoles thermophiles. Bien que de nombreuses espèces méditerranéennes trouvent ici leur limite d'aire de répartition, la frange méridionale a constitué certainement également un lieu de passage obligatoire lors des migrations floristiques postglaciaires (échanges d'ouest en est de la flore silicicole à partir des refuges ibériques). L'unité boréale s.l. inclut les taxons artico-alpins présents dans les régions arctiques ou les plus hautes montagnes, et les taxons à distribution circumboréales des zones tempérées de l'hémisphère nord. Les taxons boréaux sont essentiellement répartis sur les montagnes ardéchoises, le premier groupe chorologique (taxons artico-alpins) est cependant plus rare (1%), et concentré au niveau des zones subalpines (Mézenec). Comme les orophytes (taxons montagnards), les éléments de chorologie boréale ont en grande partie été isolés des Alpes et des Pyrénées lors des périodes interglaciaires, on notera par exemple le *Botrychium* à feuilles de matricaire, divers Lycopodiacees ou le Céraiste des Alpes. Les espèces atlantiques (au sens large) sont également peu représentées (1%) du fait de la position biogéographique du PNR des Monts d'Ardèche, en effet, ces dernières évitent généralement le cœur du Massif central et n'atteignent ponctuellement les contrées orientales que par ses marges. On citera parmi les plus remarquables l'*Halimium* faux Alysson, l'*Ophioglosse* des Açores ou la *Sabline* des montagnes, trois taxons localisés en Ardèche aux Basses Cévennes siliceuses. Les espèces endémiques strictes du Massif central ne totalisent que 1% du fonds floristique, elles sont surtout présentes sur les Sucs et le Mézenec, en continuité avec les monts auvergnats. Enfin, quelques endémiques cévenoles sont également à souligner, le *Ciste* de Pouzolz ou le *Dryopteris* d'Ardèche.

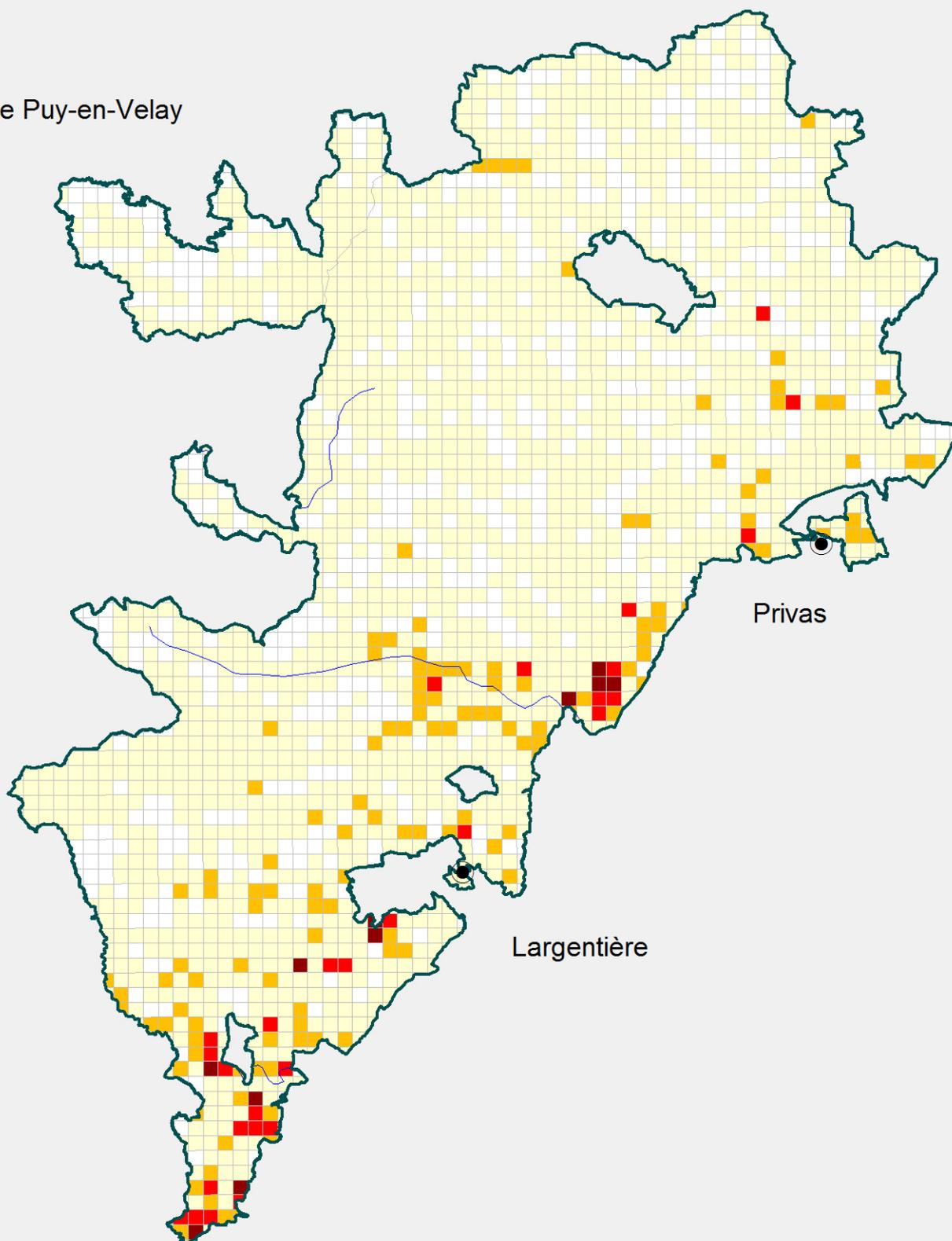
Unité chorologique simplifiées	%
Cosmopolites s.l. (large répartition)	9
Eurasiatiques	30
Européennes	10
Boréales (s.l.)	5
Orophytes	8
Atlantiques (s.l.)	2
Méditerranéennes et sud-européennes	28
Endémiques	1
Introduites	6

Fig. 14 –Représentation des unités chorologiques dans le PNR des Monts d'Ardèche. © CBN Massif central

¹⁰ Lorsque des sous-espèces étaient connues dans le territoire du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, la chorologie a été renseignée uniquement au rang subsppécifique.



Le Puy-en-Velay



Privas

Largentière



Répartition des taxons de chorologie méditerranéenne et sud-européenne dans le territoire du PNRMA

 Limite PNRMA

Nombre de taxons par maille 1x1 km

■ 76-150
 ■ 51-75
 ■ 26-50
 ■ 1-25

Stratégie de préservation de la flore vasculaire du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Reproduction ou diffusion interdite sans autorisation préalable



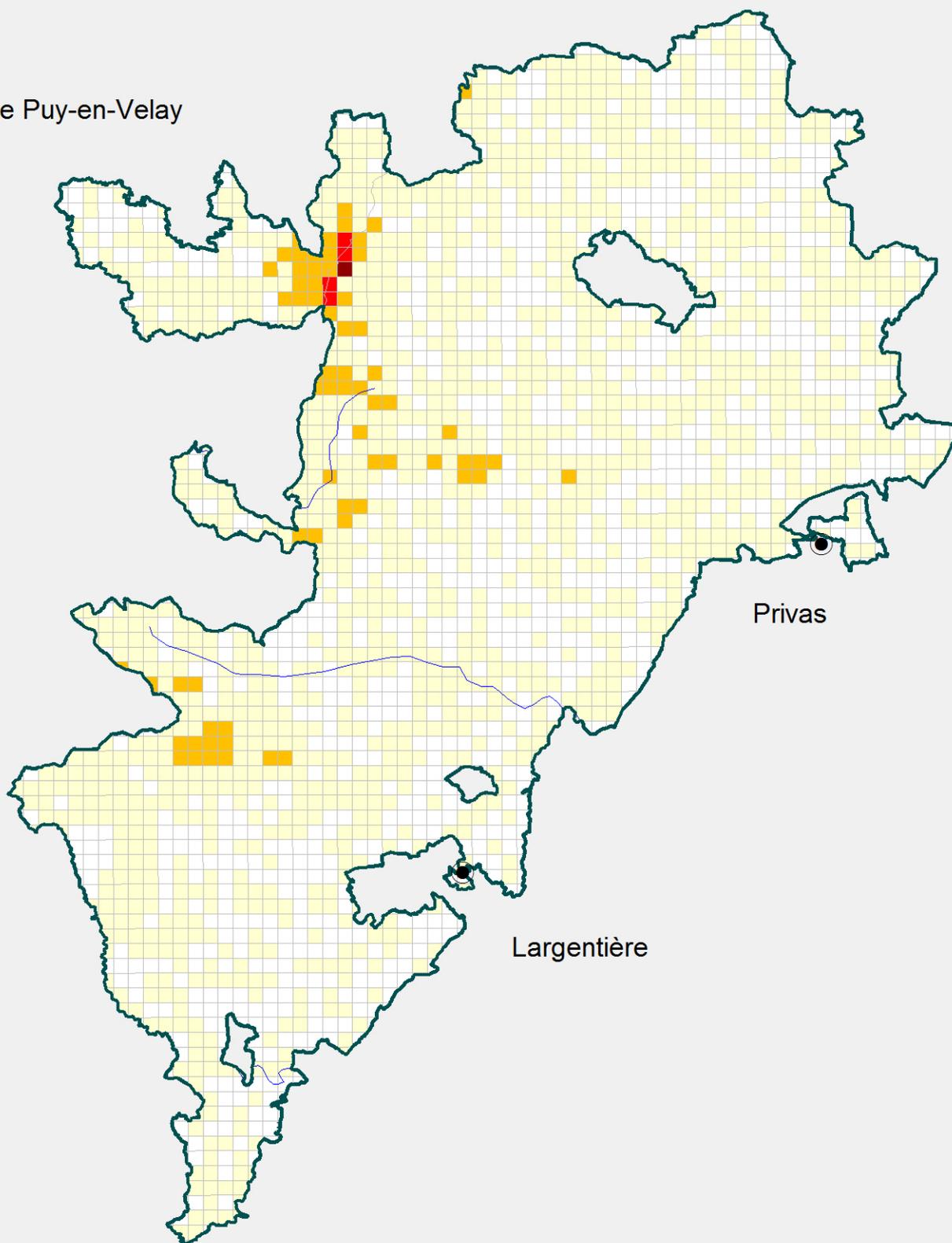
Échelle : 1: 400 000



Fond cartographique :
Sphère écologie contrat IGN-FCBN



Le Puy-en-Velay



Privas

Largentière



Répartition des taxons de chorologie boréale (s.l.) dans le territoire du PNRMA

 Limite PNRMA

Nombre de taxons par maille 1x1 km

■ 46-60 ■ 31-45 ■ 16-30 ■ 1-15

Stratégie de préservation de la flore vasculaire du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Reproduction ou diffusion interdite sans autorisation préalable



Échelle : 1: 400 000

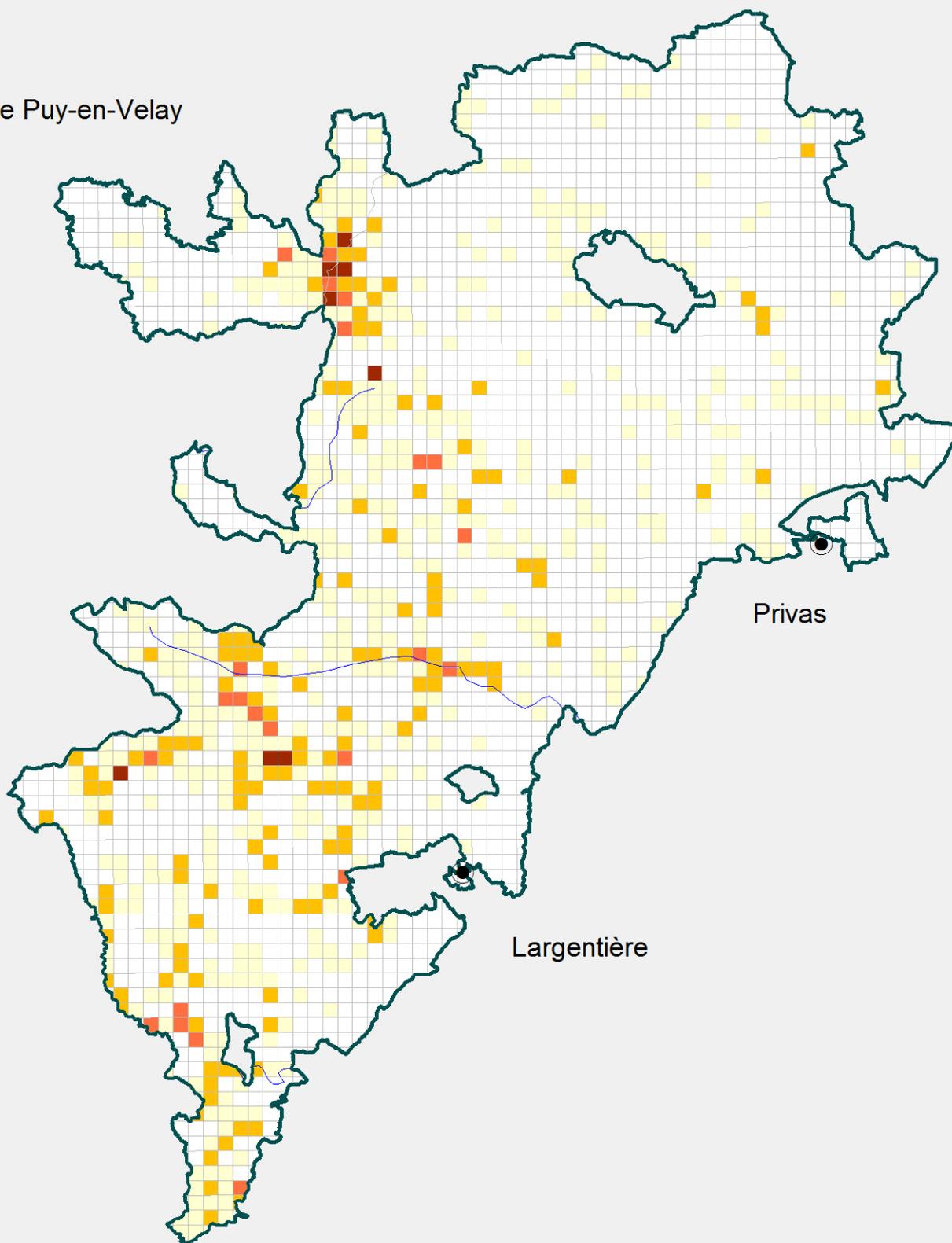


Fond cartographique :
Sphère écologie contrat IGN-FCBN

SIG CBN Massif central, Janvier 2015



Le Puy-en-Velay



Privas

Largentière



Répartition des taxons endémiques dans le territoire du PNRMA

 Limite PNRMA

Nombre de taxons par maille 1x1 km

■ > 6
 ■ 5-6
 ■ 3-4
 ■ 1-2

Stratégie de préservation de la flore vasculaire du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Reproduction ou diffusion interdite sans autorisation préalable



Échelle : 1: 400 000



Fond cartographique :
Sphère écologie contrat IGN-FCBN

3.3. Les taxons non revus ou présumés disparus

Au fil du temps, le fonds floristique d'un territoire évolue inévitablement, de nouvelles espèces apparaissent, venues des régions voisines au gré des changements climatiques notamment, alors que d'autres s'éteignent lorsque les conditions écologiques et climatiques ne leur sont plus favorables. Ces deux phénomènes à l'origine naturels, se sont amplifiés avec l'arrivée des civilisations humaines, les biotopes ont été modifiés et les échanges entre les territoires se sont vus facilités (avec notamment les échanges commerciaux et l'arrivée fortuite ou non d'espèces exotiques qui peuvent devenir envahissantes). Si ces évolutions restent encore méconnues, nous disposons d'un lot d'informations suffisant pour établir un premier bilan de ces disparitions dont les causes seront largement abordées dans le chapitre sur les facteurs d'influences. Ainsi depuis 1990, plus d'une centaine de taxons, soit presque 6,6% de la flore du PNR des Monts d'Ardèche, n'a pas été revue. Le tableau ci-dessous liste ces espèces, à noter que certaines d'entre elles sont menacées dans l'une ou dans les deux régions et un des taxons n'a pas été revu en Rhône-Alpes et en Auvergne.

Taxons indigènes (I) ou à indigénat incertain (I?)

Nom valide	Nom français	Protection	LR RA	LR A	LRN
<i>Acer opalus</i> Mill.	Érable opale				
<i>Agrimonia procera</i> Wallr.	Aigremoine élevée				
<i>Airopsis tenella</i> (Cav.) Asch. & Graebn.	Faux-aira délicat	PR RA	CR		
<i>Allium flexum</i> Waldst. & Kit.	Ail fléchi				
<i>Anchusa italica</i> Retz.	Buglosse d'Italie				
<i>Angelica sylvestris</i> L. subsp. <i>bernardae</i> Reduron	Angélique de Bernard				
<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm. subsp. <i>alpina</i> (Vill.) Gremli	Anthrisque des Alpes				
<i>Anthyllis vulneraria</i> L. subsp. <i>rubriflora</i> Arcang.	Anthyllide à fleurs rouges				
<i>Apera interrupta</i> (L.) P.Beauv.	Apère interrompue		EN		
<i>Arabis collina</i> Ten.	Arabette des collines				
<i>Arabis sagittata</i> (Bertol.) DC.	Arabette sagittée				
<i>Amaranthus blitum</i> L.	Amarante blette				
<i>Armeria arenaria</i> (Pers.) Schult. subsp. <i>bupleuroides</i> (Godr. & Gren.) Greuter & Burdet	Armérie faux-buplèvre				
<i>Aster amellus</i> L.	Aster amelle	PN1	EN		
<i>Astrantia major</i> L.	Astrance élevée				
<i>Bromus japonicus</i> Thunb.	Brome du Japon		NT		
<i>Bufonia paniculata</i> Dubois ex Delarbre	Bufonie paniculée		NT		
<i>Bupleurum rigidum</i> L.	Buplèvre rigide				
<i>Bupleurum rotundifolium</i> L.	Buplèvre à feuilles rondes		EN		
<i>Calendula arvensis</i> L.	Souci des champs				
<i>Campanula medium</i> L.	Campanule moyenne				
<i>Carex hostiana</i> DC.	Laïche de Host				
<i>Caucalis platycarpus</i> L.	Caucalide à fruits larges				
<i>Cerastium arvense</i> L. subsp. <i>strictum</i> (W.D.J.Koch) Gremli	Céraiste raide				
<i>Chaetonychia cymosa</i> (L.) Sweet	Chétonyque en cyme		CR		NT
<i>Chenopodium murale</i> L.	Chénopode des murs				
<i>Cirsium dissectum</i> (L.) Hill	Cirse découpé		VU		
<i>Cirsium monspessulanum</i> (L.) Hill	Cirse de Montpellier	PR RA	NT		
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten. subsp. <i>crinitum</i> (Boiss. ex DC.) Arènes	Cirse à crinière				
<i>Conringia orientalis</i> (L.) Dumort.	Conringie d'Orient		EN		
<i>Corallorrhiza trifida</i> Châtel.	Corallorrhize trifide				
<i>Coris monspeliensis</i> L.	Coris de Montpellier				
<i>Corynephorus divaricatus</i> (Pourr.) Breistr.	Corynéphore divariqué		EN		
<i>Cota tinctoria</i> (L.) J.Gay ex Guss.	Cota des teinturiers				
<i>Crocus versicolor</i> Ker Gawl.	Crocus versicolore				
<i>Cuscuta europaea</i> L.	Cuscute d'Europe				
<i>Cynoglossum creticum</i> Mill.	Cynoglosse de Crête				
<i>Cytisus elongatus</i> Waldst. & Kit.	Cytise allongé	PN1	NT		
<i>Delphinium pubescens</i> DC.	Dauphinelle pubescente		CR		
<i>Diplotaxis viminea</i> (L.) DC.	Diplotaxe effilée		VU		
<i>Draba aizoides</i> L.	Drave faux-aizoon				
<i>Echinops sphaerocephalus</i> L.	Échinops à tête ronde				
<i>Eleocharis ovata</i> (Roth) Roem. & Schult.	Éleocharide ovale	PR RA	EN		
<i>Elytrigia intermedia</i> (Host) Nevski	Élytrigie intermédiaire				
<i>Erodium acaule</i> (L.) Bech. & Thell.	Érodium acaule		EN		
<i>Euphorbia duvalii</i> Lecoq & Lamotte	Euphorbe de Duval		NT		
<i>Euphrasia alpina</i> Lam.	Euphrase des Alpes				
<i>Euphrasia cebennensis</i> A.B.Martins	Euphrase des Cévennes				
<i>Fumaria parviflora</i> Lam.	Fumeterre à petites fleurs				
<i>Gagea pratensis</i> (Pers.) Dumort.	Gagée des prés	PN1	EN		

Nom valide	Nom français	Protection	LR RA	LR A	LRN
<i>Galatella linosyris</i> (L.) Rchb.f.	Galatelle linosyride		NT		
<i>Gentiana cruciata</i> L.	Gentiane croisettes			EN	
<i>Geranium phaeum</i> L.	Géranium brun				
<i>Gymnadenia odoratissima</i> (L.) Rich.	Gymnadénie très odorante	PR RA			
<i>Helianthemum hirtum</i> (L.) Mill.	Hélianthème hérissé				
<i>Helictochloa versicolor</i> (Vill.) Romero Zarco subsp. <i>versicolor</i>	Hélictochloa versicolore				
<i>Helictotrichon sedenense</i> (Clarion ex DC.) Holub subsp. <i>sedenense</i>	Hélictotrichon de Seyne				
<i>Herniaria cinerea</i> DC.	Herniaire cendrée				
<i>Hylotelephium telephium</i> (L.) H. Ohba	Hylotéléphium téléphium				
<i>Iberis amara</i> L.	Ibérade amère		NT		
<i>Isolepis cernua</i> (Vahl) Roem. & Schult.	Isolépide penchée				
<i>Knautia collina</i> Jord.	Knautie des collines				
<i>Knautia integrifolia</i> (L.) Bertol.	Knautie à feuilles entières				
<i>Lappula squarrosa</i> (Retz.) Dumort.	Barquette squarreuse		EN		
<i>Lathyrus annuus</i> L.	Gesse annuelle				
<i>Lathyrus hirsutus</i> L.	Gesse hirsute				
<i>Lathyrus heterophyllus</i> L.	Gesse hétérophylle				
<i>Lens nigricans</i> (M.Bieb.) Godr.	Lentille noirissante				
<i>Lepidium hirtum</i> (L.) Sm. subsp. <i>Hirtum</i>	Passerage hérissée		EN		
<i>Lolium temulentum</i> L.	Ivraie enivrante		CR		EN
<i>Melilotus sulcatus</i> Desf.	Mélicot sillonné		EN		
<i>Minuartia viscosa</i> (Schreb.) Schinz & Thell.	Minuartie visqueuse		EN		
<i>Neotinea tridentata</i> (Scop.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase	Néotinée tridentée	PR RA			
<i>Neslia paniculata</i> (L.) Desv. subsp. <i>thracica</i> (Velen.) Bornm.	Neslie de Thrace		EN		
<i>Noccaea montana</i> (L.) F.K.Mey.	Noccée des montagnes				
<i>Onopordum illyricum</i> L. subsp. <i>illyricum</i>	Onoporde d'Illyrie				
<i>Ophrys fuciflora</i> (F.W.Schmidt) Moench subsp. <i>Fuciflora</i>	Ophrys frelon				
<i>Oreopteris limbosperma</i> (Bellardi ex All.) Holub	Oréoptéride à sores marginaux				
<i>Orobanche hederæ</i> Vaucher ex Duby	Orobanche du lierre				
<i>Pardoglossum cheirifolium</i> (L.) Barbier & Mathez	Pardoglosse à feuilles de giroflée		VU		
<i>Physalis alkekengi</i> L.	Coqueret alkéenge				
<i>Picris hieracioides</i> L. subsp. <i>umbellata</i> (Schrank) Ces.	Picride de Villars				
<i>Picris pauciflora</i> Willd.	Picride à fleurs peu nombreuses		VU		
<i>Pimpinella tragium</i> Vill.	Boucage tragium		NT		
<i>Polycnemum majus</i> A.Braun	Polycnème élevé		NT		
<i>Polygala amarella</i> Crantz	Polygale d'Autriche				
<i>Poterium verrucosum</i> Link ex G.Don	Potérium verruqueux				
<i>Ranunculus lingua</i> L.	Renoncule langue	PN1		CR	
<i>Reseda luteola</i> L.	Réséda jaunâtre				
<i>Rhagadiolus stellatus</i> (L.) Gaertn.	Rhagadiole étoilé		CR		
<i>Scabiosa atropurpurea</i> L.	Scabieuse pourpre noir				
<i>Scorzonera austriaca</i> Willd.	Scorzonère d'Autriche		NT		
<i>Sedum amplexicaule</i> DC.	Orpin amplexicaule		CR*	RE	VU
<i>Senecio vernalis</i> Waldst. & Kit.	Séneçon printanier				
<i>Seseli tortuosum</i> L.	Séséli tortueux				
<i>Soldanella alpina</i> L. subsp. <i>Alpina</i>	Soldanelle des Alpes	PR A		VU	
<i>Stachys annua</i> (L.) L.	Épiaire annuel				
<i>Stachys arvensis</i> (L.) L.	Épiaire des champs				
<i>Swertia perennis</i> L.	Swertie vivace	PR RA -PR A	EN	EN	
<i>Teucrium scordium</i> L.	Germandrée des marais	PR RA	EN		
<i>Thalictrum flavum</i> L.	Pigamon jaune			CR	
<i>Tragopogon crocifolius</i> L.	Salsifis à feuilles de crocus				
<i>Trifolium bocconeii</i> Savi	Trèfle de Boccone				
<i>Trifolium patens</i> Schreb.	Trèfle étalé				
<i>Trifolium purpureum</i> Loisel.	Trèfle pourpre				
<i>Turgenia latifolia</i> (L.) Hoffm.	Turgénie à feuilles larges		EN		
<i>Vaccaria hispanica</i> (Mill.) Rauschert	Vaccaria d'Espagne		CR		
<i>Valeriana tuberosa</i> L.	Valériane tubéreuse				
<i>Valerianella coronata</i> (L.) DC.	Valérianelle couronnée		NT		
<i>Verbascum sinuatum</i> L.	Molène sinuée				
<i>Verbascum virgatum</i> Stokes	Molène en baguette		NT		
<i>Veronica fruticans</i> Jacq.	Véronique arbustive			CR	
<i>Veronica spicata</i> L.	Véronique en épi				
<i>Vicia bithynica</i> (L.) L.	Vesce de Bithynie		VU		
<i>Vicia incana</i> Gouan	Vesce blanchie				

Taxons à confirmer [(E)]

<i>Clematis recta</i> L.	Clématite droite				
<i>Anacamptis picta</i> (Loisel) R.M.Bateman	Anacamptide peinte				
<i>Orobanche crenata</i> Forssk.	Orobanche crénelée				

Fig. 15 – Liste des taxons présumés disparus indigènes ou supposés indigènes, d'indigénat incertain ou à confirmer dans le territoire du PNR des Monts d'Ardèche. © CBN Massif central

Certains biotopes sont particulièrement visés par ces régressions, ainsi 35% des taxons disparus étaient liés aux habitats pelousaires. Il convient de signaler toutefois qu'environ deux tiers de ces éléments sont inféodés à des sols non acides, présents surtout au sein d'une étroite bande calcaire à la marge sud-est du PNR des Monts d'Ardèche et appartenant à une entité écologique plus vaste appelée « Bas-Vivarais » où ces taxons sont plus fréquents. Les milieux pelousaires des Sucs, bien que couvrant une surface plus exigüe, sont également touchés par ces régressions. Les habitats anthropogènes, avec 38% des espèces disparues subissent des perturbations régulières expliquant en partie l'instabilité des éléments recensés dans ces biotopes. En comparaison avec d'autres régions, les milieux humides sont peu touchés probablement parce qu'ils sont diversifiés, assez bien représentés et encore globalement bien conservés dans le territoire.

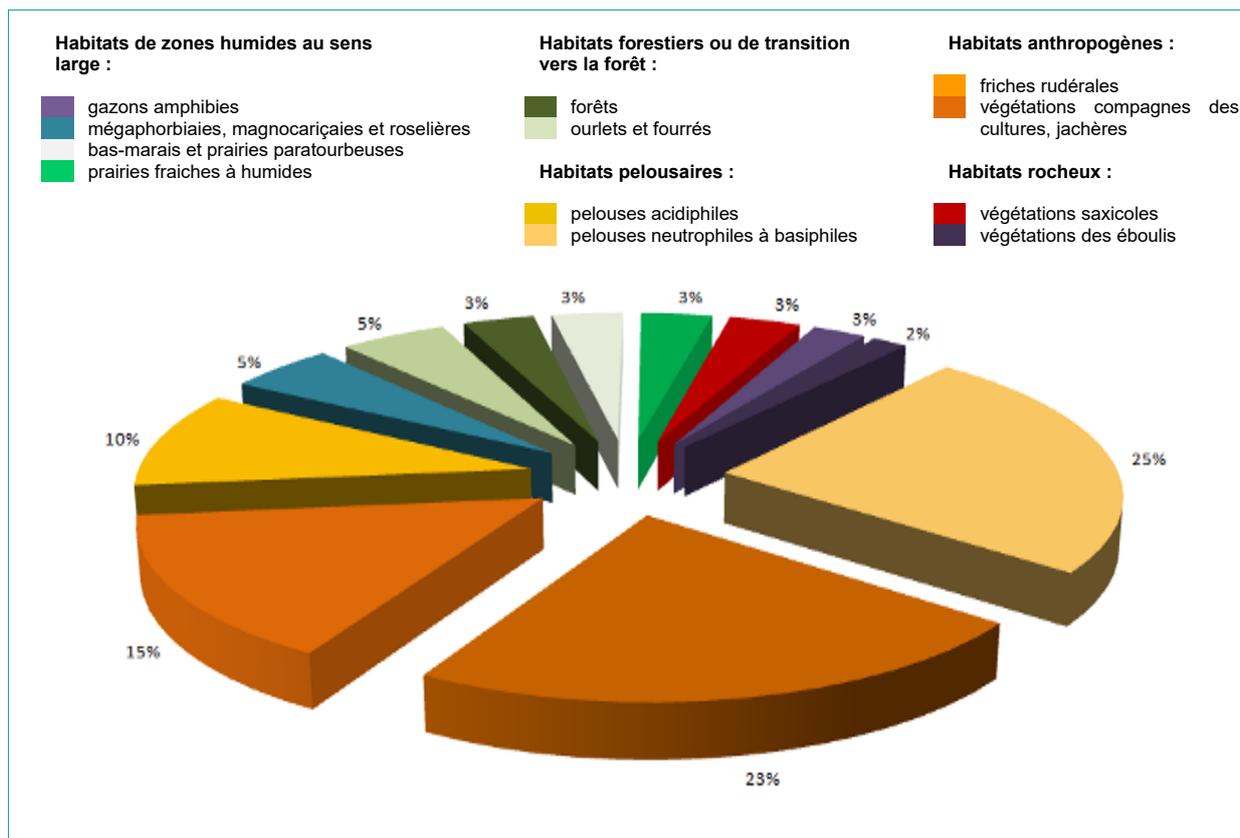
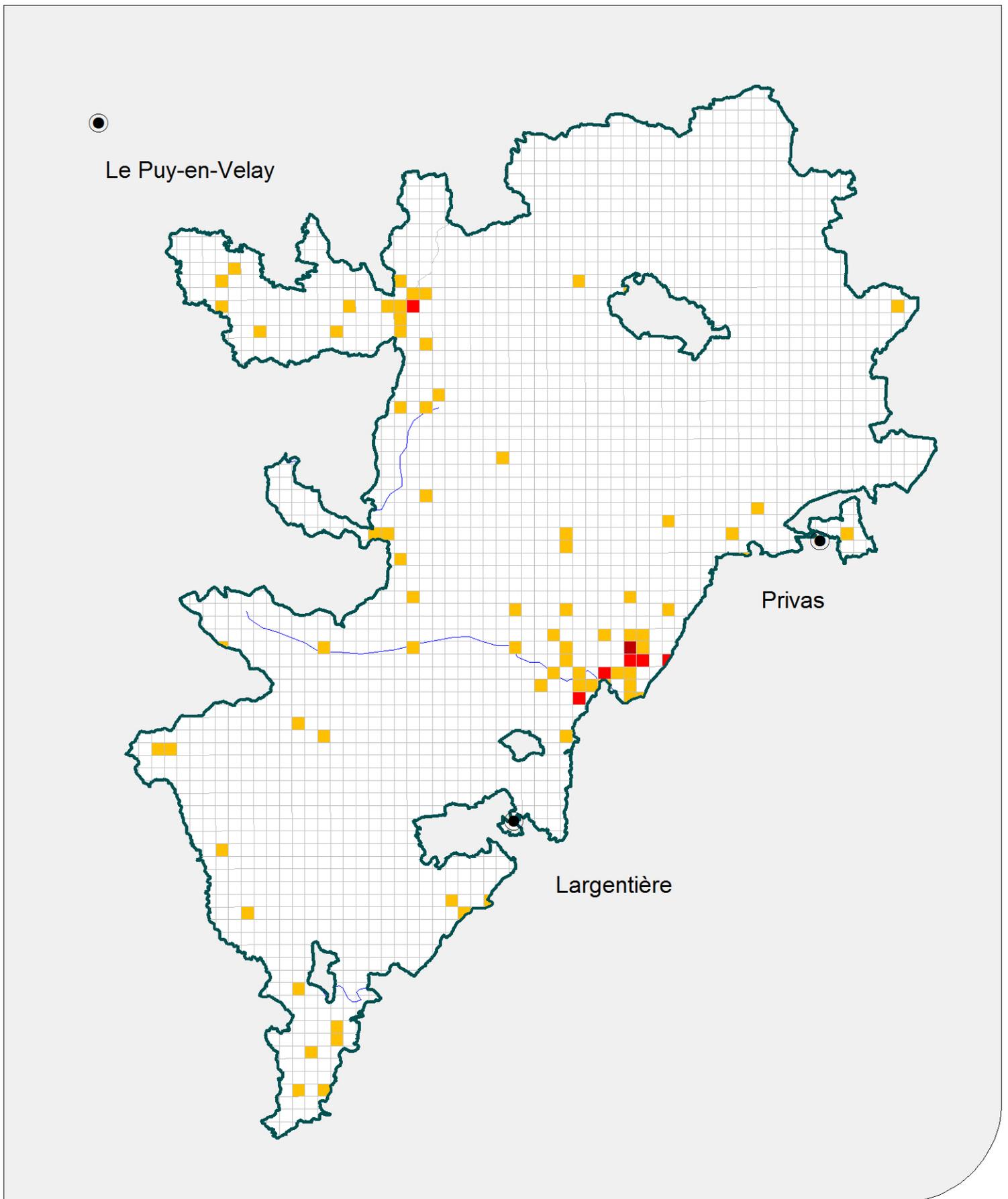


Fig. 16 – Répartition par grands types d'habitats des taxons présumés disparus indigènes ou supposés indigènes dans le territoire du PNR des Monts d'Ardèche. © CBN Massif central

Au niveau géographique, deux zones affichent de forts déclin : (i) la bordure est du PNR des Monts d'Ardèche, notamment au voisinage d'Aubenas, sous influence méditerranéenne avec la présence de nombreux taxons en limite d'aire qui sont soumis à de fortes pressions d'urbanisation ; (ii) le plateau des Sucs, dont le Massif du Mézenc qui hébergent un lot d'espèces subalpines à effectifs naturellement réduits. Il convient de noter sur la cartographie suivante que la maille de couleur rouge correspondant à une régression de 10-15 taxons est située sur la commune de Saint-Julien-de-Serres où le botaniste Jules Revol a effectué de nombreux relevés au début du XXème siècle et dont la flore était bien connue. Cet exemple montre que les régressions sont certainement sous-estimées sur le reste du PNR des Monts d'Ardèche à cause de la méconnaissance de la répartition passée des espèces.

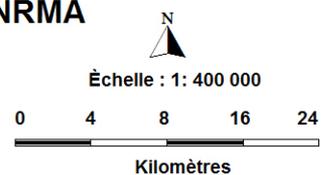


Taxons présumés disparus dans le territoire du PNRMA



Stratégie de préservation de la flore vasculaire du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Reproduction ou diffusion interdite sans autorisation préalable



Fond cartographique :
Sphère écologie contrat IGN-FCBN

3.4. Les taxons remarquables

3.4.1. – Généralités

Dans le présent travail, 253 taxons ont été retenus comme remarquables, dont 94 taxons sont considérés comme prioritaires et 159 présentent un enjeu secondaire pour le PNR des Monts d'Ardèche. Tel que défini dans le chapitre 2.3.5, seul les 94 taxons prioritaires seront directement traités dans la suite du rapport.

La figure 17 permet d'illustrer la responsabilité du PNR des Monts d'Ardèche dans la conservation de la flore de France métropolitaine et des régions Rhône-Alpes et Auvergne. Ainsi l'on remarque que le PNR des Monts d'Ardèche héberge 1,2% des taxons menacés au niveau national et ne comporte aucune espèce disparue ou classée « En danger critique [CR] » dans le Livre rouge. En revanche, il abrite 24% des taxons menacés ou quasi-menacés en Rhône-Alpes. 13% des taxons sont menacés ou quasi-menacés en Auvergne alors que la partie Haute-Loire du PNR des Monts d'Ardèche ne représente que 0,5% de la superficie totale de la région Auvergne. À noter enfin qu'un taxon, l'Orpin amplexicaule, n'a été revu ni en Rhône-Alpes, ni en Auvergne, mais serait à rechercher en Haute-Loire et en Ardèche au niveau de la haute vallée de l'Allier où il a été revu très récemment côté lozérien.

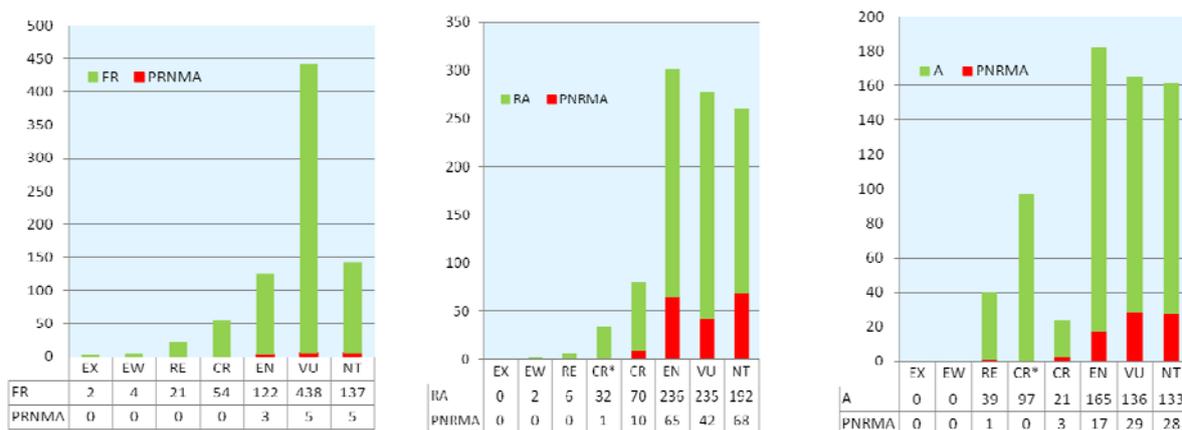
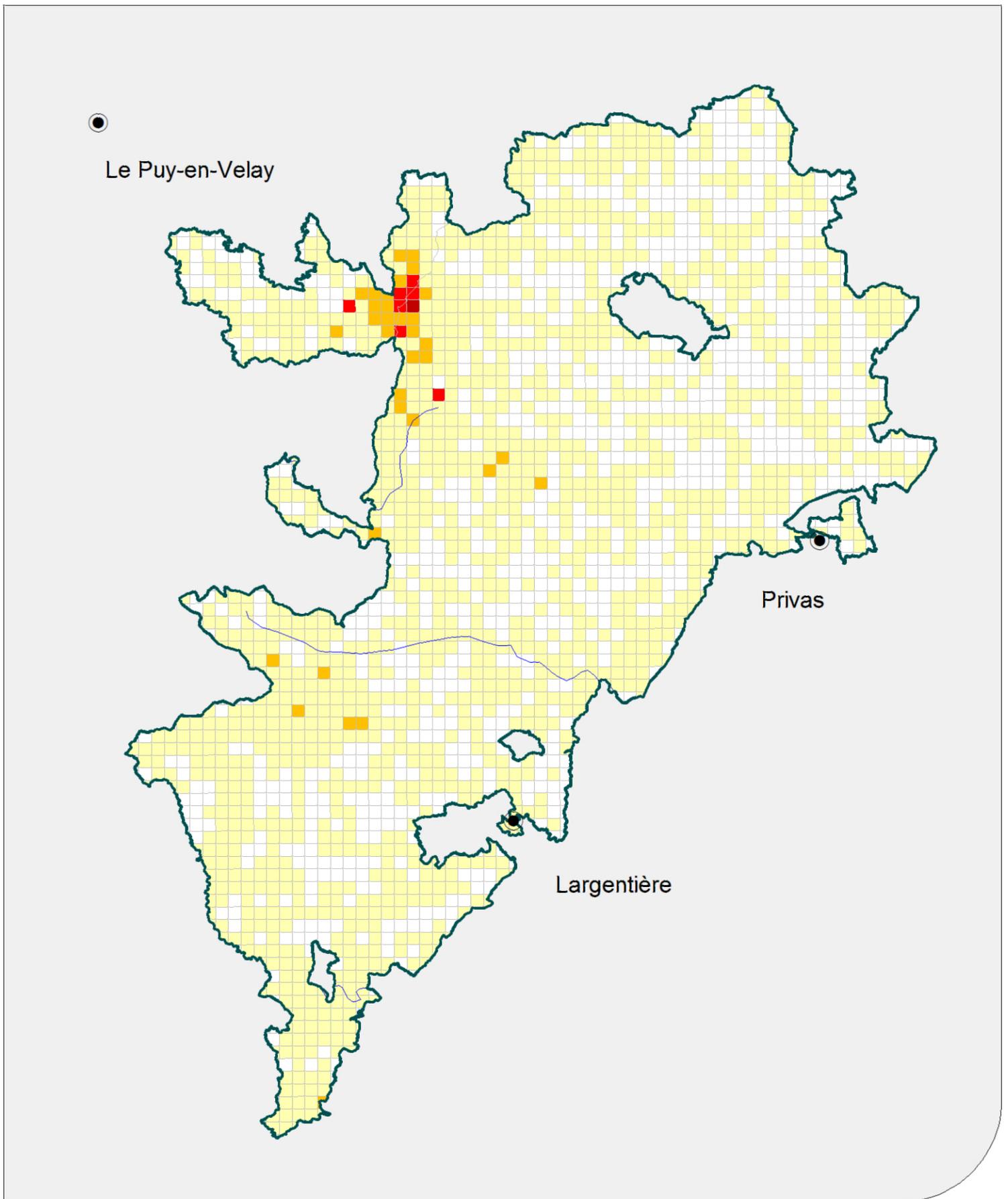


Fig. 17 – Représentativité des taxons menacés dans le territoire du PNR des Monts d'Ardèche (PNRMA) par rapport aux listes rouges de France métropolitaine (FR), des régions Rhône-Alpes (RA) et Auvergne (A), toutes dates d'observation confondues. © CBN Massif central

Parmi les taxons observés après 1989, 71 sont protégés au niveau national ou au niveau régional (au moins dans l'une des deux régions), 1 seul est inscrit à l'annexe IV de la Directive 92/43/CEE (directive « Habitats-Faune-Flore ») et parmi les 71 taxons protégés, 20 sont protégés au niveau national.

Les taxons remarquables sont répartis sur l'ensemble du territoire du PNR des Monts d'Ardèche avec une plus forte concentration sur le secteur du Mézenc et des succs. La cartographie des taxons prioritaires souligne également l'importance des portions méditerranéennes de la dition (Cévennes), notamment à son extrémité sud-est. La répartition des taxons prioritaires correspondant plus ou moins à la superposition de la cartographie des taxons de chorologie boréale (*s.l.*) et de celle des taxons de chorologie méditerranéenne ou sud-européenne. Avec les taxons orophytes, ces deux types chorologiques concernent en effet plus de la moitié des enjeux prioritaires du PNR des Monts d'Ardèche.



Taxons remarquables, tous enjeux

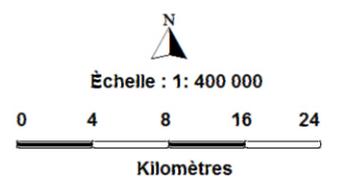
 Limite PNRMA

Nombre de taxons par maille 1x1 km

■ > 75
 ■ 51-75
 ■ 26-50
 ■ 1-25

Stratégie de préservation de la flore vasculaire du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

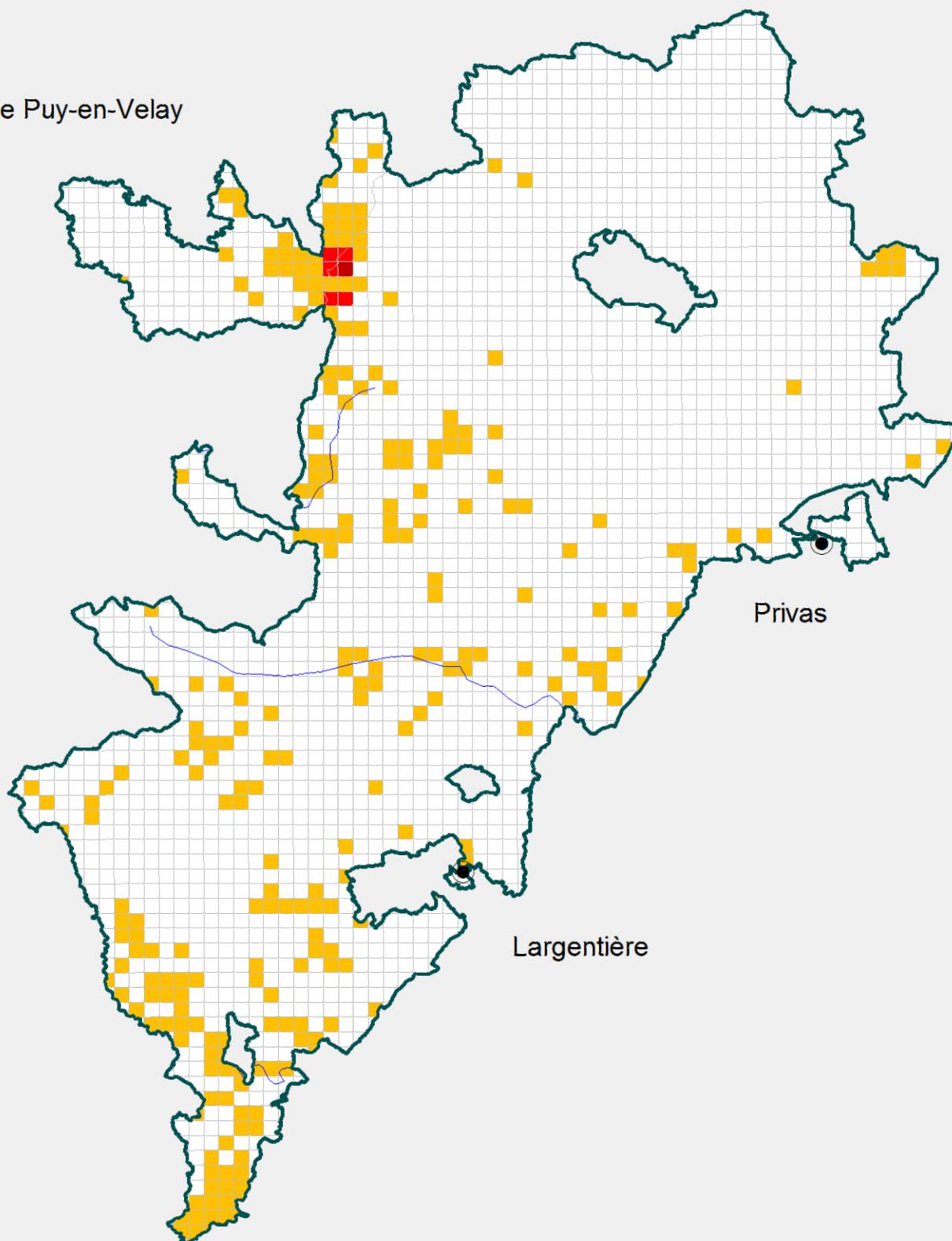
Reproduction ou diffusion interdite sans autorisation préalable



Fond cartographique :
Sphère écologie contrat IGN-FCBN



Le Puy-en-Velay



Privas

Largentière



Taxons remarquables, enjeux prioritaires

 Limite PNRMA

Nombre de taxons par maille 1x1 km

■ 21-30
 ■ 11-20
 ■ 1-10

Stratégie de préservation de la flore vasculaire du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Reproduction ou diffusion interdite sans autorisation préalable



Échelle : 1: 400 000



Kilomètres

Fond cartographique :
Sphère écologie contrat IGN-FCBN

SIG CBN Massif central, Janvier 2015

3.4.2. – Exemples de taxons remarquables

ENJEUX PRIORITAIRES

Dryopteris des îles tyrrhéniennes

Dryopteris tyrrhena Fraser-Jenk. & Reichst.



Cette fougère endémique méditerranéenne occidentale (France, Espagne et Italie) affiche ses populations principales au sein du bloc corso-sarde. En France, outre la Corse et les Cévennes, le *Dryopteris* des îles tyrrhéniennes est signalé dans la vallée la Roya (06). Il est classé « Quasi menacée [NT] » dans la liste rouge nationale, « En Danger critique [CR] » dans la liste rouge régionale Rhône-Alpes et protégé en France métropolitaine. Le PNR des Monts d'Ardèche, où cette espèce est exceptionnelle, accueille les seules populations régionales et détient donc une forte responsabilité pour sa conservation. Cette plante montre chez nous de fortes exigences écologiques, puisqu'il ne colonise que de rares coulées basaltiques thermopiles des Cévennes, à environ 400 m d'altitude. Les populations sont par ailleurs fragmentaires et ne dépassent probablement pas un total de 150 individus.

Séneçon à feuilles argentées

Jacobaea leucophylla (DC.) Pelsner



Cette espèce est endémique de la chaîne pyrénéenne et du Massif central. Dans le Massif central, cette plante emblématique est présente au sein des éboulis de phonolite, au sommet du Mézenc, à cheval entre les départements de l'Ardèche et de la Haute-Loire. Le Séneçon à feuilles blanchâtres affiche encore de belles populations dans les Pyrénées (66, 09), il ne semble donc pas menacé à l'échelle nationale [LC]. En revanche, en Rhône-Alpes et en Auvergne, ce taxon est classé « En danger [EN] » dans les deux listes régionales, en raison principalement de la faiblesse de ses effectifs. Comme beaucoup d'espèces inféodées à l'étage subalpin, il pourrait disparaître avec le réchauffement climatique. Ce séneçon a également fait l'objet d'importantes récoltes par le passé, en attestent de nombreuses parts d'herbier. En 2011 (MOREL & NICOLAS), environ 500 touffes ont été comptabilisées sur l'ensemble du massif. Le très rare hybride *Jacobaea* × *mirabilis* (*J. leucophylla* × *J. adonidifolia*) est également connu sur le Mézenc.

Ciste de Pouzolz

Cistus pouzolzii Delile



Endémique des basses Cévennes siliceuses, ses populations s'étendent sur quatre départements, l'Ardèche, le Gard, la Lozère et l'Aveyron (une seule localité isolée). Certains auteurs considèrent le Ciste de Pouzolz comme une espèce à aire disjointe entre les Cévennes et le Maghreb mais il semble s'agir en Afrique du Nord d'un taxon autonome non décrit et dont les affinités phylogénétiques avec les plantes cévenoles ne sont pas connues (Demoly J.-P. com. pers.). Il est protégé au niveau national et inscrit sur la liste rouge régionale Rhône-Alpes dans la catégorie « Quasi-menacé [NT] ». Le PNR des Monts d'Ardèche, où il est assez rare, héberge 85% des populations régionales et partage la majeure partie des effectifs de l'espèce avec la Parc national des Cévennes. On notera la découverte récente de populations isolées au nord de l'Ardèche, dans la moyenne vallée de l'Eyrieux (POUMAILLOUX 2014).

Pavot du pays de Galles

Meconopsis cambrica (L.) Vig.



Espèce atlantique, présente en France, en Espagne et en Grande Bretagne. À l'échelle nationale, elle est signalée essentiellement dans les Pyrénées et le Massif central, avec quelques populations isolées dans le Morvan et la Côte-d'Or. On la retrouve naturalisée çà et là ailleurs, échappée de jardins d'ornement. Le Pavot du pays de Galles est protégé en Rhône-Alpes et classé comme « vulnérable [VU] au sein de la liste rouge régionale. Les effectifs sont souvent faibles et certaines populations peuvent être menacées par l'exploitation forestière. Le PNR des Monts d'Ardèche, où il est exceptionnel, héberge 10% des populations régionales. Les seules populations revues récemment sont situées aux abords de la cascade du Ray-Pic, à environ 1 000 m d'altitude. Les effectifs semblent inférieurs à 250 individus.

ENJEUX SECONDAIRES

Marguerite vert-glaucue

Leucanthemum subglaucum De Laramb.



Cette marguerite est endémique des basses Cévennes mais semble indifférente au substrat. Comme toutes les espèces de l'agrégat *L. vulgare*, d'identification difficile, elle est très largement méconnue et sa fréquence reste donc à préciser. Ce taxon est classé comme étant « Quasi-menacée [NT] » dans la liste rouge régionale Rhône-Alpes. Le PNR des Monts d'Ardèche, où cette espèce est très rare, héberge environ 30% des populations régionales. L'effectif total des divers populations de Marguerite vert-glaucue du PNR des Monts d'Ardèche n'est pas connu précisément mais l'ont peut compter dans certaines populations plusieurs centaines, voire plusieurs milliers d'individus.

Bombycilène dressée

Bombycilaena erecta (L.) Smoljan.



Espèce Euryméditerranéenne, régulière dans le midi de la France, la Bombycilène dressée est protégée en région Rhône-Alpes, bien qu'elle soit relativement fréquente, voire commune au sud des départements méridionaux (07, 26). Elle n'est pas menacée à l'échelle régionale. Ce taxon est lié aux sols riches en bases et n'occupe de fait qu'une position marginale dans le PNR des Monts d'Ardèche, il est donc assez rare et ses populations ne représentent que 3% de la part régionale. Les effectifs des différentes populations ne sont pas connus mais il est abondant au sein des végétations annuelles sur la frange calcaire au sud-est du périmètre étudié.

3.4.3. – Liste des taxons remarquables priorisée

La liste détaillée des taxons remarquables figure en annexe 1 de l'étude.

TAXONS PRIORITAIRES

Taxons indigènes (I) ou à indigénat incertain (I?)

Nom valide	Nom français	Protection	LR RA	LR A	LRN
<i>Aconitum napellus</i> L. subsp. <i>burnatii</i> (Gáyer) J.M.Tison	Aconit de Burnat		VU	VU	
<i>Agrostis marysae-tortiae</i> Portal	Agrostide de Maryse Tort			NT	
<i>Ajuga pyramidalis</i> L.	Bugle pyramidale				
<i>Allosorus tinaei</i> (Tod.) Christenh.	Allosore de Tineo		EN		
<i>Anacamptis fragrans</i> (Pollini) R.M.Bateman	Anacamptide odorante	PN1	EN		
<i>Androsace halleri</i> L.	Androsace de Haller	PR A	VU		
<i>Anemone vernalis</i> L.	Anémone printanière	PR A		NT	
<i>Arceuthobium oxycedri</i> (DC.) M.Bieb.	Arceuthobium oxycèdre		EN		
<i>Arenaria montana</i> L.	Sabline des montagnes		EN		
<i>Athyrium distentifolium</i> Tausch ex Opiz	Athyrie à feuilles distendues				
<i>Biscutella arvensis</i> Jord.	Biscutelle d'Auvergne	PR RA - PR A	VU		NT
<i>Botrychium matricariifolium</i> (A.Braun ex Döll) W.D.J.Koch	Botryche à feuilles de matricaire	PN1	CR		VU
<i>Briza minor</i> L.	Brize mineure		VU		
<i>Bupleurum ranunculoides</i> L.	Buplèvre fausse-renoncule			NT	
<i>Carex appropinquata</i> Schumacher	Laïche à épis rapprochés			EN	
<i>Carex depressa</i> Link	Laïche déprimée		EN		
<i>Carex dioica</i> L.	Laïche dioïque			EN	
<i>Carex limosa</i> L.	Laïche des boubiers	PN1	EN	NT	
<i>Carex oedipostyla</i> Duval-Jouve	Laïche à style bulbiforme		EN		
<i>Cerastium alpinum</i> L.	Céraisie des Alpes		NT		
<i>Cistus lasianthus</i> Lam.	Ciste à fleurs velues		EN		
<i>Cistus laurifolius</i> L.	Ciste à feuilles de laurier		VU		
<i>Cistus pouzolzii</i> Delile	Ciste de Pouzol	PN1	NT		
<i>Cistus umbellatus</i> L.	Ciste en ombelle		VU		
<i>Corrigiola telephifolia</i> Pourr.	Corrigiole à feuilles de téléphium		EN		
<i>Cystopteris dickieana</i> R.Sim	Cystoptéride de Dickie		VU		
<i>Dianthus superbus</i> L.	Œillet superbe	PN2		VU	
<i>Diphasiastrum alpinum</i> (L.) Holub	Diphasiastre des Alpes	PN1		EN	
<i>Diphasiastrum issleri</i> (Rouy) Holub	Diphasiastre d'Issler		CR		EN
<i>Dryopteris ardechensis</i> Fraser-Jenk.	Dryoptéride d'Ardèche		VU		VU
<i>Dryopteris tyrrhena</i> Fraser-Jenk. & Reichst.	Dryoptéride tyrrhénienne	PN1	CR		NT

Nom valide	Nom français	Protection	LR RA	LR A	LRN
<i>Echinaria capitata</i> (L.) Desf.	Échinacée en tête		EN		
<i>Eleocharis quinqueflora</i> (Hartmann) O.Schwarz	Éleocharide à cinq fleurs			VU	
<i>Empetrum nigrum</i> L. subsp. <i>hermaphroditum</i> (Hagerup) Böcher	Camarine hermaphrodite			VU	
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz	Épipactide des marais			EN	NT
<i>Epipogium aphyllum</i> Sw.	Épipogon sans feuilles	PN1	VU		NT
<i>Erigeron schleicheri</i> Gremli	Érigéron de Schleicher				
<i>Euphorbia hyberna</i> L.	Euphorbe d'Irlande		VU		
<i>Globularia vulgaris</i> L.	Globulaire commune		VU		
<i>Gymnadenia nigra</i> (L.) Rchb.f. subsp. <i>austriaca</i> (Teppner & E.Klein) Teppner & E.Klein	Gymnadénie d'Autriche	PR A			NT
<i>Hypericum richeri</i> Vill.	Millepertuis de Richer	PR A		EN	
<i>Illecebrum verticillatum</i> L.	Illécèbre verticillé	PR RA	EN		
<i>Jacobaea leucophylla</i> (DC.) Pelsler	Jacobée à feuilles blanchâtres	PR RA - PR A	EN	EN	
<i>Laserpitium prutenicum</i> L.	Laserpitium de Prusse	PR RA	EN		
<i>Lathyrus cirrhosus</i> Ser.	Gesse à vrilles		EN		
<i>Leucojum vernum</i> L.	Nivéole printanière			EN	
<i>Luzula desvauxii</i> Kunth	Luzule de Desvaux		VU		
<i>Lycopodiella inundata</i> (L.) Holub	Lycopodielle inondée	PN1	EN		NT
<i>Lycopodium annotinum</i> L.	Lycopode interrompu	PR A		VU	
<i>Lysimachia tenella</i> L.	Lysimaque délicate		EN		
<i>Meconopsis cambrica</i> (L.) Vig.	Méconopside du Pays de Galles	PR RA	VU		
<i>Melica nutans</i> L.	Mélique penchée				
<i>Micranthes clusii</i> (Gouan) B.Bock	Micranthe de L'Écluse	PR RA	VU		
<i>Minuartia laricifolia</i> (L.) Schinz & Thell. subsp. <i>diomedis</i> (Braun-Blanq.) Mattf.	Minuartie de Diomède	PR RA	VU		
<i>Minuartia verna</i> (L.) Hiern	Minuartie printanière				NT
<i>Molopospermum peloponnesiacum</i> (L.) W.D.J.Koch	Moloposperme du Péloponnèse		EN		
<i>Murbeckiella zanonii</i> (Ball) Rothm.	Murbeckielle de Zanon				
<i>Muscari botryoides</i> (L.) Mill.	Muscari fausse-botryde		VU		
<i>Oenanthe silaifolia</i> M.Bieb.	Œnanthe à feuilles de silaüs	PR RA	EN		
<i>Ophioglossum azoricum</i> C.Presl	Ophioglosse des Açores	PN1	EN		
<i>Ophrys speculum</i> Link	Ophrys miroir	PN1	CR		VU
<i>Orobanche artemisii-campestris</i> Vaucher ex Gaudin	Orobanche de l'armoise champêtre		VU		
<i>Paradisea liliastrum</i> (L.) Bertol.	Paradisie faux-lis	PR A		VU	
<i>Pedicularis comosa</i> L.	Pédiculaire chevelue				
<i>Pinus nigra</i> Arnold subsp. <i>salzmannii</i> (Dunal) Franco	Pin de Salzmann		EN		
<i>Poa alpina</i> L.	Pâturin des Alpes				
<i>Poa supina</i> Schrad.	Pâturin couché				
<i>Polycnemum arvense</i> L.	Polycnème des champs		EN		EN
<i>Polystichum lonchitis</i> (L.) Roth	Polystich lonchite				
<i>Pyrola rotundifolia</i> L.	Pyrole à feuilles rondes			EN	
<i>Radiola linoides</i> Roth	Radiole faux-lin		EN		
<i>Rhynchospora alba</i> (L.) Vahl	Rhynchospore blanc	PR RA	EN		
<i>Rhododendron ferrugineum</i> L.	Rhododendron ferrugineux				
<i>Sagina saginoides</i> (L.) H.Karst.	Sagine fausse-sagine			VU	
<i>Saxifraga cuneifolia</i> L. subsp. <i>robusta</i> D.A.Webb	Saxifrage robuste				
<i>Saxifraga prostii</i> Stemb.	Saxifrage de Prost	PR RA			
<i>Senecio cacaliaster</i> Lam.	Séneçon cacaliaster			NT	
<i>Silene inaperta</i> L.	Silène fermé		EN		
<i>Spiranthes aestivalis</i> (Poir.) Rich.	Spiranthe d'été	DH4 - PN1	EN		VU
<i>Traunsteinera globosa</i> (L.) Rchb.	Traunsteinère globuleuse	PR A		VU	
<i>Utricularia minor</i> L.	Utriculaire mineure	PR RA	EN		
<i>Veronica urticifolia</i> Jacq.	Véronique à feuilles d'ortie				
<i>Vicia cassubica</i> L.	Vesce de Cassubie		VU		

Taxons à confirmer (E ?)

Nom valide	Nom français	Protection	LR RA	LR A	LRN
<i>Carex laevigata</i> Sm.	Laîche lisse		VU		
<i>Epilobium anagallidifolium</i> Lam.	Épilobe à feuilles de mouron				
<i>Epilobium nutans</i> F.W.Schmidt	Épilobe penché				
<i>Galium anisophyllum</i> Vill.	Gaillet à feuilles inégales				
<i>Galium aristatum</i> L.	Gaillet aristé				
<i>Geum montanum</i> L.	Benoîte des montagnes				
<i>Gnaphalium norvegicum</i> Gunnerus	Gnaphale de Norvège			VU	
<i>Laphangium luteoalbum</i> (L.) Tzvelev	Laphangium blanc jaunâtre		EN		
<i>Oenanthe fistulosa</i> L.	Œnanthe fistuleuse	PR RA	EN		
<i>Sedum alpestre</i> Vill.	Orpin alpestre				
<i>Trifolium badium</i> Schreb.	Trèfle bai			EN	

Fig. 18 – Liste des taxons prioritaires indigènes, supposés indigènes, d'indigénat incertain ou à confirmer dans le territoire du PNR des Monts d'Ardèche. © CBN Massif central

TAXONS SECONDAIRES

Taxons indigènes (I) ou à indigénat incertain (I?)

Nom valide	Nom français	Protection	LR RA	LR A	LRN
<i>Achillea tomentosa</i> L.	Achillée tomenteuse		EN		
<i>Achnatherum bromoides</i> (L.) P.Beauv.	Achnathère faux-brome		NT		
<i>Aegilops cylindrica</i> Host	Égilope cylindrique		NT		
<i>Agrostemma githago</i> L.	Nielle des blés			NT	
<i>Alchemilla hybrida</i> (L.) L.	Alchémille hybride		NT		
<i>Alchemilla vetteri</i> Buser	Alchémille de Vetter			NT	
<i>Anacamptis coriophora</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase	Anacamptide punaise	PN1	EN	EN	VU
<i>Anacamptis laxiflora</i> (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase	Anacamptide à fleurs lâches	PR RA	VU		VU
<i>Anemone rubra</i> Lam.	Anémone rouge	PR RA	NT		
<i>Anogramma leptophylla</i> (L.) Link	Anogramme à feuilles grêles		NT		
<i>Antennaria dioica</i> (L.) Gaertn.	Antennaire dioïque			NT	
<i>Arabis auriculata</i> Lam.	Arabette auriculée				
<i>Arctostaphylos uva-ursi</i> (L.) Spreng.	Busserole raisin-d'ours	PR A			
<i>Asarina procumbens</i> Mill.	Asarine couchée	PR A		VU	
<i>Asplenium obovatum</i> Viv.	Doradille obovale		VU		
<i>Asplenium scolopendrium</i> L.	Doradille scolopendre				
<i>Bellis sylvestris</i> Cirillo	Pâquerette sylvestre		NT		
<i>Bombycilaena erecta</i> (L.) Smoljan.	Bombycilène dressée	PR RA			
<i>Botrychium lunaria</i> (L.) Sw.	Botryche lunaire			NT	
<i>Bromus lanceolatus</i> Roth	Brome lancéolé		NT		
<i>Bromus secalinus</i> L.	Brome petit-seigle		NT		
<i>Callitriche palustris</i> L.	Callitriche des marais			VU	
<i>Cardamine pentaphyllos</i> (L.) Crantz	Cardamine à cinq feuilles	PR A		NT	
<i>Cardamine resedifolia</i> L.	Cardamine à feuilles de réséda			NT	
<i>Carex davalliana</i> Sm.	Laïche de Davall				
<i>Carex depauperata</i> Curtis ex With.	Laïche appauvrie	PR RA	VU		
<i>Carex diandra</i> Schrank	Laïche à deux étamines		EN		
<i>Carex ericetorum</i> Pollich	Laïche des landes			VU	
<i>Carex lasiocarpa</i> Ehrh.	Laïche à fruits velus	PR RA	EN		
<i>Carex montana</i> L.	Laïche des montagnes			VU	
<i>Carlina acanthifolia</i> All. subsp. <i>acanthifolia</i>	Carlina à feuilles d'acanthé	PR A			
<i>Catabrosa aquatica</i> (L.) P.Beauv.	Catabrose aquatique		EN	NT	
<i>Cephalanthera rubra</i> (L.) Rich.	Céphalanthère rouge	PR A		NT	
<i>Cerastium ramosissimum</i> Boiss.	Céraiste très rameux		NT		
<i>Circaea alpina</i> L.	Circée des Alpes	PR A			
<i>Colchicum longifolium</i> Castagne	Colchique à feuilles longues		VU		
<i>Crassula tillaea</i> Lest.-Garl.	Crassule tillée		NT		
<i>Crepis nicaeensis</i> Balb.	Crépide de Nice		NT		
<i>Cyperus flavescens</i> L.	Souchet jaunissant		EN		
<i>Cyperus longus</i> L.	Souchet allongé		NT		
<i>Cytinus hypocistis</i> (L.) L.	Cytinet des cistes		VU		
<i>Cytisus decumbens</i> (Durande) Spach	Cytis couché	PR RA	VU		
<i>Dactylorhiza fuchsii</i> (Druce) Soó	Dactylorhize de Fuchs			VU	
<i>Dactylorhiza incarnata</i> (L.) Soó	Dactylorhize incarnat			EN	VU
<i>Dactylorhiza occitanica</i> Geniez, Melki, Pain & R.Soca	Dactylorhize d'Occitanie		VU		VU
<i>Dactylorhiza viridis</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase	Dactylorhize vert			NT	
<i>Daphne cneorum</i> L.	Daphné camelée	PR RA			
<i>Daphne gnidium</i> L.	Daphné garou		NT		
<i>Dichoropetalum carvifolia</i> (Vill.) Pimenov & Kljuykov	Dichoropétale à feuilles de carvi	PR RA - PR A			
<i>Doronicum plantagineum</i> L.	Doronic plantain		NT		
<i>Drosera rotundifolia</i> L.	Rosolis à feuilles rondes	PN2	NT	NT	
<i>Dryopteris oreades</i> Fomin	Dryoptéride des montagnes		VU		
<i>Epilobium alpestre</i> (Jacq.) Krock.	Épilobe alpestre				
<i>Epilobium alsinifolium</i> Vill.	Épilobe à feuilles d'alsine				
<i>Epipactis microphylla</i> (Ehrh.) Sw.	Épipactide à petites feuilles	PR RA			
<i>Eriophorum latifolium</i> Hoppe	Linaigrette à feuilles larges			EN	
<i>Euphorbia illirica</i> Lam.	Euphorbe d'Illyrie		VU		
<i>Euphrasia salisburgensis</i> Funck	Euphrase de Salzbourg			EN	
<i>Festuca airoides</i> Lam.	Fétuque faux-aïra		VU		
<i>Gagea bohémica</i> (Zauschn.) Schult. & Schult.f.	Gagée de Bohême	PN1	EN		
<i>Gagea lutea</i> (L.) Ker Gawl.	Gagée jaune	PN1			
<i>Gagea villosa</i> (M.Bieb.) Sweet	Gagée velue	PN1		NT	
<i>Gentiana pneumonanthe</i> L.	Gentiane pneumonanthe		NT		
<i>Gentianella campestris</i> (L.) Börner	Gentianelle champêtre			NT	
<i>Gratiola officinalis</i> L.	Gratiolle officinale	PN2	EN		
<i>Gymnadenia pyrenaica</i> (Philippe) Giraudias	Gymnadenie des Pyrénées				

Nom valide	Nom français	Protection	LR RA	LR A	LRN
<i>Hyoscyamus niger</i> L.	Jusquiame noire		NT		
<i>Hypericum androsaemum</i> L.	Millepertuis androsème	PR RA			
<i>Iris reichenbachiana</i> Klatt	Iris de Reichenbach		NT		
<i>Juncus capitatus</i> Weigel	Jonc en tête		EN		
<i>Juncus pygmaeus</i> Rich. ex Thuill.	Jonc pygmée		VU		
<i>Juncus tenageia</i> Ehrh. ex L.f.	Jonc des marécages		NT		
<i>Lathyrus angulatus</i> L.	Gesse anguleuse		NT		
<i>Lathyrus sphaericus</i> Retz.	Gesse sphérique			NT	
<i>Lathyrus vernus</i> (L.) Bernh.	Gesse printanière			VU	
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre	Légousie hybride		EN		
<i>Leucanthemum monspeliense</i> (L.) H.J.Coste	Marguerite de Montpellier	PR A			
<i>Leucanthemum subglaucum</i> De Laramb.	Marguerite presque glauque		NT		
<i>Leonurus cardiaca</i> L.	Agripaume cardiaque		EN		
<i>Lilium martagon</i> L.	Lis martagon	PR A			
<i>Linaria arvensis</i> (L.) Desf.	Linaira des champs		NT		
<i>Linaria pelisseriana</i> (L.) Mill.	Linaira de Pélissier		EN		
<i>Lonicera alpigena</i> L.	Chèvrefeuille des Alpes			VU	
<i>Ludwigia palustris</i> (L.) Elliott	Ludwigie des marais	PR RA	NT		
<i>Lupinus angustifolius</i> L.	Lupin à feuilles étroites		VU		
<i>Luzula luzulina</i> (Vill.) Dalla Torre & Sarnth.	Luzule luzuline	PR A		NT	
<i>Luzula sudetica</i> (Willd.) Schult.	Luzule des Sudètes		NT	NT	
<i>Lycopodium clavatum</i> L.	Lycopode en massue		NT	NT	
<i>Lysimachia minima</i> (L.) U.Manns & Anderb.	Lysimaque minime		EN		
<i>Lythrum hyssopifolia</i> L.	Salicaire à feuilles d'hysope		EN		
<i>Melampyrum catalaunicum</i> Freyn	Mélampyre de Catalogne			VU	
<i>Melampyrum cristatum</i> L.	Mélampyre à crête			NT	
<i>Moehringia muscosa</i> L.	Moehringie mousse			VU	
<i>Moenchia erecta</i> (L.) P.Gaertn., B.Mey. & Scherb.	Moenchie dressée		NT		
<i>Moneses uniflora</i> (L.) A.Gray	Monèsès à une fleur			VU	
<i>Myosotis balbisiana</i> Jord.	Myosotis de Balbis	PR RA - PR A			
<i>Neotinea maculata</i> (Desf.) Stearn	Néotinée maculée		VU		
<i>Oenanthe peucedanifolia</i> Pollich	Oenanthe à feuilles de peucedan		NT		
<i>Ophioglossum vulgatum</i> L.	Ophioglosse commun	PR RA			
<i>Ophrys insectifera</i> L.	Ophrys mouche				
<i>Orchis provincialis</i> Balb. ex DC.	Orchis de Provence	PN1			
<i>Orlaya platycarpus</i> W.D.J.Koch	Orlaya à fruits larges		NT		
<i>Orobanche caryophyllacea</i> Sm.	Orobanche œillet			VU	
<i>Osmunda regalis</i> L.	Osmonde royale		NT		
<i>Paragymnopteris marantae</i> (L.) K.H.Shing	Paragymnoptéride de Maranta		NT		
<i>Paronychia polygonifolia</i> (Vill.) DC.	Paronyque à feuilles de renouée			EN	
<i>Pedicularis palustris</i> L.	Pédiculaire des marais		EN	NT	
<i>Peucedanum officinale</i> L.	Peucedan officinal	PR RA	NT		
<i>Phelipanche purpurea</i> (Jacq.) Soják	Phélipanche pourpre		NT	VU	
<i>Pinguicula grandiflora</i> Lam.	Grassette à grandes fleurs	PR RA - PR A	EN	VU	
<i>Poa palustris</i> L.	Pâturin des marais	PR RA	NT		
<i>Polemonium caeruleum</i> L.	Polémoine bleue	PN2	NT	VU	
<i>Potentilla crantzii</i> (Crantz) Beck ex Fritsch	Potentille de Crantz			VU	
<i>Prunella hastifolia</i> Brot.	Brunelle à feuilles hastées		NT		
<i>Pseudorchis albida</i> (L.) Á.Löve & D.Löve	Faux-orchis blanc				
<i>Psilurus incurvus</i> (Gouan) Schinz & Thell.	Psilure incurvé		EN		
<i>Ranunculus parviflorus</i> L.	Renoncule à petites fleurs		EN		
<i>Reseda jacquini</i> Rchb.	Réséda de Jacquin	PR RA			
<i>Rhamnus alpina</i> L.	Nerprun des Alpes			EN	
<i>Scandix australis</i> L.	Scandix austral		NT		
<i>Scleranthus uncinatus</i> Schur	Scléranthe à crochets		NT		
<i>Sedum caespitosum</i> (Cav.) DC.	Orpin cespiteux		VU		
<i>Sedum villosum</i> L.	Orpin velu	PR RA - PR A	EN		
<i>Serapias lingua</i> L.	Sérapias langue		NT		NT
<i>Silene nemoralis</i> Waldst. & Kit.	Silène des bois		NT		
<i>Sorbus chamaemespilus</i> (L.) Crantz	Sorbier petit-néflier			VU	
<i>Sorbus mougeotii</i> Soy.-Will. & Godr.	Sorbier de Mougeot			VU	
<i>Sparganium emersum</i> Rehmman	Rubaniér émergé	PR RA			
<i>Spiranthes spiralis</i> (L.) Chevall.	Spiranthe d'automne				NT
<i>Stachys germanica</i> L.	Épiaire d'Allemagne			NT	
<i>Streptopus amplexifolius</i> (L.) DC.	Streptope amplexicaule	PR A			
<i>Tephrosia helenitis</i> (L.) B.Nord.	Téphroséride hélénitis		EN		
<i>Thalictrum aquilegifolium</i> L.	Pigamon à feuilles d'ancolie			NT	
<i>Thelypteris palustris</i> Schott	Thélyptéride des marais	PR RA	NT		
<i>Thesium humifusum</i> DC. subsp. <i>humifusum</i>	Thésion couché			NT	
<i>Tribulus terrestris</i> L.	Tribule terrestre		NT		
<i>Trifolium lappaceum</i> L.	Trèfle bardane		NT		
<i>Trifolium micranthum</i> Viv.	Trèfle à petites fleurs		VU		
<i>Trifolium resupinatum</i> L.	Trèfle renversé		VU		

Nom valide	Nom français	Protection	LR RA	LR A	LRN
<i>Trifolium strictum</i> L.	Trèfle raide		NT		
<i>Trifolium sylvaticum</i> Gérard ex Loisel.	Trèfle des forêts		NT		
<i>Tulipa sylvestris</i> L. subsp. <i>australis</i> (Link) Pamp.	Tulipe australe			NT	
<i>Valantia muralis</i> L.	Valantie des murs		NT		
<i>Valeriana officinalis</i> L. subsp. <i>sambucifolia</i> (J.C.Mikan ex Pohl) Celak.	Valériane à feuilles de sureau		NT		
<i>Valerianella eriocarpa</i> Desv.	Valérianelle à fruits laineux		NT		
<i>Ventenata dubia</i> (Leers) Coss.	Venténate douteuse		NT		
<i>Veronica catenata</i> Pennell	Véronique en chaîne		NT		
<i>Veronica cymbalaria</i> Bodard	Véronique cymbalaire		NT		
<i>Vicia disperma</i> DC.	Vesce à deux graines		VU		
<i>Vicia orobus</i> DC.	Vesce orobe		NT		
<i>Viscaria vulgaris</i> Bernh.	Viscaire commune		NT		
<i>Vulpia membranacea</i> (L.) Dumort.	Vulpie membraneuse		VU		
<i>Xeranthemum inapertum</i> (L.) Mill.	Xéranthème fermé		NT		

Taxons à confirmer (E ?)

<i>Carex vulpina</i> L.	Laïche des renards		NT		
<i>Euphorbia chamaesyce</i> L.	Euphorbe petit-figuier		NT		
<i>Onobrychis arenaria</i> (Kit. ex Willd.) DC.	Sainfoin des sables	PR RA	NT		
<i>Phyteuma gallicum</i> R.Schulz	Raiponce de France				
<i>Pyrola chlorantha</i> Sw.	Pyrole à fleurs verdâtres	PR RA		VU	
<i>Rhinanthus angustifolius</i> C.C.Gmel.	Rhinanthe à feuilles étroites				

Fig. 19 – Liste des taxons secondaires indigènes, supposés indigènes, d'indigénat incertain ou à confirmer dans le territoire du PNR des Monts d'Ardèche. © CBN Massif central

HYBRIDES EXCEPTIONNELS À TRÈS RARES DANS LE PNR DES MONTS D'ARDÈCHE

Nom valide	Nom français
<i>Anacamptis x alata</i> (Fleury) H.Kretzschmar, Eccarius & H.Dietr.	Anacamptide ailée
<i>Asplenium x costei</i> Litard.	Doradille de Coste
<i>Asplenium x pagesii</i> Litard.	Doradille de Pages
<i>Asplenium x sleepiae</i> Badré & al.	Doradille de Sleep
<i>Asplenium x ticinense</i> D.E.Mey.	Doradille du Tessin
<i>Cardamine x digenea</i> Gremlé	Cardamine hybride
<i>Centaurea x vivariensis</i> Revol ex H.J.Coste & Soulié	Centaurée du Vivarais
<i>Cirsium x ochroleucum</i> All.	Cirse jaunâtre
<i>Dactylorhiza x carnea</i> (E.G.Camus ex Fourcy) Soó	Dactylorhize carné
<i>Dryopteris x complexa</i> Fraser-Jenk.	Dryoptéride complexe
<i>Dryopteris x lunensis</i> Gibby, S.Jess. & Marchetti	Dryoptéride de Luna
<i>Galium x pomeranicum</i> Retz.	Gaillet de Poméranie
<i>Jacobaea x mirabilis</i> (Gaut. ex Rouy) B.Bock	Jacobée admirable
<i>Linaria x sepium</i> Allman	Linaire des haies
<i>Polypodium x mantoniae</i> Rothm. & U.Schneid.	Polypode de Manton
<i>Polypodium x shivasiae</i> Rothm.	Polypode de Shivas
<i>Polystichum x bicknellii</i> (H.Christ) Hahne	Polystic de Bicknell
<i>Prunella x intermedia</i> Link	Brunelle intermédiaire
<i>Quercus x kernerii</i> Simkovic	Chêne de Kerner
<i>Rosa x reversa</i> Waldst. & Kit.	Rosier renversé
<i>Salix x multinervis</i> Döll	Saule multinervé
<i>Salix x quercifolia</i> Sennen ex Goerz	Saule à feuilles de chêne
<i>x Orchidactyla penzigiana</i> (A.Camus) B.Bock	Orchidactyla de Penzig

Fig. 20 – Liste des hybrides exceptionnels ou très rares dans le territoire du PNR des Monts d'Ardèche. © CBN Massif central

N.B. – Liste des taxons hybrides, établie à titre informatif, en l'absence de reproduction sexuée et à l'exception des espèces apomictiques, la majorité des hybrides est occasionnelle. Leur détermination est généralement difficile.

4. LES FACTEURS D'INFLUENCES

4.1. Généralités sur les menaces

Les menaces avérées ou potentielles pour les 94 taxons prioritaires ont été regroupées en 8 grandes catégories, leurs parts relatives sont exprimées dans la figure ci-dessous :

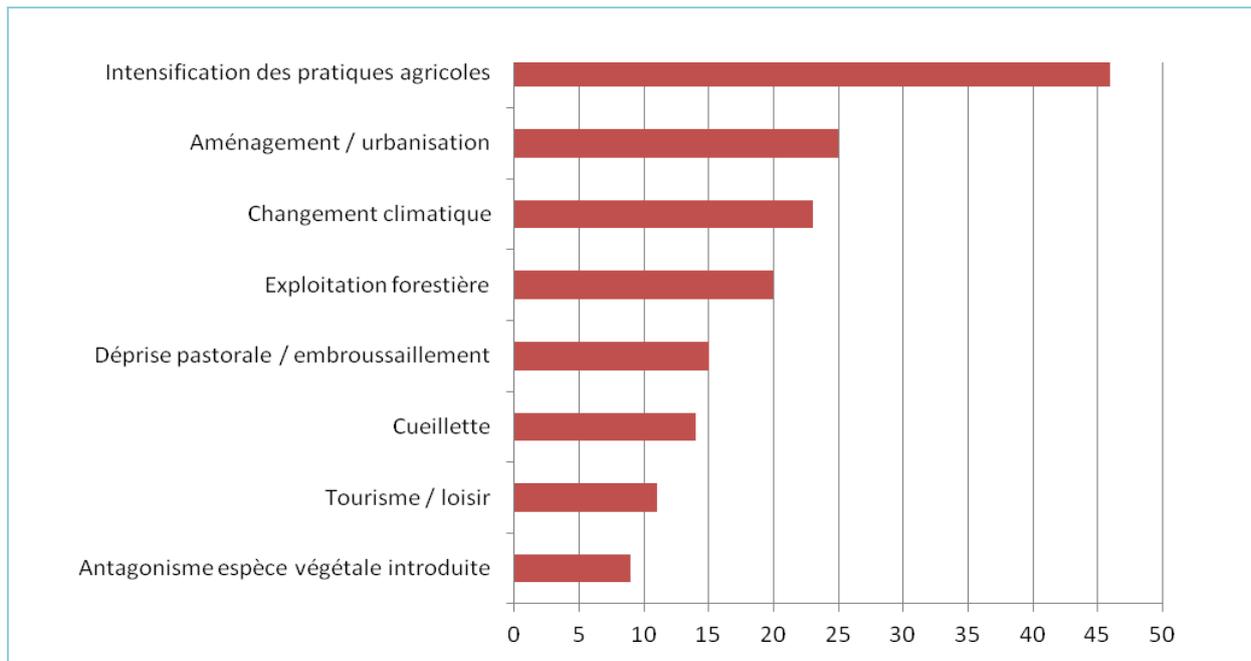


Fig. 21 – Liste des menaces identifiées dans le territoire du PNR des Monts d'Ardèche pour les taxons prioritaires (évaluation à dire d'expert). © CBN Massif central

4.2. Les principales menaces

4.2.1. – Intensification des pratiques agricoles

Les milieux agropastoraux occupent encore aujourd'hui plus de 40% de la surface du Massif central (IPAMAC 2011). Dans le PNR des Monts d'Ardèche, ils sont largement représentés en montagne sur le plateau ardéchois et le secteur des Sucs qui hébergent de nombreuses espèces remarquables liées à ces biotopes, en particulier aux étages montagnard supérieur et subalpin (secteur du Mézenc). On constate toutefois depuis quelques décennies, une augmentation des prairies artificielles à haut rendement et une intensification dans les modes d'exploitation des prairies naturelles (fertilisation, augmentation de la fréquence de fauche, surpâturage). Même si les prairies naturelles gardent encore une place prépondérante dans les zones de montagne, cette intensification s'accompagne d'une diminution importante de la diversité floristique dans ces prairies (CBN Massif central 2015) au profit d'espèces plus compétitives.

Le drainage et l'assèchement de certaines parcelles agricoles humides (prairies humides, complexes de tourbières) peuvent faire disparaître ou modifier drastiquement le fonctionnement hydrauliques de zones humides, avec des pertes parfois importantes sur la richesse biologique. Les prélèvements d'eau à des fins agricoles restent en revanche assez limités à l'échelle du PNR des Monts d'Ardèche, du fait de la rareté des cultures irriguées.

4.2.2. – Aménagement et urbanisation

La pression d'urbanisation (qui représente la menace la plus prégnante d'après le livret explicatif de la liste rouge de la flore vasculaire de Rhône-Alpes) demeure inégalement répartie dans le territoire du PNR des Monts d'Ardèche, elle est en effet essentiellement concentrée sur la portion sud et est du territoire, en périphérie immédiate de villes comme Aubenas, Privas, Joyeuse, les Vans ou encore Largentière mais remonte également dans les vallées (cas de la moyenne vallée de l'Ardèche au-dessus d'Aubenas où la disparition d'espèces est déjà avérée, cf. carte suivante). A noter également que de part sa topographie peu pentue et son climat méditerranéen aux portes de l'Ardèche touristique, l'expansion du bâti affecte le cordon gréseux des basses Cévennes, où se développe pourtant une flore très originale et diversifiée. Certains taxons du PNR des Monts d'Ardèche ne possèdent qu'une seule population en contexte périurbain, ils pourraient ainsi disparaître à très court terme : l'Oenanthe à feuilles de Silaüs (*Oenanthe silaifolia*) sur la commune de Lablachère, l'Orobanche de l'Armoise des champs (*Orobanche artemisii-campestris*) et la Globulaire commune (*Globularia vulgaris*) à Paysac. L'extension des espaces urbanisés s'accompagne presque toujours de nouvelles infrastructures routières et le raccordement aux réseaux annexes (eau, assainissement, électricité, etc.). À cette occupation de l'espace dite surfacique s'ajoute une série d'effets secondaires liés notamment aux fonctionnalités des écosystèmes et à la gestion de ressource en eau dans un territoire où cet élément est déjà naturellement précieux. La figure suivante, ci-dessous illustre bien ces problématiques.

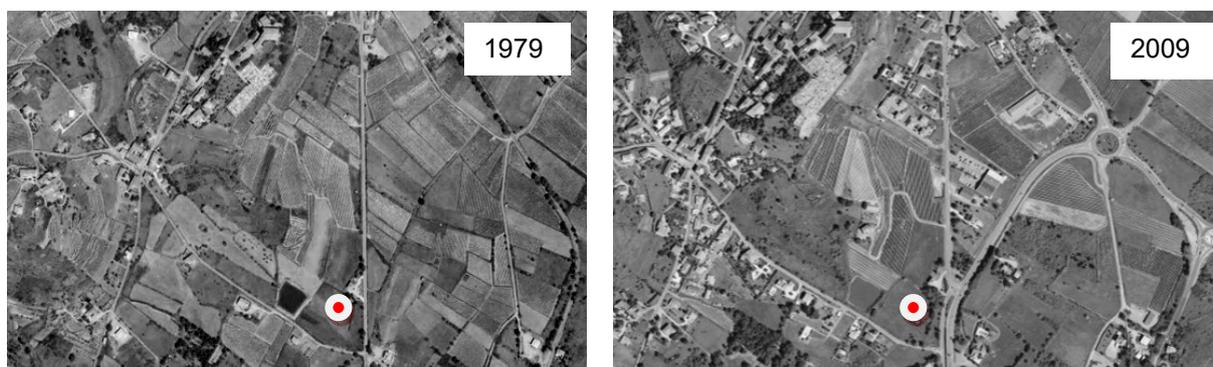


Fig. 22 – Exemple de changement de l'occupation de l'espace sur la commune de Lablachère. Géoportail

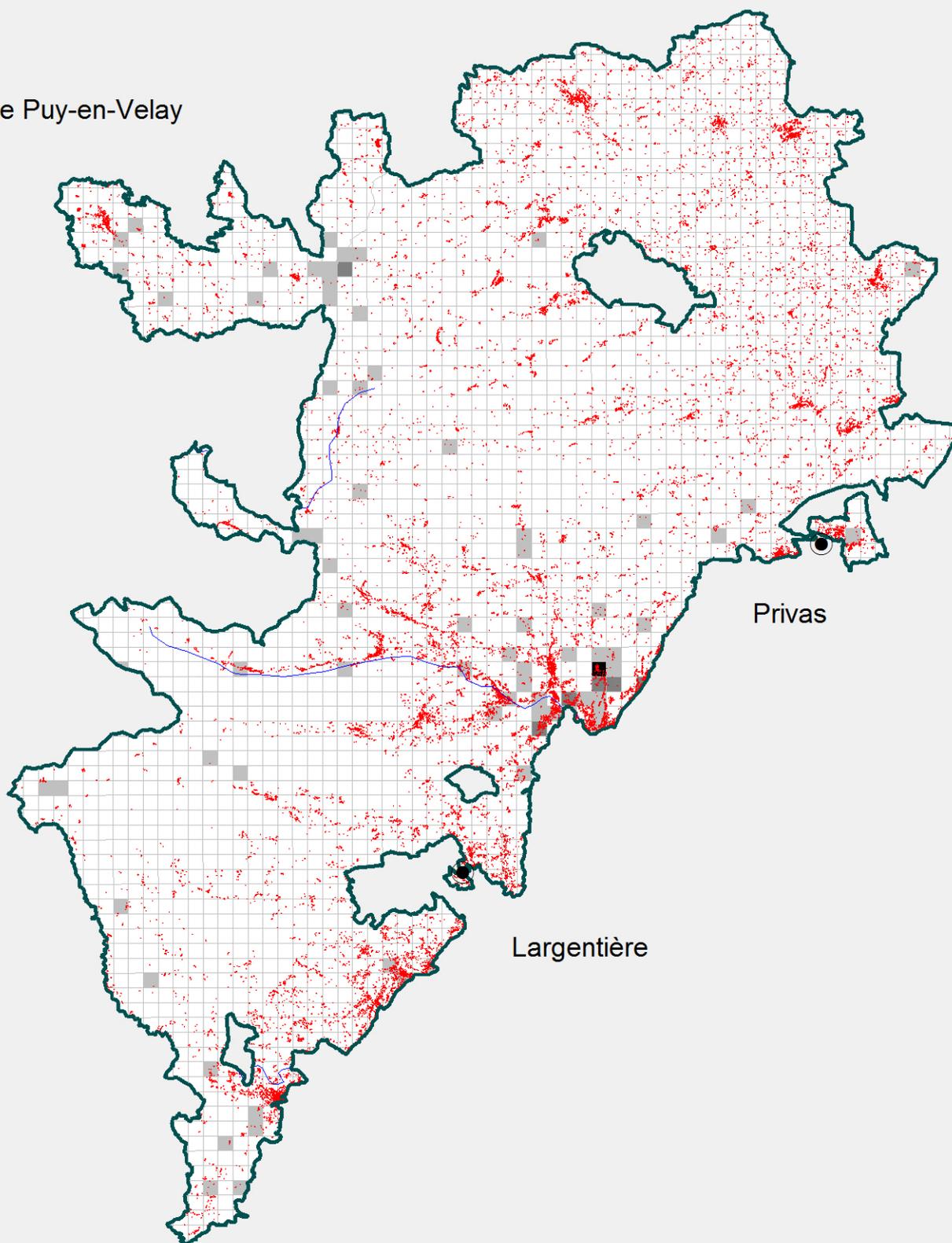
On constate, dès 1979, la construction d'une retenue artificielle au sein de la zone humide hébergeant l'Oenanthe à feuilles de Silaüs (point rouge cerclé de blanc), la vigne constitue la culture dominante. Entre 1979 et 2009, le contournement de Lablachère-Joyeuse est construit, le bâti s'étend largement autour des infrastructures routières, des parcelles en herbe autrefois pâturées sont abandonnées. Les conséquences prévisibles sont la modification quantitative (le bâti limite la pénétration de l'eau dans la nappe) et qualitative (effluents domestiques, eaux pluviales) de la ressource en eau de la zone humide. Aujourd'hui l'espèce se maintient malgré cette dégradation, en compagnie d'autres taxons remarquables de la liste secondaire (*Anacamptis laxiflora*, *Dactylorhiza occitanica*, *Peucedanum officinale*, *Serapias lingua*, *Gratiola officinalis* ...), encore fauchée, la gestion de cette prairie humide n'est pas assurée à long terme.

L'exploitation hydroélectrique est importante dans le PNR des Monts d'Ardèche, notamment au sein du bassin versant du Chassezac où six barrages sont recensés. La rivière Ardèche reçoit également les eaux de la Loire par l'intermédiaire du barrage de la Palisse et du Lac d'Issarlès. Outre la production d'électricité, ces barrages ont un rôle d'écrêteur de crues et de soutien à l'étiage. Par conséquent, ils pourraient avoir un impact sur les espèces liées aux gazons amphibies dont les crues cévenoles et les assècs structurent l'expression.

A l'exception des carrières de pouzzolane de Thueyts, le PNR des Monts d'Ardèche s'avère actuellement peu concerné par l'extraction de matériaux. L'activité minière est également restée diffuse que ce soit lors de l'exploitation des gisements houillers des Cévennes (essentiellement hors parc : Banne, Saint-Paul-le-Jeune), des mines de plomb-argentifère de Largentière ou d'exploitations plus ponctuelles (plomb-zinc, antimoine, ...). Les projets de mines d'or du bassin de la Ganière (Malbos) ou plus récemment du gaz de schiste n'ont pas abouti. Une des conséquences indirecte de l'exploitation des gisements houillers est l'introduction du Pin maritime à partir de la fin du XVIIIe siècle, puis au cours du XIXe (DEGENEVE 2005). Cette essence couvre aujourd'hui 47% des forêts des Basses Cévennes, soit plus de 12 000 ha sur la partie ardéchoise (IFN 2005). Elle concurrence très largement le Pin de Salzmann (*Pinus nigra* subsp. *salzmannii*), une espèce indigène de ces forêts cévenoles ainsi que plusieurs espèces liées aux milieux ouverts sur silice (notamment des Cistacées).



Le Puy-en-Velay



Privas

Largentière



Répartition du bati dans le territoire du PNRMA

 Limite PNRMA

Nombre de taxons présumés disparus par maille 1x1 kr

■ 10-15 ■ 5-10 ■ 1-5

Stratégie de préservation de la flore vasculaire du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Reproduction ou diffusion interdite sans autorisation préalable



Échelle : 1: 400 000



Fond cartographique :
Sphère écologie contrat IGN-FCBN

SIG CBN Massif central, Janvier 2015

4.2.3. – Risques liés aux changements climatiques

La réponse d'une espèce donnée face au changement climatique est liée d'une part à la plasticité intrinsèque du taxon et d'autre part à la stabilité du biotope occupé (et donc bien souvent à celle des espèces du même groupe écologique). À l'échelle du PNR des Monts d'Ardèche, plusieurs groupes écologiques pourraient être particulièrement concernés :

- les taxons de l'étage subalpin (Mézens) dont la disparition est très probable au regard notamment de la réduction du nombre annuel de jours de gel / enneigement, et de l'augmentation de la température moyenne annuelle avec pour conséquence une augmentation de la concurrence interspécifique avec les taxons montagnards. Ce processus semble avancé puisque des disparitions d'espèces semblent avoir d'ores et déjà eu lieu sur le massif du Mézens. Des études effectuées dans les Alpes (THEURILLAT & GUISSAN 2001) concluent sur un déplacement en altitude des étages de végétation, avec par exemple, pour un réchauffement de 3°C, une remontée à 2 000 m de la base de l'étage subalpin contre 1 400 m actuellement. Dans ce cas, avec une altitude maximale de 1753 m pour le massif du Mézens, l'étage subalpin et les espèces associées seraient condamnées à disparaître. Ces modèles doivent toutefois être affinés pour le Massif central ;
- les taxons des pelouses temporairement humides des vallées cévenoles actuellement bien représentés dans le PNR des Monts d'Ardèche mais dont la pérennité fait toutefois l'objet d'incertitudes en raison des changements probables des régimes pluviométriques (modification de la durée et de la fréquence des assecs, intensification des crues cévenoles avec pour conséquences un rajeunissement des communautés végétales au profit des pelouses humides ?) ;
- les taxons thermophiles des parois rocheuses et des pelouses cévenoles, certainement favorisés au contraire, par l'accentuation des phénomènes de méditerranéité dans le sud de la région. Une étude réalisée en Provence (soit en région méditerranéenne française) sur un réseau de 325 placettes étudiées sur un pas de temps de 10 années (1997-98 et 2008) montre déjà une variation de 15% de la composition floristique moyenne au profit des espèces les plus résistantes à la sécheresse et aux températures élevées. Les 25% de variation prédits par le modèle devraient être atteints avant la seconde moitié du XXI^e siècle pour les scénarios climatiques les plus optimistes (VENNETIER & RIPERT 2010). Ces migrations devraient également affecter les orophytes méditerranéennes qui préfèrent généralement une ambiance plus mésophile (Pin de Salzmann, Ciste de Pouzol, etc.).

4.2.4. – Exploitation forestière

Au final, seules quelques espèces prioritaires sont directement liées aux espaces forestiers. On signalera en particulier :

- le Pin de Salzmann, dont l'essentiel des populations se trouve au sein de périmètres Natura 2000/ENS et font déjà l'objet de mesures de gestion (dans le cadre du DocUG) ;
- l'Épipogon sans feuilles dont une partie de la population a été détruite en 2015. Cette espèce devrait être intégrée dans le plan de gestion du groupement forestier. Les menaces concernent surtout les espèces inféodées aux biotopes périphériques (lisières) en phase d'exploitation ou lors de la création de pistes.



Fig. 23 – Stockage involontaire de grumes au niveau d'une population d'Épipogon sans feuilles par méconnaissance de l'espèce. Col du Cros du Loup, Burzet, 2015. © N. Dupieux – PNR des Monts d'Ardèche

4.2.5. – Déprise pastorale et embroussaillage

Dans le PNR des Monts d'Ardèche, en 10 ans, entre 2000 et 2010, le nombre d'exploitations agricoles a diminué de 24%. La superficie agricole utilisée (SAU) a toutefois connu une diminution plus ou moins importante selon les secteurs. C'est dans le secteur de plaine qu'elle a subi la baisse la plus importante (31%), suivi des pentes (15,1%). Dans le secteur de montagne, elle reste plus stable (1,14 %, CERMOSEM 2014). Dans de nombreux cas, l'embroussaillage fait suite à cette déprise. Les menaces les plus importantes pèsent sur la portion méditerranéenne où les milieux agropastoraux (pelouses, landes) sont déjà rares et où ils subissent par ailleurs d'importantes pressions de colonisation du Pin maritime.

4.2.6. – Cueillette

La pratique de la cueillette à but commercial (pharmaceutique, cosmétique, etc.) est très largement détaillée dans l'état des lieux de LAUCOIN (2012). Cette étude montre l'importance du PNR des Monts d'Ardèche pour la cueillette, avec une pression de ramassage accrue sur le plateau des Sucs, les Hautes Cévennes et les Boutières nord. Plusieurs espèces remarquables sont potentiellement prélevées dans le PNR des Monts d'Ardèche : les diphasiastres (*Diphasiastrum* spp.), le Perce-neige (*Galanthus nivalis*) ou l'Aconit de Burnat (*Aconitum napellus* subsp. *burnatii*). Cette pratique pourrait s'amplifier avec l'engouement croissant des produits dits « naturels ».

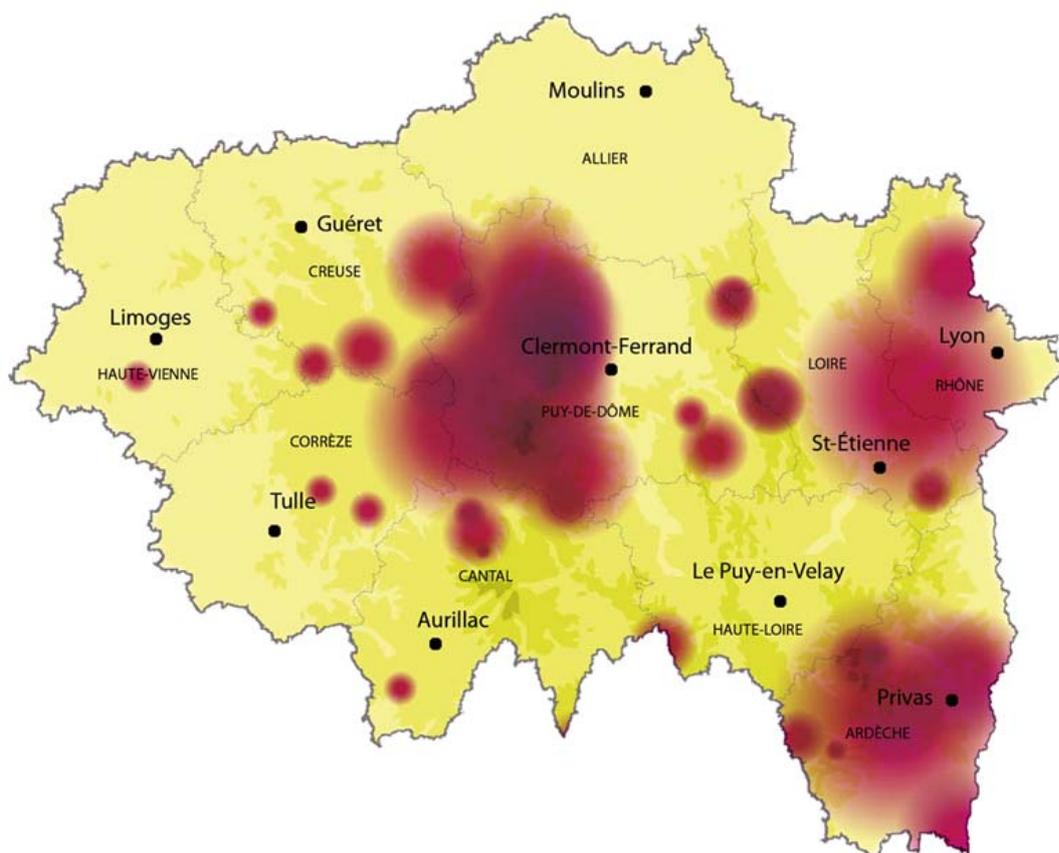


Fig. 24 – Cartes des zones de cueillette dans le Massif central, d'après les témoignages des cueilleurs (LAUCOIN 2012). © CBN Massif central

Les prélèvements dans un objectif de collection (herbier) peuvent également engendrer des problèmes de conservation pour les espèces possédant de faibles effectifs dans le PNR des Monts d'Ardèche. C'est le cas par exemple du Sénéçon à feuilles argentées (*Jacobaea leucophylla*) sur le massif du Mézenc.

4.2.7. – Tourisme et loisir

Bien qu'il s'agisse essentiellement d'un tourisme dit « vert » à l'échelle du PNR des Monts d'Ardèche, plusieurs sites emblématiques comme le Mont Gerbier de Jonc, le Mézenc où la cascade du Ray-Pic sont très fréquentés par le public. Pourtant ces sites hébergent un contingent d'espèces rares, qui subissent parfois une pression de piétinement (cheminement hors des sentiers de randonnée) néfaste à la conservation de leurs populations. Il en est de même dans la partie sud et est du parc, où la surfréquentation au niveau des sites de baignade peut occasionner des dégradations sur les systèmes de pelouses humides temporaires méditerranéennes, milieux sensibles et souvent riches du point de vue floristique.

L'impact des loisirs motorisés reste à définir dans le PNR des Monts d'Ardèche, compte-tenu de l'absence de cartographie précise des sites fréquentés et de l'essor actuel de cette pratique.

4.2.8. – Antagonisme avec une espèce végétale introduite

Les menaces connues d'antagonisme avec une espèce introduite ne concerne que peu d'espèces dans le PNR des Monts d'Ardèche. Elles sont surtout liées à la concurrence avec le Pin maritime (archéophyte donc non répertoriée comme espèce exotique) dans les parties basses au sud et à l'est du territoire (Cévennes). D'autres atteintes liées cette fois aux phénomènes de pollution génétique (introgressions) entre le Pin de Salzmann (*Pinus nigra* subsp. *salzmannii*) et le Pin laricio (*Pinus nigra* subsp. *laricio*) sont également à déplorer.

Toutefois au regard du nombre d'espèces exotiques envahissantes (EEE) présentés dans la figure et la liste ci-dessous, et même si leur nombre reste inférieur à celui d'autres secteurs de la région Rhône-Alpes (vallée du Rhône par exemple), ces EEE doivent faire l'objet d'une attention particulière. Les interactions négatives avec les espèces remarquables devront être étudiées plus finement.

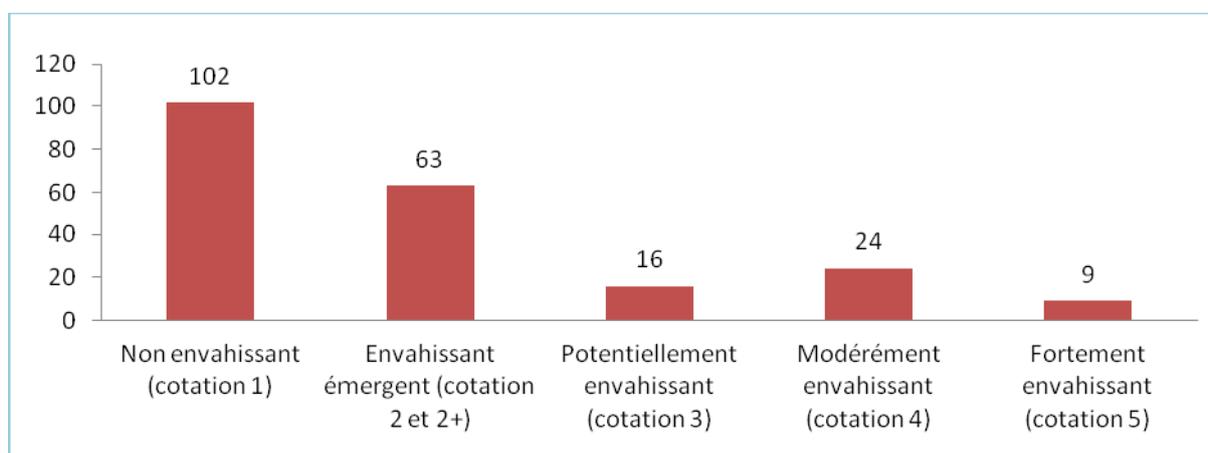


Fig. 25 – Nombre d'espèces exotiques envahissantes présentes dans le territoire du PNR des Monts d'Ardèche, selon la cotation de Lavergne¹¹. © CBN Massif central

¹¹ Cotation de Lavergne : La cotation de Lavergne (LAVERGNE 2010) a pour objectif d'évaluer le niveau actuel d'invasion d'une espèce sur un territoire considéré. Cette cotation, à l'origine, utilisée sur les systèmes insulaires (île de la Réunion) a été légèrement adaptée.

Elle est basée sur un système de notation comprenant six catégories définies de 0 à 5 comme suit : [0] Non documenté : Taxon exotique d'introduction récente sur le territoire, insuffisamment documenté, dont le comportement est à étudier ; [1] Taxon non envahissant : Taxon introduit de longue date (50-100 ans), ne présentant pas de comportement envahissant et non cité comme envahissant dans les territoires géographiquement proches ; [2] Taxon envahissant émergent : Taxon pouvant très localement présenter des populations denses et donc laisser présager un comportement envahissant futur [2] ou taxon reconnu envahissant dans les territoires géographiquement proches mais n'ayant pas un caractère envahissant constaté dans le territoire étudié [2+] ; [3] Taxon potentiellement envahissant : Taxon formant des populations denses uniquement dans les milieux régulièrement perturbés par les activités humaines (bords de route, friches, cultures, jardins, remblais...). Ce taxon peut se retrouver dans les milieux naturels mais il n'y forme pas pour le moment de populations denses et n'est donc pas une menace directe pour ces milieux ; [4] Taxon modérément envahissant : Taxon présentant des peuplements moyennement denses mais rarement dominant ou codominant dans les milieux naturels ou semi-naturels et ayant un impact faible ou modéré sur la composition, la structure et le fonctionnement

Nom valide	Nom français		Cotation Lavergne	Cotation Weber ¹²
<i>Acer negundo</i> L.	Érable négondo	4	Modérément envahissant	34 élevé
<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle	Ailante très élevé	5	Fortement envahissant	33 élevé
<i>Ambrosia artemisiifolia</i> L.	Ambroisie à feuilles d'armoise	5	Fortement envahissant	28 élevé
<i>Amorpha fruticosa</i> L.	Amorphe arbustive	4	Modérément envahissant	29 élevé
<i>Artemisia verlotiorum</i> Lamotte	Armoise des frères Verlot	4	Modérément envahissant	32 élevé
<i>Azolla filiculoides</i> Lam.	Azolle fausse-filicule	4	Modérément envahissant	32 élevé
<i>Bidens frondosa</i> L.	Bident feuillé	4	Modérément envahissant	30 élevé
<i>Broussonetia papyrifera</i> (L.) Vent.	Broussonétie à papier	2	Envahissant émergent	28 élevé
<i>Buddleja davidii</i> Franch.	Buddleia de David	5	Fortement envahissant	36 élevé
<i>Cortaderia selloana</i> (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn.	Cortaderie de Selloa	2 et 2+	Envahissant émergent	30 élevé
<i>Cyperus eragrostis</i> Lam.	Souchet éragrostide	4	Modérément envahissant	30 élevé
<i>Elodea canadensis</i> Michx.	Élodée du Canada	4	Modérément envahissant	34 élevé
<i>Epilobium ciliatum</i> Raf.	Épilobe cilié	2 et 2+	Envahissant émergent	28 élevé
<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf.	Érigéron annuel	4	Modérément envahissant	30 élevé
<i>Erigeron canadensis</i> L.	Érigéron du Canada	4	Modérément envahissant	30 élevé
<i>Erigeron sumatrensis</i> Retz.	Érigéron de Sumatra	4	Modérément envahissant	28 élevé
<i>Helianthus tuberosus</i> L.	Hélianthe tubéreuse	4	Modérément envahissant	32 élevé
<i>Helianthus x laetiflorus</i> Pers.	Hélianthe à fleurs plaisantes	4	Modérément envahissant	29 élevé
<i>Impatiens glandulifera</i> Royle	Impatiens glanduleuse	4	Modérément envahissant	29 élevé
<i>Lonicera japonica</i> Thunb.	Chèvrefeuille du Japon	2 et 2+	Envahissant émergent	29 élevé
<i>Ludwigia peploides</i> (Kunth) P.H.Raven	Ludwigie faux-pépilis	5	Fortement envahissant	35 élevé
<i>Lycium barbarum</i> L.	Lyciet de Barbarie	2 et 2+	Envahissant émergent	29 élevé
<i>Panicum capillare</i> L.	Panic capillaire	4	Modérément envahissant	30 élevé
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch	Vigne-vierge insérée	4	Modérément envahissant	34 élevé
<i>Paspalum distichum</i> L.	Paspale distique	3	Potentiellement envahissant	30 élevé
<i>Phytolacca americana</i> L.	Phytolaque d'Amérique	2 et 2+	Envahissant émergent	30 élevé
<i>Prunus laurocerasus</i> L.	Prunier laurier-cerise	2 et 2+	Envahissant émergent	28 élevé
<i>Quercus rubra</i> L.	Chêne rouge	2	Envahissant émergent	28 élevé
<i>Reynoutria japonica</i> Houtt.	Reynoutrie du Japon	5	Fortement envahissant	32 élevé
<i>Reynoutria sachalinensis</i> (F.Schmidt) Nakai	Reynoutrie de Sakhaline	2 et 2+	Envahissant émergent	30 élevé
<i>Reynoutria x bohémica</i> Chrtek & Chrtkova	Reynoutrie de Bohème	5	Fortement envahissant	32 élevé
<i>Rhus typhina</i> L.	Sumac vinaigrier	3	Potentiellement envahissant	31 élevé
<i>Robinia pseudoacacia</i> L.	Robinier faux-acacia	5	Fortement envahissant	31 élevé
<i>Senecio inaequidens</i> DC.	Séneçon à dents inégales	4	Modérément envahissant	28 élevé
<i>Solidago canadensis</i> L.	Solidage du Canada	4	Modérément envahissant	36 élevé
<i>Solidago gigantea</i> Aiton	Solidage géant	5	Fortement envahissant	37 élevé
<i>Spiraea</i> gr. <i>douglasii</i> (incl. <i>S. douglasii</i> , <i>S. salicifolia</i> , <i>S. x billardii</i> et <i>S. x pseudosalicifolia</i>)	Spirée de Douglas	2	Envahissant émergent	36 élevé
<i>Symphytotrichum</i> gr. <i>novi-belgii</i> (incl. <i>S. lanceolatum</i> , <i>S. novi-belgii</i> , <i>S. x salignum</i> et <i>S. x versicolor</i>)	Symphytotriche de Nouvelle-Belgique	5	Fortement envahissant	38 élevé
<i>Vallisneria spiralis</i> L.	Vallisnerie spiralee	2	Envahissant émergent	34 élevé
<i>Acacia dealbata</i> Link	Acacia argenté	2 et 2+	Envahissant émergent	24 intermédiaire
<i>Achillea crithmifolia</i> Waldst. & Kit.	Achillée à feuilles de crithme	4	Modérément envahissant	25 intermédiaire
<i>Amaranthus deflexus</i> L.	Amarante recourbée	2 et 2+	Envahissant émergent	21 intermédiaire
<i>Amaranthus hybridus</i> L.	Amarante hybride	3	Potentiellement envahissant	23 intermédiaire
<i>Amaranthus retroflexus</i> L.	Amarante réfléchie	3	Potentiellement envahissant	23 intermédiaire
<i>Artemisia annua</i> L.	Armoise annuelle	4	Modérément envahissant	23 intermédiaire
<i>Arundo donax</i> L.	Roseau de Provence	2 et 2+	Envahissant émergent	25 intermédiaire
<i>Cedrus atlantica</i> (Manetti ex Endl.) Carrière	Cèdre de l'Atlas	2 et 2+	Envahissant émergent	22 intermédiaire
<i>Cotoneaster horizontalis</i> Decne.	Cotonéaster horizontal	2+	Envahissant émergent	25 intermédiaire
<i>Cuscuta campestris</i> Yunck.	Cuscute champêtre	2 et 2+	Envahissant émergent	24 intermédiaire
<i>Datura stramonium</i> L.	Datura stramoine	3	Potentiellement envahissant	27 intermédiaire
<i>Dysphania ambrosioides</i> (L.) Mosyakin & Clemants	Dysphanie fausse-ambroisie	2 et 2+	Envahissant émergent	22 intermédiaire
<i>Erythranthe guttata</i> (Fisch. ex DC.) G.L.Nesom	Érythranthe tachetée	2 et 2+	Envahissant émergent	27 intermédiaire
<i>Euphorbia maculata</i> L.	Euphorbe maculée	3	Potentiellement envahissant	22 intermédiaire
<i>Galega officinalis</i> L.	Galéga officinal	4	Modérément envahissant	24 intermédiaire
<i>Galinsoga quadriradiata</i> Ruiz & Pav.	Galinsoge quadriradiée	3	Potentiellement envahissant	21 intermédiaire

des écosystèmes ; [5] Taxon fortement envahissant : Taxon dominant ou codominant à large répartition avec de nombreuses populations de forte densité dans les milieux naturels ou semi-naturels et ayant un impact avéré sur la composition, la structure et le fonctionnement des écosystèmes.

¹² La cotation de Weber (WEBER & GUT 2004) a pour objectif d'évaluer le risque invasif des espèces en Europe selon une échelle de 3 à 39. Ce procédé, repose sur une suite de douze questions portant à la fois sur la biologie et l'écologie de l'espèce à évaluer. À chaque réponse proposée est affecté un nombre de points, en fonction de son importance dans le risque invasif potentiel de la plante. À la suite de ce questionnaire, les points sont totalisés pour donner un score final. Ce dernier permet d'évaluer le potentiel de risque invasif selon l'échelle suivante :

- 3 à 20 points : risque invasif faible, il est peu probable que l'espèce devienne une menace pour les communautés naturelles ;

- 21 à 27 points : risque invasif intermédiaire, l'espèce requiert d'autres observations ;

- 28 à 39 : risque invasif élevé, il est très probable que l'espèce devienne une menace pour les communautés naturelles si elle est naturalisée.

Nom valide	Nom français		Cotation Lavergne	Cotation Weber ¹²	
<i>Gleditsia triacanthos</i> L.	Févier à épines triples	3	Potentiellement envahissant	24	intermédiaire
<i>Impatiens balfourii</i> Hook.f.	Impatiente de Balfour	4	Modérément envahissant	25	intermédiaire
<i>Impatiens parviflora</i> DC.	Impatiente à petites fleurs	4	Modérément envahissant	23	intermédiaire
<i>Lepidium virginicum</i> L.	Passerage de Virginie	2	Envahissant émergent	21	intermédiaire
<i>Ligustrum lucidum</i> W.T.Aiton	Troène luisant	2 et 2+	Envahissant émergent	21	intermédiaire
<i>Morus alba</i> L.	Mûrier blanc	2	Envahissant émergent	27	intermédiaire
<i>Oenothera</i> gr. <i>biennis</i> L. (incl. <i>O. biennis</i> et <i>O. pycnocarpa</i>)	Onagre bisannuelle	2	Envahissant émergent	24	intermédiaire
<i>Opuntia humifusa</i> (Raf.) Raf.	Oponce couché	4	Modérément envahissant	24	intermédiaire
<i>Paspalum dilatatum</i> Poir.	Paspale dilaté	2 et 2+	Envahissant émergent	21	intermédiaire
<i>Pyracantha coccinea</i> M.Roem.	Pyracantha écarlate	2 et 2+	Envahissant émergent	22	intermédiaire
<i>Rosa rugosa</i> Thunb.	Rosier rugueux	2 et 2+	Envahissant émergent	27	intermédiaire
<i>Rumex patientia</i> L.	Patience des jardins	2 et 2+	Envahissant émergent	23	intermédiaire
<i>Setaria italica</i> (L.) P.Beauv.	Sétaire d'Italie	2+	Envahissant émergent	21	intermédiaire
<i>Sorbaria sorbifolia</i> (L.) A.Braun	Sorbaire à feuilles de sorbier	2 et 2+	Envahissant émergent	25	intermédiaire
<i>Sorghum halepense</i> (L.) Pers.	Sorgho d'Alep	2 et 2+	Envahissant émergent	25	intermédiaire
<i>Sporobolus indicus</i> (L.) R.Br.	Sporobole des Indes	3	Potentiellement envahissant	21	intermédiaire
<i>Symphytotrichum subulatum</i> (Michx.) G.L.Nesom var. <i>squamatum</i> (Spreng.) S.D.Sundb.	Symphytotriche subulé variété écaillieuse	2 et 2+	Envahissant émergent	24	intermédiaire
<i>Xanthium orientale</i> L.	Lampourde d'Orient	4	Modérément envahissant	24	intermédiaire
<i>Yucca gloriosa</i> L.	Yucca superbe	2+	Envahissant émergent	21	intermédiaire
<i>Agave americana</i> L.	Agave d'Amérique	2+	Envahissant émergent	20	faible
<i>Aurinia saxatilis</i> (L.) Desv.	Aurinie des rochers	2	Envahissant émergent	13	faible
<i>Berteroa incana</i> (L.) DC.	Bertéroa blanchi	3	Potentiellement envahissant	19	faible
<i>Cerastium tomentosum</i> L.	Céraiste tomenteux	2	Envahissant émergent	19	faible
<i>Ceratochloa cathartica</i> (Vahl) Herter	Ceratochloa cathartique	2 et 2+	Envahissant émergent	20	faible
<i>Ceratochloa sitchensis</i> (Trin.) Cope & Ryves	Ceratochloa de Sitka	2	Envahissant émergent	19	faible
<i>Cercis siliquastrum</i> L.	Gainier de Judée	2	Envahissant émergent	18	faible
<i>Collomia grandiflora</i> Douglas ex Lindl.	Collomie à grandes fleurs	2 et 2+	Envahissant émergent	19	faible
<i>Commelina communis</i> L.	Commeline commune	2	Envahissant émergent	16	faible
<i>Cymbalaria muralis</i> P.Gaertn., B.Mey. & Scherb.	Cymbalaire des murs	2+	Envahissant émergent	17	faible
<i>Cytisus multiflorus</i> (L'Hér.) Sweet	Cytise multiflore	2	Envahissant émergent	18	faible
<i>Delosperma cooperi</i> (Hook.f.) L.Bolus	Délosperme de Cooper	2	Envahissant émergent	16	faible
<i>Eleusine indica</i> (L.) Gaertn.	Éleusine des Indes	2 et 2+	Envahissant émergent	18	faible
<i>Eleusine tristachya</i> (Lam.) Lam.	Éleusine à trois épis	2	Envahissant émergent	18	faible
<i>Eragrostis virescens</i> C.Presl	Éragrostide verdissante	3	Potentiellement envahissant	16	faible
<i>Erigeron bonariensis</i> L.	Érigéron de Buenos Aires	2	Envahissant émergent	20	faible
<i>Eschscholzia californica</i> Cham.	Eschscholzie de Californie	2+	Envahissant émergent	17	faible
<i>Euphorbia prostrata</i> Aiton	Euphorbe prostrée	3	Potentiellement envahissant	20	faible
<i>Euphorbia serpens</i> Kunth	Euphorbe rampante	2 et 2+	Envahissant émergent	17	faible
<i>Fallopia aubertii</i> (L.Henry) Holub	Fallopie d'Aubert	2 et 2+	Envahissant émergent	20	faible
<i>Hemerocallis fulva</i> (L.) L.	Hémérocalles fauve	2	Envahissant émergent	16	faible
<i>Lunaria annua</i> L.	Lunaire annuelle	2+	Envahissant émergent	18	faible
<i>Matricaria discoidea</i> DC.	Matricaire discoïde	2+	Envahissant émergent	14	faible
<i>Mirabilis jalapa</i> L.	Merveille de Jalapa	2+	Envahissant émergent	13	faible
<i>Nothoscordum borbonicum</i> Kunth	Nothoscordum de la Réunion	2+	Envahissant émergent	20	faible
<i>Oenothera glazioviana</i> Micheli	Onagre de Glaziou	2	Envahissant émergent	19	faible
<i>Oxalis articulata</i> Savigny	Oxalide articulée	2+	Envahissant émergent	16	faible
<i>Oxalis dillenii</i> Jacq.	Oxalide de Dillenius	3	Potentiellement envahissant	15	faible
<i>Oxalis fontana</i> Bunge	Oxalide des fontaines	3	Potentiellement envahissant	17	faible
<i>Panicum miliaceum</i> L.	Panic millet	3	Potentiellement envahissant	20	faible
<i>Petasites pyrenaicus</i> (L.) G.López	Pétasite des Pyrénées	2	Envahissant émergent	16	faible
<i>Physocarpus opulifolius</i> (L.) Raf.	Physocarpe à feuilles d'obier	2+	Envahissant émergent	12	faible
<i>Pinus nigra</i> Arnold (incl. subsp. <i>nigra</i> et subsp. <i>laricio</i>)	Pin noir	2+	Envahissant émergent	20	faible
<i>Platanus x hispanica</i> Mill. ex Münchh.	Platane d'Espagne	2 et 2+	Envahissant émergent	20	faible
<i>Symphytum x uplandicum</i> Nyman	Consoude d'Upland	3	Potentiellement envahissant	20	faible
<i>Veronica peregrina</i> L.	Véronique voyageuse	2 et 2+	Envahissant émergent	15	faible
<i>Vinca major</i> L.	Pervenche élevée	2	Envahissant émergent	16	faible
<i>Xanthium spinosum</i> L.	Lampourde épineuse	2+	Envahissant émergent	20	faible

Fig. 26 – Liste des espèces exotiques envahissantes présentes dans le territoire du PNR des Monts d'Ardèche, renseignée selon les cotations de Lavergne et Weber dans le Massif central rhônalpin (liste non publiée). © CBN Massif central

4.3. Synthèse des menaces et facteurs d'influence positifs

Les menaces doivent être confrontées aux facteurs d'influence positifs avant d'établir le plan d'action. Ces facteurs positifs correspondant aux actions directes ou indirectes déjà déployées sur le PNR des Monts d'Ardèche et pouvant jouer un rôle sur la conservation de la flore vasculaire. Ils sont résumés dans le tableau suivant :

Types de menaces	Facteurs d'influence positifs
Intensification des pratiques agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - l'appellation d'origine protégée (AOP) « Fin gras du Mézenc », sur 28 communes (dont 14 entièrement intégrées) du territoire du Mézenc. Le cahier des charges limite l'apport d'azote minéral à 30 unités/hectare/an, les prairies de fauche et pâtures doivent présenter une flore strictement naturelle ; - AOP « Picodon », le cahier des charges préconise que le chargement maximal ne doit pas excéder 10 chèvres/hectare ; - la mesure agroenvironnementale et climatique (MAEC) « Pentes et Montagnes Ardéchoises » destinée à préserver et à valoriser la qualité écologique des prairies naturelles de fauche ; - les contrats Natura 2000 ; - la législation sur les zones humides.
Aménagement et urbanisation	<ul style="list-style-type: none"> - la législation sur les espèces végétales (droit européen et français notamment) ; - les périmètres de protection¹³ réglementaires ou contractuels (PNR des Monts d'Ardèche, sites Natura 2000, ENS, sites gérés par un CEN, réserves biologiques, sites classés ou inscrits, etc.); - les études réglementaires (SCOT, PLU, études d'impact, évaluation des incidences, etc.) ; - la législation sur les zones humides.
Changement climatique	–
Exploitation forestière	<ul style="list-style-type: none"> - les réserves biologiques intégrales (sources de l'Ardèche, Grand Tanargue) et dirigées (Mézenc, Grand Tanargue) ; - la mise en œuvre des documents de gestion N2000/ENS (dynamique forte sur la conservation des forêts de Pin de Salzmann sur le site du bois des Bartres dans le cadre du document unique de gestion notamment et à la suite d'actions déjà engagées par le Département de l'Ardèche/PNR des Monts d'Ardèche) ; - les plans simples de gestion (PSG) pour les forêts privées d'une surface supérieure ou égale à 25 ha ; les plans de gestion de l'ONF ; - le programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC) qui vise à une gestion durable de la forêt.
Déprise pastorale et embroussaillage	<ul style="list-style-type: none"> - les contrats Natura 2000 ; - projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC).
Cueillette	–
Tourisme et loisir	- développement du tourisme « vert ».
Antagonisme avec une espèce végétale introduite	–

Fig. 27 – Liste des principaux facteurs d'influence pour le territoire du PNR des Monts d'Ardèche. © CBN Massif central

¹³ Pour plus d'informations sur les espaces naturels protégés en France, voir UICN France 2013 www.uicn.fr/IMG/pdf/Espaces_naturels_proteges-OK.pdf

5. LE PLAN D'ACTION

5.1. Préambule

L'objectif premier de ce plan d'action est de contrer les atteintes pouvant mettre en péril la pérennité des populations d'espèces végétales remarquables et de leur biotope par le déploiement de mesures conservatrices adaptées. Les différentes actions de conservation détaillées dans la suite du document répondent aux problèmes posés au travers de l'arbre décisionnel type illustré dans la figure ci-dessous. Elles nécessitent de connaître en premier lieu les points suivants :

- l'état des populations : établi à partir de bilans stationnels qui constituent un volet majeur de cette stratégie puisqu'ils sont situés à la base de l'arbre décisionnel. Certains bilans stationnels ont déjà été effectués dans le cadre d'autres missions (cas des taxons suivis sur le site du Mézenc en 2015 par exemple), pour ces taxons, il ne sera donc pas nécessaire de réaliser de nouveaux bilans ;
- les perspectives de conservation des populations : également pressentie lors des bilans stationnels. Si les perspectives de conservation sont mauvaises, un suivi pourra être déployé suivant les taxons, il jugera de l'efficacité des mesures mises en place, avec un ajustement possible des actions à l'issue du bilan intermédiaire. Pour les taxons avec une perspective de conservation positive, le suivi n'est pas fondamental sauf si à terme la veille (dans la mesure où elle est activée) venait à mettre en évidence une régression ou des atteintes notables sur les populations, d'où la nécessité d'effectuer des contrôles périodiques ;
- la présence ou la mise en place d'actions de conservation : dans l'hypothèse où des mesures de conservation sont déjà déployées, l'utilité de compléter ces mesures sera envisagée seulement si les premières ne sont pas totalement efficaces. Dans le cas où le taxon ne fait l'objet d'aucune mesure de conservation, celles-ci seront mises en place si elles s'avèrent nécessaires.

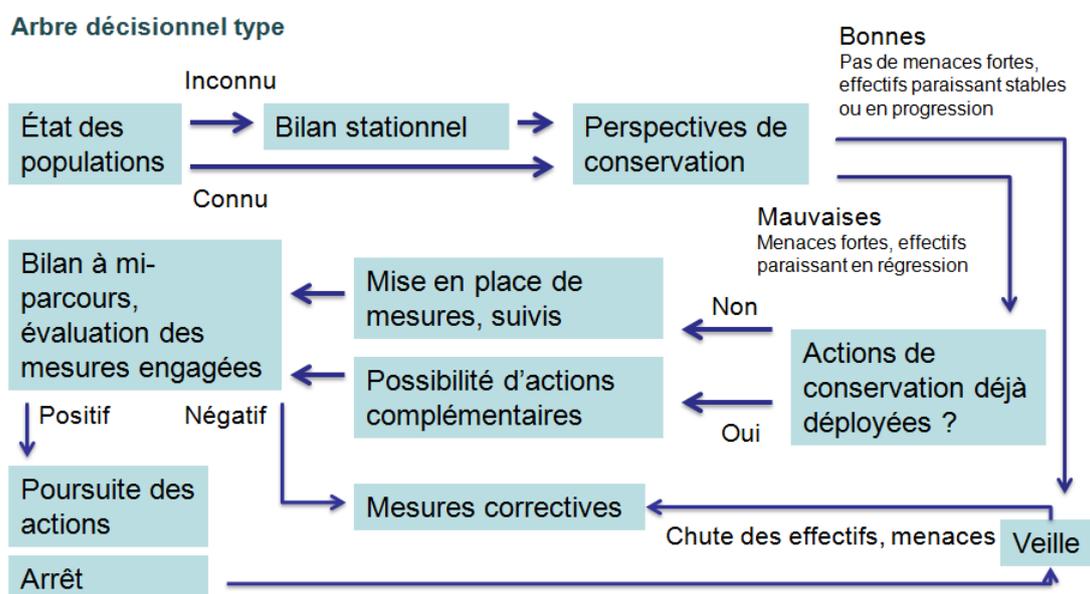


Fig. 28 – Arbre décisionnel type justifiant ou non la nécessité d'intervention pour un taxon donné, à l'échelle du PNR des Monts d'Ardèche. © CBN Massif central

Au-delà des problématiques strictement liées à la conservation des espèces, des actions plus transversales d'assistance et de sensibilisation auprès des acteurs locaux ainsi que du grand public constituent un arsenal d'actions complémentaires afin d'assurer une plus large adhésion au programme.

5.2. Actions déclinées

Ces actions sont réunies autour de 4 thèmes, qui correspondent aux quatre missions d'un conservatoire botanique national :



Fig. 36 – Les quatre thèmes structurants les actions de la stratégie de préservation du PNR des Monts d'Ardèche. © CBN Massif central

Le tableau suivant établit la typologie des actions déclinées dans la stratégie de préservation, elles sont au nombre de 18 :

Thématique	Code action	Intitulé action
Connaître	A1-1	Bilan stationnel
	A1-2	Recherches de terrain complémentaires
	A1-3	Étude de groupes taxonomiques complexes
	A1-4	Étude génétique
Conserver	A2-1	Création de groupes locaux de travail sur les territoires à très forts enjeux
	A2-2	Élaboration de plans d'actions
	A2-3	Élaboration de notices simples de gestion
	A2-4	Gestion et restauration écologique en faveur de la flore remarquable
	A2-5	Conservation <i>ex situ</i>
	A2-6	Suivi populationnel
	A2-7	Veille (ou contrôle)
	A2-8	Protection réglementaire ou contractuelle de sites
Assister	A3-1	Porter à connaissance les enjeux flore auprès des collectivités (PLU, etc.)
	A3-2	Assistance auprès des gestionnaires de sites
Sensibiliser	A4-1	Animation du réseau de conservation
	A4-2	Éducation à l'environnement
	A4-3	Enquêtes participatives
	A4-4	Édition de documents ou d'ouvrages

Fig. 29 – Typologie des actions déclinées dans la stratégie de préservation du PNR des Monts d'Ardèche. © CBN Massif central



Connaître

A1-1 : Bilan stationnel

Objectif de la mesure

Le bilan stationnel consiste à acquérir, pour un taxon donné, des informations sur l'état de ses populations. Ces renseignements recueillis lors d'inventaires spécifiques de terrain sont indispensables au déploiement de mesures de conservation adaptées au contexte local.

Espèces et périmètre d'application

Taxons prioritaires (94).

Ensemble du territoire, citations des populations référencées dans le système d'information CHLORIS®, y compris les données historiques dans la mesure où elles sont suffisamment précises (*a minima* au lieu-dit).

Contexte et moyens techniques

Pour les espèces affichant un nombre important de populations dans le PNR des Monts d'Ardèche, soit ≥ 3 mailles de 1 km², un échantillonnage représentatif des différentes zones d'occurrence devra être envisagé afin de minimiser le temps et le coût du diagnostic populationnel.

À chaque population inventoriée de taxon remarquable sera associé un bordereau, renseigné pour les rubriques suivantes :

- identification : le nom des observateurs, de l'organisme qu'ils représentent et la date de l'observation sont notifiés ;
- localisation : le nom de la commune concernée, le lieu-dit et les coordonnées GPS notées pour faciliter un retour ultérieur sur la station. À cela peut s'ajouter un détournement fin de la station sur un extrait de carte IGN au 1/25 000 ;
- données stationnelles : des informations physiques sont collectées (altitude, pente, exposition, topographie, nature du sol) ; les niveaux de trophie et d'humidité sont précisés ;
- habitat/végétation : en fonction des conditions de la population, une description de la végétation avec si possible des relevés phytosociologiques, est réalisée au rang phytosociologique le plus précis possible et mise en correspondance avec les référentiels standards (EUNIS, Corine biotope, Natura 2000, etc.) ;
- population : elle est étudiée avec soin, ce qui implique un comptage précis ou une estimation du nombre d'individus (à adapter notamment en fonction du type biologique du taxon) selon un protocole détaillé, une indication de la surface occupée par la plante, des renseignements sur la répartition des pieds, sur leur stade phénologique, sur la présence éventuelle de semis et la fertilité de la population. Des remarques d'ordre morphologique, sanitaire ou autre sont formulées si nécessaire ;
- photos : des photographies sont prises, de l'espèce remarquable, de la population, de la station, des menaces le cas échéant ;
- schéma : si besoin, un dessin est fait pour chaque population, comportant des éléments fixes (arbres, rochers...) qui sont autant de points de repère pour retrouver la station ultérieurement ; les plantes ou taches de plantes y sont matérialisées, couplées éventuellement à des indications de surface, au nombre de hampes florales... ; description du site : l'occupation du sol sur la station et ses environs est décrite ;
- état de conservation : l'état général de conservation de la population, ainsi que celui du milieu sont évalués à dire d'expert ;
- menaces : les menaces biotiques et abiotiques, existantes ou potentielles, pesant sur la station sont identifiées ;
- activités socio-économiques : les usages constatés sur et aux abords du site sont listés ;
- espèces compagnes : toutes les plantes supérieures accompagnant le taxon remarquable sont répertoriées, car révélatrices du milieu et indicatrices de son état.

Ces informations alimenteront la restitution annuelle de fiches taxons.

Les bilans stationnels s'étalant sur cinq ans, le choix des taxons à privilégier sera lié à leur enjeu, leurs menaces et à l'état d'avancement des documents de gestion (DocJUG, DocOb, ...).



Connaître

A1-2 : Recherches de terrain complémentaires

Objectif de la mesure

Recherche de taxons présumés éteints dans le PNR des Monts d'Ardèche (§ 3.3) ;
Recherche de nouvelles populations pour les taxons les plus rares afin d'affiner leur aire d'occurrence.

Espèces et périmètre d'application

Taxons prioritaires, et plus spécifiquement présents au niveau du PNR des Monts d'Ardèche dans une seule population, avec de faibles effectifs ; taxons présumés éteints susceptibles d'entrer dans la liste prioritaire en cas de redécouverte, en particulier ceux inscrits avec une cotation de menace élevée dans les livres et listes rouges (livre rouge national, listes rouges régionales Rhône-Alpes et Auvergne).

Ensemble du territoire, citations des populations référencées dans le système d'information CHLORIS® et biotopes favorables dans une même unité écologique.

Contexte et moyens techniques

Au regard de la surface du PNR des Monts d'Ardèche et de l'inaccessibilité de certaines parties du territoire, la connaissance sur la flore vasculaire remarquable demeure difficile et parfois incomplète. Plusieurs cas peuvent justifier une recherche de terrain complémentaire :

- le taxon est présumé disparu, les informations de localisation sont imprécises (citation à l'échelle de la commune, du massif ou du bassin versant par exemple) : toutefois même pour un observateur expérimenté et connaissant bien les affinités écologiques de l'espèce, la recherche est aléatoire et ne donne en général que peu de résultats (rapport coût/résultat élevé) ;
- le taxon est présumé disparu, la localisation est relativement précise (donnée au lieu-dit, point GPS) : une visite de la population historique permet généralement de statuer sur sa réelle disparition dans la station. La recherche de nouvelles populations à proximité est envisageable ;
- le taxon a été revu récemment mais des biotopes à priori favorables n'ont jamais été prospectés, les populations pourraient être sous-estimées. Pour des taxons à effectifs réduits et bien souvent au bord de l'extinction, dans un objectif de conservation, la prise en compte de toutes les micropopulations est fondamentale. Pour d'autres, la découverte de nouvelles populations pourrait remettre en cause leur place au sein de la liste des taxons prioritaires, la nécessité de mettre en place des mesures conservatoires ne serait donc plus justifiée au moins à court terme.

Bien que cette action ne soit pas la plus prioritaire, elle pourra être proposée au réseau local de botanistes désirant réaliser des prospections ciblées (inventaires participatifs individuels ou en petit groupe, session spéciale de la Société botanique de l'Ardèche). Une plaquette ou une lettre d'information présentant les taxons disparus les plus remarquables pourra être publiée par le PNR des Monts d'Ardèche et les informations sur la localisation historique des populations mises à disposition sur demande par le CBN Massif central pour les botanistes volontaires.

À savoir également que certains taxons menacés pourront bénéficier de prospections spécifiques dans le cadre des stratégies de conservation Rhône-Alpes et Auvergne.

Au même titre que les résultats des bilans stationnels, ces informations complémentaires permettront d'alimenter la réévaluation des espèces prioritaires lors du bilan intermédiaire de 2020.



Connaître

A1-3 : Étude de groupes taxonomiques complexes

Objectif de la mesure

Clarifier le statut de certains groupes taxonomiques complexes (espèces apomictiques¹⁴ par exemple : *Hieracium*, *Taraxacum*...) car ces taxons n'ont globalement pas été évalués dans la présente hiérarchisation faute de données suffisamment exploitables.

Cette action ne sera pas directement conduite dans le cadre de la présente stratégie de préservation.

Espèces et périmètre d'application

- *Alchemilla* (12 taxons cités) ;
- *Hieracium* (plus de 50 taxons cités) ;
- *Leucanthemum* gr. *vulgare* ;
- *Rubus* ;
- *Taraxacum* ...

Ensemble du territoire, citations référencées dans le système d'information CHLORIS® et dans les herbiers contenant des parts d'origine locale (herbiers du CBN Massif central, de Grenoble, Clermont-Ferrand, Lyon, Paris, ...).

Contexte et moyens techniques

Plusieurs étapes sont en général nécessaires pour l'analyse de ces groupes complexes :

- l'extraction et le tri préalable des données avec exclusion des mentions erronées ;
- l'analyse de la bibliographie ;
- la recherche dans les herbiers, soit par voie numérique (base Sonnerat de l'herbier de Paris : <https://science.mnhn.fr/all/search#botany>), soit par consultation directe – exemple de l'herbier Revol stocké au Muséum de Grenoble et contenant près de 350 parts du genre *Hieracium* provenant essentiellement du territoire d'étude, déterminées par le hiéraciologue C. Arvet-Touvet (1841-1913) ;
- la visite des localisations citées dans les herbiers. Un échantillonnage permettant de balayer le territoire de manière homogène est généralement nécessaire ;
- des consultations auprès des spécialistes du genre ou du groupe d'espèces (confirmations de détermination, optimisation des critères diagnostic, ...).

Cadre d'intervention possible :

À l'échelle du Massif central par exemple aux travers de la convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) Rhône-Alpes et Auvergne, dont l'étude s'est portée en 2015 sur les genres *Ornithogalum*, *Knautia* et le groupe complexe de *Carex spicata*. À titre d'exemple, concernant le genre *Ornithogalum* qui n'a pas été évalué au niveau spécifique dans la stratégie de préservation, l'étude réalisée en 2015 conclut que 2 espèces sont avérées dans la région : *O. kochii*, localement abondant et dont l'essentiel des populations rhônalpines sont situées dans le PNR des Monts d'Ardèche ; *O. orthophyllum* qui est rare dans le PNR des Monts d'Ardèche puisqu'il est lié de préférence aux portions calcaires chaudes du département, il est en revanche plus régulier dans le Bas-Vivarais. La présence d'*O. divergens*, un taxon des biotopes synanthropiques, est potentielle mais non avérée. Les mentions d'*O. umbellatum* semble erronées alors qu'il concerne pourtant l'essentiel des citations dans le PNR des Monts d'Ardèche. Aucune espèce n'est finalement prioritaire pour le PNR des Monts d'Ardèche.

¹⁴ Apomixie : Reproduction végétale sans méiose ni fécondation, mais ayant pour origine des cellules de l'appareil reproducteur.



Connaître

A1-4 : Étude génétique

Objectif de la mesure

Pour les taxons présentant des populations isolées, une étude génétique permet notamment de dater l'isolement de ces dernières, de quantifier la diversité génétique intra- et interpopulation, de déceler d'éventuelles amorces de spéciation et de préciser le comportement des populations face au changement climatique.

Cette action ne sera pas directement conduite dans le cadre de la présente stratégie de préservation.

Espèces et périmètre d'application

- taxons subalpins en danger critique d'extinction ;
- taxons méditerranéens présentant un isolement fort (*Dryopteris tyrrhena*, *Cistus pouzolzii*, ...).

À l'échelle globale, aire de répartition des taxons, incluant les différents isolats.

À l'échelle locale, sont principalement concernés le massif du Mézenc pour les taxons subalpins, le sud des Cévennes pour les taxons à chorologie méditerranéenne (y compris certains orophytes). D'autres populations isolées peuvent exister dans le Massif central.

Contexte et moyens techniques

Pour certaines de ces populations isolées de l'aire principale, il conviendrait de :

- connaître la variabilité génétique des populations du Massif central afin de savoir si elles disposent d'un patrimoine génétique suffisant permettant d'assurer leur pérennité. En effet, les espèces ayant de faibles populations sont beaucoup plus vulnérables du point de vue génétique (dérive fréquente par mutation délétère conduisant à une extinction prématurée). Avec un patrimoine génétique diversifié, elles ont davantage de capacités de résilience face aux différentes perturbations qu'elles auraient à subir (changements climatiques, ...) dans la mesure toutefois où les contraintes écologiques ne sont pas excessives. Le patrimoine génétique des espèces présentes sous forme d'isolats du Massif central doit être comparé à celui des autres populations de l'aire principale ;

- mesurer la distance génétique de ces isolats par rapport aux autres populations de l'aire globale. Ces travaux menés à grande échelle permettront, pour une espèce donnée, d'obtenir des éclaircissements sur la localisation du berceau de l'espèce, l'ancienneté de la migration et sur l'origine des populations du Massif central. Il sera ainsi défini selon les espèces si ces populations sont relictuelles ou si certaines d'entre elles sont issues de migrations récentes (postglaciaires), voire d'introductions. Des phénomènes de spéciations pourront être détectés.

Dans le cadre de ces travaux lourds de génétique en laboratoire, il conviendra de veiller à bien définir les bonnes techniques à utiliser [isoenzymes, méthodes des empreintes génétiques, marqueurs moléculaires AFLP (Amplified Fragment Length Polymorphism)...] de façon à ce qu'elles répondent bien aux objectifs visés ci-dessus.

Compte-tenu des coûts financiers et des moyens techniques à déployer, même si elles s'avèrent parfois indispensables pour la conservation des éléments les plus menacés, ces études ne seront pas directement conduites dans le cadre de la présente stratégie de préservation. Elles pourront être réalisées soit dans le cadre des plans de conservation, soit dans le cadre d'actions partenariales avec des centres universitaires (études sur la biologie des populations, études taxonomiques).

Pour l'heure, une équipe de l'université de Hohenheim (Allemagne) étudie l'interaction de la dérive génétique et de l'évolution adaptative chez deux espèces endémiques, *Arabidospis pedemontana* (Alpes italiennes) et *A. cebennensis* (Massif central) : http://www.ruhr-uni-bochum.de/dfg-spp1529/Seiten/PG_Schmid_SCHM1354_6-2.html



Conserver

A2-1 : Création de groupes locaux de travail sur les territoires à très forts enjeux

Objectif de la mesure

Initier ou renforcer des dynamiques locales de conservation de la flore vasculaire et échanger avec les acteurs des territoires administratifs voisins partageant les mêmes thématiques.

Espèces et périmètre d'application

À définir en fonction des taxons qui devront faire l'objet d'un suivi ou d'une veille.

Ensemble du territoire du PNR des Monts d'Ardèche. La création de groupes de travail est d'ores et déjà pressentie sur les secteurs du Mézenc et des Cévennes siliceuses.

Contexte et moyens techniques

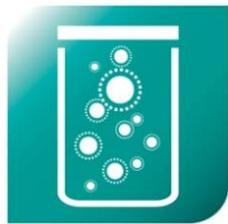
Le massif du Mézenc constitue le plus haut sommet du PNR des Monts d'Ardèche, avec la présence de plusieurs espèces subalpines relictuelles (nettement plus communes dans les Alpes et les Pyrénées que dans le Massif central). Il se place à cheval sur les départements de l'Ardèche et de la Haute-Loire. Deux sites Natura 2000 y sont référencés, le site FR8301076 « Mézenc » porté par le département de la Haute-Loire et le site FR8201664 « Secteur des Sucs » porté par le PNR des Monts d'Ardèche. Ce massif est également inscrit au sein des espaces naturels sensibles (ENS) de ces deux départements et en partie classé réserve biologique domaniale. Les périmètres sont donc ici bornés non pas seulement sur des limites écologiques mais aussi administratives (le Mézenc étant coupé en deux).

Puisque ces sites partagent des problématiques communes, liées notamment à la conservation des espèces subalpines, il s'agira de mutualiser et de rendre cohérentes les actions en cours et à déployer, notamment en termes de suivis et de gestion. Les retours d'expériences passés ou à venir sur la conservation de ces espèces constitueront un socle pour une gestion commune et harmonieuse du territoire. Une collaboration avec les acteurs (parcs, animateurs Natura 2000, ...) d'autres portions élevées du massif central (monts du Cantal, monts Dore, ...) qui hébergent les mêmes espèces est également envisageable.

Les Cévennes, qui correspondent au versant méridional siliceux du Massif central, représentent un territoire beaucoup plus vaste partagé essentiellement entre le Parc national des Cévennes (PNC) et le PNR des Monts d'Ardèche. Cette entité biogéographique est incluse dans la zone d'agrément de deux conservatoires botaniques, le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles et le Conservatoire botanique national du Massif central, la coordination biogéographique du Massif central étant assurée par ce dernier.

Comme le PNR des Monts d'Ardèche, le PNC élabore actuellement sa stratégie de préservation de la flore vasculaire en étroite collaboration avec le Conservatoire botanique national méditerranéen et selon la méthode du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) de Montpellier. Sur les 63 espèces végétales vasculaires retenues pour le PNC, 11 figurent dans la présente liste prioritaire du PNR des Monts d'Ardèche, plusieurs autres sont considérées comme secondaires et 2 sont présumées disparues en Ardèche.

Il s'agira donc par exemple d'élaborer des protocoles de suivis partagés pour ces espèces afin de pouvoir comparer l'évolution des différentes populations cévenoles ou de tester plusieurs types de pratiques de gestion à des fins conservatoires. Ces échanges pourraient être organisés au travers d'une réunion annuelle ou bisannuelle entre les structures partenaires ou lors de rencontres sur le terrain.



Conserver

A2-2 : Élaboration de plans d'actions

A2-3 : Élaboration de notices simples de gestion

Objectif de la mesure

Dresser les lignes directrices pour la gestion conservatoire des taxons les plus remarquables du PNR des Monts d'Ardèche.

Espèces et périmètre d'application

À définir à l'issue des bilans stationnels pour les taxons prioritaires.

Les plans d'actions seront dédiés aux taxons figurant en tête de liste, avec une forte responsabilité pour le PNR des Monts d'Ardèche et dont la mise en place de mesure de conservation s'avère incontournable pour assurer la pérennité des populations. Les plans d'actions peuvent être rédigés pour un territoire large [plans d'actions nationaux ou régionaux, plans biogéographiques d'actions et de conservation (PBAC)] ou bien à l'échelle du PNR des Monts d'Ardèche. Aucune espèce du PNR des Monts d'Ardèche n'est actuellement intégrée aux 6 plans biogéographiques rédigés à ce jour pour le Massif central ; *Paradisea liliastrum* est toutefois pressentie pour la seconde génération de PBAC.

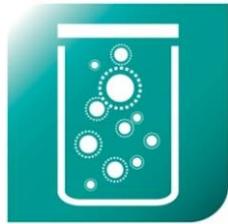
Les notices de gestions s'inscrivent à une échelle de sites. Elles concerneront soit des sites gérés et seront rédigées à la demande d'un animateur (Natura 2000, ENS, ...), soit des secteurs disposant de problématiques spécifiques (forêts exploitées à *Epipogium aphyllum* par exemple).

Contexte et moyens techniques

Les plans d'actions sont structurés en deux volets :

- le premier volet consiste en l'élaboration d'un document initial, constituant l'élément socle de connaissance et de programmation. Celui-ci contient un état des lieux fin et actualisé sur la connaissance de l'espèce et de ses populations du PNR des Monts d'Ardèche (dans la mesure où il s'agit d'un plan local), réalisé à partir d'une importante synthèse bibliographique, de relevés et d'observations de terrain et de contacts pris avec les partenaires. À partir de ces éléments, des objectifs à atteindre sont proposés pour assurer la conservation de l'espèce. Ils concernent des mesures de sauvegarde voire de renforcement des populations, des mesures d'amélioration des connaissances et des mesures visant à partager et assurer le bon déroulement du plan directeur. Ce document se conclut par un plan d'action présentant les actions à mener pour répondre aux objectifs identifiés. Généralement rédigé pour une période de 5 ans, ils peuvent s'échelonner pendant toute la durée de la charte (et de la stratégie de préservation) ou jusqu'à mi-parcours ;
- le second volet concerne la mise en œuvre des actions programmées. Les actions les plus urgentes peuvent être réalisées dès la validation du plan d'action. Les actions d'animation et de médiation auprès des acteurs locaux ainsi que la mise en œuvre de certaines mesures peuvent être effectuées par des structures gestionnaires (CEN, gestionnaires Natura 2000/ENS, associations locales, PNR des Monts d'Ardèche).

Les notices de gestion se veulent plus synthétiques, y figurent notamment un listing des éléments remarquables connus sur le site considéré, les facteurs d'influences négatifs et positifs dont ils peuvent faire l'objet et des pistes de mesures (plus ou moins détaillées en fonction des besoins). Ces notices peuvent servir à alimenter les documents uniques de gestion (DocUg), les documents d'objectifs (DocOb) ou plus rarement les plans simples de gestion en zone forestière. Elles ont été rédigées d'ores et déjà pour les sites Natura 2000/ENS « Landes et forêts du bois des Bartres » et « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents », et seront produites prochainement pour le site « Plateau de Montselgues ».



Conserver

A2-4 : Gestion et restauration écologique en faveur de la flore remarquable

Objectif de la mesure

Conservation *in situ* destinée à maintenir ou à améliorer, la qualité des biotopes accueillant des espèces remarquables.

Espèces et périmètre d'application

À définir à l'issue des bilans stationnels pour les taxons prioritaires. Taxons dont la régression est pressentie à l'échelle du PNR des Monts d'Ardèche ou dont la faiblesse des effectifs ne semble pas permettre le maintien des populations à court terme sans action de gestion.

Ensemble du territoire du PNR des Monts d'Ardèche. Les actions devront dans la mesure du possible s'inscrire au sein de documents de gestion existants, elles seront donc ciblées par site plutôt qu'à l'échelle globale du territoire. En dehors de ces périmètres de gestion, elles pourront être portées par des organismes gestionnaires (CEN, Département, communes, syndicats intercommunaux, ONF, associations locales ...) ou à défaut directement par le PNR des Monts d'Ardèche.

Contexte et moyens techniques

Nombreuses sont les populations d'espèces remarquables se trouvant dans des habitats semi-naturels voire anthropisés, utilisés de façon plus ou moins intensive par l'homme (cultures, pâtures, talus routiers, ...). Il est quelquefois indispensable de revoir ou d'ajuster les pratiques de gestion afin qu'elles ne nuisent pas à la pérennité des populations, ou même idéalement qu'elles en favorisent l'extension. Connaissant la biologie des espèces, ainsi que leurs optimums écologiques, des conseils peuvent être aisément prodigués (par exemple : fauche tardive après libération des semences, maintien d'une activité agricole, chargement pastoral adapté, non utilisation ou réduction d'intrants, réouverture du milieu...).

La gestion est alors réalisée soit par les propriétaires ou les exploitants guidés par les organismes locaux spécialisés dans la flore sauvage, soit directement par les partenaires gestionnaires d'espaces naturels.

La signature de conventions entre les propriétaires ou les exploitants et l'un des porteurs du programme (cf. A2.9), la rédaction de plans ou notices de gestion (cf. A2.2 et A2.3), viennent officialiser les orientations de gestion souhaitées.

Souvent de grande ampleur, les chantiers de génie écologique consistent à créer ou recréer des habitats propices aux espèces remarquables. Ces travaux peuvent être utiles notamment pour rétablir les fonctionnalités naturelles des systèmes altérés (cas des zones humides au sens large, dont les complexes tourbeux qui ont été autrefois largement drainés). Les chantiers d'envergure doivent être effectués par des entreprises spécialisées, encadrés par un cahier des charges précis. Ce type de mesure devra être réfléchi en amont des travaux.

La gestion des espèces exotiques envahissantes constitue un axe spécifique. La nécessité d'intervenir dépendra essentiellement des impacts réels qu'elles génèrent sur la flore indigène remarquable prioritaire du PNR des Monts d'Ardèche. Peu d'espèces remarquables sont directement concernées au regard de cette première synthèse, d'autant que la bonne intégrité des écosystèmes dans le territoire étudié est un critère limitatif pour l'implantation d'espèces exotiques.



Conserver

A2-5 : Conservation *ex situ*

Objectif de la mesure

Visa à constituer un stock végétal (graines, plants, ...) « de survie » pour une éventuelle réintroduction au cas où l'espèce venait à décliner voire à disparaître dans son milieu d'origine.

Cette action ne sera pas directement conduite dans le cadre de la présente stratégie de préservation.

Espèces et périmètre d'application

Taxons dont les populations affichent de faibles effectifs dans le PNR des Monts d'Ardèche, dont la disparition peut donc être soudaine, avec une priorité pour ceux figurant au sein de listes d'alerte (livre rouge national, listes rouges régionales Rhône-Alpes et Auvergne) ; taxons présents uniquement dans le PNR des Monts d'Ardèche à l'échelle du Massif central et possédant potentiellement un patrimoine génétique singulier.

Ensemble du territoire du PNR des Monts d'Ardèche.

Contexte et moyens techniques

Les mesures de conservation nécessitent parfois la réintroduction de plantes disparues dans leur milieu d'origine, le renforcement de populations, voir le transfert d'un site à l'autre lorsqu'aucune autre solution n'est trouvée. Elles s'appuient sur la constitution d'une banque séminale et la production de plants dans les jardins du CBN Massif central.

Bien qu'elle ne constitue pas une priorité, la conservation *ex situ* demeure indispensable pour faire face aux disparitions imminentes de certaines espèces en danger d'extinction.

Compte tenu des fortes pressions sur les habitats naturels et parfois des échecs de préservation *in situ*, le CBN Massif central est habilité par le Ministère de l'Écologie à prélever des semences ou des plants d'espèces sauvages menacées d'extinction afin de les cultiver sur des aires préservées, en dehors de leur milieu naturel d'origine.

Les semences collectées sont alors systématiquement et rapidement triées, desséchées, pesées et conditionnées. Elles sont ensuite utilisées directement dans les jardins du Conservatoire botanique ou référencées dans la banque séminale et conservées au congélateur à - 20°C (conservation à long terme) ou en chambre froide à + 5°C (conservation à moyen terme). Des tests de viabilité sont régulièrement réalisés : ils permettent, pour chaque taxon, de mieux connaître les conditions optimales de germination (taux de réussite, délai de germination, évolution de la capacité de germination) et de s'assurer de la qualité des lots de semences...

Aujourd'hui, ce sont plus de 1 300 lots de semences (pour environ 300 espèces) qui ont ainsi été stockés par le CBN Massif central en prévision d'actions de préservation et de gestion conservatoire. Ce travail de conservation *ex situ* est également réalisé par les autres conservatoires botaniques nationaux, ainsi que par certains jardins botaniques (collections référencées dans les *Index seminum*).

Il n'est pas prévu dans le cadre de la stratégie de préservation du PNR des Monts d'Ardèche de déployer spécifiquement une procédure de récolte. Toutefois un programme pour rallier des stocks de semences pour les espèces les plus sensibles sera très certainement engagé dans le cadre de la stratégie de conservation des régions Rhône-Alpes et Auvergne. Ces prélèvements peuvent également être effectués au gré des prospections pour les bilans stationnels, lors des suivis/veilles ou d'études ponctuelles dans le périmètre du PNR des Monts d'Ardèche, ils viendront compléter le cas échéant les stocks existants au CBN Massif central.



Conserver

A2-6 : Suivi populationnel

A2-7 : Veille (ou contrôle)

Objectif de la mesure

Indiquer ou contrôler l'évolution dans le temps et l'espace, des populations d'espèces remarquables dans le but de mettre en place, si nécessaire, des mesures correctives ou de vérifier l'efficacité d'actions de conservation déjà engagées.

Espèces et périmètre d'application

À définir à l'issue des bilans stationnels pour les taxons prioritaires, notamment pour les populations dont les effectifs sont fluctuants, en particulier suite à des pressions non naturelles. Comme il n'est pas possible de suivre l'ensemble des taxons, nous proposons le ratio suivant : environ 20 taxons pouvant faire l'objet d'un suivi populationnel (soit une vingtaine d'espèces), 70 une veille.

Ensemble du territoire du PNR des Monts d'Ardèche.

Contexte et moyens techniques

Deux types de dispositifs sont couramment employés :

- le suivi permet d'appréhender l'évolution précise d'une population donnée. Il est en général préconisé afin d'estimer l'efficacité de mesures de gestion ou de restauration des biotopes, et comporte donc un état initial en amont de l'intervention, puis un ou plusieurs bilans à l'issue des travaux. Cette méthode d'analyse spatiale est aussi fréquemment utilisée pour comptabiliser les effectifs des taxons présentant un risque fort d'extinction et dont les populations sont susceptibles de chuter brutalement (effectifs faibles et instables). La durée du suivi et sa fréquence sont variables suivant le taxon considéré, l'objectif et les crédits disponibles. Le suivi est réalisé par un expert en botanique capable de reconnaître l'espèce dès les stades juvéniles et requiert la mise en place de méthodes spécifiques (quadrats, transects, suivis photographiques, ...).

- la veille est un diagnostic plus sommaire que le suivi, elle a pour seul objectif de détecter de visu une forte régression, voire la disparition totale d'une population et de contrôler l'absence de perturbations nouvelles sur la station. Elle présente donc l'avantage d'être moins chronophage que le suivi, et peut être réalisée par des gestionnaires ou des bénévoles du moment qu'ils savent identifier la plante.

Les deux dispositifs sont complémentaires et peuvent être planifiés en alternance suivant les besoins. Le suivi peut concerner l'ensemble des populations ou seulement une partie de ces dernières suivant la répartition du taxon, son mode de reproduction ou bien la diversité des menaces dont il fait l'objet. Ce type d'action peut faire suite au bilan stationnel des taxons prioritaires dans la mesure où ce dernier est suffisamment précis.

Les protocoles de suivis seront élaborés par les botanistes du CBN Massif central, un stagiaire de Master pourrait également travailler sur cette thématique.

À noter que plusieurs taxons sont suivis depuis 2008 dans le Massif du Mézenc (convention avec le département de la Haute-Loire dans le cadre de la mise en œuvre du document d'objectif du site Natura 2000 FR8301076 « Mézenc » et de l'ENS « Mézenc » : suivis réalisés en 2008, 2011 et 2015), ils concernent plus précisément : *Diphysastrum alpinum* et *Jacobaea leucophylla*. D'autres suivis devraient être programmés dans le cadre des stratégies de conservation Auvergne et Rhône-Alpes, quelques espèces présentes dans le PNR des Monts d'Ardèche pourraient être concernées mais elles ne sont pas encore connues lors de la rédaction de ce document



Conserver

A2-8 : Protection réglementaire ou contractuelle de sites

Objectif de la mesure

Obtenir une maîtrise foncière ou d'usage pour les taxons en tête de liste ; limiter les pratiques préjudiciables à la conservation de ces espèces.

Espèces et périmètre d'application

À définir à l'issue des bilans stationnels pour les taxons prioritaires.

Ensemble du territoire du PNR des Monts d'Ardèche, notamment les sites pouvant faire l'objet d'importants travaux de gestion ou ceux soumis à des impacts récurrents.

Contexte et moyens techniques

Les périmètres de préservation actuellement recensés dans le PNR des Monts d'Ardèche sont :

De nature contractuelle

- le parc (ensemble du territoire étudié) ;
- les terrains acquis (ou assimilé) par un Conservatoire d'espaces naturels (CEN Auvergne : Tourbière de Goudoffre, CEN Rhône-Alpes : réseau des 3 tourbières du plateau de Montselgues, Tourbière de la Verrerie) ;
- les Espaces naturels sensibles (ENS) des départements de l'Ardèche et de la Haute-Loire qui sont un outil de protection des espaces naturels par leur acquisition foncière ou par la signature de conventions. Ces espaces peuvent être ouverts au public ;

De nature réglementaire

- les protections au titre d'un texte européen ou international. Dans le PNR des Monts d'Ardèche, ce type de protection concerne uniquement les sites Natura 2000 (SIC, ZSC), dont plusieurs extensions sont actuellement proposées (Vallée de l'Eyrieux et ses affluents, Montagne ardéchoise) ;
- les sites inscrits et classés (Massif du Mézenc, Cascade du Ray-Pic, Mont Gerbier de Jonc, etc.) ;
- les réserves biologiques intégrales (sources de l'Ardèche, Grand Tanargue) et dirigées (Mézenc, Grand Tanargue) ;

Le périmètre du PNR des Monts d'Ardèche ne bénéficie toutefois d'aucun Arrêté préfectoral de protection biotope (APPB).

Le PNR des Monts d'Ardèche dispose donc déjà d'un arsenal important en matière de périmètres de préservation. Par conséquent, cette action vise essentiellement à s'appuyer sur les réseaux existants en déclinant, pour les espèces hautement remarquables, des mesures complémentaires d'acquisition (politique ENS, CEN) ou de conventionnement (gestionnaires d'espaces naturels) si la maîtrise foncière semble judicieuse (gestion conservatoire, protection physique de la population). Ce conventionnement peut être initié hors des périmètres de protection si les enjeux floristiques le justifient.

La mise en place d'APPB est également possible à défaut d'autres alternatives. Cette nécessité n'est pour l'heure pas envisagée.



Assister

A3-1 : Porter à connaissance les enjeux flore auprès des collectivités (PLU, etc.)

Objectif de la mesure

Concilier aménagement du territoire et conservation du patrimoine floristique remarquable.

Espèces et périmètre d'application

Ensemble des taxons remarquables (y compris les secondaires) mais plus spécifiquement ceux bénéficiant d'un statut de protection.

Ensemble du territoire du PNR des Monts d'Ardèche, bien que cette action soit surtout liée au secteur de plaine, davantage soumis à l'aménagement de l'espace du fait d'une occupation humaine plus prégnante.

Contexte et moyens techniques

- Document de planification

Dans le cadre de l'aménagement du territoire, notamment vis-à-vis de schémas de cohérence territoriale (SCOT) ou de plans locaux d'urbanismes (PLU). Le PNR des Monts d'Ardèche rédige pour l'heure un avis sur ces documents, il pourra désormais s'appuyer directement sur une couche d'alerte constituée des localisations et des informations associées pour la flore vasculaire remarquable. Dans cette couche figurent également les statuts réglementaires et l'appartenance aux listes rouges. Cette même couche peut être exploitée pour mettre en exergue les enjeux flore lors d'études d'impacts ou d'évaluations d'incidences. Elle devra être régulièrement mise à jour afin d'intégrer les nouveaux enjeux découverts dans le territoire du PNR des Monts d'Ardèche.

- Opération d'aménagement ou de travaux

Concernant les dossiers de dérogation à la destruction d'espèces protégées (dits dossiers CNPN), le CBN Massif central produit systématiquement un avis à la demande de la DREAL dans le mesure où ces dossiers concernent la flore. Le PNR des Monts d'Ardèche, en association avec les gestionnaires de sites, a la possibilité d'assister les bureaux d'études en phase rédactionnelle pour la recherche de mesures compensatoires adaptées. Dans le cas de destruction inopinée ou volontaire d'espèce protégée, une procédure d'alerte efficace devra être élaborée avec les services de la Direction départementale de l'Ardèche et de la Haute-Loire (DDT07 et 43) et les agents assermentés de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).



Assister

A3-2 : Assistance auprès des gestionnaires de sites

Objectif de la mesure

Veiller à une bonne intégration du patrimoine floristique remarquable dans les documents de gestion ; apporter un concours technique et scientifique aux gestionnaires en matière de flore remarquable.

Espèces et périmètre d'application

Ensemble des taxons remarquables. Ensemble du territoire du PNR des Monts d'Ardèche, action liée bien souvent à la présence de périmètres de gestion.

Contexte et moyens techniques

Dans le cadre de la gestion des espaces naturels (Natura 2000, ENS, sites du CEN, forêts, ...). L'appui se limite la plupart du temps à la mise à disposition des données via le Pole d'information flore Habitats (www.pifh.fr). Si besoin, des propositions de mesures propres aux espèces végétales et à leurs biotopes peuvent être énoncées via la rédaction de notices de gestion par exemple. Ces mesures seront par la suite amendées et avalisées par les organismes gestionnaires compétents qui interviennent dans la phase opérationnelle des documents de gestion.



Sensibiliser

A4-1 : Animation du réseau de conservation

Objectif de la mesure

Présenter les avancées et perspectives de la stratégie aux acteurs locaux lors d'un comité de pilotage annuel ; mobiliser le réseau et capitaliser son expérience.

Espèces et périmètre d'application

Taxons prioritaires, en fonction de l'état d'avancement de la stratégie de préservation.

Ensemble du territoire du PNR des Monts d'Ardèche.

Contexte et moyens techniques

Le comité de pilotage sera organisé par le PNR des Monts d'Ardèche. Une visite de terrain pourra être couplée afin de présenter des exemples d'actions ou des problématiques de gestion, etc.

L'ordre du jour abordera notamment les points suivants :

- l'examen des principaux résultats issus des bilans stationnels et/ou des suivis/contrôles, le cas échéant les découvertes de taxons nouveaux pour le PNR des Monts d'Ardèche, observés dans le cadre de la stratégie ou par les membres du réseau ;
- une présentation des principales actions de gestion engagées ou à déployer avec les partenaires gestionnaires d'espaces naturels ;
- les principales actions de sensibilisation en cours, etc.



Sensibiliser

A4-2 : Éducation à l'environnement

Objectif de la mesure

Sensibiliser le public scolaire à la flore vasculaire remarquable du PNR des Monts d'Ardèche et aux menaces dont elle fait l'objet.

Espèces et périmètre d'application

Flore remarquable.

Ensemble du territoire du PNR des Monts d'Ardèche.

Contexte et moyens techniques

À définir par le PNR des Monts d'Ardèche dans le cadre de sa politique d'éducation à l'environnement. Ces actions peuvent être appuyées par le CBN Massif central ou les structures gestionnaires lors de l'élaboration de projets et de documents éducatifs, de sorties thématiques, ...



Sensibiliser

A4-3 : Enquêtes participatives

A4-4 : Édition de documents ou d'ouvrages

Objectif de la mesure

Communiquer sur la richesse floristique du PNR des Monts d'Ardèche et les grandes lignes de la stratégie de préservation ; inviter le public à participer à la conservation du patrimoine floristique.

Espèces et périmètre d'application

Pour l'action A4-3, taxons prioritaires emblématiques du PNR des Monts d'Ardèche, aisément identifiables par un large public, mais aussi relativement fréquents dans le territoire étudié (Ciste de Pouzolz, Spiranthe d'été par exemple). Dans le choix des espèces, l'existence de menaces, notamment liées à la fréquentation ou à l'urbanisation permettrait également de sensibiliser le public sur ces problématiques récurrentes, en particulier dans le sud du PNR des Monts d'Ardèche.

Pour l'action A4-4, plus globalement sur la flore remarquable.

Ensemble du territoire du PNR des Monts d'Ardèche.

Contexte et moyens techniques

Afin de toucher le grand public aux problématiques de conservation de la flore remarquable, il est envisagé de mettre en place une série d'enquêtes participatives sur quelques taxons phares. Ces enquêtes pourront être relayées via une plaquette spécifique ou par un site internet possédant une interface cartographique.

L'action sur l'édition concerne d'une part :

- l'élaboration et l'édition d'une plaquette synthétique présentant la stratégie de préservation du PNR des Monts d'Ardèche : les principes de cette stratégie, quelques exemples de taxons prioritaires et les actions envisagées. Cette plaquette sera élaborée en 2016 mais son format exact reste à définir ;

- l'édition d'un ouvrage sur la flore du PNR des Monts d'Ardèche ou la participation à l'Atlas de la flore de l'Ardèche (ouvrage en cours de réflexion à ce jour). L'ouvrage sur la flore du PNR des Monts d'Ardèche peut présenter soit uniquement les espèces remarquables, soit les originalités floristiques du PNR des Monts d'Ardèche dans leur ensemble. L'atlas de la flore de l'Ardèche (voir à titre d'exemple l'atlas de la flore de la Loire et du Rhône paru en 2013 : <http://fr.calameo.com/read/000564149be72f8666d76>) pourrait contenir les résultats des 3 années de l'inventaire de la flore du département (de 2008 à 2010), ainsi que des zooms sur la flore du PNR des Monts d'Ardèche.

5.3. Calendrier des actions et partenaires

Thématique	Code action	Intitulé action	Porteurs de la démarche	Partenaires potentiels	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Connaître	A1-1	Bilan stationnel	CBN Massif central	Réseau botanistes, Gestionnaires d'espaces naturels										
	A1-2	Recherches de terrain complémentaires	Réseau botanistes	CBN Massif central, Gestionnaires d'espaces naturels										
	A1-3	Étude de groupes taxonomiques complexes	CBN Massif central	Réseau botanistes, herbiers, spécialistes groupes complexes, etc.										
	A1-4	Étude génétique	CBN Massif central et/ou centres universitaires	Centres universitaires, taxonomistes, laboratoires spécialisés, etc.										
Conserver	A2-1	Création de groupes locaux de travail	PNR des Monts d'Ardèche	Gestionnaires d'espaces naturels, autres parcs naturels, CBNMed, Départements										
	A2-2	Élaboration de plans d'actions	CBN Massif central	Gestionnaires d'espaces naturels										
	A2-3	Élaboration de notices de gestion	CBN Massif central	Gestionnaires d'espaces naturels										
	A2-4	Gestion et restauration écologique en faveur de la flore remarquable	Gestionnaires d'espaces naturels, départements, syndicats mixtes, etc.	CBN Massif central										
	A2-5	Conservation <i>ex situ</i>	CBN Massif central	Gestionnaires d'espaces naturels, réseau botanistes										
	A2-6	Suivi populationnel	CBN Massif central	Gestionnaires d'espaces naturels, réseau botanistes										
	A2-7	Veille	Gestionnaires d'espaces naturels, réseau botanistes	CBN Massif central										
	A2-8	Protection réglementaire ou contractuelle de sites	Gestionnaires d'espaces naturels, services de l'état	CBN Massif central										
Assister	A3-1	Porter à connaissance les enjeux flore auprès des collectivités (PLU, etc.)	PNR des Monts d'Ardèche, CBN Massif central	Services de l'état, collectivités territoriales										
	A3-2	Assistance auprès des gestionnaires de sites	CBN Massif central	Gestionnaires d'espaces naturels										
Sensibiliser	A4-1	Animation du réseau de conservation	PNR des Monts d'Ardèche, CBN Massif central	Ensemble des membres du réseau local										
	A4-2	Éducation à l'environnement	PNR des Monts d'Ardèche, Gestionnaires, etc.	CBN Massif central										
	A4-3	Enquêtes participatives	PNR des Monts d'Ardèche, CBN Massif central	Réseau botanistes, Gestionnaires d'espaces naturels										
	A4-4	Édition de documents ou d'ouvrages	PNR des Monts d'Ardèche, CBN Massif central	Grand public, élus du PNR des Monts d'Ardèche, réseau botanistes, etc.										

Légende des dernières colonnes du tableau :

	Année(s) de mise en œuvre de l'action.
	Année(s) de mise en œuvre à préciser ou action étant plus ponctuelle.

6. CONCLUSION

Plus de **274 000 informations floristiques** ont été extraites du système d'information CHLORIS®, puis analysées dans le cadre de cette étude. Les données récentes (postérieures à 1994) sont largement prépondérantes (85%), alors que les données anciennes et historiques (antérieures à 1995) ne représentent que 15% des informations disponibles. **Ces informations constituent donc une base solide pour l'analyse du fonds floristique du PNR des Monts d'Ardèche.**

La présente analyse met tout d'abord en évidence la richesse floristique du parc, avec **1 689 espèces indigènes au sens large** ou d'indigénat incertain, contre seulement 121 espèces exogènes. Certains secteurs présentent une plus **forte diversité** floristique tels : **le massif du Mézenc, les Sucs, la cascade du Ray-Pic, le Tanargue**, ainsi que ponctuellement l'ensemble de la frange méridionale siliceuse située à l'est du PNR des Monts d'Ardèche, en particulier au niveau des **vallées thermophiles cévenoles**. À l'inverse, les mailles les plus pauvres sont celles présentes au nord-est du territoire, à des altitudes intermédiaires et sans influences méditerranéennes marquées. Au niveau chorologique, les taxons européens et eurasiatiques représentent l'essentiel du fonds floristique, avec 40% de la flore du PNR des Monts d'Ardèche. Le deuxième rang est occupé par la flore méditerranéenne et sud-européenne (10%). Les espèces endémiques strictes du Massif central ne totalisent que 1% du fonds floristique, tout comme les taxons arctico-alpins.

Depuis **1990, plus d'une centaine de taxons**, soit presque 6,6% de la flore du PNR des Monts d'Ardèche, n'a **pas été revue**. Certains biotopes sont particulièrement visés par ces régressions, ainsi 35% des **taxons présumés disparus sont liés aux habitats pelousaires**. Au niveau géographique, deux zones semblent concentrer les plus forts déclin ; la bordure est du Parc, notamment au voisinage d'Aubenas, sous influence méditerranéenne avec la présence de nombreux taxons en limite d'aire qui sont soumis à de fortes pressions d'urbanisation ; le plateau des Sucs, dont le Massif du Mézenc qui hébergent un lot d'espèces subalpines à effectifs naturellement réduits.

Concernant les taxons revus récemment, **une hiérarchisation des éléments remarquables** a été établie sur des critères objectifs tels que l'originalité biogéographique (endémisme, disjonction d'aire, isolats), la rareté ou le niveau de menace. Au final **253 taxons ont été retenus comme remarquables, dont 94 taxons** sont considérés comme **prioritaires** et 159 présentent un enjeu secondaire pour le PNR des Monts d'Ardèche. Le **PNR des Monts d'Ardèche** héberge ainsi 1,2% des taxons menacés au niveau national et ne comporte aucune espèce disparue ou classée « En danger critique [CR] » dans le Livre rouge national de la flore menacée. En revanche, il abrite **plus de 24% des taxons menacés ou quasi-menacés en Rhône-Alpes** et 13% des taxons sont menacés ou quasi-menacés en Auvergne alors que la partie Haute-Loire du PNR des Monts d'Ardèche ne représente que 0,5% de la superficie totale de la région Auvergne.

Les menaces sur les taxons prioritaires concernent en premier lieu l'intensification des pratiques agricoles (conversion des pratiques, drainage des zones humides, surpâturage, ...), la déprise agricole et l'urbanisation, en particulier en périphérie des bourgs situés au sud et l'est du territoire. Le changement climatique (en troisième position) pourrait également impacter un lot significatif d'espèces dont celles inféodées à l'étage subalpin (Mézenc), bien que les conséquences à court terme soit difficile à établir compte-tenu de la variabilité au sein même des modèles climatologiques utilisés et de l'incertitude sur les mesures qui seront prises à l'échelle de la planète

Pour assurer la **préservation des taxons prioritaires, un plan d'action** est proposé en dernière partie de cette stratégie. Il s'articule autour de 4 thèmes (pour 18 actions) qui correspondent aux quatre missions des conservatoires botaniques nationaux : **la connaissance, la conservation, l'assistance et la sensibilisation**. L'action principale de connaissance consiste à établir pour chaque taxon prioritaire un bilan stationnel permettant de statuer sur l'état actuel des populations et de définir la nécessité d'engager des actions de conservation spécifiques. La conservation passe notamment par des actions *in situ* (rédaction de plan de gestion, mesures de gestion et de restauration, suivis) et *ex situ* (récolte de semences). Tandis que l'assistance est dédiée aux structures œuvrant dans l'aménagement du territoire et aux gestionnaires du site. La communication aux acteurs du territoire, ainsi qu'à un plus large public.

BIBLIOGRAPHIE

- ANTONETTI Ph. 1998. - *Patrimoine Floristique du futur Parc naturel régional des Monts d'Ardèche : localisation des espèces végétales déterminantes recensées au 31 novembre 1998*. Conservatoire botanique national du Massif central / Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, 24 p.
- ANTONETTI Ph. 2010. - *Bilan général préalable de la flore vasculaire du PNR des Monts d'Ardèche : liste des taxons patrimoniaux du PNR des Monts d'Ardèche*. Conservatoire botanique national du Massif central / Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, 2 p.
- ANTONETTI Ph. & NICOLAS S. 2012. - *Liste rouge de la flore vasculaire de la région Auvergne (cotation selon la méthode UICN)*. Conservatoire botanique national du Massif central / Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne, 11 p.
- Association des Parcs naturels du Massif central 2011. - *Trame écologique du Massif central : identification d'une trame écologique du Massif central avec extension vers les Pyrénées - rapport de synthèse*. Association des Parcs naturels du Massif central, 55 p.
- BOULLET V. 1999. – Bilan comparé de la flore vasculaire des régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie. In Actes du colloque de Brest 15-17 octobre 1997 Les plantes menacées de France. *Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest*, NS 19 : 65-66.
- CBN Alpin & CBN Massif central 2015. - *Liste rouge de la flore vasculaire de Rhône-Alpes. Conservatoire botanique national alpin*. Conservatoire botanique national du Massif central / Direction régionale de l'environnement Rhône-Alpes, Région Rhône-Alpes, 52 p.
- CBN Massif central 2015. – *Observatoire de l'état de conservation des milieux herbacés en lien avec les pratiques agricoles : rapport d'étude*. Conservatoire botanique national du Massif central, 139 p.
- CERMOSEM 2014. - *Observatoire des dynamiques territoriales du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche*. Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, 83 p.
- DEGENEVE J. 2005. - Le pin maritime en Ardèche et dans le Gard. *Forêt Méditerranéenne* 26(1) : 83-86.
- DI RUSSO F. & SALINAS N. (coord.) 2013. - *Rapport de charte du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche : 2013-2025*. Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, 132 p.
- EGGENBERG S. & LANDOLT E. 2006. - Für welche Pflanzenarten hat die Schweiz eine internationale Verantwortung. *Bot. Helv.* 116/2 : 119-133.
- Inventaire forestier national 2005. - Quelques chiffres sur le pin maritime dans les quinze départements de l'Entente. *Forêt Méditerranéenne* 26(1) : 10.
- LAUCCOIN V. 2012. – *La cueillette des plantes sauvages sur le territoire d'agrément du CBN Massif central : état des lieux et perspectives*. Conservatoire botanique national du Massif central, 100 p.
- MEDAIL F. & DIADEMA K. 2009. - Glacial refugia influence plant diversity patterns in the Mediterranean Basin. *Journal of Biogeography*, 36 : 1333-1345.
- MOREL A. & NICOLAS S. 2011. - *Suivi de la flore patrimoniale du site Natura 2000 FR8301076 "Mézenc" (Haute-Loire)*. Conservatoire botanique national du Massif central / Département de la Haute-Loire, 32 p.
- OFEV 2011. - *Liste des espèces prioritaires au niveau national. Espèces prioritaires pour la conservation au niveau national, état 2010*. Office fédéral de l'environnement, Berne. L'environnement pratique n° 1103: 132 p.

- TISON J.-M. & FOUCAULT B. 2014.- *Flora Gallica - Flore de France*. Mèze : Biotope / Société botanique de France, 1 400 p.
- THEURILLAT J.-P. & GUISAN A. 2001. - Potential impact of climate change on vegetation in the European Alps A review. *Climatic change* 50 : 77-109.
- UICN France, MNHN, FCBN & SFO 2010. - *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Orchidées de France métropolitaine*.
- UICN France 2011. - *Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées - Méthodologie de l'UICN & démarche d'élaboration*.
- UICN France, FCBN & MNHN 2012. - *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine : premiers résultats pour 1 000 espèces, sous espèces et variétés*. Dossier électronique.
- VENNETIER M. & RIPERT C. 2010. - Impact du changement climatique sur la flore méditerranéenne: théorie et pratique. in Barbault R., Foucault A. (coord) *Changement climatique et biodiversité*, Editions Vuibert. Paris : 75-87.
- WELK E. 2002. - Arealkundliche Grundlagen der Prioritätenfindung im Artenschutz - Ermittlung nationaler und globaler Verantwortlichkeit von Bundesländern. *Schriftenreihe für Vegetationskunde* 36: 161-167.
- POUMAILLOUX A. 2014. - Découverte de *Cistus pouzolzii* Delile, 1840 dans les Boutières. *Bulletin de la Société Botanique de l'Ardèche* 59 : 7-12.

Sites internet :

PIFH : <http://www.pifh.fr/>

CHLORIS® : <http://www.cbnmc.fr/index.php/fr/flore>

SIFLORE : http://siflore.fcbn.fr/?cd_ref=&r=metro

SILENE : <http://flore.silene.eu/index.php?cont=accueil>

ANTHOS : <http://www.anthos.es/>

Working group Chorology und macroecology : http://www2.biologie.uni-halle.de/bot/ag_chorologie/areale/index.php?sprache=E/

ANNEXES

Annexe 1 – Liste des taxons remarquables retenus dans le cadre de la stratégie de préservation du parc naturel régional des Monts d’Ardèche.

Annexe 2 – Liste de tous les taxons présents dans le Parc naturel régional des Monts d’Ardèche, données extraites du système d’information CHLORIS®.

Annexe 1 : Liste des taxons remarquables retenus dans le cadre de la stratégie de préservation du parc naturel régional des Monts d'Ardèche.

N° CHLORIS	NOM CHLORIS VALIDE	INDIGENAT SIMPLIFIÉ	VALIDITÉ	PROTECTION	7	43	LR N	LR RA	LR A	SENSIBILITÉ LOCALE [A2]	NOTE [A]	NBRE MAILLES 5x5 KM² > 1989	CLASSE	DECOTE	NOTE [B]	ENDÉMISME [A1]	ISOLEMENT [A2]	NOTE [C]	REPR. RA	REPR. A	NOTE [D]	NOTE FINALE	PRIORITE	
124327	<i>Aconitum napellus</i> L. subsp. <i>burnatii</i> (Gayer) J.M.Tison				X	X		VU	VU		2	6	AR	méconnu	0		50-100 km	3	100	100	4	2,3	PRIORITAIRE	
122845	<i>Agrostis marysae-tortiae</i> Portal				X	X		NT			0,5	9	AR	méconnu	0	Auvergne	4	100	100	4	2,1	PRIORITAIRE		
8457	<i>Ajuqa pyramidalis</i> L.				X					2	2	1	E.RR		4		> 100 km	4	1	#	0	2,5	PRIORITAIRE	
124342	<i>Allosorus tinaei</i> (Tod.) Christenh.				X			EN			3	4	R		3			0	100	#	4	2,5	PRIORITAIRE	
10279	<i>Androsace halleri</i> L.			PR A	X	X		VU			1	7	AR		2		> 100 km	4	86	11	2	2,3	PRIORITAIRE	
124344	<i>Anacamptis fragrans</i> (Pollini) R.M.Bateman			PN1	X			VU		2	5,5	3	R		3			0	8	#	0	2,1	PRIORITAIRE	
10476	<i>Anemone vernalis</i> L.			PR A	X	X		NT		2	2,5	2	E.RR		4		50-100 km	3	1	17	0	2,4	PRIORITAIRE	
13353	<i>Arceuthobium oxycedri</i> (DC.) M.Bieb.				X			EN			3	2	E.RR		4		50-100 km	3	100	#	4	3,5	PRIORITAIRE	
4933	<i>Arenaria montana</i> L.				X			EN			3	1	E.RR	limite d'aire	2			0	100	#	4	2,3	PRIORITAIRE	
17797	<i>Athyrium distentifolium</i> Tausch ex Opiz				X	X		VU		2	2	2	E.RR		4		50-100 km	3	1	4	0	2,3	PRIORITAIRE	
3788	<i>Biscutella arvensis</i> Jord.			PR RA - PR A	X	X	NT	VU			1,5	2	E.RR		4	Auvergne	4	50	10	1	2,6	PRIORITAIRE		
17728	<i>Botrychium matricariifolium</i> (A.Braun ex Döll) W.D.J.Koch			PN1	X			VU	GR		5	1	E.RR		4		50-100 km	3	50	#	2	3,5	PRIORITAIRE	
15633	<i>Briza minor</i> L.				X			VU			2	2	E.RR		3			0	67	#	3	2,0	PRIORITAIRE	
254	<i>Bupleurum ranunculoides</i> L.				X	X		NT		2	2,5	1	E.RR		4		50-100 km	3	1	10	0	2,4	PRIORITAIRE	
13843	<i>Carex appropinquata</i> Schumach.				X			EN		2	5	1	E.RR		4			0	#	3	0	2,3	PRIORITAIRE	
13896	<i>Carex depressa</i> Link				X			EN			3	2	E.RR		4			0	67	#	3	2,5	PRIORITAIRE	
13902	<i>Carex dioica</i> L.				X			EN			3	1	E.RR		4		> 100 km	4	#	33	1	3,0	PRIORITAIRE	
13983	<i>Carex laevigata</i> Sm.	I (E?)	à confirmer		X			VU		2	4	1	E.RR		4		> 100 km	4	8	#	0	3,0	PRIORITAIRE	
13990	<i>Carex limosa</i> L.			PN1	X	X		NT		2	4	2	E.RR		4			0	2	2	0	2,0	PRIORITAIRE	
14037	<i>Carex oedipostyla</i> Duval-Jouve				X			EN			3	2	E.RR	limite d'aire	2			0	67	#	3	2,0	PRIORITAIRE	
4969	<i>Cerastium alpinum</i> L.				X	X		NT		2	2,5	2	E.RR		4		> 100 km	4	7	8	0	2,6	PRIORITAIRE	
123859	<i>Cistus lasianthus</i> Lam.				X			EN			3	1	E.RR		4			0	100	#	4	2,8	PRIORITAIRE	
5824	<i>Cistus laurifolius</i> L.				X			VU		2	4	2	E.RR		4		50-100 km	3	33	#	1	3,0	PRIORITAIRE	
5837	<i>Cistus pouzolzi</i> Delile			PN1	X			NT			1	11	AR		2	Cévennes	4	85	#	4	2,8	PRIORITAIRE		
5845	<i>Cistus umbellatus</i> L.				X			VU			2	2	E.RR		4			0	100	#	4	2,5	PRIORITAIRE	
9210	<i>Corrigiola telephifolia</i> Pourr.				X			EN			3	2	E.RR		4		> 100 km	4	100	#	4	3,8	PRIORITAIRE	
17805	<i>Cystopteris dickiana</i> R.Sim				X			VU		2	4	2	E.RR		4			0	22	#	1	2,3	PRIORITAIRE	
5163	<i>Dianthus superbus</i> L.			PN2	X	X		VU		2	4	2	E.RR		4		> 100 km	4	0	9	0	3,0	PRIORITAIRE	
17689	<i>Diphasiastrum alpinum</i> (L.) Holub			PN1	X	X		EN		2	3,5	1	E.RR		4		50-100 km	3	1	14	0	2,6	PRIORITAIRE	
17694	<i>Diphasiastrum issleri</i> (Rouy) Holub				X			EN	GR		5,5	1	E.RR		4		> 100 km	4	100	#	4	4,4	PRIORITAIRE	
17580	<i>Dryopteris ardechensis</i> Fraser-Jenk.				X			VU	VU		3	10	AR	méconnu	0	Cévennes	4	91	#	4	2,8	PRIORITAIRE		
17604	<i>Dryopteris tyrrhena</i> Fraser-Jenk. & Reichst.			PN1	X			NT	GR		4,5	2	E.RR		4		> 100 km	4	100	#	4	4,1	PRIORITAIRE	
15881	<i>Echinaria capitata</i> (L.) Desf.				X			EN		2	5	1	E.RR		4			0	5	#	0	2,3	PRIORITAIRE	
14193	<i>Eleocharis quinqueflora</i> (Hartmann) O.Schwarz				X	X		VU		2	3	2	E.RR		4		50-100 km	3	1	9	0	2,5	PRIORITAIRE	
6413	<i>Empetrum nigrum</i> L. subsp. <i>hermaphroditum</i> (Haqerup) Böcher				X	X		VU			3	1	E.RR		4		> 100 km	4	1	8	0	2,8	PRIORITAIRE	
9270	<i>Epilobium anagallidifolium</i> Lam.	I (E?)	à confirmer		X	X				2	2	3	R		3		> 100 km	4	1	33	0,5	2,4	PRIORITAIRE	
9288	<i>Epilobium nutans</i> F.W.Schmidt	I (E?)	à confirmer		X					2	2	4	R		3		> 100 km	4	6	#	0	2,3	PRIORITAIRE	
14950	<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz				X	X	NT	EN		2	5,5	1	E.RR		4			0	#	3	0	2,4	PRIORITAIRE	
14960	<i>Epipogon aphyllum</i> Sw.			PN1	X			NT	VU		2	4,5	2	E.RR		4		50-100 km	3	6	#	0	2,9	PRIORITAIRE
117945	<i>Erigeron schleicheri</i> Gremli				X			VU		2	2	2	E.RR		4		> 100 km	4	5	#	0	2,5	PRIORITAIRE	
6564	<i>Euphorbia hyberna</i> L.				X			VU			2	2	E.RR		4			0	100	#	4	2,5	PRIORITAIRE	
11801	<i>Galium anisophyllum</i> Vill.	I (E?)	à confirmer		X	X				2	2	1	E.RR		4		> 100 km	4	0	0	0	2,5	PRIORITAIRE	
11807	<i>Galium aristatum</i> L.	I (E?)	à confirmer		X					2	2	1	E.RR		4		> 100 km	4	1		0	2,5	PRIORITAIRE	
11160	<i>Geum montanum</i> L.	I (E?)	à confirmer		X					2	2	1	E.RR		4		50-100 km	3	0	#	0	2,3	PRIORITAIRE	
8250	<i>Globularia vulgaris</i> L.				X			VU		2	4	1	E.RR		6			0	17	#	0	2,5	PRIORITAIRE	
1811	<i>Gnaphalium norvegicum</i> Gunnerus	I (E?)	à confirmer		X	X		VU		2	3	2	E.RR		4		> 100 km	4	2	10	0	2,8	PRIORITAIRE	
123850	<i>Gymnadenia nigr</i> (L.) Rchb.f. subsp. <i>austriaca</i> (Teppler & E.Klein) Teppler & E.Klein			PR A	X	X		NT		2	2,5	5	R		3		> 100 km	4	9	17	0	2,4	PRIORITAIRE	
8351	<i>Hypericum richeri</i> Vill.			PR A	X	X		EN		2	3,5	3	R		3		50-100 km	3	0	75	1,5	2,8	PRIORITAIRE	
8398	<i>Illecebrum verticillatum</i> L.			PR RA	X			EN			3	4	R		3			0	67	#	3	2,3	PRIORITAIRE	
124120	<i>Jacobaea leucophylla</i> (DC.) Pelsler			PR RA - PR A	X	X		EN	EN		3	1	E.RR		4	Pyrénées, Mézenc	> 100 km	4	100	100	4	3,8	PRIORITAIRE	
124048	<i>Laphanqium luteoalbum</i> (L.) Tzvelev	I (E?)	à confirmer		X			EN		2	5	1	E.RR		4			0	3	#	0	2,3	PRIORITAIRE	
452	<i>Laserpitium prutenicum</i> L.			PR RA	X			EN		2	5	2	E.RR		4		> 100 km	4	5	#	0	3,3	PRIORITAIRE	
7056	<i>Lathyrus cirrhosus</i> Ser.				X			EN			3	2	E.RR		4	Massif central, Pyrénées orientales, Catalogne	50-100 km	3	33	#	1	2,8	PRIORITAIRE	
13596	<i>Leucium vernum</i> L.				X	X		EN		2	3,5	3	R		3		50-100 km	3	1	67	1	2,6	PRIORITAIRE	
14676	<i>Luzula desvauxii</i> Kunth				X	X		VU		2	3	1	E.RR		4		50-100 km	3	25	0	0,5	2,6	PRIORITAIRE	
17703	<i>Lycopodiella inundata</i> (L.) Holub			PN1	X		NT	EN		2	5,5	2	E.RR		4			0	10	#	0	2,4	PRIORITAIRE	
17706	<i>Lycopodium annotinum</i> L.			PR A	X	X		VU		2	3	2	E.RR		4		50-100 km	3	1	10	0	2,5	PRIORITAIRE	
10326	<i>Lysimachia tenella</i> L.				X			EN		2	5	1	E.RR		4			0	13	#	0	2,3	PRIORITAIRE	
9534	<i>Meconopsis cambrica</i> (L.) Vig.			PR RA	X			VU		2	4	2	E.RR		4		50-100 km	3	10	#	0	2,8	PRIORITAIRE	
16496	<i>Melica nutans</i> L.				X					2	2	1	E.RR		4		50-100 km	3	0	#	0	2,3	PRIORITAIRE	
124691	<i>Micranthes clusii</i> (Gouan) B.Bock			PR RA	X			VU			2	4	R		3	Pyrénées, Cévennes		0	80	#	4	2,3	PRIORITAIRE	
5241	<i>Minuartia lancifolia</i> (L.) Schinz & Thell. subsp. <i>diomedis</i> (Braun-Blanq.) Mattf.			PR RA	X			VU			2	1	E.RR		4	Pyrénées, Cévennes	50-100 km	3	50	#	2	2,8	PRIORITAIRE	
5268	<i>Minuartia verna</i> (L.) Hiern				X	X		NT		2	2,5	1	E.RR		4		50-100 km	3	0	0	0	2,4	PRIORITAIRE	
484	<i>Molopospermum peloponnesiacum</i> (L.) W.D.J.Koch				X			EN		2														

Annexe 1 : Liste des taxons remarquables retenus dans le cadre de la stratégie de préservation du parc naturel régional des Monts d'Ardèche.

N° CHLORIS	NOM CHLORIS VALIDE	INDIGENAT SIMPLIFIÉ	VALIDITÉ	PROTECTION	7	43	LR N	LR RA	LR A	SENSIBILITÉ LOCALE [A2]	NOTE [A]	NBRE MAILLES 5x5 KM² > 1989	CLASSE	DECOTE	NOTE [B]	ENDÉMISME [A1]	ISOLEMENT [A2]	NOTE [C]	REPR. RA	REPR. A	NOTE [D]	NOTE FINALE	PRIORITE
3715	<i>Arabis auriculata</i> Lam.	I ?			X	X				2	2	1	E,RR	méconnu	2			0	1	0	0	1,0	SECONDAIRE
12344	<i>Asarina procumbens</i> Mill.	I		PR A	X	X			VU		1	43	PC		1	Pyrénées, Cévennes		0	82	9	2	1,0	SECONDAIRE
17504	<i>Asplenium obovatum</i> Viv.	I			X				VU		2	3	R		3			0	38	#	1	1,5	SECONDAIRE
17514	<i>Asplenium scolopendrium</i> L.	I			X					2	2	2	E,RR		4			0	1	#	0	1,5	SECONDAIRE
1072	<i>Bombacilla erecta</i> (L.) Smolian.	I		PR RA	X					0	8		AR	limite d'aire	0			0	3	#	0	0,1	SECONDAIRE
4613	<i>Callitriche palustris</i> L.	I			X	X			VU		1	3	R		3			0	2	7	0	1,0	SECONDAIRE
3941	<i>Cardamine pentaphyllos</i> (L.) Crantz	I		PR A	X	X			NT		0,5	20	PC		1			0	6	16	0	0,4	SECONDAIRE
13892	<i>Carex davalliana</i> Sm.	I			X					2	2	1	E,RR		4			0	0	#	0	1,5	SECONDAIRE
13895	<i>Carex depauperata</i> Curtis ex With.	I		PR RA	X				VU		2	12	PC		1			0	41	#	2	1,3	SECONDAIRE
13899	<i>Carex diandra</i> Schrank	I			X	X			EN		1,5	6	AR		2			0	4	8	0	0,9	SECONDAIRE
13920	<i>Carex ericetorum</i> Pollich	I			X	X			VU	2	3	2	E,RR		4			0	9	7	0	1,8	SECONDAIRE
13985	<i>Carex lasiocarpa</i> Ehrh.	I		PR RA	X	X			EN		1,5	2	E,RR		4			0	2	2	0	1,4	SECONDAIRE
14009	<i>Carex montana</i> L.	I			X	X			VU	2	3	1	E,RR		4			0	0	0	0	1,8	SECONDAIRE
14136	<i>Carex vulpina</i> L.	I (E?)	à confirmer		X	X			NT		1	2	E,RR		4			0	4	#	0	1,3	SECONDAIRE
1181	<i>Carlina acanthifolia</i> All. subsp. <i>acanthifolia</i>	I		PR A	X	X					0	5	R		0			0	1	2	0	0,1	SECONDAIRE
15750	<i>Catabrosa aquatica</i> (L.) P.Beauv.	I			X	X			EN	NT	2	4	R		3			0	25	6	0,5	1,4	SECONDAIRE
14873	<i>Cephalanthera rubra</i> (L.) Rich.	I		PR A	X	X			NT		0,5	21	PC		1			0	3	4	0	0,4	SECONDAIRE
5038	<i>Cerastium ramosissimum</i> Boiss.	I			X				NT	NT	1	5	R	méconnu	1			0	33	#	1	0,8	SECONDAIRE
9258	<i>Circaea alpina</i> L.	I		PR A	X						0	6	AR		2			0	11	#	0	0,5	SECONDAIRE
120128	<i>Colchicum longifolium</i> Castagne	I			X				VU		2	2	E,RR	limite d'aire	2			0	40	#	0	1,0	SECONDAIRE
6093	<i>Crassula tillaea</i> Lest.-Garl.	I			X				NT		1	7	AR		2			0	30	#	1	1,0	SECONDAIRE
1614	<i>Crepis nicaeensis</i> Balb.	I			X				NT		1	1	E,RR		4			0	3	#	0	1,3	SECONDAIRE
14154	<i>Cyperus flavescens</i> L.	I ?			X				EN		3	1	E,RR		4			0	5	#	0	1,8	SECONDAIRE
6247	<i>Cytinus hypocistis</i> (L.) L.	I			X					2	4	2	E,RR	limite d'aire	2			0	40	#	0	1,5	SECONDAIRE
6862	<i>Cytisus decumbens</i> (Durande) Spach	I		PR RA	X	X			VU		2	3	E,RR		4			0	17	6	0	1,8	SECONDAIRE
14892	<i>Dactylorhiza fuchsii</i> (Druce) Soó	I			X	X			VU		2	3	AR		2			0	1	7	0	1,3	SECONDAIRE
14894	<i>Dactylorhiza incarnata</i> (L.) Soó	I			X	X			VU	EN	2	4,5	R		3			0	1	0	0	1,9	SECONDAIRE
119058	<i>Dactylorhiza occitanica</i> Geniez, Melki, Pain & R.Soca	I			X	X			VU	VU	2	5	R	limite d'aire	1			0	17	#	0	1,5	SECONDAIRE
122873	<i>Dactylorhiza viridis</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase	I			X	X			NT		0,5	25	PC		1			0	5	4	0	0,4	SECONDAIRE
13029	<i>Daphne cneorum</i> L.	I		PR RA	X					2	2	2	E,RR		4			0	8	#	0	1,5	SECONDAIRE
13035	<i>Daphne gnidium</i> L.	I			X				NT		1	1	E,RR	limite d'aire	2			0	100	#	4	1,8	SECONDAIRE
124495	<i>Dichoropetalum carvifolia</i> (Vill.) Pimenov & Kljukov	I		PR RA - PR A	X	X					0	18	PC		1			0	15	11	0	0,3	SECONDAIRE
17594	<i>Dryopteris oreades</i> Fomin	I			X	X			VU		1	10	AR		2			0	71	0	1,5	1,1	SECONDAIRE
9265	<i>Epilobium alpestre</i> (Jacq.) Krock.	I			X	X				2	2	3	R		3			0	1	7	0	1,3	SECONDAIRE
9269	<i>Epilobium alsinifolium</i> Vill.	I			X	X				2	2	4	R		3			0	2	5	0	1,3	SECONDAIRE
14947	<i>Epipactis microphylla</i> (Ehrh.) Sw.	I		PR RA	X						0	15	PC		0			0	8	#	0	0,1	SECONDAIRE
14204	<i>Eriophorum latifolium</i> Hoppe	I			X	X			EN		1,5	9	AR		2			0	2	6	0	0,9	SECONDAIRE
6517	<i>Euphorbia chamaesyce</i> L.	I (E?)	à confirmer		X				NT		1	4	R		3			0	17	#	0	1,0	SECONDAIRE
124523	<i>Euphorbia lilirica</i> Lam.	I			X				VU		2	1	E,RR		4			0	14	#	0	1,5	SECONDAIRE
12425	<i>Euphrasia salisburgensis</i> Funck	I			X	X			EN	2	3,5	1	E,RR	méconnu	2			0	0	33	0,5	1,5	SECONDAIRE
15978	<i>Festuca airoides</i> Lam.	I			X	X			VU		1	12	PC		1			0	90	27	2,5	1,1	SECONDAIRE
14769	<i>Gagea bohemica</i> (Zauschn.) Schult. & Schult.f	I		PN1	X	X			EN		1,5	9	AR		2			0	28	2	0,5	1,0	SECONDAIRE
14785	<i>Gagea lutea</i> (L.) Ker Gawl.	I		PN1	X	X					0	26	PC		1			0	13	4	0	0,3	SECONDAIRE
14797	<i>Gagea villosa</i> (M.Bieb.) Sweet	I		PN1	X	X			NT		0,5	3	R		3			0	0	2	0	0,9	SECONDAIRE
8069	<i>Gentiana pneumonanthe</i> L.	I			X	X			NT		0,5	38	PC		1			0	31	4	0,5	0,5	SECONDAIRE
8097	<i>Gentianella campestris</i> (L.) Börner	I			X	X			NT		0,5	20	PC		1			0	4	5	0	0,4	SECONDAIRE
12435	<i>Gratiola officinalis</i> L.	I		PN2	X				EN		3	6	AR		2			0	8	#	0	1,3	SECONDAIRE
120708	<i>Gymnadenia pyrenaica</i> (Philippe) Giraudias	I			X					2	2	2	E,RR	méconnu	2		50-100 km	3	#	#	0	1,8	SECONDAIRE
12923	<i>Hyoscyamus niger</i> L.	I			X				NT		1	1	E,RR		4			0	3	#	0	1,3	SECONDAIRE
8302	<i>Hypericum androsaemum</i> L.	I		PR RA	X						0	15	PC	limite d'aire	0			0	19	#	0	0,1	SECONDAIRE
124631	<i>Iris reichenbachiana</i> Klatt	I			X				NT		1	1	E,RR		4			0	6	#	0	1,3	SECONDAIRE
14596	<i>Juncus capitatus</i> Weigel	I			X				EN		3	13	PC		1			0	48	#	2	1,5	SECONDAIRE
14635	<i>Juncus pygmaeus</i> Rich. ex Thuill.	I			X				VU		2	3	R		3			0	43	#	2	1,8	SECONDAIRE
7046	<i>Lathyrus anquatus</i> L.	I			X				NT		1	9	AR		2			0	30	#	1	1,0	SECONDAIRE
7116	<i>Lathyrus sphaericus</i> Retz.	I			X	X			NT		0,5	60	C		0			0	20	1	0,5	0,3	SECONDAIRE
4734	<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre	I			X				EN		3	1	E,RR		4			0	2	#	0	1,8	SECONDAIRE
8593	<i>Leonurus cardiaca</i> L.	I ?			X				EN		3	3	R		3			0	16	#	0	1,5	SECONDAIRE
2579	<i>Leucanthemum monspeliense</i> (L.) H.J.Coste	I		PR A	X	X					0	46	PC		1	Massif central large		3	71	4	1,5	1,4	SECONDAIRE
2590	<i>Leucanthemum subglaucum</i> De Laramb.	I			X				NT		1	1	E,RR	méconnu	2	Massif central large		3	33	#	1	1,8	SECONDAIRE
14805	<i>Lilium martagon</i> L.	I		PR A	X	X					0	39	PC		0			0	5	2	0	0,1	SECONDAIRE
12464	<i>Linaria arvensis</i> (L.) Desf.	I			X				NT		1	3	R		3			0	8	#	0	1,0	SECONDAIRE
12487	<i>Linaria pelisseriana</i> (L.) Mill.	I			X				EN		3	4	R		3			0	27	#	1	1,8	SECONDAIRE
4824	<i>Lonicera alpigena</i> L.	I			X	X			VU		2	3	PC		1			0	3	14	0	1,0	SECONDAIRE
9317	<i>Ludwigia palustris</i> (L.) Elliott	I		PR RA	X				NT		2	3	E,RR		4			0	1	#	0	1,8	SECONDAIRE
7195	<i>Lupinus angustifolius</i> L.	I ?			X				VU		2	1	E,RR		4			0	33	#	1	1,8	SECONDAIRE
14690	<i>Luzula luzulina</i> (Vill.) Dalla Torre & Sarnth.	I		PR A	X	X			NT	2	2,5	3	R		3			0	2	0	0	1,4	SECONDAIRE
14721	<i>Luzula sudetica</i> (Willd.) Schult.	I		</																			

Annexe 1 : Liste des taxons remarquables retenus dans le cadre de la stratégie de préservation du parc naturel régional des Monts d'Ardèche.

N° CHLORIS	NOM CHLORIS VALIDE	INDIGENAT SIMPLIFIÉ	VALIDITÉ	PROTECTION	7	43	LR N	LR RA	LR A	SENSIBILITÉ LOCALE [A2]	NOTE [A]	NBRE MAILLES 5x5 KM² > 1989	CLASSE	DECOTE	NOTE [B]	ENDÉMISME [A1]	ISOLEMENT [A2]	NOTE [C]	REPR. RA	REPR. A	NOTE [D]	NOTE FINALE	PRIORITE
15228	<i>Serapias lingua</i> L.	I			X		NT	NT			1,5	50	C		0			0	68	#	3	1,1	SECONDAIRE
5443	<i>Silene nemoralis</i> Waldst. & Kit.	I			X		NT	NT		2	3	2	E,RR		4			0	10	#	0	1,8	SECONDAIRE
11732	<i>Sorbus chamaemespilus</i> (L.) Crantz	I			X	X			VU	2	3	5	R		3			0	1	23	0	1,5	SECONDAIRE
17146	<i>Sparganium emersum</i> Rehmman	I		PR RA	X						0	1	E,RR		4			0	1	#	0	1,0	SECONDAIRE
15245	<i>Spiranthes spiralis</i> (L.) Chevall.	I			X		NT				0,5	19	PC		1			0	6	#	0	0,4	SECONDAIRE
8832	<i>Stachys germanica</i> L.	I			X	X		NT		2	2,5	2	E,RR		4			0	3	0	0	1,6	SECONDAIRE
13816	<i>Streptopus amplexifolius</i> (L.) DC.	I		PR A	X	X					0	16	PC		1			0	11	12	0	0,3	SECONDAIRE
3179	<i>Tephrosia helenitis</i> (L.) B.Nord.	I			X	X		EN			1,5	5	R		3			0	12	2	0	1,1	SECONDAIRE
10807	<i>Thalictrum aquilegifolium</i> L.	I			X	X		NT			0,5	35	PC		1			0	9	21	0	0,4	SECONDAIRE
17789	<i>Thelypteris palustris</i> Schott	I		PR RA	X			NT		2	3	2	E,RR		4			0	1	#	0	1,8	SECONDAIRE
13383	<i>Tribulus terrestris</i> L.	I			X			NT		2	3	1	E,RR		4			0	5	#	0	1,8	SECONDAIRE
7656	<i>Trifolium micranthum</i> Viv.	I			X			VU		2	4	2	E,RR	méconnu	2			0	11	#	0	1,5	SECONDAIRE
7702	<i>Trifolium resupinatum</i> L.	I			X			VU		2	4	1	E,RR	limite d'aire	2			0	10	#	0	1,5	SECONDAIRE
7730	<i>Trifolium strictum</i> L.	I			X			NT		2	3	3	R		3			0	19	#	0	1,5	SECONDAIRE
7737	<i>Trifolium sylvaticum</i> Gérard ex Loisel.	I			X			NT			1	8	AR		2			0	36	#	1	1,0	SECONDAIRE
14845	<i>Tulipa sylvestris</i> L. subsp. <i>australis</i> (Link) Pamp.	I			X	X		NT			0,5	25	PC		1			0	19	17	0	0,4	SECONDAIRE
13192	<i>Valerianella eriocarpa</i> Desv.	I			X	X		NT			1	3	R		3			0	11	#	0	1,0	SECONDAIRE
17021	<i>Ventana dubia</i> (Leers) Coss.	I			X			NT			1	5	R		3			0	26	#	1	1,3	SECONDAIRE
7806	<i>Vicia disperma</i> DC.	I			X			VU		2	4	1	E,RR	limite d'aire	2			0	13	#	0	1,5	SECONDAIRE
7841	<i>Vicia orobus</i> DC.	I			X			NT			1	7	AR		2			0	35	#	1	1,0	SECONDAIRE
124134	<i>Viscaria vulgaris</i> Bernh.	I			X			NT			1	10	AR		2			0	48	#	2	1,3	SECONDAIRE
17036	<i>Vulpia membranacea</i> (L.) Dumort.	I?			X			VU		2	4	1	E,RR	limite d'aire	2			0	8	#	0	1,5	SECONDAIRE
10861	<i>Reseda laciniata</i> Rchb.	I		PR RA	X						0	91	C		0			0	75	#	3	0,8	SECONDAIRE
8431	<i>Scleranthus uncinatus</i> Schur	I			X	X		NT			0,5	6	AR		2			0	31	3	0,5	0,8	SECONDAIRE
124326	<i>Achnatherum bromoides</i> (L.) P.Beauv.	I			X			NT			1	1	E,RR	limite d'aire	2			0	17	#	0	0,8	SECONDAIRE
1050	<i>Bellis sylvestris</i> Cirillo	I			X			NT			1	1	E,RR	limite d'aire	2			0	8	#	0	0,8	SECONDAIRE
15678	<i>Bromus lanceolatus</i> Roth	I			X			NT			1	2	E,RR	limite d'aire	2			0	14	#	0	0,8	SECONDAIRE
14163	<i>Cyperus longus</i> L.	I			X			NT			1	8	AR		2			0	18	#	0	0,8	SECONDAIRE
1685	<i>Doronicum plantagineum</i> L.	I			X			NT			1	6	AR		2			0	40	#	0	0,8	SECONDAIRE
14653	<i>Juncus tenageia</i> Ehrh. ex L.f.	I			X			NT			1	7	AR		2			0	16	#	0	0,8	SECONDAIRE
7128	<i>Lathyrus vernus</i> (L.) Bernh.	I			X	X		VU			1	7	AR		2			0	1	13	0	0,8	SECONDAIRE
511	<i>Orlaya platycarpus</i> W.D.J.Koch	I			X			NT			1	1	E,RR	limite d'aire	2			0	5	#	0	0,8	SECONDAIRE
589	<i>Scandix australis</i> L.	I			X			NT			1	1	E,RR	limite d'aire	2			0	6	#	0	0,8	SECONDAIRE
7642	<i>Trifolium lappaceum</i> L.	I			X			NT			1	2	E,RR	limite d'aire	2			0	6	#	0	0,8	SECONDAIRE
11968	<i>Valantia muralis</i> L.	I			X			NT			1	1	E,RR	limite d'aire	2			0	8	#	0	0,8	SECONDAIRE
13164	<i>Valeriana officinalis</i> L. subsp. <i>sambucifolia</i> (J.C.Mikan ex Pohl) Celak.	I			X	X		NT			0,5	19	PC		1			0	67	#	1,5	0,8	SECONDAIRE
12844	<i>Veronica catenata</i> Pennell	I			X			NT			1	2	E,RR	méconnu	2			0	11	#	0	0,8	SECONDAIRE
12846	<i>Veronica cymbalaria</i> Bodard	I			X			NT			1	1	E,RR	méconnu	2			0	8	#	0	0,8	SECONDAIRE
6422	<i>Arctostaphylos uva-ursi</i> (L.) Spreng.	I		PR A	X	X					0	10	AR		2			0	1	31	0,5	0,6	SECONDAIRE
17725	<i>Botrychium lunaria</i> (L.) Sw.	I			X	X		NT			0,5	8	AR		2			0	2	6	0	0,6	SECONDAIRE
3955	<i>Cardamine resedifolia</i> L.	I			X	X		NT			0,5	11	AR		2			0	5	17	0	0,6	SECONDAIRE
124687	<i>Melampyrum catalaunicum</i> Freyn	I			X	X		VU			1	13	PC		1			0	4	25	0,5	0,6	SECONDAIRE
11736	<i>Sorbus mougeotii</i> Soy.-Will. & Godr.	I			X	X		VU			1	20	PC		1			0	3	32	0,5	0,6	SECONDAIRE
4854	<i>Agrostemma githago</i> L.	I			X	X		NT			0,5	11	AR		2			0	8	1	0	0,6	SECONDAIRE
10469	<i>Anemone rubra</i> Lam.	I		PR RA	X	X		NT			0,5	8	AR		2			0	9	1	0	0,6	SECONDAIRE
15709	<i>Bromus secalinus</i> L.	I			X	X		NT			0,5	7	AR		2			0	16	0	0	0,6	SECONDAIRE
6382	<i>Drosera rotundifolia</i> L.	I		PN2	X	X		NT	NT		1	40	PC		1			0	26	3	0,5	0,6	SECONDAIRE
124220	<i>Thesium humifusum</i> DC. subsp. <i>humifusum</i>	I			X	X		NT			0,5	2	E,RR	méconnu	2			0	8	0	0	0,6	SECONDAIRE
3285	<i>Xeranthemum inapertum</i> (L.) Mill.	I			X			NT		2	3	2	E,RR	limite d'aire	2			0	4	#	0	1,3	SECONDAIRE
Hybrides E. RR dans le PNRMA																							
122972	<i>Anacamptis x alata</i> (Fleury) H.Kretzschmar, Eccarius & H.Dietr																						
118250	<i>Asplenium x costei</i> Litard.																						
120925	<i>Asplenium x pagesii</i> Litard.																						
117851	<i>Asplenium x steppiae</i> Badré et. al.																						
120617	<i>Asplenium x ticinense</i> D.E.Mey																						
118338	<i>Cardamine x digenea</i> Gremlé																						
120873	<i>Centaurea x vivariensis</i> Revol ex H.J.Coste & Soulié																						
119241	<i>Cirsium x ochroleucum</i> All.																						
121361	<i>Dactylorhiza x carnea</i> (E.G.Camus ex Fourcy) Soc																						
17608	<i>Dryopteris x complexa</i> Fraser-Jenk.																						
117877	<i>Dryopteris x lunensis</i> Gibby, S.Jess. & Marchett																						
11950	<i>Galium x pomeranicum</i> Retz.																						
124128	<i>Jacobaea x mirabilis</i> (Gaut. ex Rouy) B.Bock																						
12515	<i>Linaria x sepium</i> Allmar																						
118060	<i>Polypodium x mantoniae</i> Rothm. & U.Schneid																						
118100	<i>Polypodium x shivasiae</i> Rothm.																						
118075	<i>Polystichum x bicknellii</i> (H.Christ) Hahné																						
119379	<i>Prunella x intermedia</i> Link																						
120277	<i>Quercus x kernerii</i> Simkovic																						
120298	<i>Rosa x reversa</i> Waldst. & Kit.																						
118166	<i>Salix x multinervis</i> Döll																						
119077	<i>Salix x quercifolia</i> Sennen ex Goerz																						
124992	<i>x Orchidactyla penziganica</i> (A.Camus) B.Bock																						

CODE CHLORIS VALIDE	NOM CHLORIS VALIDE	RANG	STATUT INDIGENAT SIMPLIFIE	7	43	CITE AVANT 1990	CITE APRES 1989	REMARQUES TAXONOMIQUES
17343	Abies alba Mill.	ES	I	x	x	x	x	
118360	Abies concolor (Gordon & Glend.) Lindl. ex Hildebr.	ES	Q	x	x	x	x	
17347	Abies grandis (Douglas ex D. Don) Lindl.	ES	Q	x	x	x	x	
17350	Abies nordmanniana (Steven) Spach	ES	Q	x	x	x	x	
118038	Abies pinsapo Boiss.	ES	Q	x	x	x	x	
9111	Acacia theophrasti Medik.	ES	A7	x	x	x	x	
9187	Acacia dealbata Link.	ES	Q	x	x	x	x	
6	Acer campestre L.	ES	I	x	x	x	x	
13	Acer monspessulanum L.	ES	I	x	x	x	x	
17	Acer negundo L.	ES	Z	x	x	x	x	
19	Acer opalus Mill.	ES	I	x	x	x	x	
22	Acer platanoides L.	ES	I	x	x	x	x	
23	Acer pseudoplatanus L.	ES	I	x	x	x	x	
123587	Acer pseudoplatanus L. f. purpurascens Pax	FO	Q	x	x	x	x	
121313	Acer x bornmuelleri Borbás	HYB	I	x	x	x	x	
774	Achillea crithmifolia Waldst. & Kit.	ES	N	x	x	x	x	
122725	Achillea filipendulina Lam.	ES	Q	x	x	x	x	
786	Achillea millefolium L.	ES	I	x	x	x	x	subsp. ceretanica (Sennen) Sennen et subsp. millefolium de faible valeur taxonomique. Inclues dans l'espèce.
801	Achillea ptarmica L.	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
802	Achillea ptarmica L. subsp. ptarmica	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
809	Achillea tomentosa L.	ES	I	x	x	x	x	
124326	Achnatherum bromioides (L.) P. Beauv.	ES	I	x	x	x	x	
10395	Aconitum lycoctonum L.	ES	I	x	x	x	x	les mentions de la subsp. vulparia (Rchb.) Nyman sont erronées dans le Massif central, représenté par la subsp. neapolitanum (Ten.) Nyman.
10396	Aconitum lycoctonum L. subsp. neapolitanum (Ten.) Nyman	SSES	I	x	x	x	x	les mentions de la subsp. vulparia (Rchb.) Nyman sont erronées dans le Massif central, représenté par la subsp. neapolitanum (Ten.) Nyman.
10401	Aconitum napellus L.	ES	I	x	x	x	x	
124327	Aconitum napellus L. subsp. burnatii (Gáyer) J.M. Tison	SSES	I	x	x	x	x	
10407	Aconitum napellus L. subsp. vulgare Rouy & Foucaud	SSES	I (E7)	x	x	x	x	à confirmer dans la dition.
10428	Adiantum species L.	ES	I	x	x	x	x	
6659	Adenocarpus complicatus (L.) J. Gay	ES	I	x	x	x	x	seule la subsp. complicatus est présente dans la dition.
6681	Adenocarpus complicatus (L.) J. Gay subsp. complicatus	SSES	I	x	x	x	x	seule la subsp. complicatus est présente dans la dition.
815	Adenostyles alliariae (Gouan) A. Kern.	ES	I	x	x	x	x	
17445	Adiantum capillus-veneris L.	ES	I	x	x	x	x	
28	Adoxa moschatellina L.	ES	I	x	x	x	x	
15252	Aegilops cylindrica Host	ES	I	x	x	x	x	
15253	Aegilops geniculata Roth	ES	I	x	x	x	x	
15258	Aegilops neojacta Req. ex Bertol.	ES	I	x	x	x	x	
15263	Aegilops triuncialis L.	ES	I	x	x	x	x	
15264	Aegilops ventricosa Tausch	ES	N	x	x	x	x	
139	Aegopodium podagraria L.	ES	I	x	x	x	x	
8281	Aesculus hippocastanum L.	ES	Q	x	x	x	x	
140	Aethusa cynapium L.	ES	I	x	x	x	x	la subsp. elata (Hoffm.) Schübl. & G. Martens est à rechercher dans la dition.
143	Aethusa cynapium L. subsp. cynapium	SSES	I	x	x	x	x	la f. agrestis (Wallr.) Schube est une écomorphose de la subsp. cynapium.
13445	Aerva americana L.	ES	Q	x	x	x	x	
10512	Agrimonia eupatoria L.	ES	I	x	x	x	x	
10915	Agrimonia procera Waltr.	ES	I	x	x	x	x	
4854	Agrostemma githago L.	ES	I	x	x	x	x	
15312	Agrostis canina L.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la var. decipiens (H.J.) Bonnier et de la var. capillaris. Inclues dans l'espèce.
15316	Agrostis capillaris L.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la var. decipiens (H.J.) Bonnier et de la var. capillaris. Inclues dans l'espèce.
15322	Agrostis castellana Boiss. & Reut.	ES	I	x	x	x	x	
15343	Agrostis castellana Boiss. & Reut. var. mutica (Boiss. & Reut.) Kerquélén ex Romero Garcia, Blanca &	VAR	I	x	x	x	x	
122845	Agrostis marysae-tortiae Portal	ES	I	x	x	x	x	
15351	Agrostis rupestris All.	ES	I	x	x	x	x	
15363	Agrostis stolonifera L.	ES	I	x	x	x	x	
15381	Agrostis vinealis Schreb.	ES	I	x	x	x	x	
12907	Ailanthus altissima (Mill.) Swingle	ES	Z	x	x	x	x	
15394	Aira carophyllaea L.	ES	I	x	x	x	x	
15406	Aira elegantissima Schur	ES	I	x	x	x	x	
15413	Aira multicalmis Dumort.	ES	I	x	x	x	x	
15415	Aira praecox L.	ES	I	x	x	x	x	
15424	Airopsis tenella (Cav.) Asch. & Graebn.	ES	I	x	x	x	x	
8449	Ajuga chamaepitys (L.) Schreb.	ES	I	x	x	x	x	
8450	Ajuga genevensis L.	ES	I	x	x	x	x	
8457	Ajuga pyramidalis L.	ES	I	x	x	x	x	
8458	Ajuga reptans L.	ES	Q	x	x	x	x	
9114	Alecea rosea L.	ES	Q	x	x	x	x	
122214	Alchemilla alpigena Buser	ES	I?	x	x	x	x	Alchemilla gr. alpina. Faible valeur taxonomique d'Alchemilla chirophylla Buser. Incluse dans A. alpigena Buser.
10944	Alchemilla coriacea Buser	ES	I?	x	x	x	x	Alchemilla gr. vulgaris.
10953	Alchemilla filicaulis Buser	ES	I	x	x	x	x	Alchemilla gr. hybrida.
10958	Alchemilla fabellata Buser	ES	I	x	x	x	x	Alchemilla gr. hybrida.
10967	Alchemilla glabra Nevgent.	ES	I	x	x	x	x	Alchemilla gr. vulgaris.
10969	Alchemilla glaucescens Wallr.	ES	I	x	x	x	x	Alchemilla gr. hybrida.
10976	Alchemilla hybrida (L.) L.	ES	I	x	x	x	x	Alchemilla gr. hybrida.
10998	Alchemilla monticola Opiz	ES	I	x	x	x	x	Alchemilla gr. vulgaris.
11003	Alchemilla pallens Buser	ES	I	x	x	x	x	Alchemilla gr. alpina.
11013	Alchemilla saxatilis Buser	ES	I	x	x	x	x	Alchemilla gr. alpina.
11025	Alchemilla transiens (Buser) Buser	ES	I	x	x	x	x	Alchemilla gr. alpina. Faible valeur taxonomique d'Alchemilla lucida Buser. Incluse dans A. transiens.
11029	Alchemilla vetteri Buser	ES	I	x	x	x	x	Alchemilla gr. hybrida.
11035	Alchemilla xanthochlora Rothm.	ES	I	x	x	x	x	Alchemilla gr. vulgaris.
13455	Aisma lanceolatum Wittm.	ES	I	x	x	x	x	
13458	Aisma plantago-aquatica L.	ES	I	x	x	x	x	
3683	Alliaria petiolata (M. Bieb.) Cavara & Grande	ES	I	x	x	x	x	
13481	Allium ampeloprasum L.	ES	I?	x	x	x	x	
13500	Allium flavum L.	ES	I	x	x	x	x	
121688	Allium flexum Waldst. & Kit.	ES	I	x	x	x	x	
123609	Allium longispicatum D. Delaroché	ES	I?	x	x	x	x	
13508	Allium lusitanicum Lam.	ES	I	x	x	x	x	
13519	Allium oleraceum L.	ES	I	x	x	x	x	
13532	Allium polyanthum Schult. & Schult. f.	ES	S7	x	x	x	x	
13533	Allium porrum L.	ES	I?	x	x	x	x	
13546	Allium schoenoprasum L.	ES	I?	x	x	x	x	
13551	Allium sphaerocephalum L.	ES	I	x	x	x	x	
13560	Allium ursinum L.	ES	I	x	x	x	x	
13581	Allium victorialis L.	ES	I	x	x	x	x	
13582	Allium vineale L.	ES	I	x	x	x	x	
124342	Allosorus tinaei (Tod.) Christenh.	ES	I	x	x	x	x	
3320	Alnus glutinosa (L.) Gaertn.	ES	I	x	x	x	x	
3321	Alnus incana (L.) Moench	ES	Q	x	x	x	x	
15431	Alopecurus geniculatus L.	ES	I	x	x	x	x	
15436	Alopecurus mysuroides Huds.	ES	I	x	x	x	x	
15437	Alopecurus pratensis L.	ES	I	x	x	x	x	
9115	Althaea carnata L.	ES	I	x	x	x	x	
3688	Alyssum alyssoides (L.) L.	ES	I	x	x	x	x	
3704	Alyssum simplex Rudolph	ES	I	x	x	x	x	
71	Amaranthus bitum L.	ES	I?	x	x	x	x	subsp. emarginatus (Uline & Bray) Carretero et al., à rechercher dans la dition.
72	Amaranthus bitum L. subsp. bitum	SSES	I?	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la var. bitum. Incluse dans la sous-espèce.
77	Amaranthus caudatus L.	ES	Q	x	x	x	x	
81	Amaranthus cruentus L.	ES	Q	x	x	x	x	
83	Amaranthus deflexus L.	ES	Z	x	x	x	x	
88	Amaranthus hybridus L.	ES	Z	x	x	x	x	
123612	Amaranthus hybridus L. subsp. bouchonii (Thell.) O. Bolós & Vigo	SSES	Z	x	x	x	x	
122995	Amaranthus hybridus L. subsp. hybridus	SSES	Z	x	x	x	x	
91	Amaranthus hybridus L. subsp. hybridus var. erythrotaenium Moq.	VAR	Q	x	x	x	x	
92	Amaranthus hybridus L. subsp. hybridus var. hybridus	VAR	Z	x	x	x	x	
123613	Amaranthus hybridus L. subsp. hybridus var. patulus (Bertol.) Thell.	VAR	Z	x	x	x	x	
104	Amaranthus retroflexus L.	ES	Z	x	x	x	x	
828	Ambrosia artemisiifolia L.	ES	Z	x	x	x	x	
11038	Amelanchier ovalis Medik.	ES	I	x	x	x	x	
149	Ammi majus L.	ES	A	x	x	x	x	
6671	Amorpha fruticosa L.	ES	Q	x	x	x	x	
120891	Anacamptis coriophora (L.) R.M. Bateman, Pridgeon & M.W. Chase	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
121368	Anacamptis coriophora (L.) R.M. Bateman, Pridgeon & M.W. Chase subsp. coriophora	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
124344	Anacamptis fragrans (Pollin) R.M. Bateman	ES	I	x	x	x	x	
122553	Anacamptis laxiflora (Lam.) R.M. Bateman, Pridgeon & M.W. Chase	ES	I	x	x	x	x	
118273	Anacamptis morio (L.) R.M. Bateman, Pridgeon & M.W. Chase	ES	I	x	x	x	x	
123617	Anacamptis picta (Loisel) R.M. Bateman	ES	I? (E7)	x	x	x	x	
14864	Anacamptis pyramidalis (L.) Rchb.	ES	I	x	x	x	x	seule la var. pyramidalis est présente dans la dition.
123618	Anacamptis pyramidalis (L.) Rchb. var. pyramidalis	VAR	I	x	x	x	x	seule la var. pyramidalis est présente dans la dition.
122972	Anacamptis x alata (Fleury) H. Kretzschmar, Eccarius & H. Dietr.	HYB	I	x	x	x	x	
12298	Ananthinum bellidifolium (L.) Willd.	ES	I	x	x	x	x	
3365	Anchusa italica Retz.	ES	I	x	x	x	x	
3367	Anchusa officinalis L.	ES	Q	x	x	x	x	
10279	Androsace halleri L.	ES	I	x	x	x	x	
841	Andryala integrifolia L.	ES	I	x	x	x	x	
10460	Anemone nemorosa L.	ES	I	x	x	x	x	
10467	Anemone ranunculoides L.	ES	I	x	x	x	x	
10469	Anemone rubra Lam.	ES	I	x	x	x	x	représenté dans la dition par la var. rubra.
124351	Anemone rubra Lam. var. rubra	VAR	I	x	x	x	x	représenté dans la dition par la var. rubra.
10476	Anemone vernalis L.	ES	I	x	x	x	x	
181	Angelica sylvestris L.	ES	I	x	x	x	x	
123630	Angelica sylvestris L. subsp. bernardae Reduron	SSES	I	x	x	x	x	
123013	Angelica sylvestris L. subsp. sylvestris	SSES	I	x	x	x	x	
124361	Anisantha diandra (Roth) Tutin ex Tzvelev	ES	I	x	x	x	x	
120073	Anisantha madritensis (L.) Nevski	ES	I	x	x	x	x	
124363	Anisantha rigida (Roth) Hyl.	ES	I	x	x	x	x	
124365	Anisantha sterilis (L.) Nevski	ES	I	x	x	x	x	
120074	Anisantha tectorum (L.) Nevski	ES	I	x	x	x	x	
17447	Anogramma leptophyllum (L.) Link	ES	I	x	x	x	x	
846	Antennaria dioica (L.) Gaertn.	ES	I	x	x	x	x	
848	Anthemis arvensis L.	ES	I	x	x	x	x	
858	Anthemis cotula L.	ES	I	x	x	x	x	
859	Anthemis cretella L.	ES	I	x	x	x	x	
862	Anthemis cretica L. subsp. saxatilis (DC. ex Willd.) R. Fern.	SSES	I	x	x	x	x	
13677	Anthericum liliago L.	ES	I	x	x	x	x	
13681	Anthericum ramosum L.	ES	I	x	x	x	x	
15465	Anthoxanthum odoratum L.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la var. villosum Loisel. ex DC. Incluse dans l'espèce.
162	Anthriscus caucalis M. Bieb.	ES	I	x	x	x	x	
163	Anthriscus cerefolium (L.) Hoffm.	ES	Q	x	x	x	x	
168	Anthriscus sylvestris (L.) Hoffm.	ES	I	x	x	x	x	
6419	Anthriscus sylvestris (L.) Hoffm. subsp. alpina (Vil.) Gremli	SSES	I	x	x	x	x	
171	Anthriscus sylvestris (L.) Hoffm. subsp. sylvestris	SSES	I	x	x	x	x	
6684	Anthyllis vulneraria L.	ES	I	x	x	x	x	
6702	Anthyllis vulneraria L. subsp. rubriflora Arcang.	SSES	I	x	x	x	x	
6706	Anthyllis vulneraria L. subsp. vulneraria	SSES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la subsp. carpatica (Pant.) Nyman, et subsp. polyphylla (DC.) Nyman. Inclues dans la sous-espèce type.
12320	Antirrhinum majus L.	ES	Q	x	x	x	x	
15477	Apera interrupta (L.) P. Beauv.	ES	I	x	x	x	x	
15478	Apera spica-venti (L.) P. Beauv.	ES	I	x	x	x	x	
11046	Aphanes arvensis L.	ES	I	x	x	x	x	
122867	Aphanes australis Rydb.	ES	I	x	x	x	x	
13685	Aphyllanthes monspeliensis L.	ES	I	x	x	x	x	
10491	Aquilegia vulgaris L.	ES	I	x	x	x	x	
124373	Arabis caucensis (DC.) O'Kane & Al-Shehbaz	ES	I	x	x	x	x	
3707	Arabis caucensis (DC.) O'Kane & Al-Shehbaz	ES	I	x	x	x	x	
3715	Arabis auriculata Lam.	ES	I?	x	x	x	x	
3723	Arabis caucensis Willd. ex Schlttd.	ES	Q	x	x	x	x	
3728	Arabis collina Ten.	ES	I	x	x	x	x	
3733	Arabis hirsuta (L.) Scop.	ES	I	x	x	x	x	
3749	Arabis planisiliqua (Pers.) Rchb.	ES	I	x	x	x	x	

Annexe 2 : Liste de tous les taxons présents dans le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, données extraites du système d'information CHLORIS®.

CODE CHLORIS VALIDE	NOM CHLORIS VALIDE	RANG	STATUT INDIGENAT SIMPLIFIE	7	43	CITE AVANT 1990	CITE APRES 1989	REMARQUES TAXONOMIQUES
739	Aristolochia rotunda L.	ES	I	x		x	x	
9714	Armeria arenaria (Pers.) Schult.	ES	I	x	x	x	x	
9715	Armeria arenaria (Pers.) Schult. subsp. arenaria	SSES	I	x	x	x	x	
9717	Armeria arenaria (Pers.) Schult. subsp. bupleuroides (Godr. & Gren.) Greuter & Burdet	SSES	I	x		x		
9742	Armeria maritima Willd.	ES	Q	x		x	x	
592	Arnica montana L.	ES	I	x	x	x	x	
606	Arnica montana (L.) Schweigg. & Körte	ES	I	x	x	x	x	
15480	Arrhenatherum elatius (L.) P. Beauv. ex J. Presl & C. Presl	ES	I	x	x	x	x	subsp. bulbosum (Willd.) Schübl. & G. Martens à rechercher dans la dition.
15482	Arrhenatherum elatius (L.) P. Beauv. ex J. Presl & C. Presl subsp. elatius	SSES	I	x	x	x	x	
912	Artemisia absinthium L.	ES	N	x	x	x	x	
917	Artemisia annua L.	ES	Z	x		x		
930	Artemisia campestris L.	ES	I	x		x	x	seule la subsp. campestris est présente dans la dition.
934	Artemisia campestris L. subsp. campestris	SSES	I	x		x	x	seule la subsp. campestris est présente dans la dition.
978	Artemisia verolicium Lamotte	ES	I	x	x	x	x	
980	Artemisia vulgaris L.	ES	I	x	x	x	x	
13694	Arum italicum Mill.	ES	I	x	x	x	x	
13697	Arum maculatum L.	ES	I	x	x	x	x	
15492	Arundo donax L.	ES	Z	x		x		
12344	Asarina procumbens Mill.	ES	I	x	x	x	x	
745	Asarum europaeum L.	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
747	Asarum europaeum L. subsp. europaeum	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
13723	Asparagus acutifolius L.	ES	I	x		x	x	
13728	Asparagus officinalis L.	ES	Z	x		x	x	
11769	Asperula cynanchica L.	ES	I	x	x	x	x	
121359	Asphodelus macrocarpus Parl.	ES	I	x		x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition ; les mentions d'Asphodelus albus Mill., Asphodelus cerasiferus J. Gay dans le Massif central sont erronées.
123028	Asphodelus macrocarpus Parl. subsp. macrocarpus	SSES	I	x		x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition ; les mentions d'Asphodelus albus Mill., Asphodelus cerasiferus J. Gay dans le Massif central sont erronées.
17478	Asplenium adiantum-nigrum L.	ES	I	x	x	x	x	seule la var. adiantum-nigrum est présente dans la dition.
119373	Asplenium adiantum-nigrum L. var. adiantum-nigrum	HYB	I	x	x	x	x	seule la var. adiantum-nigrum est présente dans la dition.
17487	Asplenium oterach L.	ES	I	x		x	x	
17492	Asplenium foreziense Legrand	ES	I	x		x	x	
17504	Asplenium obovatum Viv.	ES	I	x		x	x	toutes les mentions ardéchoises de A. obovatum se rapportent à la subsp. biloti (F.W. Schultz) O. Bolos, Vigo, Massales & Ninot.
123652	Asplenium obovatum Viv. subsp. biloti (F.W. Schultz) O. Bolos, Vigo, Massales & Ninot	SSES	I	x		x	x	toutes les mentions ardéchoises de A. obovatum se rapportent à la subsp. biloti (F.W. Schultz) O. Bolos, Vigo, Massales & Ninot.
17507	Asplenium onopteris L.	ES	I	x		x	x	
17510	Asplenium ruta-muraria L.	ES	I	x	x	x	x	
17514	Asplenium scolopendrium L.	ES	I	x	x	x	x	
17519	Asplenium septentrionale (L.) Hoffm.	ES	I	x		x	x	
17521	Asplenium trichomanes L.	ES	I	x	x	x	x	
117870	Asplenium trichomanes L. n. subsp. lusaticum (D.E. Mey.) Lawalrée	HYB	I	x		x	x	
17524	Asplenium trichomanes L. subsp. pachyrachis (H. Christ) Lovis & Reichst.	SSES	I	x		x	x	
17525	Asplenium trichomanes L. subsp. quadrivalens D.E. Mey.	SSES	I	x	x	x	x	
17526	Asplenium trichomanes L. subsp. trichomanes	SSES	I	x	x	x	x	
17530	Asplenium x alternifolium Wulfen	HYB	I	x		x	x	
11781	Asplenium x alternifolium Wulfen n. subsp. alternifolium	HYB	I	x		x	x	
118250	Asplenium x costei Litard	HYB	I	x		x	x	
120925	Asplenium x pagesii Litard.	HYB	I	x		x	x	
123653	Asplenium x pagesii Litard. n. subsp. guichardii (Litard.) Viane, Boudrie, Rasbach & K. Rasbach	HYB	I	x		x	x	
122564	Asplenium x pagesii Litard. n. subsp. pagesii	HYB	I	x		x	x	
117851	Asplenium x sleepiae Badré & al.	HYB	I	x		x	x	
120617	Asplenium x ticinense D.E. Mey.	HYB	I	x		x	x	
987	Aster amellus L.	ES	I?	x		x	x	
6747	Astragalus glycyphyllos L.	ES	I	x	x	x	x	
6759	Astragalus monspessulanus L.	ES	I	x		x	x	
190	Astrantia major L.	ES	I	x	x	x	x	
17797	Athyrium distentifolium Tausch ex Opiz	ES	I	x	x	x	x	
17798	Athyrium filix-femina (L.) Roth	ES	I	x	x	x	x	
124381	Atocion armeria (L.) Raf.	ES	I	x	x	x	x	
124382	Atocion rupestris (L.) B. Oxelman	ES	I	x	x	x	x	
5640	Atriplex patula L.	ES	I	x	x	x	x	
5645	Atriplex prostrata Boucher ex DC.	ES	I	x		x	x	
3769	Aubrieta deltoidea (L.) DC.	ES	Q	x		x	x	
3771	Aurinia saxatilis (L.) Desv.	ES	Q	x		x	x	
15509	Avena barbata Pott ex Link	ES	I	x		x	x	
15523	Avena fatua L.	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
15524	Avena fatua L. subsp. fatua	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
15560	Avena sativa L.	ES	Q	x		x	x	
122957	Avena sativa L. subsp. sativa	SSES	Q	x		x	x	
15571	Avena sterilis L.	ES	I	x		x	x	subsp. ludoviciana (Durieu) Gillet & Magne à rechercher dans la dition.
15575	Avena sterilis L. subsp. sterilis	SSES	I	x		x	x	
15576	Avena strigosa Schreb.	ES	A?					données imprécises.
119008	Avenella flexuosa (L.) Drejer	ES	I	x	x	x	x	représenté dans la dition par la subsp. type.
124387	Avenella flexuosa (L.) Drejer subsp. flexuosa	SSES	I	x	x	x	x	représenté dans la dition par la subsp. type.
15600	Avenula pubescens (Huds.) Dumort.	ES	I	x	x	x	x	
15601	Avenula pubescens (Huds.) Dumort. subsp. laevigata (Schur) Holub	SSES	I?	x	x	x	x	
119230	Avenula pubescens (Huds.) Dumort. subsp. pubescens	SSES	I	x		x	x	
8463	Ballota nigra L.	ES	I	x		x	x	représenté dans la dition par la subsp. foetida (Vis.) Hayek.
8464	Ballota nigra L. subsp. foetida (Vis.) Hayek	SSES	I	x		x	x	représenté dans la dition par la subsp. foetida (Vis.) Hayek.
3774	Barbarea intermedia Boreau	ES	I	x	x	x	x	
3780	Barbarea verna (Mill.) Asch.	ES	I	x	x	x	x	
3781	Barbarea vulgaris R. Br.	ES	I	x	x	x	x	
5660	Bassia scoparia (L.) Voss	ES	Q	x		x	x	
15611	Bellardiochloa variegata (Lam.) Kerqulén	ES	I	x	x	x	x	
1046	Bellis perennis L.	ES	I	x	x	x	x	
1050	Bellis sylvestris Cirillo	ES	I	x		x	x	
3308	Berberis aquifolium Pursh	ES	Z	x		x	x	
3310	Berberis vulgaris L.	ES	I	x		x	x	
3785	Berteroa incana (L.) DC.	ES	Z	x		x	x	
8474	Betonica officinalis L.	ES	I	x	x	x	x	
3339	Betula nana L.	ES	I	x		x	x	
3340	Betula pendula Roth	ES	I	x	x	x	x	
3341	Betula pubescens Ehrh.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la var. glabrata Wahlenb. Incluse dans l'espèce.
1058	Bidens bipinnata L.	ES	N	x		x	x	
1063	Bidens frondosa L.	ES	Z	x		x	x	
1068	Bidens tripartita L.	ES	I	x	x	x	x	une part des mentions de cette espèce est à rapporter à B. frondosa L., taxon introduit et plus commun dans la dition.
3788	Biscutella arvensis Jord.	ES	I	x	x	x	x	
123098	Biscutella lima Rchb.	ES	I	x	x	x	x	taxonomie à étudier, l'ensemble des taxons de ce groupe (B. granulata Boreau ex Péard, B. intricata Jord., B. lamottei Jord., B. coronopifolia L.) sont à inclure provisoirement dans B. lima Rchb.
122756	Bistorta officinalis Delarbre	ES	I	x	x	x	x	
6798	Bituminaria bituminosa (L.) C.H. Stirt.	ES	I	x		x	x	
7945	Blackstonia perfoliata (L.) Huds.	ES	I	x	x	x	x	représenté dans la dition par la subsp. type.
7947	Blackstonia perfoliata (L.) Huds. subsp. perfoliata	SSES	I	x	x	x	x	représenté dans la dition par la subsp. type.
17548	Blechnum spicant (L.) Roth	ES	I	x		x	x	
120090	Bilium bonus-henricus (L.) C.A. Mey.	ES	I	x	x	x	x	
13828	Blysmus compressus (L.) Panz. ex Link	ES	I	x		x	x	
13829	Bolboschoenus maritimus (L.) Palla	ES	I	x		x	x	
1072	Bombacilla erecta (L.) Smolian.	ES	I	x		x	x	
3376	Borago officinalis L.	ES	Q	x		x	x	
15613	Bothriochloa ischaemum (L.) Keng	ES	I	x		x	x	
17725	Botrychium lunaria (L.) Sw.	ES	I	x	x	x	x	
17728	Botrychium matricarifolium (A. Braun ex Doll) W.D.J. Koch	ES	I	x		x	x	
15616	Brachypodium distachyon (L.) P. Beauv.	ES	I	x		x	x	
15617	Brachypodium phoenicoides (L.) Roem. & Schult.	ES	I	x	x	x	x	
15623	Brachypodium retusum (Pers.) P. Beauv.	ES	I	x		x	x	
15624	Brachypodium rupestre (Host) Roem. & Schult.	ES	I	x	x	x	x	les mentions de B. pinnatum (L.) P. Beauv. dans le Massif central sont toutes à rapporter à B. rupestre (Host) Roem. & Schult.
15625	Brachypodium sylvaticum (Huds.) P. Beauv.	ES	I	x	x	x	x	
3834	Brassica elongata Ehrh.	ES	Q	x		x	x	
3848	Brassica napus L.	ES	Q	x		x	x	faible valeur taxonomique de la subsp. rapifera Metzg. Incluse dans l'espèce.
15629	Briza maxima L.	ES	I	x		x	x	
15630	Briza media L.	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente en France.
15632	Briza media L. subsp. media	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente en France.
15633	Briza minor L.	ES	I	x		x	x	
124410	Bromopsis benekei (Lange) Holub	ES	I	x		x	x	
124411	Bromopsis erecta (Huds.) Four.	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
124412	Bromopsis erecta (Huds.) Four. subsp. erecta	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
124418	Bromopsis ramosa (Huds.) Holub	ES	I	x	x	x	x	
15639	Bromus arvensis L.	ES	I	x	x	x	x	
15648	Bromus commutatus Schrad.	ES	I	x	x	x	x	
15663	Bromus hordeaceus L.	ES	I	x	x	x	x	les autres sous-espèces seraient à rechercher dans la dition.
15666	Bromus hordeaceus L. subsp. hordeaceus	SSES	I	x	x	x	x	
15677	Bromus japonicus Thunb.	ES	I	x		x	x	
15678	Bromus lanceolatus Roth	ES	I	x		x	x	
15695	Bromus racemosus L.	ES	I	x	x	x	x	
15709	Bromus secalinus L.	ES	I	x	x	x	x	
15712	Bromus squarrosus L.	ES	I	x		x	x	
9218	Broussonetia papyrifera (L.) Vent.	ES	Q	x		x	x	
124227	Bryonia cretica L.	ES	I	x		x	x	
6226	Bryonia cretica L. subsp. dioica (Jacq.) Tutin	SSES	I	x		x	x	
4584	Buddleja davidi Franch.	ES	Z	x		x	x	
4561	Buddleja lindleyana Fortune ex Lindl.	ES	Q	x		x	x	
4966	Bufoia paniculata Dubois ex Delarbre	ES	I	x		x	x	
3379	Buglossoides arvensis (L.) I.M. Johnston.	ES	I	x	x	x	x	
3384	Buglossoides purpureocaulis (L.) I.M. Johnston.	ES	I	x		x	x	
3894	Bunias erucago L.	ES	I?	x		x	x	
215	Bunium bulbocastanum L.	ES	I	x		x	x	
229	Bupleurum baliense Tutin	ES	I	x		x	x	
233	Bupleurum falcatum L.	ES	I	x	x	x	x	
252	Bupleurum praeraltum L.	ES	I	x		x	x	
254	Bupleurum ranunculoides L.	ES	I	x	x	x	x	représenté dans la dition par la subsp. type.
256	Bupleurum ranunculoides L. subsp. ranunculoides	SSES	I	x	x	x	x	représenté dans la dition par la subsp. type.
258	Bupleurum rigidum L.	ES	I	x		x	x	
259	Bupleurum rotundifolium L.	ES	I	x		x	x	
4585	Bunium sempervivens L.	ES	I	x	x	x	x	
15723	Calamagrostis arundinacea (L.) Roth	ES	I	x	x	x	x	
1089	Calendula arvensis L.	ES	I	x		x	x	
1093	Calendula officinalis L.	ES	Q	x	x	x	x	
3905	Calepina irregularis (Asso) Thell.	ES	I	x		x	x	
4608	Callitriche brutia Petagna	ES	I	x		x	x	
4610	Callitriche hamulata Kütz. ex W.D.J. Koch	ES	I	x	x	x	x	
4613	Callitriche palustris L.	ES	I	x	x	x	x	
4618	Callitriche platycarpa Kütz.	ES	I	x		x	x	
4617	Callitriche staphalis Scop.	ES	I	x		x	x	
6427	Calluna vulgaris (L.) Hull	ES	I	x	x	x	x	
17284	Calocedrus decurrens (Torr.) Florin	ES	Q	x		x	x	
10502	Caltha palustris L.	ES	I	x	x	x	x	
4643	Campanula erinus L.	ES	I	x		x	x	
4651	Campanula glomerata L.	ES	I	x	x	x	x	représenté dans la dition par la sous-espèce type.
4654	Campanula glomerata L. subsp. glomerata	SSES	I	x	x	x	x	représenté dans la dition par la sous-espèce type.
4673	Campanula medium L.	ES	I	x		x	x	
4676	Campanula patula L.	ES	I	x	x	x	x	
4680	Campanula persicifolia L.	ES	I	x	x	x	x	
4688	Campanula rapunculoides L.	ES	I?	x	x	x	x	
4689	Campanula rapunculus L.	ES	I	x		x	x	
4692	Campanula rotundifolia L.	ES	I	x	x	x	x	
4599	Campanula scheuchzeri Vill.	ES	I	x	x	x	x	seule la subsp. lanceolata (Lapeyr.) J.M. Tison est présente dans la dition.
123699	Campanula scheuchzeri Vill. subsp. lanceolata (Lapeyr.) J.M. Tison	SSES	I	x	x	x	x	seule la subsp. lanceolata (Lapeyr.) J.M. Tison est présente dans la dition.
4709	Campanula trachelium L.	ES	I	x	x	x	x	
3917	Capsella bursa-pastoris (L.) Medik.	ES	I	x	x	x	x	
123701								

CODE CHLORIS VALIDE	NOM CHLORIS VALIDE	RANG	STATUT INDIGENAT SIMPLIFIE	7	43	CITE AVANT 1990	CITE APRES 1989	REMARQUES TAXONOMIQUES
1154	<i>Carduus nutans</i> L.	ES	I	X	X	X	X	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
1160	<i>Carduus nutans</i> L. subsp. <i>nutans</i>	SSES	I	X	X	X	X	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
1165	<i>Carduus pycnocephalus</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
1173	<i>Carduus tenuiflorus</i> Curt.	ES	I	X	X	X	X	
13835	<i>Carex acuta</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
13843	<i>Carex appropinquata</i> Schumacher	ES	I	X	X	X	X	
13870	<i>Carex canescens</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
13872	<i>Carex caryophyllaea</i> Latour.	ES	I	X	X	X	X	
13881	<i>Carex cuprina</i> (Sandor ex Heuff.) Nendtv. ex A.Kern	ES	I	X	X	X	X	faible valeur taxonomique de la var. <i>cuprina</i> . Incluse dans l'espèce.
13892	<i>Carex davalliana</i> Sm.	ES	I	X	X	X	X	
13894	<i>Carex demissa</i> Vahl ex Hartm.	ES	I	X	X	X	X	
13895	<i>Carex depauperata</i> Curtis ex With.	ES	I	X	X	X	X	
13896	<i>Carex depressa</i> Link	ES	I	X	X	X	X	valeur taxonomique de la subsp. <i>basilans</i> (Jord.) Kerquelen. Incluse dans l'espèce.
13899	<i>Carex diandra</i> Schrank	ES	I	X	X	X	X	
13900	<i>Carex digitata</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
13902	<i>Carex dioica</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
13903	<i>Carex distachya</i> Desf.	ES	I	X	X	X	X	
13904	<i>Carex distans</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
13906	<i>Carex disticha</i> Huds.	ES	I	X	X	X	X	
13912	<i>Carex divulsa</i> Stokes	ES	I	X	X	X	X	
13916	<i>Carex echinata</i> Murray	ES	I	X	X	X	X	
13917	<i>Carex elata</i> All.	ES	I	X	X	X	X	
13920	<i>Carex ericetorum</i> Pollich	ES	I	X	X	X	X	
13933	<i>Carex flacca</i> Schreb.	ES	I	X	X	X	X	subsp. <i>serrulata</i> (Biv.) Greuter. à rechercher.
13936	<i>Carex flacca</i> Schreb. subsp. <i>flacca</i>	SSES	I	X	X	X	X	
13938	<i>Carex flava</i> L.	ES	I?	X	X	X	X	
13980	<i>Carex halliana</i> Asso	ES	I	X	X	X	X	
13987	<i>Carex hirta</i> L.	ES	I	X	X	X	X	faible valeur taxonomique de la f. <i>hirta</i> et de la f. <i>hirtiformis</i> (Pers.) Junge. Incluse dans l'espèce.
13973	<i>Carex hostiana</i> DC.	ES	I	X	X	X	X	
13976	<i>Carex humilis</i> Leyss.	ES	I	X	X	X	X	
13983	<i>Carex laevigata</i> Sm.	ES	I (E?)	X	X	X	X	à confirmer dans la dition.
13985	<i>Carex lasiocarpa</i> Ehrh.	ES	I	X	X	X	X	
13986	<i>Carex leersii</i> F.W.Schultz	ES	I	X	X	X	X	
13988	<i>Carex leporina</i> L.	ES	I	X	X	X	X	la var. <i>subfestiva</i> Lange est à rechercher dans la dition.
124430	<i>Carex leporina</i> L. var. <i>leporina</i>	VAR	I	X	X	X	X	faible valeur taxonomique de la var. <i>argyrolochin</i> (Hornem.) W.D.J.Koch. considérée comme une morphose de la var. <i>leporina</i> .
13990	<i>Carex limosa</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
14009	<i>Carex montana</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
14024	<i>Carex nigra</i> (L.) Reichard	ES	I	X	X	X	X	
14037	<i>Carex oedipostyla</i> Duval-Jouve	ES	I	X	X	X	X	
14051	<i>Carex pairae</i> F.W.Schultz	ES	I	X	X	X	X	
14052	<i>Carex pallescens</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
14054	<i>Carex panicula</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
14056	<i>Carex paniculata</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
14062	<i>Carex pendula</i> Huds.	ES	I	X	X	X	X	
14064	<i>Carex pilulifera</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
14077	<i>Carex pulicaris</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
14085	<i>Carex remota</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
14088	<i>Carex riparia</i> Curt.	ES	I	X	X	X	X	
14090	<i>Carex rostrata</i> Stokes	ES	I	X	X	X	X	
14106	<i>Carex spicata</i> Huds.	ES	I	X	X	X	X	
14114	<i>Carex sylvatica</i> Huds.	ES	I	X	X	X	X	
14119	<i>Carex tomentosa</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
14121	<i>Carex umbrosa</i> Host	ES	I	X	X	X	X	
14126	<i>Carex vesicaria</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
14127	<i>Carex viridula</i> Michx.	ES	I	X	X	X	X	faible valeur taxonomique de la var. <i>viridula</i> . Incluse dans l'espèce.
14136	<i>Carex vulpina</i> L.	ES	I (E?)	X	X	X	X	
1180	<i>Carlina acanthifolia</i> All.	ES	I	X	X	X	X	
1181	<i>Carlina acanthifolia</i> All. subsp. <i>acanthifolia</i>	SSES	I	X	X	X	X	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
124251	<i>Carlina hispanica</i> Lam.	ES	I	X	X	X	X	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
1198	<i>Carlina vulgaris</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
6075	<i>Carpinus betulus</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
1204	<i>Carthamus lanatus</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
272	<i>Carum carvi</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
7882	<i>Castanea sativa</i> Mill.	ES	I	X	X	X	X	
15750	<i>Catalpa aquatica</i> (L.) P.Beauv.	ES	I	X	X	X	X	
3348	<i>Catalpa bignonioides</i> Walter.	ES	Q	X	X	X	X	
1207	<i>Catananche caerulea</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
15753	<i>Catapodium rigidum</i> (L.) C.E.Hubb.	ES	I	X	X	X	X	
284	<i>Caucalis platycarpus</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
17353	<i>Cedrus atlantica</i> (Manetti ex Endl.) Carrière	ES	Q	X	X	X	X	
17355	<i>Cedrus libani</i> A.Rich.	ES	Q	X	X	X	X	
13999	<i>Celtis australis</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
1233	<i>Centaurea calcitrapa</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
1241	<i>Centaurea collina</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
1252	<i>Centaurea decipiens</i> Thuill.	ES	I	X	X	X	X	faible valeur taxonomique de la subsp. <i>microptilon</i> (Godr.) G.H.Loos, C. <i>jacea</i> subsp. <i>debeauxii</i> (Godr. & Gren.) Douin, C. <i>jacea</i> subsp. <i>grandiflora</i> (Gaudin) Schübler & G.Martens, C. <i>jacea</i> var. <i>memoralis</i> (Jord.) Briq. & Cavill. À rapprocher de C. <i>decipiens</i> Thuill.
1269	<i>Centaurea jacea</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
124202	<i>Centaurea jacea</i> L. subsp. <i>jacea</i>	SSES	I	X	X	X	X	
123738	<i>Centaurea jacea</i> L. subsp. <i>limbali</i> (Martin-Donos) Braun-Blanq.	SSES	I	X	X	X	X	
1285	<i>Centaurea maculosa</i> Lam.	ES	I	X	X	X	X	faible valeur taxonomique de la subsp. <i>maculosa</i> (la plus commune dans la dition) et de la subsp. <i>subaltida</i> (Jord.) Dostál (limitée au bois de Palolive et ses abords).
1303	<i>Centaurea nigra</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
1313	<i>Centaurea paniculata</i> L.	ES	I	X	X	X	X	seule la subsp. <i>paniculata</i> est présente dans la dition, les mentions de la subsp. <i>leucophaea</i> (Jord.) Arcang. et de la subsp. <i>polyccephala</i> (Jord.) Nyman sont erronées.
1321	<i>Centaurea paniculata</i> L. subsp. <i>paniculata</i>	SSES	I	X	X	X	X	seule la subsp. <i>paniculata</i> est présente dans la dition, les mentions de la subsp. <i>leucophaea</i> (Jord.) Arcang. et de la subsp. <i>polyccephala</i> (Jord.) Nyman sont erronées.
1331	<i>Centaurea pectinata</i> L.	ES	I	X	X	X	X	faible valeur taxonomique de la subsp. <i>pectinata</i> , et de la subsp. <i>supina</i> (Jord.) Braun-Blanq. Incluses dans l'espèce.
1357	<i>Centaurea scabiosa</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
1388	<i>Centaurea solstitialis</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
12064	<i>Centaurea x silvatica</i> Pourr.	HYB	I	X	X	X	X	
120873	<i>Centaurea x vivariensis</i> Revol ex H.J.Coste & Soulié	HYB	I	X	X	X	X	
7950	<i>Centaureum erythraea</i> Raf.	ES	I	X	X	X	X	
7951	<i>Centaureum erythraea</i> Raf. subsp. <i>erythraea</i>	SSES	I	X	X	X	X	seule la var. <i>erythraea</i> est présente dans la dition.
7953	<i>Centaureum erythraea</i> Raf. subsp. <i>erythraea</i> var. <i>erythraea</i>	VAR	I	X	X	X	X	seule la var. <i>erythraea</i> est présente dans la dition.
7954	<i>Centaureum erythraea</i> Raf. subsp. <i>majus</i> (Hoffmanns. & Link) Lainz	SSES	I	X	X	X	X	
7964	<i>Centaureum pulchellum</i> (Sw.) Druce	ES	I	X	X	X	X	faible valeur taxonomique de la subsp. <i>pulchellum</i> . Incluse dans l'espèce.
13131	<i>Centranthus calcitrapae</i> (L.) Dufur.	ES	I	X	X	X	X	
13132	<i>Centranthus lecoqii</i> Jord.	ES	I	X	X	X	X	traité à la sous-espèce, seule présente dans la dition.
13134	<i>Centranthus ruber</i> (L.) DC.	ES	Z	X	X	X	X	
14868	<i>Cephalanthera damasonium</i> (Mill.) Druce	ES	I	X	X	X	X	
14871	<i>Cephalanthera longifolia</i> (L.) Fritsch	ES	I	X	X	X	X	
14873	<i>Cephalanthera rubra</i> (L.) Rich.	ES	I	X	X	X	X	
6253	<i>Cephalanthus leucantha</i> (L.) Schrad. ex Roem. & Schult.	ES	I	X	X	X	X	
4869	<i>Cerastium alpinum</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
4977	<i>Cerastium arvense</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
4978	<i>Cerastium arvense</i> L. subsp. <i>arvense</i>	SSES	I	X	X	X	X	
4981	<i>Cerastium arvense</i> L. subsp. <i>strictum</i> (W.D.J.Koch) Gremli	SSES	I	X	X	X	X	
4990	<i>Cerastium brachypetalum</i> Desp. ex Pers.	ES	I	X	X	X	X	faible valeur taxonomique de la subsp. <i>luridum</i> (Boiss.) Nyman, incluse dans la subsp. <i>brachypetalum</i> seule sous-espèce présente dans la dition.
4991	<i>Cerastium brachypetalum</i> Desp. ex Pers. subsp. <i>brachypetalum</i>	SSES	I	X	X	X	X	faible valeur taxonomique de la subsp. <i>luridum</i> (Boiss.) Nyman, incluse dans la subsp. <i>brachypetalum</i> seule sous-espèce présente dans la dition.
5007	<i>Cerastium fontanum</i> Baumg.	ES	I	X	X	X	X	seule la subsp. <i>vulgare</i> (Hartm.) Greuter & Burdet est présente dans la dition.
5012	<i>Cerastium fontanum</i> Baumg. subsp. <i>vulgare</i> (Hartm.) Greuter & Burdet	SSES	I	X	X	X	X	seule la subsp. <i>vulgare</i> (Hartm.) Greuter & Burdet est présente dans la dition.
5016	<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill.	ES	I	X	X	X	X	
5031	<i>Cerastium pumilium</i> Curt.	ES	I	X	X	X	X	la variété type est plus fréquente que la var. <i>glutinatum</i> (Fr.) Beck dans la dition.
124449	<i>Cerastium pumilium</i> Curt. var. <i>glutinatum</i> (Fr.) Beck	VAR	I	X	X	X	X	la variété type est plus fréquente que la var. <i>glutinatum</i> (Fr.) Beck dans la dition.
124448	<i>Cerastium pumilium</i> Curt. var. <i>pumilium</i>	VAR	I	X	X	X	X	la variété type est plus fréquente que la var. <i>glutinatum</i> (Fr.) Beck dans la dition.
5038	<i>Cerastium ramosissimum</i> Boiss.	ES	I	X	X	X	X	
5041	<i>Cerastium semidecandrum</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
5056	<i>Cerastium tomentosum</i> L.	ES	Z	X	X	X	X	
9455	<i>Ceratocarpus claviculata</i> (L.) Lidén	ES	I	X	X	X	X	
124450	<i>Ceratocloa cathartica</i> (Vahl) Herter	ES	Z	X	X	X	X	
124451	<i>Ceratocloa stichensis</i> (Trin.) Cope & Ryves	ES	Z	X	X	X	X	
5611	<i>Ceratophyllum demersum</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
4599	<i>Cercis siliquastrum</i> L.	ES	Q	X	X	X	X	
119389	<i>Cervaria rivini</i> Gaertn.	ES	I	X	X	X	X	
11968	<i>Chaenomeles japonica</i> (Thunb.) Lindl. ex Spach	ES	Q	X	X	X	X	
12354	<i>Chaenorchium minus</i> (L.) Lange	ES	I	X	X	X	X	
290	<i>Chaerophyllum aureum</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
294	<i>Chaerophyllum hirsutum</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
301	<i>Chaerophyllum temulum</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
8365	<i>Chaetochyia cymosa</i> (L.) Sweet	ES	I	X	X	X	X	
17285	<i>Chaetocyparis lawsoniana</i> (A.Murray) Parl.	ES	Q	X	X	X	X	
1400	<i>Chamaemelum nobile</i> (L.) All.	ES	A	X	X	X	X	
9458	<i>Chelidonium majus</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
124453	<i>Chenopodium hybridum</i> (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch	ES	I	X	X	X	X	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
5677	<i>Chenopodium album</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
5678	<i>Chenopodium album</i> L. subsp. <i>album</i>	SSES	I	X	X	X	X	
5704	<i>Chenopodium murale</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
5723	<i>Chenopodium vulvaria</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
11971	<i>Chiosya temata</i> Kunth	ES	Q	X	X	X	X	
1409	<i>Chondrilla juncea</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
12125	<i>Chrysosplenium alternifolium</i> L.	ES	I	X	X	X	X	
12126	<i>Chrysosplenium oppositifol</i>							

CODE CHLORIS VALIDE	NOM CHLORIS VALIDE	RANG	STATUT INDIGENAT SIMPLIFIE	7	43	CITE AVANT 1990	CITE APRES 1989	REMARQUES TAXONOMIQUES
315	<i>Coriandrum sativum</i> L.	ES	Q	x	x			
10305	<i>Coris monspeliensis</i> L.	ES	I	x	x			
6072	<i>Cornus mas</i> L.	ES	I	x	x	x		
6073	<i>Cornus sanguinea</i> L.	ES	I	x	x	x		
6825	<i>Coronilla glauca</i> L.	ES	Q	x	x	x		
6828	<i>Coronilla minima</i> L.	ES	I	x	x	x		
6829	<i>Coronilla minima</i> L. subsp. <i>lotoides</i> (W.D.J.Koch) Nyman	SSES	I	x	x	x		
6830	<i>Coronilla minima</i> L. subsp. <i>minima</i>	SSES	I	x	x	x		
6833	<i>Coronilla scorpioides</i> (L.) W.D.J.Koch	ES	I	x	x	x		
6840	<i>Coronilla varia</i> L.	ES	I	x	x	x		
9208	<i>Corrigiola littoralis</i> L.	ES	I	x	x	x		
9210	<i>Corrigiola telephifolia</i> Pourr.	ES	I	x	x	x		
15774	<i>Cortaderia selloana</i> (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn.	ES	Q	x	x	x		
9471	<i>Corydalis solida</i> (L.) Clairv.	ES	I	x	x	x		
6077	<i>Corylus avellana</i> L.	ES	I	x	x	x		
15780	<i>Corynephorus canescens</i> (L.) P.Beauv.	ES	I	x	x	x		
15781	<i>Corynephorus divaricatus</i> (Pourr.) Breistr.	ES	I	x	x	x		
1583	<i>Cosmos bipinnatus</i> Cav.	ES	Q	x	x	x		
1584	<i>Cola altissima</i> (L.) J.Gay ex Guss.	ES	I	x	x	x		
1585	<i>Cola tinctoria</i> (L.) J.Gay ex Guss.	ES	I	x	x	x		
118	<i>Columbus corymbosus</i> Scop.	ES	I	x	x	x		
11074	<i>Coloneaster horizontalis</i> Decne.	ES	Q	x	x	x		
11075	<i>Coloneaster inlegerrimus</i> Medik.	ES	I	x	x	x		
6093	<i>Crassula tillaea</i> Lest.-Garf.	ES	I	x	x	x		
11093	<i>Crataegus crus-galli</i> L.	ES	Q	x	x	x		
124473	<i>Crataegus germanica</i> (L.) Kuntze	ES	I	x	x	x		
11096	<i>Crataegus laevigata</i> (Poir.) DC.	ES	I	x	x	x		
11092	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq.	ES	I	x	x	x		
1595	<i>Crepis biennis</i> L.	ES	I	x	x	x		
1601	<i>Crepis capillaris</i> (L.) Waltr.	ES	I	x	x	x		
1602	<i>Crepis conyzifolia</i> (Gouan) A.Kern.	ES	I	x	x	x		
1604	<i>Crepis foetida</i> L.	ES	I	x	x	x		
1611	<i>Crepis mollis</i> (Jacq.) Asch.	ES	I	x	x	x		
1614	<i>Crepis nicaeensis</i> Balb.	ES	I	x	x	x		
1615	<i>Crepis paludosa</i> (L.) Moench	ES	I	x	x	x		
1620	<i>Crepis pulchra</i> L.	ES	I	x	x	x		
1626	<i>Crepis sancta</i> (L.) Bornm.	ES	Z	x	x	x		faible valeur taxonomique de la subsp. <i>nemausensis</i> (Vill.) Bab. Incluse dans l'espèce.
1629	<i>Crepis setosa</i> Haller f.	ES	I	x	x	x		
1635	<i>Crepis vesicaria</i> L.	ES	I	x	x	x		seule la de la subsp. <i>taraxacifolia</i> (Thuill.) Thell. ex Schinz & R.Keller est présente dans la diton.
1638	<i>Crepis vesicaria</i> L. subsp. <i>taraxacifolia</i> (Thuill.) Thell. ex Schinz & R.Keller	SSES	I	x	x	x		seule la de la subsp. <i>taraxacifolia</i> (Thuill.) Thell. ex Schinz & R.Keller est présente dans la diton.
14460	<i>Crocus albiflorus</i> Kit.	ES	I	x	x	x		
14474	<i>Crocus versicolor</i> Ker Gawl.	ES	I	x	x	x		
11789	<i>Crucianella angustifolia</i> L.	ES	I	x	x	x		
11793	<i>Cruciata laevipes</i> Opiz	ES	I	x	x	x		
11794	<i>Cruciata pedemontana</i> (Bellardi) Ehrend.	ES	I	x	x	x		
1647	<i>Crupina vulgaris</i> Cass.	ES	I	x	x	x		
17484	<i>Cryptogramma crispa</i> (L.) R.Br.	ES	I	x	x	x		
6236	<i>Cucurbita pepo</i> L.	ES	Q	x	x	x		
17296	<i>Cuscuta sempervivens</i> L.	ES	Q	x	x	x		
6027	<i>Cuscuta campestris</i> Yumk.	ES	S?	x	x	x		
6032	<i>Cuscuta epithymum</i> (L.) L.	ES	I	x	x	x		
6037	<i>Cuscuta epithymum</i> (L.) L. subsp. <i>kotschy</i> (Des Moul.) Arcang.	SSES	I	x	x	x		sous-espèce type à rechercher dans la diton.
6041	<i>Cuscuta europaea</i> L.	ES	I	x	x	x		
6047	<i>Cuscuta planiflora</i> Ten.	ES	I	x	x	x		
123726	<i>Cyanus montanus</i> (L.) Hill	ES	I	x	x	x		
124201	<i>Cyanus segetum</i> Hill	ES	I	x	x	x		
124203	<i>Cyanus trineufus</i> (All.) Dostal ex A.Löve & D.Löve	ES	I	x	x	x		
10312	<i>Cyclamen purpurascens</i> Mill.	ES	Q	x	x	x		
11133	<i>Cydonia oblonga</i> Mill.	ES	Q	x	x	x		
12369	<i>Cymbalaria muralis</i> P.Gaertn., B.Mey. & Scherb.	ES	Z	x	x	x		
1652	<i>Cynara cardunculus</i> L.	ES	Q	x	x	x		
15789	<i>Cynodon dactylon</i> (L.) Pers.	ES	I	x	x	x		
3406	<i>Cynoglossum creticum</i> Mill.	ES	I	x	x	x		
15784	<i>Cynosurus cristatus</i> L.	ES	I	x	x	x		
15787	<i>Cynosurus echinatus</i> L.	ES	I	x	x	x		
15800	<i>Cynosurus effusus</i> Link	ES	A? (E?)	x	x	x		à confirmer dans la diton.
14152	<i>Cyperus eragrostis</i> Lam.	ES	Z	x	x	x		
14154	<i>Cyperus flavescens</i> L.	ES	I?	x	x	x		
14156	<i>Cyperus fuscus</i> L.	ES	I	x	x	x		
14163	<i>Cyperus longus</i> L.	ES	I	x	x	x		
17805	<i>Cystopteris dielsiana</i> R.Sim	ES	I	x	x	x		
17806	<i>Cystopteris fragilis</i> (L.) Bernh.	ES	I	x	x	x		
6247	<i>Cytinus hypocistis</i> (L.) L.	ES	I	x	x	x		
6848	<i>Cytisophyllum sessilifolium</i> (L.) O.Lang	ES	I	x	x	x		
6862	<i>Cytisus decumbens</i> (Durande) Spach	ES	I	x	x	x		
6864	<i>Cytisus elongatus</i> Waldst. & Kit.	ES	I	x	x	x		
6875	<i>Cytisus multiflorus</i> (L'Hér.) Sweet	ES	Q	x	x	x		
6876	<i>Cytisus oromediterraneus</i> Rivas Mart. & al.	ES	I	x	x	x		
6884	<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link	ES	I	x	x	x		faible valeur taxonomique de la var. <i>scoparius</i> . Incluse dans l'espèce.
15813	<i>Dactylis glomerata</i> L.	ES	I	x	x	x		
15815	<i>Dactylis glomerata</i> L. subsp. <i>glomerata</i>	SSES	I	x	x	x		
15817	<i>Dactylis glomerata</i> L. subsp. <i>hispanica</i> (Roth) Nyman	SSES	I	x	x	x		
14892	<i>Dactylorhiza fuchsii</i> (Druce) Soó	ES	I	x	x	x		faible valeur taxonomique de la var. <i>psychrophila</i> (Schtr.) Soó. Incluse dans l'espèce.
14894	<i>Dactylorhiza incarnata</i> (L.) Soó	ES	I	x	x	x		
14898	<i>Dactylorhiza maculata</i> (L.) Soó	ES	I	x	x	x		faible valeur taxonomique de la subsp. <i>maculata</i> . Incluse dans l'espèce.
14915	<i>Dactylorhiza majalis</i> (Rohb.) P.F.Hunt & Summerh.	ES	I	x	x	x		
11908	<i>Dactylorhiza occitanica</i> Geniez, Melki, Pain & R.Soca	ES	I	x	x	x		faible valeur taxonomique, maintenu car présent sur la liste rouge Rhône-Alpes.
14926	<i>Dactylorhiza sambucina</i> (L.) Soó	ES	I	x	x	x		faible valeur taxonomique de la f. <i>rubra</i> (Winter) Hyl. et de la f. <i>sambucina</i> . Incluse dans l'espèce.
122873	<i>Dactylorhiza viridis</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase	ES	I	x	x	x		
121361	<i>Dactylorhiza x carnea</i> (E.G.Camus ex Fourcy) Soó	HYB	I	x	x	x		
15832	<i>Danthonia decumbens</i> (L.) DC.	ES	I	x	x	x		seule la sous-espèce type est présente dans la diton.
15834	<i>Danthonia decumbens</i> (L.) DC. subsp. <i>decumbens</i>	SSES	I	x	x	x		seule la sous-espèce type est présente dans la diton.
13029	<i>Daphne cneorum</i> L.	ES	I	x	x	x		
13035	<i>Daphne genkwa</i> L.	ES	I	x	x	x		
13036	<i>Daphne laureola</i> L.	ES	I	x	x	x		faible valeur taxonomique de la subsp. <i>laureola</i> . Incluse dans l'espèce.
13039	<i>Daphne mezereum</i> L.	ES	I	x	x	x		
12917	<i>Datura innoxia</i> Mill.	ES	Q	x	x	x		
12919	<i>Datura stramonium</i> L.	ES	Z	x	x	x		faible valeur taxonomique de la f. <i>stramonium</i> . Incluse dans l'espèce.
321	<i>Daucus carota</i> L.	ES	I	x	x	x		les autres sous-espèces, bien que peu probables ou adventices dans la diton seraient à rechercher
323	<i>Daucus carota</i> L. subsp. <i>carota</i>	SSES	I	x	x	x		
59	<i>Delosperma cooperi</i> (Hook.f.) L.Bolus	ES	Q	x	x	x		
10523	<i>Delphinium ajacis</i> L.	ES	I	x	x	x		
10545	<i>Delphinium pubescens</i> DC.	ES	I	x	x	x		
15838	<i>Deschampsia cespitosa</i> (L.) P.Beauv.	ES	I	x	x	x		les autres sous-espèces seraient à rechercher dans la diton.
15840	<i>Deschampsia cespitosa</i> (L.) P.Beauv. subsp. <i>cespitosa</i>	SSES	I	x	x	x		
15859	<i>Deschampsia media</i> (Gouan) Roem. & Schult.	ES	I	x	x	x		
8285	<i>Desulfura scabra</i> Thunb.	ES	Q	x	x	x		
5078	<i>Dianthus armeria</i> L.	ES	I	x	x	x		
5090	<i>Dianthus carthusianorum</i> L.	ES	I	x	x	x		seule la sous-espèce type est présente dans la diton.
5092	<i>Dianthus carthusianorum</i> L. subsp. <i>carthusianorum</i>	SSES	I	x	x	x		seule la sous-espèce type est présente dans la diton.
5095	<i>Dianthus caryophyllus</i> L.	ES	I	x	x	x		
5106	<i>Dianthus deltoideus</i> L.	ES	I	x	x	x		faible valeur taxonomique de la subsp. <i>deltoideus</i> .
5122	<i>Dianthus godronianus</i> Jord.	ES	I	x	x	x		dans la diton, toutes les mentions de <i>D. sylvestris</i> Wulfen sont probablement à attribuer à <i>D. godronianus</i> Jord.
5123	<i>Dianthus granifolius</i> Jord.	ES	I	x	x	x		
5130	<i>Dianthus hyssopifolius</i> L.	ES	I	x	x	x		
5153	<i>Dianthus seguieri</i> Vill.	ES	I	x	x	x		seule la subsp. <i>pseudocollinus</i> (P.Fourn.) Jauzein est présente dans la diton.
123790	<i>Dianthus seguieri</i> Vill. subsp. <i>pseudocollinus</i> (P.Fourn.) Jauzein	SSES	I	x	x	x		seule la subsp. <i>pseudocollinus</i> (P.Fourn.) Jauzein est présente dans la diton.
5163	<i>Dianthus superbus</i> L.	ES	I	x	x	x		seule la sous-espèce type est présente dans la diton.
5167	<i>Dianthus superbus</i> L. subsp. <i>superbus</i>	SSES	I	x	x	x		seule la sous-espèce type est présente dans la diton.
118342	<i>Dianthus x loreti</i> Rouy & Foucaud	HYB	I	x	x	x		
124495	<i>Dichoropetalum carvilifolia</i> (Vill.) Pimenov & Kljukov	ES	I	x	x	x		
12371	<i>Digitalis grandiflora</i> Mill.	ES	I? (E?)	x	x	x		à confirmer dans la diton.
12372	<i>Digitalis lutea</i> L.	ES	I	x	x	x		
12376	<i>Digitalis purpurea</i> L.	ES	I	x	x	x		
12378	<i>Digitalis x fucata</i> Ehrh.	HYB	I	x	x	x		
15873	<i>Digitalis ischaemum</i> (Schreb.) Schreb. ex Mühl.	ES	I	x	x	x		
15876	<i>Digitalis sanguinalis</i> (L.) Scop.	ES	I	x	x	x		
124150	<i>Dipsosaurus communis</i> (L.) Caddick & Wilkin	ES	I	x	x	x		
17889	<i>Dipsastrum alpinum</i> (L.) Holub	ES	I	x	x	x		
17894	<i>Dipsastrum isleri</i> (Rouy) Holub	ES	I	x	x	x		
4028	<i>Diplotaxis muralis</i> (L.) DC.	ES	I	x	x	x		
4031	<i>Diplotaxis tenuifolia</i> (L.) DC.	ES	I	x	x	x		
4032	<i>Diplotaxis viminea</i> (L.) DC.	ES	I	x	x	x		
6259	<i>Dipsacus fullonum</i> L.	ES	I	x	x	x		
1668	<i>Dittrichia graveolens</i> (L.) Greuter	ES	I?	x	x	x		
1669	<i>Dittrichia viscosa</i> (L.) Greuter	ES	A?	x	x	x		seule la sous-espèce type est présente dans la diton.
1671	<i>Doronicum austriacum</i> Jacq.	ES	I	x	x	x		
1684	<i>Doronicum pardalanchae</i> L.	ES	I	x	x	x		
1685	<i>Doronicum plantagineum</i> L.	ES	I	x	x	x		
4033	<i>Draba aizoides</i> L.	ES	I	x	x	x		
4049	<i>Draba muralis</i> L.	ES	I	x	x	x		
4062	<i>Draba verna</i> L.	ES	I	x	x	x		faible valeur taxonomique de la var. <i>praecox</i> (Steven) B.Bock, var. <i>spathulata</i> (Läng) B.Bock, var. <i>verna</i> . Incluses dans l'espèce.
13704	<i>Dracunculus vulgaris</i> Schott	ES	Q	x	x	x		
6382	<i>Drosera rotundifolia</i> L.	ES	I	x	x	x		
124502	<i>Drymocalis rupestris</i> (L.) Soják	ES	I	x	x	x		faible valeur taxonomique de la subsp. <i>rupestris</i> . Incluse dans l'espèce.
124505	<i>Drymochloa sylvatica</i> (Pollich) Holub	ES	I	x	x	x		
17570	<i>Dryopteris affinis</i> (Lowe) Fraser-Jenk.	ES	I	x	x	x		
17571	<i>Dryopteris affinis</i> (Lowe) Fraser-Jenk. subsp. <i>affinis</i>	SSES	I	x	x	x		
17573	<i>Dryopteris affinis</i> (Lowe) Fraser-Jenk. subsp. <i>borrieri</i> (Newman) Fraser-Jenk.	SSES	I	x	x	x		
17575	<i>Dryopteris affinis</i> (Lowe) Fraser-Jenk. subsp. <i>cambrensis</i> Fraser-Jenk.	SSES	I	x	x	x		
17580	<i>Dryopteris ardechensis</i> Fraser-Jenk.	ES	I	x	x	x		
17584	<i>Dryopteris carthusiana</i> (Vill.) H.P.Fuchs	ES	I	x	x	x		
17587	<i>Dryopteris dilatata</i> (Hoffm.) A.Gray	ES	I	x	x	x		
17588	<i>Dryopteris expansa</i> (C.Presl) Fraser-Jenk. & Jermy	ES	I	x	x	x		
17589	<i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott	ES	I	x	x	x		
17594	<i>Dryopteris oreades</i> Fomin	ES	I	x	x	x		
17604	<i>Dryopteris tyrrhena</i> Fraser-Jenk. & Reichst.	ES	I	x	x	x		
17608	<i>Dryopteris x complexa</i> Fraser-Jenk.	HYB	I	x	x	x		n.subsp. <i>critica</i> Fraser-Jenk. à rechercher dans la diton.
17609	<i>Dryopteris x complexa</i> Fraser-Jenk. subsp. <i>complexa</i>	HYB	I	x	x	x		
117877	<i>Dryopteris x lumensis</i> Gibby, S.Jess. & Marchetti	HYB	I	x	x	x		
120539	<i>Dryopteris x montanae</i> Fraser-Jenk. & Cortey	HYB	I	x	x	x		
123753	<i>Dysphania ambrosioides</i> (L.) Mosyakin & Clemants	ES	Z	x	x	x		
123747	<i>Dysphania botrys</i> (L.) Mosyakin & Clemants	ES	I?	x	x	x		

CODE CHLORIS VALIDE	NOM CHLORIS VALIDE	RANG	STATUT INDIGENAT SIMPLIFIE	7	43	CITE AVANT 1990	CITE APRES 1989	REMARQUES TAXONOMIQUES
9273	<i>Epilobium collinum</i> C.C. Gmel.	ES	I	x	x	x	x	
9274	<i>Epilobium dodonaei</i> Vill.	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
9275	<i>Epilobium dodonaei</i> Vill. subsp. <i>dodonaei</i>	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
9277	<i>Epilobium duriaei</i> J. Gay ex Godr.	ES	I	x	x	x	x	
9280	<i>Epilobium hirsutum</i> L.	ES	I	x	x	x	x	
9282	<i>Epilobium lanceolatum</i> Sébast. & Mauri	ES	I	x	x	x	x	
9283	<i>Epilobium montanum</i> L.	ES	I	x	x	x	x	
9288	<i>Epilobium nutans</i> F.W. Schmidt	ES	I (E7)	x	x	x	x	à confirmer dans la dition.
9289	<i>Epilobium obscurum</i> Schreb.	ES	I	x	x	x	x	
9290	<i>Epilobium palustre</i> L.	ES	I	x	x	x	x	
9291	<i>Epilobium parviflorum</i> Schreb.	ES	I	x	x	x	x	
9292	<i>Epilobium roseum</i> Schreb.	ES	I	x	x	x	x	
9297	<i>Epilobium tetragonum</i> L.	ES	I	x	x	x	x	
9299	<i>Epilobium tetragonum</i> L. subsp. <i>lamyi</i> (F.W. Schultz) Nyman	SSES	I	x	x	x	x	
9300	<i>Epilobium tetragonum</i> L. subsp. <i>tetragonum</i>	SSES	I	x	x	x	x	
14938	<i>Epipactis helleborine</i> (L.) Crantz	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
14939	<i>Epipactis helleborine</i> (L.) Crantz subsp. <i>helleborine</i>	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
14947	<i>Epipactis microphylla</i> (Ehrh.) Sw.	ES	I	x	x	x	x	
14948	<i>Epipactis muelleri</i> Godfery	ES	I	x	x	x	x	
14950	<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz	ES	I	x	x	x	x	
14960	<i>Epipogon asphyllum</i> Sw.	ES	I	x	x	x	x	
17641	<i>Equisetum arvense</i> L.	ES	I	x	x	x	x	
17643	<i>Equisetum fluviatile</i> L.	ES	I	x	x	x	x	
17645	<i>Equisetum hyemale</i> L.	ES	I	x	x	x	x	
17650	<i>Equisetum palustre</i> L.	ES	I	x	x	x	x	
17652	<i>Equisetum ramosissimum</i> Desf.	ES	I	x	x	x	x	
17654	<i>Equisetum sylvaticum</i> L.	ES	I	x	x	x	x	
17655	<i>Equisetum telmateia</i> Ehrh.	ES	I	x	x	x	x	
118049	<i>Equisetum x litoreale</i> Kühnlew. ex Rupr.	HYB	I	x	x	x	x	
15948	<i>Eragrostis barrelieri</i> Daveau	ES	A	x	x	x	x	
15949	<i>Eragrostis cilianensis</i> (All.) Vignolo ex Janch.	ES	Z	x	x	x	x	
15959	<i>Eragrostis minor</i> Host	ES	Z	x	x	x	x	
15964	<i>Eragrostis pilosa</i> (L.) P. Beauv.	ES	Z	x	x	x	x	
15970	<i>Eragrostis virescens</i> C. Presl	ES	S7	x	x	x	x	
6432	<i>Erica arborea</i> L.	ES	I	x	x	x	x	
6439	<i>Erica cinerea</i> L.	ES	I	x	x	x	x	
6448	<i>Erica scoparia</i> L.	ES	I	x	x	x	x	
123812	<i>Erigeron acris</i> L.	ES	I	x	x	x	x	
122878	<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf.	ES	Z	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la subsp. <i>septentrionalis</i> (Fernald & Wiegand) Wagenitz. Incline dans l'espèce.
1714	<i>Erigeron bonariensis</i> L.	ES	N	x	x	x	x	
1715	<i>Erigeron canadensis</i> L.	ES	Z	x	x	x	x	
117943	<i>Erigeron schleicheri</i> Gremli	ES	I	x	x	x	x	
1174	<i>Erigeron sumatrensis</i> Retz	ES	I	x	x	x	x	
14202	<i>Erigeron angustifolium</i> Honck.	ES	I	x	x	x	x	
14204	<i>Erigeron latifolium</i> Hoppe	ES	I	x	x	x	x	
14210	<i>Erigeron vaginatum</i> L.	ES	I	x	x	x	x	
8110	<i>Erodium acaule</i> (L.) Béch. & Thell.	ES	I	x	x	x	x	
8122	<i>Erodium cicutarium</i> (L.) L'Hér.	ES	I	x	x	x	x	
8123	<i>Erodium cicutarium</i> (L.) L'Hér. subsp. <i>cuticularium</i>	SSES	I	x	x	x	x	subsp. <i>bipinnatum</i> (Desf.) Tourlet à rechercher.
4080	<i>Encastum nasturtifolium</i> (Poir.) O.E. Schulz	ES	I	x	x	x	x	
365	<i>Eryngium campestre</i> L.	ES	I	x	x	x	x	
4091	<i>Erysimum cheiranthoides</i> L.	ES	I	x	x	x	x	
4093	<i>Erysimum cheiri</i> (L.) Crantz	ES	Q	x	x	x	x	
124519	<i>Erythranthe guttata</i> (Fisch. ex DC.) G.L. Nesom	ES	Q	x	x	x	x	
9472	<i>Echscholzia californica</i> Cham.	ES	Q	x	x	x	x	
6346	<i>Eichornia crassipes</i> L.	ES	I	x	x	x	x	
5608	<i>Eionymus latifolius</i> (L.) Mill.	ES	Q	x	x	x	x	
1741	<i>Eupatorium cannabinum</i> L.	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
1742	<i>Eupatorium cannabinum</i> L. subsp. <i>cannabinum</i>	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
6509	<i>Euphorbia amygdaloides</i> L.	ES	I	x	x	x	x	
6517	<i>Euphorbia chamaesyce</i> L.	ES	I (E7)	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition. Faible valeur taxonomique de la var. <i>chamaesyce</i> .
6518	<i>Euphorbia chamaesyce</i> L. subsp. <i>chamaesyce</i>	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition. Faible valeur taxonomique de la var. <i>chamaesyce</i> .
6529	<i>Euphorbia characias</i> L.	ES	I	x	x	x	x	
6529	<i>Euphorbia cyparissias</i> L.	ES	I	x	x	x	x	
123140	<i>Euphorbia dulcis</i> L.	ES	I	x	x	x	x	seule la subsp. <i>incompta</i> (Ces.) Nyman est présente en France.
120166	<i>Euphorbia dulcis</i> L. subsp. <i>incompta</i> (Ces.) Nyman	SSES	I	x	x	x	x	seule la subsp. <i>incompta</i> (Ces.) Nyman est présente en France.
6534	<i>Euphorbia duvalii</i> Lecoq & Lamotte	ES	I	x	x	x	x	
6540	<i>Euphorbia esula</i> L.	ES	I	x	x	x	x	la sous-espèce type serait à rechercher dans la dition.
123141	<i>Euphorbia esula</i> L. subsp. <i>saratoi</i> (Ardoino) P. Fourn.	SSES	I	x	x	x	x	
6546	<i>Euphorbia exigua</i> L.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la var. <i>exigua</i> et de la var. <i>retusa</i> L. Inclues dans l'espèce.
6547	<i>Euphorbia falcata</i> L.	ES	I	x	x	x	x	
6548	<i>Euphorbia flavicomis</i> DC.	ES	I	x	x	x	x	
6551	<i>Euphorbia flavicomis</i> DC. subsp. <i>flavicomis</i>	SSES	I	x	x	x	x	
6553	<i>Euphorbia flavicomis</i> DC. subsp. <i>verrucosa</i> (Fiori) Pignatti	SSES	I	x	x	x	x	
6559	<i>Euphorbia helioscopia</i> L.	ES	I	x	x	x	x	
6564	<i>Euphorbia hybrida</i> L.	ES	I	x	x	x	x	
124523	<i>Euphorbia ilirica</i> Lam.	ES	I	x	x	x	x	
6570	<i>Euphorbia lathyris</i> L.	ES	Z	x	x	x	x	
6573	<i>Euphorbia maculata</i> L.	ES	Z	x	x	x	x	
6579	<i>Euphorbia nicaeensis</i> All.	ES	I	x	x	x	x	
6586	<i>Euphorbia peplus</i> L.	ES	I	x	x	x	x	
6603	<i>Euphorbia prostrata</i> Aiton	ES	Z	x	x	x	x	
6610	<i>Euphorbia segetalis</i> L.	ES	I	x	x	x	x	
6617	<i>Euphorbia serpens</i> Kunth	ES	S	x	x	x	x	
6620	<i>Euphorbia serrata</i> L.	ES	I	x	x	x	x	
6623	<i>Euphorbia stricta</i> L.	ES	I	x	x	x	x	
6625	<i>Euphorbia taurenensis</i> All.	ES	I	x	x	x	x	
12382	<i>Euphrasia alpina</i> Lam.	ES	I?	x	x	x	x	
12387	<i>Euphrasia cebennensis</i> A.B. Martins	ES	I	x	x	x	x	
12391	<i>Euphrasia hirtella</i> Jord. ex Reut.	ES	I	x	x	x	x	
12396	<i>Euphrasia micrantha</i> Rchb.	ES	I	x	x	x	x	
12397	<i>Euphrasia minima</i> Jacq. ex DC.	ES	I	x	x	x	x	
12402	<i>Euphrasia nemerosa</i> (Pers.) Wallr.	ES	I	x	x	x	x	
12410	<i>Euphrasia officinalis</i> L.	ES	I	x	x	x	x	seule la subsp. <i>rostkoviana</i> (Hayne) F. Towns. est présente en France.
124532	<i>Euphrasia officinalis</i> L. subsp. <i>rostkoviana</i> (Hayne) F. Towns.	SSES	I	x	x	x	x	seule la subsp. <i>rostkoviana</i> (Hayne) F. Towns. est présente en France.
12425	<i>Euphrasia salisburgensis</i> Funck	ES	I	x	x	x	x	
12427	<i>Euphrasia stricta</i> D. Wolff ex J.F. Lehm.	ES	I	x	x	x	x	
7895	<i>Fagus sylvatica</i> L.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la f. <i>pendula</i> (Lodd. ex Loudon) Scheele. Incline dans l'espèce.
10011	<i>Fallopia suberteri</i> (L. Henny) Holub	ES	Q	x	x	x	x	
10013	<i>Fallopia convolvulus</i> (L.) A. Löve	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la var. <i>convolvulus</i> . Incline dans l'espèce.
10016	<i>Fallopia dumetorum</i> (L.) Holub	ES	I	x	x	x	x	
121539	<i>Fallopia x convolvuloides</i> (Brügger) Holub	HYB	I	x	x	x	x	
375	<i>Ferula communis</i> L.	ES	Q (E7)	x	x	x	x	à confirmer dans la dition.
379	<i>Ferula glauca</i> L.	ES	I?	x	x	x	x	
15998	<i>Festuca arvensis</i> Auquier, Kerquelen & Markgr.-Dann.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la subsp. <i>arvensis</i> , subsp. <i>costei</i> (St.-Yves) Auquier & Kerquelen. Incline dans l'espèce.
16001	<i>Festuca auquieri</i> Kerquelen	ES	I?	x	x	x	x	à confirmer dans la dition.
16005	<i>Festuca billyi</i> Kerquelen & Plonka	ES	I	x	x	x	x	
16008	<i>Festuca brevipila</i> R. Tracey	ES	Q	x	x	x	x	les mentions de F. <i>stricta</i> Host sont à rapprocher de F. <i>brevipila</i> R. Tracey. Identité à confirmer dans le PNRMA.
16060	<i>Festuca filiformis</i> Pourr.	ES	I	x	x	x	x	
16087	<i>Festuca heterophylla</i> Lam.	ES	I	x	x	x	x	
16111	<i>Festuca lemanii</i> Bastard	ES	I	x	x	x	x	
16114	<i>Festuca longifolia</i> Thuill.	ES	I (E7)	x	x	x	x	à confirmer dans la dition.
16117	<i>Festuca marginata</i> (Hack.) K. Richt.	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition ; faible valeur taxonomique de subsp. <i>gallica</i> (Hack. ex Charrel) Breistr.
16120	<i>Festuca marginata</i> (Hack.) K. Richt. subsp. <i>marginata</i>	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition ; faible valeur taxonomique de subsp. <i>gallica</i> (Hack. ex Charrel) Breistr.
124284	<i>Festuca microphylla</i> (St.-Yves) Patzke	ES	I	x	x	x	x	
16136	<i>Festuca nigrescens</i> Lam.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la f. <i>nigrescens</i> . Incline dans l'espèce.
16151	<i>Festuca ovina</i> L.	ES	I	x	x	x	x	
16159	<i>Festuca ovina</i> L. subsp. <i>questfalia</i> (Boenn. ex Rchb.) K. Richt.	SSES	I	x	x	x	x	
124538	<i>Festuca ovina</i> L. subsp. <i>molineri</i> (Litard.) O. Bolos & Vigo	SSES	I	x	x	x	x	<i>Festuca aloides</i> Lam. serait à rapprocher de F. <i>filiformis</i> Pourr. d'après Flora gallica.
16218	<i>Festuca rubra</i> L.	ES	I	x	x	x	x	
16219	<i>Festuca rubra</i> L. subsp. <i>luncea</i> (Hack.) K. Richt.	ES	I	x	x	x	x	
16227	<i>Festuca rubra</i> L. subsp. <i>rubra</i>	SSES	I?	x	x	x	x	
16238	<i>Festuca rubra</i> L. subsp. <i>rubra</i>	SSES	I	x	x	x	x	
16273	<i>Festuca trichophylla</i> (Ducros ex Gaudin) K. Richt.	ES	I	x	x	x	x	la sous-espèce type serait à rechercher dans la dition.
16274	<i>Festuca trichophylla</i> (Ducros ex Gaudin) K. Richt. subsp. <i>asperifolia</i> (St.-Yves) Al-Bermani	SSES	I	x	x	x	x	
10553	<i>Ficaria verna</i> Huds.	ES	I	x	x	x	x	la subsp. <i>fertilis</i> (A.R. Clapham ex Laegaard) Stace, et la subsp. <i>grandiflora</i> (Robert) Hayek, serait à regrouper dans la subsp. <i>ficariformis</i> (F.W. Schultz) Hayek.
124540	<i>Ficaria verna</i> Huds. subsp. <i>fertilis</i> (A.R. Clapham ex Laegaard) Stace	SSES	I	x	x	x	x	la subsp. <i>fertilis</i> (A.R. Clapham ex Laegaard) Stace, et la subsp. <i>grandiflora</i> (Robert) Hayek, serait à regrouper dans la subsp. <i>ficariformis</i> (F.W. Schultz) Hayek.
124541	<i>Ficaria verna</i> Huds. subsp. <i>grandiflora</i> (Robert) Hayek	SSES	I?	x	x	x	x	la subsp. <i>fertilis</i> (A.R. Clapham ex Laegaard) Stace, et la subsp. <i>grandiflora</i> (Robert) Hayek, serait à regrouper dans la subsp. <i>ficariformis</i> (F.W. Schultz) Hayek.
124542	<i>Ficaria verna</i> Huds. subsp. <i>verna</i>	SSES	I	x	x	x	x	
9219	<i>Ficus carica</i> L.	ES	I?	x	x	x	x	
1756	<i>Filago arvensis</i> L.	ES	I	x	x	x	x	
1762	<i>Filago germanica</i> L.	ES	I	x	x	x	x	
1766	<i>Filago lutescens</i> Jord.	ES	I	x	x	x	x	
1773	<i>Filago pyramidalis</i> L.	ES	I	x	x	x	x	
11139	<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim.	ES	I	x	x	x	x	
11142	<i>Filipendula vulgaris</i> Moench	ES	I	x	x	x	x	
388	<i>Foeniculum vulgare</i> Mill.	ES	I?	x	x	x	x	
4136	<i>Fourraea alpina</i> (L.) Greuter & Burdet	ES	I	x	x	x	x	
11149	<i>Fragaria moschata</i> Weston	ES	Q	x	x	x	x	
11151	<i>Fragaria vesca</i> L.	ES	I	x	x	x	x	
11154	<i>Fragaria viridis</i> Weston	ES	I	x	x	x	x	
121412	<i>Franula dodonaei</i> Ard.	ES	I	x	x	x	x	
9386	<i>Fraxinus angustifolia</i> Vahl	ES	I	x	x	x	x	la subsp. <i>oxycarpa</i> (M. Bieb. ex Willd.) Franco & Rocha Afonso, n'est pas présente en France. Les mentions de ce taxon sont à rapprocher de la subsp. <i>angustifolia</i> .
9367	<i>Fraxinus angustifolia</i> Vahl subsp. <i>angustifolia</i>	SSES	I	x	x	x	x	la subsp. <i>oxycarpa</i> (M. Bieb. ex Willd.) Franco & Rocha Afonso, n'est pas présente en France. Les mentions de ce taxon sont à rapprocher de la subsp. <i>angustifolia</i> .
9369	<i>Fraxinus excelsior</i> L.	ES	I	x	x	x	x	
9370	<i>Fraxinus ornus</i> L.	ES	N	x	x	x	x	
124544	<i>Fumana ericifolia</i> Wallr.	ES	I	x	x	x	x	F. <i>ericoides</i> (Cav.) Gand. est absent de la dition, les mentions de ce taxon correspondent à la subsp. <i>montana</i> (Pomel) Guemes & Muñoz-Garr. = F. <i>ericifolia</i> Wallr.
5861	<i>Fumana procumbens</i> (Dunal) Gren. & Godr.	ES	I	x	x	x	x	
9486	<i>Fumaria capreolata</i> L.	ES	I	x	x	x	x	
9534	<i>Fumaria officinalis</i> L.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la subsp. <i>wirtgenii</i> (W.D.J. Koch) Arcang., et de la f. <i>officinalis</i> . Inclues dans l'espèce.
9507	<i>Fumaria parviflora</i> Lam.	ES	I	x	x	x	x	
9520	<i>Fumaria vernalis</i> Loisel.	ES	I	x	x	x	x	
14769	<i>Gagea bohemica</i> (Zauschn.) Schult. & Schult.f.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la subsp. <i>saxatilis</i> (Mert. & Koch) Asch. & Graebn. Incline dans l'espèce.
14785	<i>Gagea lutea</i> (L.) Ker Gaw							

CODE CHLORIS VALIDE	NOM CHLORIS VALIDE	RANG	STATUT INDIGENAT SIMPLIFIE	7	43	CITE AVANT 1990	CITE APRES 1989	REMARQUES TAXONOMIQUES
11950	Galium x pomeranicum Retz.	HYB	I	x			x	
16302	Gastridium ventricosum (Gouan) Schinz & Thell.	ES	I	x		x	x	
16303	Gaudinia fragilis (L.) P. Beauv.	ES	I	x		x	x	
6932	Genista anglica L.	ES	I	x	x	x	x	
6939	Genista cinerea (Will.) DC.	ES	I	x		x	x	
6950	Genista germanica L.	ES	I?	x		x	x	
6966	Genista pilosa L.	ES	I	x	x	x	x	la subsp. jordanii (Rouy & Foucaud) Braun-Blanquet, serait à rechercher dans la dition.
6969	Genista pilosa L. subsp. pilosa	SSES	I	x			x	
6979	Genista sagittalis L.	ES	I	x	x	x	x	
6987	Genista scorpius (L.) DC.	ES	I	x			x	
6989	Genista tinctoria L.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la subsp. tinctoria, et de la subsp. delarbei (Lecoq & Lamotte) Nyman. Inclusive dans l'espèce.
8048	Gentiana cruciata L.	ES	I	x			x	
8059	Gentiana lutea L.	ES	I	x	x	x	x	
8069	Gentiana pneumonanthe L.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la var. pneumonanthe. Inclusive dans l'espèce.
8097	Gentiana campestris (L.) Börner	ES	I	x	x	x	x	
8174	Geranium columbinum L.	ES	I	x	x	x	x	
8175	Geranium dissectum L.	ES	I	x	x	x	x	
8185	Geranium lucidum L.	ES	I	x	x	x	x	
8190	Geranium molle L.	ES	I	x	x		x	
8193	Geranium nodosum L.	ES	I	x	x	x	x	
8197	Geranium phaeum L.	ES	I	x	x	x	x	
8202	Geranium purpureum Vill.	ES	I	x		x	x	
8203	Geranium pusillum L.	ES	I	x	x	x	x	
8204	Geranium pyrenaicum Burm.f.	ES	I	x	x	x	x	
8207	Geranium robertianum L.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la subsp. robertianum. Inclusive dans l'espèce ; les mentions de cette espèce sont probablement à rapporter pour partie à G. purpureum Vill.
8213	Geranium rotundifolium L.	ES	I	x	x	x	x	
8214	Geranium sanguineum L.	ES	I	x	x	x	x	
8218	Geranium sylvaticum L.	ES	I	x	x	x	x	
11160	Geum montanum L.	ES	I (E?)	x		x	x	
11163	Geum rivale L.	ES	I	x	x	x	x	
11166	Geum urbanum L.	ES	I	x	x	x	x	
14486	Gladiolus italicus Mill.	ES	I	x		x	x	
9524	Glaucium flavum Crantz	ES	I	x			x	
122844	Glebionis segetum (L.) Fourr.	ES	I?	x			x	
8539	Glechoma hederacea L.	ES	I	x	x	x	x	
4000	Gleditsia triacanthos L.	ES	Q	x		x	x	
8235	Globularia alypum L.	ES	Q	x			x	
8238	Globularia bisnagarica L.	ES	I	x		x	x	
8250	Globularia vulgaris L.	ES	I	x			x	
16313	Glyceria declinata Bréb.	ES	I	x	x	x	x	
16317	Glyceria fluitans (L.) R.Br.	ES	I	x	x	x	x	
16327	Glyceria notata Chevall.	ES	I	x	x	x	x	
1811	Gnaphalium norvegicum Gunnerus	ES	I (E?)	x		x	x	
1818	Gnaphalium sylvaticum L.	ES	I	x	x	x	x	
1821	Gnaphalium uliginosum L.	ES	I	x	x	x	x	
14963	Goodyera repens (L.) R.Br.	ES	I	x	x	x	x	
12435	Gratiola officinalis L.	ES	I	x		x	x	
17074	Groenlandia densa (L.) Fourr.	ES	I	x			x	
14965	Gymnadenia conopsea (L.) R.Br.	ES	I	x	x	x	x	
12387	Gymnadenia nigrifolia (L.) Rchb.f.	ES	I	x	x	x	x	seule la subsp. austriaca (Teppner & E. Klein) Teppner & E. Klein est présente dans la Massif central.
123850	Gymnadenia nigrifolia (L.) Rchb.f. subsp. austriaca (Teppner & E. Klein) Teppner & E. Klein	SSES	I	x			x	seule la subsp. austriaca (Teppner & E. Klein) Teppner & E. Klein est présente dans la Massif central.
14969	Gymnadenia odoratissima (L.) Rich.	ES	I	x	x	x	x	
120708	Gymnadenia pyrenaica (Philippe) Giraudias	ES	I	x			x	
17821	Gymnocarpium dryopteris (L.) Newman	ES	I	x	x	x	x	
17822	Gymnocarpium robertianum (Hoffm.) Newman	ES	I? (E?)	x			x	
5192	Gypsophila muralis L.	ES	I	x	x	x	x	
721	Hedera helix L.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la f. helix. Inclusive dans l'espèce.
5883	Helianthemum apenninum (L.) Mill.	ES	I	x			x	faible valeur taxonomique de la subsp. apenninum. Inclusive dans l'espèce.
124558	Helianthemum canum (L.) Baumg.	ES	I	x			x	
5907	Helianthemum hirtum (L.) Mill.	ES	I (E?)	x			x	à confirmer dans la dition.
5911	Helianthemum italicum (L.) Pers.	ES	I	x			x	
5924	Helianthemum nummularium (L.) Mill.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la subsp. obscurum (Celak.) Holub. Inclusive dans l'espèce ; H. grandiflorum (Scop.) DC. est à inclure dans H. nummularium (L.) Mill.
5900	Helianthemum salicifolium (L.) Mill.	ES	I	x			x	
1832	Helianthus annuus L.	ES	Q	x			x	
122885	Helianthus scaberrimus Nutt.	ES	Q	x			x	
1835	Helianthus tuberosus L.	ES	Z	x		x	x	
1836	Helianthus x laetiflorus Pers.	ES	N	x			x	
1843	Helichrysum italicum (Roth) G. Don	ES	Q	x			x	
1850	Helichrysum stoechas (L.) Moench	ES	I	x			x	
124564	Helictotrocha bromoides (Gouan) Romero Zarco	ES	I	x		x	x	
124567	Helictotrocha pratensis (L.) Romero Zarco	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est mentionnée dans la dition.
124570	Helictotrocha pratensis (L.) Romero Zarco subsp. pratensis	SSES	I	x			x	seule la sous-espèce type est mentionnée dans la dition.
124572	Helictotrocha versicolor (Will.) Romero Zarco	SSES	I	x			x	seule la sous-espèce type est mentionnée dans la dition.
124574	Helictotrocha versicolor (Will.) Romero Zarco subsp. versicolor	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est mentionnée dans la dition.
16356	Helictotrichon sedenense (Clarion ex DC.) Holub.	ES	I	x	x		x	seule la sous-espèce type est mentionnée dans la dition.
16358	Helictotrichon sedenense (Clarion ex DC.) Holub. subsp. sedenense	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est mentionnée dans la dition.
3453	Helleborus europaeus L.	ES	I	x			x	
10559	Helleborus foetidus L.	ES	I	x	x	x	x	
10568	Helleborus viridis L.	ES	Q	x			x	les mentions de H. lividus Aiton sont erronées.
1852	Helminthotheca echioides (L.) Holub.	ES	I?	x			x	
398	Helosciadium nodiflorum (L.) W.D.J. Koch	ES	I	x			x	
14329	Hemerocallis fulva (L.) L.	ES	Q	x			x	
417	Heracleum sibiricum L.	ES	I	x	x	x	x	
419	Heracleum sphondylium L.	ES	I	x	x	x	x	les taxons infraspecifics (sous-espèce type et subsp. elegans (Crantz) Schöbi. & G. Martens) sont à rechercher dans la dition.
8373	Herniaria cinerea DC.	ES	I?	x			x	
8374	Herniaria glabra L.	ES	I	x	x	x	x	
8377	Herniaria hirsuta L.	ES	I	x			x	
4142	Hesperis matronalis L.	ES	N	x			x	
4146	Hesperis matronalis L. subsp. matronalis	SSES	N	x			x	
122185	Hieracium sect. Amplexicaulia (Griseb.) Scheele	SEC	I	x	x	x	x	Traité à la section.
122186	Hieracium sect. Barbata Gremil	SEC	I	x	x	x	x	Traité à la section.
122187	Hieracium sect. Composita (Scheele) Tison	SEC	I	x			x	Traité à la section.
122188	Hieracium sect. Foliosa (Fr.) Arv.-Touss.	SEC	I	x	x	x	x	Traité à la section.
122190	Hieracium sect. Hieracoides Dumort.	SEC	I	x	x	x	x	Traité à la section.
122189	Hieracium sect. Hieracium	SEC	I	x	x	x	x	Traité à la section.
122191	Hieracium sect. Italica (Fr.) Arv.-Touss.	SEC	I	x			x	Traité à la section.
122193	Hieracium sect. Prenanthoidea W.D.J. Koch	SEC	I	x	x	x	x	Traité à la section.
122194	Hieracium sect. Tridentata (Fr.) Gremil	SEC	I	x	x	x	x	Traité à la section.
122196	Hieracium sect. Vulgata (Griseb.) Willk.	SEC	I	x	x	x	x	Traité à la section.
14374	Himantoglossum hircinum (L.) Spreng.	ES	I	x			x	
12265	Himantoglossum robertianum (Loisel.) P. Delforge	ES	I	x	x	x	x	
7033	Hippocrepis comosa L.	ES	I	x	x	x	x	
7035	Hippocrepis emerus (L.) Lassen	ES	I	x			x	
7039	Hippocrepis scorioides Benth.	ES	S?	x			x	
16368	Holcus lanatus L.	ES	I	x	x	x	x	
16369	Holcus mollis L.	ES	I	x	x	x	x	
5195	Hordium umbellatum L.	ES	I	x	x	x	x	
16372	Hordelymus europaeus (L.) Harz	ES	I	x			x	
16396	Hordeum murinum L.	ES	I	x	x	x	x	
16398	Hordeum murinum L. subsp. leporinum (Link) Arcang.	SSES	I	x			x	
16399	Hordeum murinum L. subsp. murinum	SSES	I	x	x		x	
4157	Hornungia petraea (L.) Rchb.	ES	I	x			x	
4806	Humulus lupulus L.	ES	I	x			x	
17701	Huperzia selago (L.) Bernh. ex Schrank & Mart.	ES	I	x	x	x	x	
124101	Hytelophium maximum (L.) Holub.	ES	I	x			x	
124099	Hytelophium telephium (L.) H. Ohba	ES	I	x			x	
12923	Hypochaeris glabra L.	ES	I	x			x	
8302	Hypericum androsaemum L.	ES	I	x			x	
8306	Hypericum calycinum L.	ES	Q	x			x	
8323	Hypericum hirsutum L.	ES	I	x	x	x	x	
8324	Hypericum humifusum L.	ES	I	x	x	x	x	
8329	Hypericum inaniatum Vahl	ES	I	x	x	x	x	
8330	Hypericum maculatum Crantz	ES	I	x	x	x	x	
8331	Hypericum maculatum Crantz subsp. maculatum	SSES	I	x	x	x	x	
8332	Hypericum maculatum Crantz subsp. obtusiusculum (Tourlet) Hayek	SSES	I	x	x	x	x	
8335	Hypericum montanum L.	ES	I	x	x	x	x	
8339	Hypericum perforatum L.	ES	I	x	x	x	x	
8343	Hypericum perforatum L. var. angustifolium DC.	VAR	I	x			x	
123897	Hypericum perforatum L. var. perforatum	VAR	I	x	x		x	
8345	Hypericum suichrum L.	ES	I	x			x	
8351	Hypericum richeri Vill.	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
8353	Hypericum richeri Vill. subsp. richeri	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
8356	Hypericum tetrapetrum Fr.	ES	I	x	x	x	x	
2406	Hypochaeris glabra L.	ES	I	x			x	
2407	Hypochaeris maculata L.	ES	I	x	x	x	x	
2410	Hypochaeris radicata L.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la subsp. radicata. Inclusive dans l'espèce.
4176	Iberis amara L.	ES	I	x			x	
4190	Iberis intermedia Guers.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la var. polita (Jord.) Rouy & Foucaud ; dans la dition, toutes les mentions d'I. linifolia L., taxons Liguro-provençal, sont à rapprocher d'I. intermedia subsp. violetii (Soy.-Will. ex Godr.) Rouy & Foucaud
4193	Iberis intermedia Guers. subsp. violetii (Soy.-Will. ex Godr.) Rouy & Foucaud	SSES	I	x			x	faible valeur taxonomique de la var. polita (Jord.) Rouy & Foucaud ; dans la dition, toutes les mentions d'I. linifolia L., taxons Liguro-provençal, sont à rapprocher d'I. intermedia subsp. violetii (Soy.-Will. ex Godr.) Rouy & Foucaud
4207	Iberis pinnata L.	ES	I	x			x	
4214	Iberis sempervirens L.	ES	Q	x			x	
715	Ilex aquifolium L.	ES	I	x	x	x	x	
8308	Illecebrum verticillatum L.	ES	I	x			x	
3294	Impatiens balfourii Hook.f.	ES	Z	x	x	x	x	
3298	Impatiens glandulifera Royle	ES	Z	x			x	
3299	Impatiens noli-tangere L.	ES	I	x	x	x	x	
3300	Impatiens parviflora DC.	ES	Z	x	x	x	x	
438	Imperatoria ostruthium L.	ES	I	x	x	x	x	
2419	Inula conyzia DC.	ES	I	x			x	
2431	Inula montana L.	ES	Z	x	x	x	x	
2435	Inula salicina L.	ES	I	x			x	
2440	Inula spiraeifolia L.	ES	I	x			x	
6064	Ipomoea purpurea (L.) Roth	ES	Q	x			x	
14499	Iris foetidissima L.	ES	I	x			x	
14500	Iris germanica L.	ES	Z	x	x		x	
14513	Iris pseudacorus L.	ES	I	x			x	
124831	Iris reichenbachiana Klatt	ES	I	x			x	
14217	Isolepis cernua (Vahl) Roem. & Schult.	ES	I?	x			x	
14220	Isolepis setacea (L.) R.Br.	ES	I	x	x	x	x	
10575	Isopyrum thalictroides L.	ES	I	x			x	
124107	Jacobaea adonidifolia (Loisel.) Méral	ES	I	x	x	x	x	
124109	Jacobaea aquatica (Hill) P. Gaertn., B. Mey. & Scherb.	ES	I	x			x	
124114	Jacobaea erucifolia (L.) P. Gaertn., B. Mey. & Scherb.	ES	I	x			x	
124120	Jacobaea leucophylla (DC.) Pelsner	ES	I	x	x	x	x	
124110	Jacobaea maritima (L.) Peiser & Meijden	ES	Q	x			x	
124117	Jacobaea vulgaris Gaertn.	ES	I	x	x	x	x	
124128	Jacobaea x mirabilis (Gaut. ex Rouy) B. Bock	HYB	I	x	x	x	x	
4716	Jasione laevis Lam.	ES	I	x	x	x	x	
4718	Jasione montana L.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la subsp. montana. Inclusive dans l'espèce.
9380	Jasminum fruticosum L.	ES	I	x			x	
1451	Jasminum tuberosum (L.) DC.	ES	Z	x			x	
8436	Juncus tenuis L.	ES	Z	x	x	x	x	
14566	Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm.	ES	I	x	x	x	x	
14569	Juncus alpinoarticulatus Chaix	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la Massif central.
121787	Juncus alpinoarticulatus Chaix subsp. alpinoarticulatus	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la Massif central.
14576	Juncus articulatus L.	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la Massif central.
14577	Juncus articulatus L. subsp. articulatus	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la Massif central.
14585	Juncus bufonius L.	ES	I	x	x	x	x	
119299	Juncus bufonius L							

CODE CHLORIS VALIDE	NOM CHLORIS VALIDE	RANG	STATUT INDIGENAT SIMPLIFIE	7	43	CITE AVANT 1990	CITE APRES 1989	REMARQUES TAXONOMIQUES
14642	Juncus squarrosus L.	ES	I	X	X	X	X	
14645	Juncus subnodulosus Schrank	ES	I	X	X	X	X	
14653	Juncus tenageia Ehrh. ex L.f.	ES	I	X	X	X	X	
14655	Juncus tenuis Willd.	ES	Z	X	X	X	X	
17297	Juniperus communis L.	ES	I	X	X	X	X	
17299	Juniperus communis L. subsp. communis	SSES	I	X	X	X	X	
17301	Juniperus communis L. subsp. nana (Hook.) Syme	SSES	I	X	X	X	X	
17307	Juniperus oxycedrus L.	ES	I	X	X	X	X	seule le sous-espèce type est présente dans le Massif central.
17309	Juniperus oxycedrus L. subsp. oxycedrus	SSES	I	X	X	X	X	seule le sous-espèce type est présente dans le Massif central.
16415	Kengia serotina (L.) Packer	ES	I	X	X	X	X	seule le sous-espèce type est présente dans le Massif central.
124639	Kengia serotina (L.) Packer subsp. serotina	SSES	I	X	X	X	X	seule le sous-espèce type est présente dans le Massif central.
11167	Kerria japonica (L.) DC.	ES	Q	X	X	X	X	
12442	Kickxia elatine (L.) Dumort.	ES	I	X	X	X	X	
12447	Kickxia spuria (L.) Dumort.	ES	I	X	X	X	X	
6273	Knautia arvensis (L.) Coult.	ES	I	X	X	X	X	
6279	Knautia arvensis (Briq.) Szabó	ES	I	X	X	X	X	
6281	Knautia basaltica Chass. & Szabó	ES	I	X	X	X	X	les mentions de K. godetii Reut. et de K. dipsacifolia Schultz dans le Massif central sont à rapprocher de K. basaltica Chass. & Szabó.
124642	Knautia basaltica Chass. & Szabó var. basaltica	VAR	I	X	X	X	X	
124643	Knautia basaltica Chass. & Szabó var. foreziensis (Chass. & Szabó) Breton-Sintès	VAR	I	X	X	X	X	
124644	Knautia collina Jord.	ES	I	X	X	X	X	les mention de K. timeroyii Jord., absent de la dition sont à rapporter à K. collina Jord.
6295	Knautia interfolia (L.) Bertol.	ES	I	X	X	X	X	
16430	Koeleria macrantha (Ledeb.) Schult.	ES	I	X	X	X	X	
16434	Koeleria pyramidata (Lam.) P. Beauv.	ES	I	X	X	X	X	
16439	Koeleria vallesiana (Honck.) Gaudin	ES	I	X	X	X	X	seule le sous-espèce type est présente dans la dition.
16443	Koeleria vallesiana (Honck.) Gaudin subsp. vallesiana	SSES	I	X	X	X	X	seule le sous-espèce type est présente dans la dition.
7043	Laburnum anagyroides Medik.	ES	N	X	X	X	X	
124216	Lactuca muralis (L.) Gaertn.	ES	I	X	X	X	X	
2463	Lactuca praemixta L.	ES	I	X	X	X	X	
123759	Lactuca plumieri (L.) Gren. & Godr.	ES	I	X	X	X	X	
2469	Lactuca saligna L.	ES	I	X	X	X	X	
2474	Lactuca serriola L.	ES	I	X	X	X	X	
2476	Lactuca viminea (L.) J.Presi & C.Presi	ES	I	X	X	X	X	seule la subsp. chondrilliflora (Boreau) Bonnier est présente dans la dition.
2477	Lactuca viminea (L.) J.Presi & C.Presi subsp. chondrilliflora (Boreau) Bonnier	SSES	I	X	X	X	X	seule la subsp. chondrilliflora (Boreau) Bonnier est présente dans la dition.
2480	Lactuca virosa L.	ES	I	X	X	X	X	
6447	Lagurus ovalis L.	ES	A7	X	X	X	X	
8555	Lamium album L.	ES	I	X	X	X	X	
8556	Lamium amplexicaule L.	ES	I	X	X	X	X	
8559	Lamium flexuosum Ten.	ES	A7	X	X	X	X	
8560	Lamium galeobdolon (L.) L.	ES	I	X	X	X	X	la subsp. argentatum (Smeikal) J. Duvin. serait à rechercher dans la dition.
8563	Lamium galeobdolon (L.) L. subsp. montanum (Pers.) Hayek	SSES	I	X	X	X	X	
8573	Lamium hybridum Vill.	ES	I	X	X	X	X	
8576	Lamium maculatum (L.) L.	ES	I	X	X	X	X	
8577	Lamium purpureum L.	ES	I	X	X	X	X	
124048	Laphangium luteoalbum (L.) Tzvelev	ES	I (E7)	X	X	X	X	
3460	Lappula squarrosa (Retz.) Dumort.	ES	I	X	X	X	X	
2491	Lapsana communis L.	ES	I	X	X	X	X	la subsp. intermedia (M. Bieb.) Hayek, introduite et en expansion, serait à rechercher dans la dition.
2492	Lapsana communis L. subsp. communis	SSES	I	X	X	X	X	
17356	Larix decidua Mill.	ES	Q	X	X	X	X	
445	Laserpitium gallicum L.	ES	I	X	X	X	X	
449	Laserpitium latifolium L.	ES	I	X	X	X	X	seule la sous-espèce type est présente en France.
452	Laserpitium prutenicum L.	ES	I	X	X	X	X	
12452	Lathraea squamaria L.	ES	I	X	X	X	X	
7046	Lathyrus angulatus L.	ES	I	X	X	X	X	
7047	Lathyrus annuus L.	ES	I	X	X	X	X	
7048	Lathyrus aphaca L.	ES	I	X	X	X	X	faible valeur taxonomique de la var. aphaca.
7053	Lathyrus cicera L.	ES	I	X	X	X	X	
7056	Lathyrus crinitus Sar.	ES	I	X	X	X	X	
7063	Lathyrus heterophyllus L.	ES	I?	X	X	X	X	
7064	Lathyrus hirsutus L.	ES	I	X	X	X	X	
7074	Lathyrus latifolius L.	ES	I	X	X	X	X	faible valeur taxonomique de la var. ensifolius (Badaro) Posp. Incline dans l'espèce.
7077	Lathyrus linifolius (Reichard) Bässler	ES	I	X	X	X	X	faible valeur taxonomique de la var. montanus (Bernh.) Bässler et de la f. linifolius. Inclues dans l'espèce.
7089	Lathyrus niger (L.) Bernh.	ES	I	X	X	X	X	
7092	Lathyrus nissolia L.	ES	I	X	X	X	X	
7107	Lathyrus pratensis L.	ES	I	X	X	X	X	
7113	Lathyrus sativus L.	ES	Q	X	X	X	X	
7115	Lathyrus setifolius L.	ES	I	X	X	X	X	
7116	Lathyrus sphaericus Retz.	ES	I	X	X	X	X	
7117	Lathyrus sylvesteris L.	ES	I	X	X	X	X	
7125	Lathyrus tuberosus L.	ES	I	X	X	X	X	
7128	Lathyrus vernus (L.) Bernh.	ES	I	X	X	X	X	
8583	Laurus nobilis L.	ES	I?	X	X	X	X	
8578	Lavandula angustifolia Mill.	ES	I	X	X	X	X	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
8579	Lavandula angustifolia Mill. subsp. angustifolia	SSES	I	X	X	X	X	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
8583	Lavandula latifolia Medik.	ES	I	X	X	X	X	
16449	Leersia oryzoides (L.) Sw.	ES	I	X	X	X	X	
4734	Legousia hybrida (L.) Delarbre	ES	I	X	X	X	X	
4737	Legousia speculum-veneris (L.) Chaix	ES	I	X	X	X	X	
14739	Lenina minor L.	ES	I	X	X	X	X	
7133	Lens culinaris Medik.	ES	Q	X	X	X	X	
17136	Lens nigricans (M. Bieb.) Godr.	ES	I	X	X	X	X	quelques données historiques.
2504	Leontodon crispus Vill.	ES	I	X	X	X	X	
2508	Leontodon hirtus L.	ES	I	X	X	X	X	
2509	Leontodon hispidus L.	ES	I	X	X	X	X	faible valeur taxonomique de la var. glabratus (W.D.J. Koch) Bisch. ; seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
2513	Leontodon hispidus L. subsp. hispidus	SSES	I	X	X	X	X	faible valeur taxonomique de la var. glabratus (W.D.J. Koch) Bisch. ; seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
2529	Leontodon saxatilis Lam.	ES	I	X	X	X	X	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
2532	Leontodon saxatilis Lam. subsp. saxatilis	SSES	I	X	X	X	X	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
8593	Leonurus cardiaca L.	ES	I?	X	X	X	X	
4243	Lepidium campestre (L.) R.Br.	ES	I	X	X	X	X	
4247	Lepidium densiflorum Schrad.	ES	A7	X	X	X	X	faible valeur taxonomique de la subsp. neglectum (Thell.) P.Fourn. Incline dans l'espèce.
4251	Lepidium draba L.	ES	I?	X	X	X	X	
4252	Lepidium graminifolium L.	ES	I	X	X	X	X	
4256	Lepidium heterophyllum Benth.	ES	I	X	X	X	X	
4257	Lepidium hirtum (L.) Sm.	ES	I	X	X	X	X	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
4258	Lepidium hirtum (L.) Sm. subsp. hirtum	SSES	I	X	X	X	X	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
4271	Lepidium ruderale L.	ES	I	X	X	X	X	
4272	Lepidium sativum L.	ES	Q	X	X	X	X	
4277	Lepidium virginicum L.	ES	Z	X	X	X	X	
2563	Leucanthemum delarbrai Timb.-Lagr. ex Lamotte	ES	I	X	X	X	X	
119014	Leucanthemum gr. vulgare	GR	I	X	X	X	X	L. vulgare Lam. est probablement absent de la dition. Traite au groupe incluant : L. ircutianum DC. (de loin le taxon le plus commun), L. delarbrai Timb.-Lagr. ex Lamotte, L. subglaucom De Laramb. ; les mentions de L. atratum (Jacq.) DC. sont erronées dans le Massif central.
2579	Leucanthemum montanense (L.) H.J.Coste	ES	I	X	X	X	X	
2581	Leucanthemum pallens (J.Gay ex Perreyem.) DC.	ES	I	X	X	X	X	faible valeur taxonomique de L. vulgare subsp. leucoclepis Briq. & Cavill. qui est à inclure dans L. pallens (J.Gay ex Perreyem.) DC.
2590	Leucanthemum subglaucom De Laramb.	ES	I	X	X	X	X	
13596	Leucocjum vernum L.	ES	I	X	X	X	X	
124130	Libanotis pyrenaica (L.) O.Schwarz	ES	I	X	X	X	X	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
9385	Ligustrum lucidum W.T.Aiton	ES	Q	X	X	X	X	
9387	Ligustrum vulgare L.	ES	I	X	X	X	X	
14805	Lilium martagon L.	ES	I	X	X	X	X	seule la sous-espèce type est citée dans la dition.
14577	Limodorum abortivum (L.) Sw.	ES	I	X	X	X	X	
12464	Linaria arvensis (L.) Desf.	ES	I	X	X	X	X	
12487	Linaria pelisseriana (L.) Mill.	ES	I	X	X	X	X	
12492	Linaria repens (L.) Mill.	ES	I	X	X	X	X	faible valeur taxonomique de la var. repens. Incline dans l'espèce.
12498	Linaria simplex (Willd.) DC.	ES	I	X	X	X	X	
12503	Linaria supina (L.) Chaz.	ES	I	X	X	X	X	
12511	Linaria vulgaris Mill.	ES	I	X	X	X	X	
12515	Linaria x sepium Allman	HYB	I	X	X	X	X	
9041	Linum campanulatum L.	ES	I	X	X	X	X	
9042	Linum catharticum L.	ES	I	X	X	X	X	
9056	Linum narbonense L.	ES	I	X	X	X	X	
9062	Linum strictum L.	ES	I	X	X	X	X	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
9065	Linum strictum L. subsp. strictum	SSES	I	X	X	X	X	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
9067	Linum suffruticosum L.	ES	I	X	X	X	X	seule la sous-espèce type est présente en France.
9068	Linum suffruticosum L. subsp. appressum (Cabbal.) Rivas Mart.	SSES	I	X	X	X	X	seule la sous-espèce type est présente en France.
9070	Linum tenuifolium L.	ES	I	X	X	X	X	
9072	Linum trigynum L.	ES	I	X	X	X	X	
9073	Linum usitatissimum L.	ES	I	X	X	X	X	
123946	Linum usitatissimum L. subsp. angustifolium (Huds.) Thell.	SSES	I	X	X	X	X	
124228	Linum usitatissimum L. subsp. usitatissimum	SSES	Q	X	X	X	X	
124661	Lipandra polysperma (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch	ES	I	X	X	X	X	
3475	Lithospermum officinale L.	ES	I	X	X	X	X	
2612	Lofia gallica (L.) Coss. & Germ.	ES	I	X	X	X	X	
2613	Lofia minima (Sm.) Dumort.	ES	I	X	X	X	X	
16461	Lolium multiflorum Lam.	ES	I?	X	X	X	X	
16465	Lolium perenne L.	ES	I	X	X	X	X	
16469	Lolium rigidum Gaudin	ES	I	X	X	X	X	
16476	Lolium temulentum L.	ES	I	X	X	X	X	
16478	Lolium x boucheanum Kunth	ES	N	X	X	X	X	
123993	Loncomelos pyrenaicus (L.) Hrouda	ES	I	X	X	X	X	
4824	Lonicera alpicana L.	ES	I	X	X	X	X	
4826	Lonicera caerulea L.	ES	I?	X	X	X	X	seule la sous-espèce type est présente en France.
4829	Lonicera etrusca Santi	ES	I	X	X	X	X	
4830	Lonicera implexa Aiton	ES	I	X	X	X	X	
4831	Lonicera japonica Thunb.	ES	N	X	X	X	X	
4832	Lonicera nigra L.	ES	I	X	X	X	X	seule la sous-espèce type est citée dans la dition.
4833	Lonicera periclymenum L.	ES	I	X	X	X	X	
4837	Lonicera xylostemum L.	ES	I	X	X	X	X	
7140	Lotus angustissimus L.	ES	I	X	X	X	X	
7147	Lotus corniculatus L.	ES	I	X	X	X	X	
7148	Lotus corniculatus L. subsp. corniculatus	SSES	I	X	X	X	X	faible valeur de la subsp. valdepiplus (Schur) Kerguelen. Incline dans la sous-espèce type.
7149	Lotus corniculatus L. subsp. delortii (F.W.Schultz) Nyman	SSES	I	X	X	X	X	
7158	Lotus dorycnium L.	ES	I	X	X	X	X	faible valeur taxonomique de la subsp. pentaphyllum. Incline dans l'espèce.
7171	Lotus glaber Mill.	ES	I	X	X	X	X	
7172	Lotus hirsutus L.	ES	I	X	X	X	X	faible valeur taxonomique de la var. hirsutum. Incline dans l'espèce.
7175	Lotus maritimus L.	ES	I	X	X	X	X	
7181	Lotus pedunculatus Cav.	ES	I	X	X	X	X	
9316	Ludwigia grandiflora (Michx.) Greuter & Burdet	ES	N	X	X	X	X	
9317	Ludwigia palustris (L.) Elliott	ES	I	X	X	X	X	
4279	Luzula annua L.	ES	Z	X	X	X	X	
4281	Luzula redunca L.	ES	I	X	X	X	X	
7195	Lupinus angustifolius L.	ES	I?	X	X	X	X	
14671	Luzula campestris (L.) DC.	ES	I	X	X	X	X	
14675	Luzula congesta (Thunl.) Lej.	ES	I	X	X	X	X	
14676	Luzula desvauxii Kunth	ES	I	X	X	X	X	
14678	Luzula forsteri (Sm.) DC.	ES	I	X	X	X	X	
14690	Luzula luzulina (Vill.) Dalla Torre & Sarnth.	ES	I	X	X	X	X	faible valeur taxonomique de la var. luzuloides. Incline dans l'espèce.
14697	Luzula multiflora (Ehrh.) Lej.	ES	I	X	X	X	X	seule la sous-espèce type est citée dans la dition.
14699	Luzula multiflora (Ehrh.) Lej. subsp. multiflora	SSES	I	X	X	X	X	seule la sous-espèce type est citée dans la dition.
14703	Luzula nivea (L.) DC.	ES	I	X	X	X	X	
14711	Luzula pilosa (L.) Willd.	ES	I	X	X	X	X	
14715	Luzula spicata (L.) DC.	ES	I	X	X	X	X	seule la sous-espèce type est citée dans la dition.
14720	Luzula spicata (L.) DC. subsp. spicata	SSES	I	X	X	X	X	seule la sous-espèce type est citée dans la dition.
14721	Luzula sudetica (Willd.) Schult.	ES	I	X	X	X	X	
14722	Luzula sylvatica (Huds.) Gaudin	ES	I	X	X	X	X	
5198	Lychnis coronaria (L.) Desr.	ES	Q	X	X	X	X	
5206	Lychnis flos-cuculi L.	ES	I	X	X	X	X	

CODE CHLORIS VALIDE	NOM CHLORIS VALIDE	RANG	STATUT INDIGENAT SIMPLIFIE	7	43	CITE AVANT 1990	CITE APRES 1989	REMARQUES TAXONOMIQUES
9088	Lythrum portula (L.) D.A. Webb	ES	I	x	x	x	x	
9089	Lythrum salicaria L.	ES	I	x	x	x	x	
9106	Magnolia grandiflora L.	ES	Q	x	x	x	x	
13809	Maianthemum bifolium (L.) F.W. Schmidt	ES	I	x	x	x	x	
11174	Malus domestica Borkh.	ES	Q	x	x	x	x	
11176	Malus sylvestris Mill.	ES	I	x	x	x	x	
9144	Malva alcea L.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la subsp. alcea. Incline dans l'espèce.
9157	Malva moschata L.	ES	I	x	x	x	x	
9159	Malva neglecta Walp.	ES	I	x	x	x	x	
124677	Malva setigera Spenn.	ES	I	x	x	x	x	
9166	Malva sylvestris L.	ES	I	x	x	x	x	
8603	Marrubium vulgare L.	ES	I	x	x	x	x	
2619	Matricaria chamomilla L.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la var. reculta (L.) Grierson. Incline dans l'espèce.
2620	Matricaria discoides DC.	ES	I	x	x	x	x	
4297	Matthiola incana (L.) R.Br.	ES	Q	x	x	x	x	
9534	Meconopsis cambrica (L.) Vig.	ES	I	x	x	x	x	
7220	Medicago arabica (L.) Huds.	ES	I	x	x	x	x	
7270	Medicago lupulina L.	ES	I	x	x	x	x	
119942	Medicago lupulina L. var. lupulina	VAR	I	x	x	x	x	
121321	Medicago lupulina L. var. wildenowiana W.D.J. Koch	VAR	I	x	x	x	x	
7276	Medicago minima (L.) L.	ES	I	x	x	x	x	
7281	Medicago monspeliata (L.) Trautv.	ES	I	x	x	x	x	
7292	Medicago orbicularis (L.) Bartal.	ES	I	x	x	x	x	
7297	Medicago polymorpha L.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la var. denticulata (Willd.) Kerquelen. Incline dans l'espèce.
7316	Medicago rigidula (L.) All.	ES	I	x	x	x	x	
7319	Medicago sativa L.	ES	I	x	x	x	x	
124686	Medicago sativa L. subsp. ambigua (Trautv.) Tutin	HYB	I	x	x	x	x	
7322	Medicago sativa L. subsp. falcata (L.) Arcang.	SSES	I	x	x	x	x	
120228	Medicago sativa L. subsp. sativa	SSES	Z	x	x	x	x	
12520	Melampyrum arvense L.	ES	I	x	x	x	x	
124687	Melampyrum catalanicum Freyn	ES	I	x	x	x	x	
12525	Melampyrum cristatum L.	ES	I	x	x	x	x	
12529	Melampyrum pratense L.	ES	I	x	x	x	x	
12536	Melampyrum sylvaticum L.	ES	I	x	x	x	x	
6496	Melica ciliata L.	ES	I	x	x	x	x	
119271	Melica ciliata L. subsp. ciliata	SSES	I	x	x	x	x	
16489	Melica ciliata L. subsp. magnoli (Godr. & Gren.) K.Richt.	SSES	I	x	x	x	x	
16496	Melica nutans L.	ES	I	x	x	x	x	
16504	Melica uniflora Retz.	ES	I	x	x	x	x	
7347	Melilotus albus Medik.	ES	I	x	x	x	x	
7348	Melilotus altissimus Thuill.	ES	I	x	x	x	x	
7358	Melilotus officinalis (L.) Lam.	ES	I	x	x	x	x	
7363	Melilotus sulcatus Desf.	ES	I	x	x	x	x	
8608	Meissa officinalis L.	ES	Z	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
8610	Meissa officinalis L. subsp. officinalis	SSES	Z	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
8611	Melittis melissophyllum L.	ES	I	x	x	x	x	
8612	Mentha aquatica L.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la var. aquatica. Incline dans l'espèce.
8620	Mentha arvensis L.	ES	I	x	x	x	x	
8627	Mentha longifolia (L.) Huds.	ES	I	x	x	x	x	
8630	Mentha pulegium L.	ES	I	x	x	x	x	
8633	Mentha spicata L.	ES	Z	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la subsp. glabrata (Lej. & Courtois) Lebeau. Incline dans l'espèce.
8638	Mentha suaveolens Ehrh.	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
8640	Mentha suaveolens Ehrh. subsp. suaveolens	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
8654	Mentha x piperita L.	HYB	Q	x	x	x	x	
8655	Mentha x rotundifolia (L.) Huds.	HYB	I	x	x	x	x	
8662	Mentha x verticillata L.	HYB	I	x	x	x	x	
8663	Mentha x villosa Huds.	HYB	Q	x	x	x	x	
9183	Menyanthes trifoliata L.	ES	I	x	x	x	x	
6644	Mercurialis annua L.	ES	I	x	x	x	x	
6653	Mercurialis perennis L.	ES	I	x	x	x	x	
479	Meum athamanticum Jacq.	ES	I	x	x	x	x	
16505	Mibora minima (L.) Desv.	ES	I	x	x	x	x	
124691	Micranthes clusii (Gouan) B. Bock	ES	I	x	x	x	x	
124693	Micranthes stellaria (L.) Galasso, Banfi & Soldano	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la subsp. robusta (Engl.) Gremli. Incline dans l'espèce.
16507	Microcyrum tetralix (L.) Link.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la f. aristatum (Tausch) Lambinon. Incline dans l'espèce.
4308	Microblasia perfoliatum (L.) F.K. Mey.	ES	I	x	x	x	x	
16509	Milium effusum L.	ES	I	x	x	x	x	
5232	Minuartia hybrida (Willd.) Schischk.	ES	I	x	x	x	x	
121535	Minuartia hybrida (Willd.) Schischk. subsp. laxa (Jord.) Jauzein	SSES	I	x	x	x	x	
5235	Minuartia hybrida (Willd.) Schischk. subsp. tenuifolia (L.) Kerquelen	SSES	I	x	x	x	x	
5240	Minuartia laetifolia (L.) Schinz & Thell.	ES	I	x	x	x	x	seule la subsp. diomedes (Braun-Blanq.) Matf. est présente dans la dition.
5241	Minuartia laetifolia (L.) Schinz & Thell. subsp. diomedes (Braun-Blanq.) Matf.	SSES	I	x	x	x	x	seule la subsp. diomedes (Braun-Blanq.) Matf. est présente dans la dition.
5254	Minuartia rostrata (Pers.) Rchb.	ES	I	x	x	x	x	
5268	Minuartia verna (L.) Hiern	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
120232	Minuartia verna (L.) Hiern subsp. verna	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
5270	Minuartia viscosa (Schreb.) Schinz & Thell.	ES	I	x	x	x	x	
9246	Mirabilis jalapa L.	ES	Q	x	x	x	x	
12547	Misopates orontium (L.) Raf.	ES	I	x	x	x	x	
5280	Moehringia muscosa L.	ES	I	x	x	x	x	
5283	Moehringia pentandra J. Gay	ES	I	x	x	x	x	
5288	Moehringia trinervia (L.) Clairv.	ES	I	x	x	x	x	
5290	Moenchia erecta (L.) P. Gaertn., B. Mey. & Scherb.	ES	I	x	x	x	x	
16522	Molinia caerulea (L.) Moench	ES	I	x	x	x	x	
16524	Molinia caerulea (L.) Moench subsp. arundinacea (Schrank) K. Richt.	SSES	I	x	x	x	x	
16525	Molinia caerulea (L.) Moench subsp. caerulea	SSES	I	x	x	x	x	
484	Molopospermum neponesiacum (L.) W.D.J. Koch	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
486	Molopospermum neponesiacum (L.) W.D.J. Koch subsp. neponesiacum	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
6457	Moneses uniflora (L.) A. Gray	ES	I	x	x	x	x	
6459	Monotropa hypopitys L.	ES	I	x	x	x	x	la sous-espèce type est à rechercher dans la dition.
6461	Monotropa hypopitys L. subsp. hypophegea (Wallr.) Holmboe	SSES	I	x	x	x	x	
124695	Montia arvensis Wallr.	ES	I	x	x	x	x	
10208	Montia fontana L.	ES	I	x	x	x	x	une part des mentions sont probablement à rapporter aux autres taxons du genre.
124696	Montia hallii (A. Gray) Greene	ES	I	x	x	x	x	
9223	Morus alba L.	ES	Q	x	x	x	x	
9224	Morus nigra L.	ES	Q	x	x	x	x	
121111	Murbeckiella zanonii (Ball) Rothm.	ES	I	x	x	x	x	
14367	Muscari botryoides (L.) Mill.	ES	I	x	x	x	x	
14371	Muscari comosum (L.) Mill.	ES	I	x	x	x	x	
14375	Muscari neglectum Guss. ex Ten.	ES	I	x	x	x	x	
3490	Mysotis alpestris F.W. Schmidt	ES	I	x	x	x	x	
3495	Mysotis arvensis Hill	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la subsp. arvensis. Incline dans l'espèce.
3498	Mysotis balbisiana Jord.	ES	I	x	x	x	x	
3508	Mysotis decumbens Host	ES	I	x	x	x	x	seule la subsp. teresiana (Sennen) Grau. est présente dans la dition.
3510	Mysotis decumbens Host subsp. teresiana (Sennen) Grau	SSES	I	x	x	x	x	seule la subsp. teresiana (Sennen) Grau. est présente dans la dition.
3512	Mysotis discolor Pers.	ES	I	x	x	x	x	
3524	Mysotis laxa Lehm.	ES	I	x	x	x	x	représenté uniquement dans la dition et en France par la subsp. cespitosa (Schultz) Hyf. ex Nordh.
3525	Mysotis laxa Lehm. subsp. cespitosa (Schultz) Hyf. ex Nordh.	SSES	I	x	x	x	x	représenté uniquement dans la dition et en France par la subsp. cespitosa (Schultz) Hyf. ex Nordh.
124698	Mysotis martinii Sennen	ES	I	x	x	x	x	
3530	Mysotis nemorosa Besser	ES	I	x	x	x	x	
3540	Mysotis ramosissima Rochel	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
3543	Mysotis ramosissima Rochel subsp. ramosissima	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
3546	Mysotis scorpioides L.	ES	I	x	x	x	x	
3558	Mysotis stricta Link ex Roem. & Schult.	ES	I	x	x	x	x	
3559	Mysotis sylvatica Hoffm.	ES	A7	x	x	x	x	
5295	Mysotis aquaticum (L.) Moench	ES	I	x	x	x	x	
8276	Myriophyllum spicatum L.	ES	I	x	x	x	x	
487	Myrrhis odorata (L.) Scop.	ES	Q	x	x	x	x	
13597	Narcissus assoanus Dufour	ES	I	x	x	x	x	
13634	Narcissus poeticus L.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la subsp. radiflorus (Salisb.) Baker. Incline dans l'espèce.
13639	Narcissus pseudonarcissus L.	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
13648	Narcissus pseudonarcissus L. subsp. pseudonarcissus	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
16538	Nardus stricta L.	ES	I	x	x	x	x	
4328	Nasturtium officinale R. Br.	ES	I	x	x	x	x	
14988	Neotinea maculata (Desf.) Stearn	ES	I	x	x	x	x	
122854	Neotinea tridentata (Scop.) R.M. Bateman, Pridgeon & M.W. Chase	ES	I	x	x	x	x	
122554	Neotinea ustulata (L.) R.M. Bateman, Pridgeon & M.W. Chase	ES	I	x	x	x	x	
118499	Neottia cordata (L.) Rich.	ES	I	x	x	x	x	
14989	Neottia nidus-avis (L.) Rich.	ES	I	x	x	x	x	
118501	Neottia ovata (L.) Bluff & Fringher.	ES	I	x	x	x	x	
4335	Neslia paniculata (L.) Desv.	ES	I	x	x	x	x	
4337	Neslia paniculata (L.) Desv. subsp. thracica (Velen.) Bornm.	SSES	I	x	x	x	x	
10582	Nigella damascena L.	ES	Q	x	x	x	x	
4343	Nocca brachypetala (Jord.) F.K. Mey.	ES	I	x	x	x	x	
4345	Nocca caerulescens (J. Presl & C. Presl) F.K. Mey.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la subsp. occitanica (Jord.) Kerquelen. Incline dans l'espèce.
4346	Nocca caerulescens (J. Presl & C. Presl) F.K. Mey. subsp. caerulescens	SSES	I	x	x	x	x	
4349	Nocca caerulescens (J. Presl & C. Presl) F.K. Mey. subsp. virens (Jord.) Kerquelen	SSES	I	x	x	x	x	
4352	Nocca montana (L.) F.K. Mey.	ES	I	x	x	x	x	
13566	Nothoscordum borbonicum Kunth	ES	Q	x	x	x	x	
9249	Nuphar lutea (L.) Sm.	ES	I	x	x	x	x	
9252	Nymphaea alba L.	ES	I	x	x	x	x	
12560	Odontites luteus (L.) Clairv.	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
12563	Odontites luteus (L.) Clairv. subsp. luteus	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
12570	Odontites vernus (Bellardi) Dumort.	ES	I	x	x	x	x	
12571	Odontites vernus (Bellardi) Dumort. subsp. serotinus (Coss. & Germ.) Corb.	SSES	I	x	x	x	x	
12572	Odontites vernus (Bellardi) Dumort. subsp. vernus	SSES	I	x	x	x	x	
492	Oenanthe fistulosa L.	ES	I (E7)	x	x	x	x	à confirmer dans la dition.
499	Oenanthe peucedanifolia Pollich	ES	I	x	x	x	x	
504	Oenanthe silaifolia M. Bieb.	ES	I	x	x	x	x	
9321	Oenothera angustissima R.R. Gates	ES	Q	x	x	x	x	
9323	Oenothera biennis L.	ES	Z	x	x	x	x	
9333	Oenothera glazioviana Micheli	ES	Z	x	x	x	x	
122899	Oenothera oelkera Kapapa	ES	A7	x	x	x	x	
9350	Oenothera pycnocarpa G.F. Atk. & Bartlett	ES	Z	x	x	x	x	
119468	Oenothera x fallax Renner	ES	S7	x	x	x	x	
9388	Olea europaea L.	ES	Q	x	x	x	x	
7369	Onobrychis arenaria (Kit. ex Willd.) DC.	ES	I (E7)	x	x	x	x	à confirmer dans la dition.
7386	Onobrychis supina (Chaix ex Vill.) DC.	ES	I	x	x	x	x	
7387	Onobrychis vicifolia Scop.	ES	I?	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la subsp. vicifolia. Incline dans l'espèce.
7410	Ononis spinosa L.	ES	I	x	x	x	x	
7412	Ononis spinosa L. subsp. procurrens (Wallr.) Briq.	ES	I	x	x	x	x	
7419	Ononis spinosa L. subsp. spinosa	ES	I	x	x	x	x	
7431	Ononis spinosa L. subsp. spinosa	ES	I	x	x	x	x	
7432	Ononis spinosa L. subsp. antiquorum (L.) Arcang.	VAR	I	x	x	x	x	les mention de O. campestris Koch. Sont à rapprocher de la var. antiquorum (L.) Arcang. ; taxon méconu.
7439	Ononis spinosa L. subsp. procurrens (Wallr.) Briq.	SSES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la var. procurrens. Incline dans la sous-espèce.
7440	Ononis spinosa L. subsp. spinosa	SSES	I	x	x	x	x	
2651	Onopordum acanthium L.	ES	I	x	x	x	x	
2665	Onopordum illyricum L.	ES	I?	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
2669	Onopordum illyricum L. subsp. illyricum	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
124721	Onosma tricosperma Lag.	ES	I	x	x	x	x	seule la subsp. fastigiata (Braun-Blanq.) G.López est présente dans la dition.
124723	Onosma tricosperma Lag. subsp. fastigiata (Braun-Blanq.) G.López	SSES	I	x	x	x	x	seule la subsp. fastigiata (Braun-Blanq.) G.López est présente dans la dition.
17735	Ophioglossum azoricum C. Presl	ES	I	x	x	x	x	
17737	Ophioglossum vulgatum L.	ES	I	x	x	x	x	

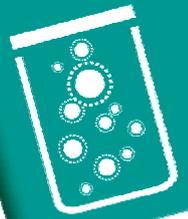
CODE CHLORIS VALIDE	NOM CHLORIS VALIDE	RANG	STATUT INDIGENAT SIMPLIFIE	7	43	CITE AVANT 1990	CITE APRES 1989	REMARQUES TAXONOMIQUES
121385	Oreocelinum nigrum Delarbre	ES	I	x	x	x	x	
8693	Origanum vulgare L.	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la diton.
8697	Origanum vulgare L. subsp. vulgare	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la diton.
508	Oriaya grandiflora (L.) Hoffm.	ES	I	x	x	x	x	
511	Oriaya platycarpus W.D.J.Koch	ES	I	x	x	x	x	
121713	Ornithogalum gr. umbellatum	GR	I	x	x	x	x	ce complexe est à revoir dans la diton. 3 taxons sont signalés selon le traitement actuel : O. divergens Boreau, à bulbe globuleux, des biotopes synanthropiques ; O. kochii Parl. présentant une forte multiplication des bulbes (plantes en touffe) des pelouses et anfractuosités rocheuses des étages supraméditerranéens ; O. orthophyllum Ten. à bulbes non divisés (plantes isolées) des pelouses xérophiles et des lapiazs de l'étage méso- à supraméditerranéen, notamment sur calcaire. Seul ce dernier est rare dans la diton, car lié à des conditions écologiques ne s'exprimant qu'aux marges sud du PNR. Il reste toutefois très régulier en région méditerranéenne.
7447	Ornithopus compressus L.	ES	I	x	x	x	x	
7449	Ornithopus perpusillus L.	ES	I	x	x	x	x	
12574	Orobanchae alba Stephan ex Willd.	ES	I	x	x	x	x	
12582	Orobanchae artemisioides-campesinis Vaucher ex Gaudin	ES	I	x	x	x	x	
12586	Orobanchae canoxythylacea Sm.	ES	I	x	x	x	x	
12592	Orobanchae crenata Forsk.	ES	I (E7)	x	x	x	x	seule localité rhodanpine, à confirmer.
12600	Orobanchae gracilis Sm.	ES	I	x	x	x	x	
12602	Orobanchae hederatae Vaucher ex Duby	ES	I	x	x	x	x	
12613	Orobanchae minor Sm.	ES	I	x	x	x	x	
12624	Orobanchae picridis F.W. Schultz	ES	I	x	x	x	x	probablement sous-observé.
12635	Orobanchae rapum-genistae Thuill.	ES	I	x	x	x	x	
8483	Orthilia secunda (L.) House	ES	I	x	x	x	x	
17744	Osmunda regalis L.	ES	I	x	x	x	x	
12102	Oxyris alba L.	ES	I	x	x	x	x	
9402	Oxalis acetosella L.	ES	I	x	x	x	x	
9403	Oxalis articulata Savigny	ES	Q	x	x	x	x	
9409	Oxalis corniculata L.	ES	Z	x	x	x	x	
9415	Oxalis dilenii Jacq.	ES	Z	x	x	x	x	
9419	Oxalis fontana (Bunge)	ES	Z	x	x	x	x	
16564	Panicum capillare L.	ES	Z	x	x	x	x	
16586	Panicum miliaceum L.	ES	Q	x	x	x	x	
9543	Papaver argemone L.	ES	I	x	x	x	x	
9550	Papaver dubium L.	ES	I	x	x	x	x	subsp. lecoquii (Lamotte) Syme, à rechercher dans la diton.
9551	Papaver dubium L. subsp. dubium	SSES	I	x	x	x	x	
9571	Papaver rhoeas L.	ES	I	x	x	x	x	
9575	Papaver somniferum L.	ES	Q	x	x	x	x	
13763	Paradisaea clausum (L.) Bertol.	ES	I	x	x	x	x	
123970	Paragymnopteris marantae (L.) K.H. Shing	ES	I	x	x	x	x	
3598	Pardoglossum cheirifolium (L.) Barbier & Mathez	ES	I	x	x	x	x	
13112	Parietaria judaica L.	ES	I	x	x	x	x	
13114	Parietaria officinalis L.	ES	I	x	x	x	x	nombreuses confusions avec P. judaica L.
17158	Paris quadrifolia L.	ES	I	x	x	x	x	
9591	Parnassia palustris L.	ES	I	x	x	x	x	
8415	Paronychia polygamifolia (Will.) DC.	ES	I	x	x	x	x	
13363	Parthenocissus inserta (A.Kern.) Fritsch	ES	Z	x	x	x	x	
16613	Paspalum dilatatum Poir.	ES	A7	x	x	x	x	
16614	Paspalum distichum L.	ES	A7	x	x	x	x	
515	Pastinaca sativa L.	ES	I	x	x	x	x	
517	Pastinaca sativa L. subsp. sativa	SSES	I	x	x	x	x	
124010	Pastinaca sativa L. subsp. sativa var. arvensis Pers.	VAR	Q	x	x	x	x	
519	Pastinaca sativa L. subsp. urens (Req. ex Godr.) Celak.	SSES	I	x	x	x	x	
124746	Patzkea paniculata (L.) G.H. Loos	ES	I	x	x	x	x	représenté uniquement dans la diton par la subsp. type : toutes les mentions de la subsp. spadicica (L.) Litard. sont erronées.
124749	Patzkea paniculata (L.) G.H. Loos subsp. paniculata	SSES	I	x	x	x	x	représenté uniquement dans la diton par la subsp. type : toutes les mentions de la subsp. spadicica (L.) Litard. sont erronées.
12657	Paulownia tomentosa (Thunb.) Steud.	ES	Q	x	x	x	x	
12663	Pedicularis comosa L.	ES	I	x	x	x	x	
120243	Pedicularis comosa L. subsp. comosa	SSES	I (E7)	x	x	x	x	représenté uniquement dans la diton par la subsp. type.
12673	Pedicularis palustris L.	ES	I	x	x	x	x	
12684	Pedicularis sylvatica L.	ES	I	x	x	x	x	
3599	Pentaglottis sempervirens (L.) Tausch ex L.H. Bailey	ES	I	x	x	x	x	données imprécises.
10021	Persicaria amphibia (L.) Gray	ES	I	x	x	x	x	
10026	Persicaria hydropiper (L.) Spach	ES	I	x	x	x	x	
124031	Persicaria lapathifolia (L.) Delarbre	ES	I	x	x	x	x	
10028	Persicaria maculosa Gray	ES	I	x	x	x	x	
10030	Persicaria mitis (Schrank) Assenov	ES	I	x	x	x	x	
10031	Persicaria orientalis (L.) Spach	ES	Q	x	x	x	x	
2685	Petasites albus (L.) Gaertn.	ES	I	x	x	x	x	
2687	Petasites hybridus (L.) P. Gaertn., B. Mey. & Scherb.	ES	I	x	x	x	x	
2693	Petasites pyrenaicus (L.) G. López	ES	Q	x	x	x	x	
5299	Petrorhagia prolifera (L.) P.W. Ball & Heywood	ES	I	x	x	x	x	
5300	Petrorhagia saxifraga (L.) Link	ES	I	x	x	x	x	représenté uniquement dans la diton par la subsp. type.
5302	Petrorhagia saxifraga (L.) Link subsp. saxifraga	SSES	I	x	x	x	x	représenté uniquement dans la diton par la subsp. type.
522	Petroselinum crispum (Mill.) Fuss	ES	Q	x	x	x	x	
124047	Petunia violacea Lindl.	ES	Q	x	x	x	x	
534	Peucedanum officinale L.	ES	I	x	x	x	x	représenté uniquement dans la diton par la subsp. type.
124014	Peucedanum officinale L. var. officinale	SSES	I	x	x	x	x	représenté uniquement dans la diton par la subsp. type.
2706	Phagnalon sordidum (L.) Rchb.	ES	I	x	x	x	x	
16624	Phalaris arundinacea L.	ES	I	x	x	x	x	représenté uniquement dans la diton par la subsp. type.
16625	Phalaris arundinacea L. subsp. arundinacea	SSES	I	x	x	x	x	représenté uniquement dans la diton par la subsp. type.
16629	Phalaris cananensis L.	ES	Q	x	x	x	x	
124097	Phedimus scutellus (M. Bieb.) T. Hart	ES	Z	x	x	x	x	
17778	Phlegopteris connectilis (Michx.) Watt	ES	I	x	x	x	x	
123998	Phellipanche purpurea (Jacq.) Sojak	ES	I (E7)	x	x	x	x	
9394	Phillyrea angustifolia L.	ES	I	x	x	x	x	
9397	Phillyrea latifolia L.	ES	I	x	x	x	x	certaines mentions de P. latifolia L. sont probablement à attribuer à P. media L.
9399	Phillyrea media L.	ES	I	x	x	x	x	
16658	Phleum nodosum L.	ES	I	x	x	x	x	
16662	Phleum phleoides (L.) H. Karst.	ES	I	x	x	x	x	
16663	Phleum pratense L.	ES	I	x	x	x	x	une part des mentions de ce taxon sont à rapporter à P. nodosum L.
16676	Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud.	ES	I	x	x	x	x	
12942	Physalis alkekengi L.	ES	I	x	x	x	x	
123523	Physocarpus opulifolius (L.) Raf.	ES	Q	x	x	x	x	
4747	Phyteuma gallicum R. Schulz	ES	I (E7)	x	x	x	x	à confirmer dans la diton.
4752	Phyteuma hemisphaericum L.	ES	I	x	x	x	x	
4759	Phyteuma orbiculare L.	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la diton.
12047	Phyteuma orbiculare L. subsp. orbiculare	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la diton.
4763	Phyteuma ovatum Honck.	ES	I (E7)	x	x	x	x	à confirmer dans le Massif central.
4776	Phyteuma spicatum L.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique des subsp. spicatum, subsp. alpestre (Godr.) Kerquélen, subsp. occidentale R. Schulz. Incline dans l'espèce.
9601	Phytolacca americana L.	ES	Z	x	x	x	x	
17363	Picea abies (L.) H. Karst.	ES	N	x	x	x	x	
17365	Picea sitchensis (Bong.) Carrière	ES	Q	x	x	x	x	
2718	Picris hieracioides L.	ES	I	x	x	x	x	
2719	Picris hieracioides L. subsp. hieracioides	SSES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la subsp. spinulosa (Bertol. ex Guss.) Arcang., à inclure dans la sous-espèce type.
124757	Picris hieracioides L. subsp. umbellata (Schrank) Ces.	SSES	I	x	x	x	x	taxon sous-observé.
2725	Picris pauciflora Willd.	ES	I	x	x	x	x	
124777	Pilosella lactucella (Wallr.) P.D. Sell & C. West	ES	I	x	x	x	x	
124781	Pilosella officinarum F.W. Schultz & Sch. Bip.	ES	I	x	x	x	x	les mentions de P. pseudopilosella (Ten.) Sojak sont erronées.
124782	Pilosella peleteriana (Mérat) F.W. Schultz & Sch. Bip.	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la diton.
124784	Pilosella peleteriana (Mérat) F.W. Schultz & Sch. Bip. subsp. peleteriana	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la diton.
124805	Pilosella x schultzei (F.W. Schultz) F.W. Schultz & Sch. Bip. ex H.P. Fuchs	HYB	I	x	x	x	x	
561	Pimpinella major (L.) Huds.	ES	I	x	x	x	x	
564	Pimpinella saxifraga L.	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la diton.
121454	Pimpinella saxifraga L. subsp. saxifraga	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la diton.
571	Pimpinella tragioides Vill.	ES	I	x	x	x	x	
8989	Pinguicula grandiflora Lam.	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la diton.
8991	Pinguicula grandiflora Lam. subsp. grandiflora	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la diton.
9004	Pinguicula vulgaris L.	ES	I	x	x	x	x	
17370	Pinus cembra L.	ES	Q	x	x	x	x	
118566	Pinus coulteri D. Don	ES	Q	x	x	x	x	
17372	Pinus halepensis Mill.	ES	I (E7)	x	x	x	x	
17384	Pinus mugo Turra	ES	I (E7)	x	x	x	x	
124233	Pinus mugo Turra subsp. mugo	SSES	Q	x	x	x	x	
124022	Pinus mugo Turra subsp. uncinata (Ramond ex DC.) Domin	SSES	I (E7)	x	x	x	x	
17385	Pinus nigra Arnold	ES	I	x	x	x	x	
17386	Pinus nigra Arnold subsp. laricio Maire	ES	Q	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la var. corsicana (J.W. Loudon) Hyl.
17387	Pinus nigra Arnold subsp. nigra	SSES	Q	x	x	x	x	
17388	Pinus nigra Arnold subsp. salzmannii (Dunal) Franco	SSES	I	x	x	x	x	
17389	Pinus pinaster Aiton	ES	Z	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la subsp. pinaster. Incline dans l'espèce.
17390	Pinus pinea L.	ES	Q	x	x	x	x	
17395	Pinus strobus L.	ES	Q	x	x	x	x	
17396	Pinus sylvestris L.	ES	I	x	x	x	x	
17397	Pinus sylvestris L.	ES	I	x	x	x	x	
9614	Plantago arenaria Waldst. & Kit.	ES	I	x	x	x	x	
9615	Plantago argentea Chaix	ES	I	x	x	x	x	
9625	Plantago coronopus L.	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la diton.
9627	Plantago coronopus L. subsp. coronopus	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la diton.
9638	Plantago holostium Scop.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la var. holostium. Incline dans l'espèce.
9655	Plantago lanceolata L.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la var. sphaerostachya Mert. & W.D.J. Koch. Incline dans l'espèce.
9663	Plantago major L.	ES	I	x	x	x	x	
9665	Plantago major L. subsp. major	SSES	I	x	x	x	x	
124809	Plantago major L. subsp. pleiosperma Pilg.	SSES	I	x	x	x	x	
9666	Plantago maritima L.	ES	I	x	x	x	x	seule la subsp. serpentina (All.) Arcang. est présente dans la diton.
9668	Plantago maritima L. subsp. serpentina (All.) Arcang.	SSES	I	x	x	x	x	seule la subsp. serpentina (All.) Arcang. est présente dans la diton.
9670	Plantago media L.	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la diton.
9671	Plantago media L. subsp. media	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la diton.
9685	Plantago sempervirens Crantz	ES	I	x	x	x	x	
15208	Platanthera bifolia (L.) Rich.	ES	I	x	x	x	x	
15211	Platanthera chlorantha (Custer) Rchb.	ES	I	x	x	x	x	
9702	Platanus x hispanica Mill. ex Münchh.	ES	Q	x	x	x	x	
16696	Poa alpina L.	ES	I	x	x	x	x	
16702	Poa annua L.	ES	I	x	x	x	x	
16716	Poa bulbosa L.	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la diton.
16717	Poa bulbosa L. subsp.							

CODE CHLORIS VALIDE	NOM CHLORIS VALIDE	RANG	STATUT INDIGENAT SIMPLIFIE	7	43	CITE AVANT 1990	CITE 1989	REMARQUES TAXONOMIQUES
118075	Polystichum x bicknellii (H. Christ) Hahne	HYB	I	x			x	
11993	Populus alba L.	ES	I	x		x	x	
12002	Populus nigra L.	ES	I	x	x	x	x	
12003	Populus nigra L. subsp. betulifolia (Pursh) W. Wetst.	SSES	I	x			x	
12005	Populus nigra L. subsp. neapolitana (Ten.) Maire	SSES	I	x			x	
12006	Populus nigra L. subsp. nigra	SSES	I	x			x	
122913	Populus nigra L. subsp. nigra var. italica Münchh.	VAR	I	x		x	x	
12010	Populus tremula L.	ES	I	x	x	x	x	
12012	Populus x canadensis Moench	HYB	Q	x			x	
11996	Populus x canescens (Aiton) Sm.	HYB	Q	x			x	
10225	Portulaca oleracea L.	ES	I	x	x		x	P. trifurcata Danin et al. serait à rechercher dans la dition, probablement plus commun que P. oleracea L.
17077	Potamogeton bertholdii Fieber	ES	I	x			x	
17097	Potamogeton natans L.	ES	I	x			x	
17099	Potamogeton nodosus Poir.	ES	I	x			x	
17107	Potamogeton polygynifolius Pourr.	ES	I	x	x		x	
17121	Potamogeton x fluitans Roth	HYB	I	x		x	x	
11200	Potentilla argentea L.	ES	I	x	x	x	x	
11202	Potentilla aurea L.	ES	I	x	x	x	x	
11219	Potentilla crantzii (Crantz) Beck ex Fritsch	ES	I	x	x	x	x	
11225	Potentilla erecta (L.) Rausch.	ES	I	x	x	x	x	
124816	Potentilla fragnicola Lamotte	ES	I	x	x	x	x	les mentions de P. heptaphylla L., un taxon alsacien, sont erronées.
11238	Potentilla hirta L.	ES	I	x			x	
117883	Potentilla inaspera Jord.	ES	I (E7)			x	x	à confirmer dans la dition.
11241	Potentilla inclinata Vill.	ES	I (E7)			x	x	à confirmer dans la dition.
11249	Potentilla micrantha Ramond ex DC.	ES	I	x	x	x	x	
11276	Potentilla recta L.	ES	I?	x			x	
11277	Potentilla reptans L.	ES	I	x	x	x	x	
11285	Potentilla sterilis (L.) Garcke	ES	I	x	x	x	x	
11289	Potentilla tabernaemontani Asch.	ES	I	x			x	
11305	Poterium sanguisorba L.	ES	I	x	x	x	x	une part des mentions de ce taxon est probablement à rapporter à P. verrucosum Link ex G. Don.
124819	Poterium sanguisorba L. subsp. balearica (Bourq. ex Nyman) Stace	SSES	I	x		x	x	
124820	Poterium sanguisorba L. subsp. sanguisorba	SSES	I	x			x	
124821	Poterium verrucosum Link ex G. Don	ES	I	x			x	
2740	Prenanthes purpurea L.	ES	I	x	x	x	x	
10339	Primula elatior (L.) Hill	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
10340	Primula elatior (L.) Hill subsp. elatior	SSES	I	x			x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
10362	Primula verta L.	ES	I	x	x	x	x	répartition des deux variétés à préciser.
10374	Primula vulgaris Huds.	ES	I	x			x	
119090	Primula x polyantha Mill.	HYB	I	x		x	x	
124072	Prospero autumnale (L.) Speta	ES	I	x		x	x	
8706	Prunella grandiflora (L.) Schöller	ES	I	x	x	x	x	
8708	Prunella hastifolia Brot.	ES	I	x		x	x	
8709	Prunella hyssopifolia L.	ES	I	x		x	x	
8710	Prunella laciniata (L.) L.	ES	I	x	x	x	x	
8712	Prunella vulgaris L.	ES	I	x	x	x	x	
119379	Prunella x intermedia Link	HYB	I	x			x	
11312	Prunus armeniaca L.	ES	Q	x			x	
11313	Prunus avium (L.) L.	ES	I	x	x	x	x	
11316	Prunus cerasifera Ehrh.	ES	Q	x			x	
124045	Prunus cerasifera Ehrh. f. atropurpurea Diefel	FO	Q	x			x	
11320	Prunus cerasus L.	ES	Q	x	x	x	x	
11325	Prunus domestica L.	ES	N	x	x	x	x	
11328	Prunus domestica L. subsp. domestica	SSES	Q	x			x	
11330	Prunus domestica L. subsp. insititia (L.) Bonnier & Lavens	SSES	N	x	x	x	x	
11332	Prunus dulcis (Mill.) D. A. Webb	ES	Q	x			x	
11334	Prunus laurocerasus L.	ES	Z	x			x	
11336	Prunus mahaleb L.	ES	I	x		x	x	
11340	Prunus padus L.	ES	I	x	x	x	x	
11343	Prunus persica (L.) Batsch	ES	Q	x			x	
11354	Prunus spinosa L.	ES	I	x	x	x	x	
11358	Prunus x fruticans Weihe	HYB	I	x			x	
9586	Pseudofumaria lutea (L.) Borkh.	ES	Q	x			x	
15214	Pseudotsuga alba (L.) A. Löve & D. Löve	ES	I	x	x	x	x	
19338	Pseudotsuga menziesii (Mill.) Franco	ES	N	x			x	
124826	Pseudotsuga turrita (L.) Al-Shohbaz	ES	I	x		x	x	
16808	Ptilurus incurvus (Gouan) Schinz & Thell.	ES	I	x			x	
17652	Pteridium aquilinum (L.) Kuhn	ES	I	x	x	x	x	
8438	Pterocarya fraxinifolia (Poir.) Spach	ES	Q	x			x	
16811	Puccinellia distans (L.) Parl.	ES	I?	x		x	x	
2749	Pulicaria dysenterica (L.) Bernh.	ES	I	x	x	x	x	
3630	Pulmonaria affinis Jord.	ES	I	x		x	x	
3612	Pulmonaria longifolia (Bastard) Boreau	ES	I	x			x	seule la subsp. cevenensis Bolliger est présente dans la dition.
3613	Pulmonaria longifolia (Bastard) Boreau subsp. cevenensis Bolliger	SSES	I	x			x	seule la subsp. cevenensis Bolliger est présente dans la dition.
9105	Punica granatum L.	ES	Q	x			x	
11360	Pyraechtha coccinea M. Roem.	ES	Q	x			x	
6470	Pyrola chlorantha Sw.	ES	I (E7)	x	x	x	x	à confirmer dans la dition.
6473	Pyrola minor L.	ES	I	x	x	x	x	
6475	Pyrola rotundifolia L.	ES	I	x	x	x	x	
11364	Pyrus communis L.	ES	I	x			x	
124830	Pyrus communis L. subsp. communis	SSES	Q	x			x	
124831	Pyrus communis L. subsp. pyrastrer (L.) Ehrh.	SSES	I	x			x	
121090	Pyrus spinosa Forsk.	ES	I	x			x	
7899	Quercus coccifera L.	ES	I	x			x	
7907	Quercus ilex L.	ES	I	x		x	x	faible valeur taxonomique de la subsp. ilex. Incluse dans l'espèce.
7916	Quercus petraea Liebt.	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
7918	Quercus petraea Liebt. subsp. petraea	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
7920	Quercus pubescens Willd.	ES	I	x			x	faible valeur taxonomique de la subsp. pubescens. Incluse dans l'espèce.
7923	Quercus robur L.	ES	I	x			x	
7927	Quercus rubra L.	ES	Z	x			x	
120277	Quercus x kerneri Simkovic	HYB	I	x			x	
118615	Quercus x rosacea Bechst.	HYB	I	x		x	x	
7934	Quercus x streimeri Heuff. ex Freyn	HYB	I	x			x	
9076	Radiola linoides Roth	ES	I	x		x	x	
10620	Ranunculus acris L.	ES	I	x	x	x	x	
10622	Ranunculus acris L. subsp. acris	SSES	I	x	x	x	x	
10623	Ranunculus acris L. subsp. acris	SSES	I	x			x	
10624	Ranunculus acris L. subsp. friesianus (Jord.) Syme	SSES	I	x			x	
10633	Ranunculus aquatilis L.	ES	I	x	x	x	x	
10637	Ranunculus arvensis L.	ES	I	x			x	
10638	Ranunculus auricomus L.	ES	I	x	x	x	x	
10648	Ranunculus bulbosus L.	ES	I	x			x	
10680	Ranunculus flammula L.	ES	I	x			x	faible valeur taxonomique de la var. aleae (Wilk.) Burnat. Incluse dans l'espèce.
10695	Ranunculus hederaceus L.	ES	I	x		x	x	
10705	Ranunculus lingua L.	ES	I	x			x	
10712	Ranunculus montanellus L.	ES	I	x		x	x	faible valeur taxonomique de la var. saxatilis (Nyman) Burnat. Incluse dans l'espèce.
10717	Ranunculus muricatus L.	ES	A? (E7)				x	à confirmer.
10729	Ranunculus palluosus Poir.	ES	I	x		x	x	
10734	Ranunculus parviflorus L.	ES	I	x		x	x	
10736	Ranunculus peltatus Schrank	ES	I	x	x	x	x	
10741	Ranunculus penicillatus (Dumort.) Bab.	ES	I	x			x	
10750	Ranunculus platentifolius L.	ES	I	x	x	x	x	
10764	Ranunculus repens L.	ES	I	x	x	x	x	
10774	Ranunculus sardous Crantz	ES	I	x		x	x	faible valeur taxonomique de la subsp. xatardii (Lapeyr.) Rouy & Foucaud. Incluse dans l'espèce.
10791	Ranunculus trichophyllus Chaix	ES	I	x		x	x	
10794	Ranunculus trichophyllus Chaix subsp. trichophyllus	SSES	I	x			x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
10799	Ranunculus tuberosus Lapeyr.	ES	I	x	x	x	x	
4370	Raphanus raphanistrum L.	ES	I	x	x	x	x	
4371	Raphanus raphanistrum L. subsp. landra (Moretti ex DC.) Bonnier & Lavens	SSES	I	x			x	
4374	Raphanus raphanistrum L. subsp. raphanistrum	SSES	I	x	x		x	faible valeur taxonomique de la var. luteus L., et de la var. ochroleucus (Stokes) Peterm. inclus dans la subsp. raphanistrum.
4375	Raphanus sativus L.	ES	Q	x			x	
4379	Rapistrum rugosum (L.) All.	ES	I	x		x	x	subsp. orientale (L.) Arcang., à rechercher dans la dition.
4384	Rapistrum rugosum (L.) All. subsp. rugosum	SSES	I	x			x	
2755	Reichardia triocoides (L.) Roth	ES	I	x			x	
10854	Reseda alba L.	ES	Q	x			x	
10861	Reseda jacquinii Rchb.	ES	I	x		x	x	faible valeur taxonomique de la var. litigiosa (Sennen & Pau) O. Bolòs & Vigo. Incluse dans l'espèce.
10865	Reseda lutea L.	ES	I	x			x	
10866	Reseda luteola L.	ES	I	x			x	
10867	Reseda phyteuma L.	ES	I	x			x	
10107	Reynouthis japonica Houtt.	ES	Z	x	x	x	x	l'essentiel des mentions de ce taxon doit être attribué à R. x bohemica Chrték & Chrtkova. fréquence à préciser.
10109	Reynouthis sachalinensis (F. Schmidt) Nakai	ES	Z	x		x	x	l'essentiel des mentions de ce taxon doit être attribué à R. x bohemica Chrték & Chrtkova. fréquence à préciser.
10110	Reynouthis x bohemica Chrték & Chrtkova	HYB	Z	x			x	
2757	Rhagadiolus stellatus (L.) Gaertn.	ES	I	x		x	x	
10892	Rhamnus alaternus L.	ES	I	x		x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
10893	Rhamnus alaternus L. subsp. alaternus	SSES	I	x		x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
10895	Rhamnus alpina L.	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
120022	Rhamnus alpina L. subsp. alpina	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
10896	Rhamnus cathartica L.	ES	I	x	x	x	x	
10906	Rhamnus saxatilis Jacq.	ES	I	x			x	faible valeur taxonomique de la subsp. infectoria (L.) P. Fourn. Includ dans la subsp. saxatilis.
10908	Rhamnus saxatilis Jacq. subsp. saxatilis	SSES	I	x		x	x	faible valeur taxonomique de la subsp. infectoria (L.) P. Fourn. Includ dans la subsp. saxatilis.
123943	Rhaponticum coniferum (L.) Greuter	ES	I	x			x	
12696	Rhinanthus alectorolophus (Scop.) Pollich	ES	I	x	x	x	x	
12705	Rhinanthus angustifolius C.C. Gmel.	ES	I (E7)	x			x	à confirmer dans la dition.
12734	Rhinanthus minor L.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la subsp. minor. Incluse dans l'espèce.
6483	Rhododendron ferrugineum L.	ES	I?	x			x	
130	Rhus typhina L.	ES	Q	x			x	
14234	Rhynchospora alba (L.) Vahl	ES	I	x		x	x	
8256	Ribes alpinum L.	ES	I	x	x	x	x	
8258	Ribes nigrum L.	ES	Q	x			x	
8259	Ribes petraeum Wulfen	ES	I	x	x	x	x	
8260	Ribes rubrum L.	ES	I	x	x	x	x	
9283	Ribes uva-crispa L.	ES	I	x	x	x	x	
120296	Rubia pseudocastanea L.	ES	Z	x			x	
4390	Rorippa amphibia (L.) Besser	ES	I	x			x	
4399	Rorippa palustris (L.) Besser	ES	I	x	x		x	
4400	Rorippa pyrenaica (All.) Rchb.	ES	I	x		x	x	seule la variété type est présente dans la dition.
124058	Rorippa pyrenaica (All.) Rchb. var. pyrenaica	VAR	I	x		x	x	seule la variété type est présente dans la dition.
4405	Rorippa sylvestris (L.) Besser	ES	I	x	x	x	x	
11385	Rosa arvensis Huds.	ES	I	x	x	x	x	Rosa sect. Synstyliæ DC.
11422	Rosa pendulina L.	ES	I	x	x	x	x	Rosa sect. Rosa
11431	Rosa rugosa Thunb.	ES	Q	x			x	Rosa sect. Rosa
122824	Rosa sect. Caninae DC.	SEC	I	x	x		x	
122831	Rosa sect. Pimpinellifoliae (DC.) Ser.	SEC	I	x	x	x	x	
122833	Rosa sect. Rosa	SEC	I	x	x	x	x	
122832	Rosa sect. Synstyliæ DC.	SEC	I	x	x	x	x	
11433	Rosa sempervirens L.	ES	I	x		x	x	Rosa sect. Synstyliæ DC.
11438	Rosa spinosissima L.	ES	I	x	x	x	x	Rosa sect. Pimpinellifoliae (DC.) Ser.
124845	Rosa subsect. Rubiginæ H. Christ	SUBSEC	I	x			x	
124843	Rosa subsect. Rubrifoliae Crép.	SUBSEC	I	x			x	
124844	Rosa subsect. Vestitæ H. Christ	SUBSEC	I	x	x	x	x	
11449	Rosa vosagica Desp.	ES	I	x			x	
11384	Rosa x andegavensis Bastard	HYB	I	x		x	x	
120910	Rosa x boreana Béraud	HYB	I?	x			x	
11435	Rosa x dumetorum Thuill.	HYB	I	x			x	
120298	Rosa x intercalaris Désag.	HYB	I	x			x	
118926	Rosa x pervirens Gren. ex Tourlet	HYB	I	x			x	
120298	Rosa x reversa Waldst. & Kit.	HYB	I	x		x	x	
119521	Rosa x verticillata Méral	HYB	I	x			x	
8716	Rosmarinus officinalis L.	ES	Q	x			x	
16831	Rostraria cristata (L.) Tzvelev	ES	I	x			x	
11953	Rubia perigrina L.	ES						

CODE CHLORIS VALIDE	NOM CHLORIS VALIDE	RANG	STATUT INDIGENAT SIMPLIFIE	7	43	CITE AVANT 1990	CITE APRES 1989	REMARQUES TAXONOMIQUES																																																																																																																																																																																						
123576	123577	123578	123580	123581	123579	123582	11700	2768	10113	10114	10118	10123	10130	10145	10147	10160	10184	10169	10170	10179	10183	10185	10191	10192	10197	117942	11732	11979	11987	5317	117896	5319	5336	5343	5347	13477	12016	12025	12029	12030	12040	12043	12048	12052	12075	12078	12083	12032	12091	12095	118070	118166	119077	12099	8722	8736	8742	8745	8750	8753	4838	4839	4842	10378	11718	586	5354	5356	5357	8769	8773	12164	12166	121160	12194	12241	12251	12284	12280	120319	6327	6333	6366	589	590	601	605	124868	124873	124875	124877	14237	14249	14406	14250	14252	14307	8417	8418	8425	8427	8431	2793	2801	2802	2805	123925	123933	12753	12755	12770	8782	16853	6101	6104	6107	6110	6116	6120	6122	6124	6128	6130	6133	124886	6158	6162	6168	6170	6184	6190	124103	124104	6207	2827	2852	2866	2889	2897	2898	2919	2923	2925	2926	17414	17415	15228	15239	2942	645	16860	16881	124892	124893	16885	16887	16889	16890	11960	8813	120838	647	124900	5391	5399	119269	5408	5412	5423	5428	5443	5446	5451	5456	5458	5482	5504	5514	2950	4412	4416	4461	17139	12953	12957	12961	12965	12968	12969	12985

CODE CHLORIS VALIDE	NOM CHLORIS VALIDE	RANG	STATUT INDIENAT SIMPLIFIE	7	43	CITE AVANT 1990	CITE APRES 1989	REMARQUES TAXONOMIQUES
12986	<i>Solanum villosum</i> Mill.	ES	I	x	x	x	x	la sous-espèce type serait à rechercher dans la dition.
12987	<i>Solanum villosum</i> Mill. subsp. <i>miniatum</i> (Bernh. ex Willd.) Edmonds	SSES	I	x	x	x	x	
10379	<i>Soldanella alpina</i> L.	ES	I	x	x	x		seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
122183	<i>Soldanella alpina</i> L. subsp. <i>alpina</i>	SSES	I	x	x	x		seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
2954	<i>Solidago canadensis</i> L.	ES	Z	x	x	x		
2957	<i>Solidago gigantea</i> Aiton	ES	Z	x	x	x		
2967	<i>Solidago virgaurea</i> L.	ES	I	x	x	x		
2971	<i>Solidago virgaurea</i> L. subsp. <i>minuta</i> (L.) Arcang.	SSES	I	x	x	x		
2974	<i>Solidago virgaurea</i> L. subsp. <i>virgaurea</i>	SSES	I	x	x	x		
2979	<i>Sonchus arvensis</i> L.	ES	I	x	x	x		
2983	<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill	ES	I	x	x	x		ne semble représenté dans la dition que par la sous-espèce type.
2984	<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill subsp. <i>asper</i>	SSES	I	x	x	x		ne semble représenté dans la dition que par la sous-espèce type.
2992	<i>Sonchus oleraceus</i> L.	ES	I	x	x	x		
7554	<i>Sorghora japonica</i> L.	ES	O	x	x	x		
11724	<i>Sorbaria sorbifolia</i> (L.) A. Braun	ES	O	x	x	x		
11725	<i>Sorbaria tomentosa</i> (Lindl.) Rehder	ES	O	x	x	x		
11726	<i>Sorbus aria</i> (L.) Crantz	ES	I	x	x	x		
11729	<i>Sorbus aucuparia</i> L.	ES	I	x	x	x		seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
11730	<i>Sorbus aucuparia</i> L. subsp. <i>aucuparia</i>	SSES	I	x	x	x		seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
11732	<i>Sorbus chamaemespilus</i> (L.) Crantz	ES	I	x	x	x		
11734	<i>Sorbus domestica</i> L.	ES	I	x	x	x		
11736	<i>Sorbus mougeotii</i> Soy.-Will. & Godr.	ES	I	x	x	x		
11739	<i>Sorbus torminalis</i> (L.) Crantz	ES	I	x	x	x		
11741	<i>Sorbus x thuringiaca</i> (Lise) Fritsch	HYB	I	x	x	x		
16897	<i>Sorghum halepense</i> (L.) Pers.	ES	Z	x	x	x		
17146	<i>Sparagium emersum</i> Rehmann	ES	I	x	x	x		
17147	<i>Sparagium erectum</i> L.	ES	I	x	x	x		
17148	<i>Sparagium erectum</i> L. subsp. <i>erectum</i>	SSES	I	x	x	x		les sous-espèces subsp. <i>erectum</i> et subsp. <i>neglectum</i> (Beeby) K. Richt. sont traités au rang d'espèce dans la nomenclature actuelle.
17150	<i>Sparagium erectum</i> L. subsp. <i>neglectum</i> (Beeby) K. Richt.	SSES	I	x	x	x		les sous-espèces subsp. <i>erectum</i> et subsp. <i>neglectum</i> (Beeby) K. Richt. sont traités au rang d'espèce dans la nomenclature actuelle.
7561	<i>Spartium junceum</i> L.	ES	I	x	x	x		
5517	<i>Spergula arvensis</i> L.	ES	I	x	x	x		faible valeur taxonomique de la var. <i>arvensis</i> . Incluse dans l'espèce.
5524	<i>Spergula morisonii</i> Boreau	ES	I	x	x	x		
5526	<i>Spergula pentandra</i> L.	ES	I	x	x	x		
124913	<i>Spergula rubra</i> (L.) Dietr.	ES	I	x	x	x		
11748	<i>Spiraea douglasii</i> Hook.	ES	O	x	x	x		
15243	<i>Spiranthes aestivalis</i> (Foir.) Rich.	ES	I	x	x	x		
15245	<i>Spiranthes spiralis</i> (L.) Chevall.	ES	I	x	x	x		
14747	<i>Spirodela polyrhiza</i> (L.) Schleid.	ES	I	x	x	x		
16916	<i>Sporobolus indicus</i> (L.) R. Br.	ES	Z	x	x	x		
8821	<i>Stachys alpina</i> L.	ES	I	x	x	x		
8822	<i>Stachys annua</i> (L.) L.	ES	I	x	x	x		
8824	<i>Stachys arvensis</i> (L.) L.	ES	I	x	x	x		
8826	<i>Stachys byzantina</i> K. Koch	ES	O	x	x	x		
8832	<i>Stachys germanica</i> L.	ES	I	x	x	x		
8849	<i>Stachys recta</i> L.	ES	I	x	x	x		seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
8851	<i>Stachys recta</i> L. subsp. <i>recta</i>	SSES	I	x	x	x		seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
8853	<i>Stachys sylvatica</i> L.	ES	I	x	x	x		
3006	<i>Stachys dubia</i> L.	ES	I	x	x	x		
5564	<i>Stellaria alsine</i> Grimm	ES	I	x	x	x		
5571	<i>Stellaria graminea</i> L.	ES	I	x	x	x		
5572	<i>Stellaria holostea</i> L.	ES	I	x	x	x		
5573	<i>Stellaria media</i> (L.) Vill.	ES	I	x	x	x		
5579	<i>Stellaria neglecta</i> Weihe	ES	I	x	x	x		
5580	<i>Stellaria nemorum</i> L.	ES	I	x	x	x		
5582	<i>Stellaria nemorum</i> L. subsp. <i>montana</i> (Pierard) Berher	SSES	I	x	x	x		
5583	<i>Stellaria nemorum</i> L. subsp. <i>nemorum</i>	SSES	I	x	x	x		
5384	<i>Stellaria pallida</i> (Dumort.) Piré	ES	I	x	x	x		
13675	<i>Sternbergia lutea</i> (L.) Ker Gawl. ex Spreng.	ES	O	x	x	x		
16934	<i>Stipa gallica</i> Celak.	ES	I	x	x	x		les mentions de <i>S. eriocalcis</i> Borbás sont à rapporter à <i>S. gallica</i> Celak.
13816	<i>Streptopus amplexifolius</i> (L.) DC.	ES	I	x	x	x		
6375	<i>Succisa pratensis</i> Moench	ES	I	x	x	x		
8108	<i>Swertia perennis</i> L.	ES	I	x	x	x		
4843	<i>Symphoricarpos albus</i> (L.) S.F. Blake	ES	O	x	x	x		faible valeur taxonomique de la var. <i>laevigatus</i> (Fernald) S.F. Blake. Incluse dans l'espèce.
12387	<i>Symphytichum lancastratum</i> (Willd.) G.L. Nesom	ES	N	x	x	x		confusion pour partie avec <i>S. x salignum</i> (Willd.) G.L. Nesom.
124930	<i>Symphytichum subulatum</i> (Michx.) G.L. Nesom	ES	S7	x	x	x		seule la var. <i>squamatum</i> (Spreng.) S.D. Sundb. est présente dans la dition.
124931	<i>Symphytichum subulatum</i> (Michx.) G.L. Nesom var. <i>squamatum</i> (Spreng.) S.D. Sundb.	VAR	S7	x	x	x		seule la var. <i>squamatum</i> (Spreng.) S.D. Sundb. est présente dans la dition.
123672	<i>Symphytichum x salignum</i> (Willd.) G.L. Nesom	HYB	Z	x	x	x		
3636	<i>Symphytium asperum</i> Lepech.	ES	O	x	x	x		
3637	<i>Symphytium bulbosum</i> K.F. Schimp.	ES	O	x	x	x		
3641	<i>Symphytium officinale</i> L.	ES	I	x	x	x		
3645	<i>Symphytium tuberosum</i> L.	ES	I	x	x	x		
3648	<i>Symphytium x uplandicum</i> Nyman	HYB	N	x	x	x		
9400	<i>Syringa vulgaris</i> L.	ES	O	x	x	x		
3017	<i>Tageles patula</i> L.	ES	O	x	x	x		
3023	<i>Tanacetum corymbosum</i> (L.) Sch. Bip.	ES	I	x	x	x		
3025	<i>Tanacetum parthenium</i> (L.) Sch. Bip.	ES	I?	x	x	x		
3027	<i>Tanacetum vulgare</i> L.	ES	I	x	x	x		
121593	<i>Taraxacum sect. Celtaica</i> Richards	SEC	I	x	x	x		traité à la section.
121594	<i>Taraxacum sect. Erythroserma</i> (Lindb.) Dahist.	SEC	I	x	x	x		traité à la section.
121595	<i>Taraxacum sect. Hamata</i> H. Öllg.	SEC	I	x	x	x		traité à la section.
120543	<i>Taraxacum sect. Obovata</i> Soest	SEC	I	x	x	x		traité à la section.
121596	<i>Taraxacum sect. Palustris</i> (Lindb.) Dahist.	SEC	I	x	x	x		traité à la section.
121597	<i>Taraxacum sect. Ruderalia</i> Kirschner, H. Öllg. & Stepanek	SEC	I	x	x	x		traité à la section.
17408	<i>Taxus baccata</i> L.	ES	O	x	x	x		évolution taxonomique récente du genre <i>Taxus</i> , à étudier dans la dition.
4493	<i>Teesdalia coronopifolia</i> (J.P. Bergeret) Theill.	ES	I	x	x	x		
4495	<i>Teesdalia radialis</i> (L.) R. Br.	ES	I	x	x	x		
3179	<i>Tephrosia helenitis</i> (L.) B. Nord.	ES	I	x	x	x		représenté par la subsp. type, la var. <i>helenitis</i> est à rechercher dans la dition.
3182	<i>Tephrosia helenitis</i> (L.) B. Nord. subsp. <i>helenitis</i>	SSES	I	x	x	x		représenté par la subsp. type, la var. <i>helenitis</i> est à rechercher dans la dition.
124946	<i>Tephrosia helenitis</i> (L.) B. Nord. subsp. <i>helenitis</i> var. <i>arvensis</i> (Rouy) B. Bock	VAR	I	x	x	x		
8859	<i>Teucrium botrys</i> L.	ES	I	x	x	x		
8863	<i>Teucrium chamaedrys</i> L.	ES	I	x	x	x		faible valeur taxonomique de la subsp. <i>pinnatifidum</i> (Sennen) Rech.f. Incluse dans l'espèce.
8885	<i>Teucrium montanum</i> L.	ES	I	x	x	x		
8887	<i>Teucrium polium</i> L.	ES	I	x	x	x		seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
8891	<i>Teucrium polium</i> L. subsp. <i>polium</i>	SSES	I	x	x	x		seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
8901	<i>Teucrium scorodium</i> L.	ES	I	x	x	x		
8905	<i>Teucrium scorodonia</i> L.	ES	I	x	x	x		
10807	<i>Thalictrum aquilegifolium</i> L.	ES	I	x	x	x		
10813	<i>Thalictrum flavum</i> L.	ES	I	x	x	x		
10826	<i>Thalictrum minus</i> L.	ES	I	x	x	x		probablement représenté dans la dition uniquement par la subsp. <i>saxatile</i> Ces.
10832	<i>Thalictrum minus</i> L. subsp. <i>saxatile</i> Ces.	SSES	I	x	x	x		
11789	<i>Thelypteris palustris</i> Schott	ES	I	x	x	x		
12103	<i>Thesium alpinum</i> L.	ES	I	x	x	x		
12110	<i>Thesium humifusum</i> DC.	ES	I	x	x	x		
12111	<i>Thesium humifusum</i> DC. subsp. <i>divaricatum</i> (Mert. & W.D.J. Koch) Bonnier & Lavens	SSES	I	x	x	x		
124220	<i>Thesium humifusum</i> DC. subsp. <i>humifusum</i>	SSES	I	x	x	x		
12120	<i>Thesium pyrenaicum</i> Pourr.	ES	I	x	x	x		seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
118011	<i>Thesium pyrenaicum</i> Pourr. subsp. <i>pyrenaicum</i>	SSES	I	x	x	x		seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
4509	<i>Thlaspi arvense</i> L.	ES	I	x	x	x		
17324	<i>Thuja plicata</i> D. Don ex Lamb.	ES	O	x	x	x		
8936	<i>Thymus nitens</i> Lamotte	ES	I	x	x	x		
8943	<i>Thymus praecox</i> Opiz	ES	I	x	x	x		
8945	<i>Thymus praecox</i> Opiz subsp. <i>britannicus</i> (Ronniger) Holub	SSES	I	x	x	x		
117901	<i>Thymus praecox</i> Opiz subsp. <i>praecox</i>	SSES	I	x	x	x		
8948	<i>Thymus pulegioides</i> L.	ES	I	x	x	x		
8954	<i>Thymus pulegioides</i> L. subsp. <i>pulegioides</i>	SSES	I	x	x	x		
124956	<i>Thymus pulegioides</i> L. subsp. <i>pulegioides</i> var. <i>vestitus</i> (Lange) Jalas	VAR	I	x	x	x		
121693	<i>Thymus sect. Serpyllum</i> (Mill.) Benth.	SEC	I	x	x	x		
8976	<i>Thymus vulgaris</i> L.	ES	I	x	x	x		seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
8979	<i>Thymus vulgaris</i> L. subsp. <i>vulgaris</i>	SSES	I	x	x	x		seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
119647	<i>Thymus x citriodorus</i> (Pers.) Schreb.	HYB	I	x	x	x		
121118	<i>Thymus x wiviandensis</i> H.J. Coste & Revol	HYB	I	x	x	x		
13077	<i>Tilia cordata</i> Mill.	ES	I	x	x	x		
13081	<i>Tilia platyphyllos</i> Scop.	ES	I	x	x	x		
118072	<i>Tilia x europaea</i> L.	HYB	I?	x	x	x		
124958	<i>Tolpis umbellata</i> Bertol.	ES	I	x	x	x		les mentions de <i>T. barbata</i> (L.) Gaertn. sont erronées dans la dition.
672	<i>Tordylium maximum</i> L.	ES	I	x	x	x		
124154	<i>Torilis africana</i> Spreng.	ES	I	x	x	x		la var. <i>africana</i> serait à rechercher.
124155	<i>Torilis africana</i> Spreng. var. <i>heterophylla</i> (Guss.) Reduron	VAR	I	x	x	x		
677	<i>Torilis arvensis</i> (Huds.) Link	ES	I	x	x	x		
678	<i>Torilis arvensis</i> (Huds.) Link subsp. <i>arvensis</i>	SSES	I	x	x	x		
122931	<i>Torilis arvensis</i> (Huds.) Link subsp. <i>neglecta</i> (Rouy & E.G. Camus) Theill.	SSES	A	x	x	x		
691	<i>Torilis japonica</i> (Houtt.) DC.	ES	I	x	x	x		
692	<i>Torilis leptophylla</i> (L.) Rchb.f.	ES	I	x	x	x		
694	<i>Torilis nodosa</i> (L.) Gaertn.	ES	I	x	x	x		seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
120050	<i>Torilis nodosa</i> (L.) Gaertn. subsp. <i>nodosa</i>	SSES	I	x	x	x		seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
13800	<i>Tradesantia flumensis</i> Vell.	ES	O	x	x	x		
3213	<i>Tragopogon crocifolius</i> L.	ES	I	x	x	x		
3215	<i>Tragopogon dubius</i> Scop.	ES	I	x	x	x		faible valeur taxonomique de la subsp. <i>major</i> (Jacq.) Vollm. Incluse dans l'espèce.
3228	<i>Tragopogon porrifolius</i> L.	ES	I	x	x	x		faible valeur taxonomique de la subsp. <i>porrifolius</i> . Incluse dans l'espèce.
3233	<i>Tragopogon pratensis</i> L.	ES	I	x	x	x		
3235	<i>Tragopogon pratensis</i> L. subsp. <i>orientalis</i> (L.) Celak.	SSES	I	x	x	x		
3236	<i>Tragopogon pratensis</i> L. subsp. <i>pratensis</i>	SSES	I	x	x	x		
16959	<i>Tragus racemosus</i> (L.) All.	ES	I?	x	x	x		
15246	<i>Transteineria globosa</i> (L.) Rchb.	ES	I	x	x	x		
13383	<i>Tribulus terrestris</i> L.	ES	I	x	x	x		
7579	<i>Trifolium alpestre</i> L.	ES	I	x	x	x		
7580	<i>Trifolium alpinum</i> L.	ES	I	x	x	x		
7582	<i>Trifolium angustifolium</i> L.	ES	I	x	x	x		
7586	<i>Trifolium arvense</i> L.	ES	I	x	x	x		
124309	<i>Trifolium arvense</i> L. var. <i>arvense</i>	VAR	I	x	x	x		
124311	<i>Trifolium arvense</i> L. var. <i>gracile</i> (Thuill.) DC.	VAR	I	x	x	x		
7589	<i>Trifolium aureum</i> Pollich	ES	I	x	x	x		
7590	<i>Trifolium badium</i> Schreb.	ES	I (E?)	x	x	x		à confirmer dans la dition.
124159	<i>Trifolium bocconei</i> Savi	ES	I?	x	x	x		
7599	<i>Trifolium campestre</i> Schreb.	ES	I	x	x	x		faible valeur taxonomique de la var. <i>campestre</i> . Incluse dans l'espèce.
7609	<i>Trifolium dubium</i> Sibth.	ES	I	x	x	x		
7618	<i>Trifolium fragiferum</i> L.	ES	I	x	x	x		
7620	<i>Trifolium glomeratum</i> L.	ES	I	x	x	x		
7622	<i>Trifolium hirtum</i> All.	ES	I	x	x	x		
7623	<i>Trifolium hybridum</i> L.	ES	I					

CODE CHLORIS VALIDE	NOM CHLORIS VALIDE	RANG	STATUT INDIGENAT SIMPLIFIE	7	43	CITE AVANT 1990	CITE APRES 1989	REMARQUES TAXONOMIQUES
124974	Trochardis verticillatum (L.) Raf	ES	I	x	x	x	x	
10845	Trollius europaeus L.	ES	I	x	x	x	x	
5972	Tuberaria guttata (L.) Fourr.	ES	I	x	x	x	x	
14830	Tulipa gesneriana L.	ES	Q	x	x	x	x	
14844	Tulipa sylvestris L.	ES	I	x	x	x	x	seule la subsp. australis (Link) Pamp. est présente dans la dition.
14845	Tulipa sylvestris L. subsp. australis (Link) Pamp.	SSES	I	x	x	x	x	seule la subsp. australis (Link) Pamp. est présente dans la dition.
704	Turgenia latifolia (L.) Hoffm.	ES	I	x	x	x	x	archoephyte.
4548	Turritis glabra L.	ES	I	x	x	x	x	
3244	Tussilago farfara L.	ES	I	x	x	x	x	
17161	Typha angustifolia L.	ES	I	x	x	x	x	
17167	Typha latifolia L.	ES	I	x	x	x	x	
7767	Ulex europaeus L.	ES	I?	x	x	x	x	le ou les taxons infraspécifiques sont à préciser dans la dition.
13100	Ulmus glabra Huds.	ES	I	x	x	x	x	
13102	Ulmus minor Mill.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la subsp. procera (Salisb.) Franco. Incline dans l'espèce.
6220	Umbilicus rupestris (Salisb.) Dandy	ES	I	x	x	x	x	
3252	Urospermum dalechampii (L.) Scop. ex F.W.Schmidt	ES	I	x	x	x	x	
3253	Urospermum picroides (L.) Scop. ex F.W.Schmidt	ES	I	x	x	x	x	
13120	Urtica dioica L.	ES	I	x	x	x	x	le ou les taxons infraspécifiques sont à préciser dans la dition, outre la subsp. dioica largement représentée, la subsp. subsp. galeopisifolia (Opiz) Chrtk serait à
13127	Urtica urens L.	ES	I	x	x	x	x	
9012	Utricularia minor L.	ES	I	x	x	x	x	
5993	Vaccaria hispanica (Mill.) Rauschert	ES	I?	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la var. hispanica. Incline dans l'espèce.
6490	Vaccinium myrtillus L.	ES	I	x	x	x	x	
6492	Vaccinium uliginosum L.	ES	I	x	x	x	x	seule la subsp. microphyllum (Lange) Tolm. est présente dans la dition.
6493	Vaccinium uliginosum L. subsp. microphyllum (Lange) Tolm.	SSES	I	x	x	x	x	seule la subsp. microphyllum (Lange) Tolm. est présente dans la dition.
6495	Vaccinium vitis-idaea L.	ES	I	x	x	x	x	
11968	Valantia muralis L.	ES	I	x	x	x	x	
13146	Valeriana dioica L.	ES	I	x	x	x	x	
13157	Valeriana officinalis L.	ES	I	x	x	x	x	
13161	Valeriana officinalis L. subsp. officinalis	SSES	I	x	x	x	x	
13164	Valeriana officinalis L. subsp. sambucifolia (J.C.Mikan ex Pohl) Celak.	SSES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la subsp. repens (Host) O. Bolòs & Vigo, inclue dans la subsp. sambucifolia (J.C.Mikan ex Pohl) Celak.
13165	Valeriana officinalis L. subsp. tenuifolia (Vahl) Schöbl. & G.Martens	SSES	I	x	x	x	x	
13179	Valeriana tripteris L.	ES	I	x	x	x	x	
13181	Valeriana tuberosa L.	ES	I	x	x	x	x	
13186	Valerianella coronata (L.) DC.	ES	I	x	x	x	x	
124976	Valerianella coronata (L.) DC. f. pumila (L.) Devesa, J.López & R.Gonzalo	FO	I	x	x	x	x	
13189	Valerianella dentata (L.) Pollich	FO	I	x	x	x	x	
124977	Valerianella dentata (L.) Pollich f. dentata	FO	I	x	x	x	x	
124978	Valerianella dentata (L.) Pollich f. rimosa (Bastard) Devesa, J.López & R.Gonzalo	FO	I	x	x	x	x	
13192	Valerianella eriocarpa Desv.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de V. muricata (Steven ex Roem. & Schult.) Baxter. inclue dans V. eriocarpa Desv.
13195	Valerianella locusta (L.) Laterr.	ES	I	x	x	x	x	
124979	Valerianella locusta (L.) Laterr. f. carinata (Loisel.) Devesa, J.López & R.Gonzalo	FO	I	x	x	x	x	
14455	Valisneria spiralis L.	ES	Q	x	x	x	x	
17021	Veronica dubia (Leers) Coss.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la var. scutellata. Incline dans l'espèce.
14859	Veratrum album L.	ES	I	x	x	x	x	
12788	Verbascum blattaria L.	ES	I	x	x	x	x	
12791	Verbascum boerhavi L.	ES	I	x	x	x	x	
12792	Verbascum chaixii Vill.	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
121127	Verbascum chaixii Vill. subsp. chaixii	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
12798	Verbascum densiflorum Bertol.	ES	I	x	x	x	x	
12800	Verbascum lychnitis L.	FO	I	x	x	x	x	
118664	Verbascum lychnitis L. f. album (Mill.) W.D.J.Koch	FO	I	x	x	x	x	
118680	Verbascum lychnitis L. f. lychnitis	FO	I	x	x	x	x	
12803	Verbascum nigrum L.	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
119662	Verbascum nigrum L. subsp. nigrum	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
12805	Verbascum phlomooides L.	ES	I	x	x	x	x	
12809	Verbascum pulverulentum Vill.	ES	I	x	x	x	x	
12812	Verbascum sinuatum L.	ES	I	x	x	x	x	
12814	Verbascum thapsus L.	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
12817	Verbascum thapsus L. subsp. thapsus	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
12818	Verbascum virgatum Stokes	ES	I	x	x	x	x	
13218	Verberna officinalis L.	ES	I	x	x	x	x	
12821	Veronica agrestis L.	ES	I	x	x	x	x	
12827	Veronica anagallis-aquatica L.	ES	I	x	x	x	x	
12830	Veronica anagallodes Guss.	ES	I	x	x	x	x	
12833	Veronica arvensis L.	ES	I	x	x	x	x	
12840	Veronica beccabunga L.	ES	I	x	x	x	x	
12844	Veronica catenata Pennell	ES	I	x	x	x	x	
12845	Veronica chamaedrys L.	ES	I	x	x	x	x	
12846	Veronica cymbalaria Bodard	ES	I	x	x	x	x	
12849	Veronica dillenii Crantz	ES	I	x	x	x	x	
12852	Veronica fruticans Jacq.	ES	I	x	x	x	x	
12856	Veronica hederifolia L.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la subsp. hederifolia. Incline dans l'espèce.
12868	Veronica montana L.	ES	I	x	x	x	x	
12870	Veronica officinalis L.	ES	I	x	x	x	x	
12874	Veronica peregrina L.	ES	S?	x	x	x	x	
12875	Veronica persica Poir.	ES	Z	x	x	x	x	
12876	Veronica polita Fr.	ES	I	x	x	x	x	
124982	Veronica scheererii (J.-P.Brandt) Holub	ES	I	x	x	x	x	les mentions de V. austriaca L. (absent de France continentale) et de V. prostata L. (connu uniquement en Maurienne) sont erronées.
12886	Veronica scutellata L.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la var. scutellata. Incline dans l'espèce.
12887	Veronica serpyllifolia L.	ES	I	x	x	x	x	la subsp. humifusa (Dicks.) Syme serait à rechercher dans la dition.
12891	Veronica serpyllifolia L. subsp. serpyllifolia	SSES	I	x	x	x	x	
12892	Veronica spicata L.	ES	I	x	x	x	x	
124983	Veronica sublobata M.Fisch.	ES	I	x	x	x	x	
12894	Veronica teucrium L.	ES	I	x	x	x	x	
12901	Veronica urticifolia Jacq.	ES	I	x	x	x	x	
12902	Veronica verna L.	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
12905	Veronica verna L. subsp. verna	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
4847	Viburnum lantana L.	ES	I	x	x	x	x	
4849	Viburnum opulus L.	ES	I	x	x	x	x	
4850	Viburnum tinus L.	ES	I	x	x	x	x	
7783	Vicia angustifolia L.	ES	I	x	x	x	x	
7791	Vicia bithynica (L.) L.	ES	I	x	x	x	x	
7793	Vicia cassubica L.	ES	I	x	x	x	x	
7796	Vicia cracca L.	ES	I	x	x	x	x	
7805	Vicia dasycarpa Ten.	ES	I	x	x	x	x	
7806	Vicia disperma DC.	ES	I	x	x	x	x	
7807	Vicia dumetorum L.	ES	Q	x	x	x	x	
7817	Vicia hirsuta (L.) Gray	ES	I	x	x	x	x	
7819	Vicia hybrida L.	ES	I	x	x	x	x	
7820	Vicia incana Gouan	ES	I?	x	x	x	x	la présence de ce taxon doit être confirmé dans la dition.
7824	Vicia lathyroides L.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la var. scutellata. Incline dans l'espèce.
7828	Vicia lutea L.	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition ; faible valeur taxonomique de la var. hirta (Balb. ex DC.) Loisel.
7830	Vicia lutea L. subsp. lutea	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition ; faible valeur taxonomique de la var. hirta (Balb. ex DC.) Loisel.
7841	Vicia orobus DC.	ES	I	x	x	x	x	
7842	Vicia pannonica Crantz	ES	I?	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la var. purpurascens (DC.) Ser. Incline dans l'espèce.
7846	Vicia parviflora Cav.	ES	I	x	x	x	x	
7847	Vicia peregrina L.	ES	I	x	x	x	x	
7854	Vicia sativa L.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la subsp. sativa. Incline dans l'espèce.
7866	Vicia segetalis Thuill.	ES	I?	x	x	x	x	
7867	Vicia sepium L.	ES	I	x	x	x	x	
7873	Vicia tenuifolia Roth	ES	I	x	x	x	x	
7877	Vicia tetrasperma (L.) Schreb.	ES	I	x	x	x	x	
7883	Vicia villosa Roth	ES	I	x	x	x	x	la plupart des mentions de ce taxon sont probablement à rapprocher de V. dasycarpa Ten.
710	Vicia major L.	ES	Z	x	x	x	x	
711	Vicia minor L.	ES	I	x	x	x	x	
761	Vincetoxicum hirundinaria Medik.	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique de la subsp. intermedium (Loret & Barrandon) Markgr. Incline dans l'espèce.
13225	Viola alba Besser	ES	I	x	x	x	x	faible valeur taxonomique des subsp. dehnhardtii (Ten.) W.Becker et subsp. scotophylla (Jord.) Nyman. Incline dans l'espèce.
13238	Viola arvensis Murray	ES	I	x	x	x	x	la var. arvensis semble la seule varité présente dans la dition.
124179	Viola arvensis Murray var. arvensis	VAR	I	x	x	x	x	
13243	Viola calcarata L.	ES	Q	x	x	x	x	
13249	Viola canina L.	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
13250	Viola canina L. subsp. canina	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
13276	Viola hirta L.	ES	I	x	x	x	x	
13287	Viola lutea Huds.	ES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
13289	Viola lutea Huds. subsp. lutea	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
13296	Viola odorata L.	ES	I	x	x	x	x	
13304	Viola palustris L.	ES	I	x	x	x	x	
13314	Viola reichenbachiana Jord. ex Boreau	ES	I	x	x	x	x	
13315	Viola riviniana Rchb.	ES	I	x	x	x	x	
13333	Viola suavis M.Bieb.	ES	I	x	x	x	x	
13336	Viola tricolor L.	ES	I	x	x	x	x	
124987	Viola tricolor L. subsp. saxatilis (F.W.Schmidt) Arcang.	SSES	I	x	x	x	x	
124181	Viola x norvegica Witt.	HYB	I	x	x	x	x	
119308	Viola x scabra F.Braun	HYB	I	x	x	x	x	données imprécises.
124134	Viscaria vulgaris Bernh.	ES	I	x	x	x	x	
13354	Viscum album L.	ES	I	x	x	x	x	les subsp. abietis (Wiesb.) Abrom. et subsp. austriacum (Wiesb.) Vollm. sont à rechercher dans la dition.
13355	Viscum album L. subsp. album	SSES	I	x	x	x	x	
13377	Vitis vinifera L.	ES	I	x	x	x	x	la présence de la subsp. sylvestris est peu probable ; les autres espèces du genre, toutes introduites, sont à rechercher dans la dition.
13379	Vitis vinifera L. subsp. vinifera	SSES	Q	x	x	x	x	
17024	Vulpia bromoides (L.) Gray	ES	I	x	x	x	x	
17026	Vulpia ciliata Dumort.	ES	I	x	x	x	x	
17036	Vulpia membranacea (L.) Dumort.	ES	I?	(E?)	x	x	x	à confirmer dans la dition.
17039	Vulpia myuros (L.) C.G.Gmel.	ES	I	x	x	x	x	
17048	Vulpia unilateralis (L.) Stace	ES	I	x	x	x	x	
124992	x Orchidactylis penzianiana (A.Camus) B.Bock	HYB	I	x	x	x	x	
124186	x Serapicampis complicata (E.G.Camus) J.M.H.Shaw	HYB	I	x	x	x	x	
124187	x Serapicampis rousii (Dupuy) J.M.H.Shaw	HYB	I	x	x	x	x	
17061	x Tritosecale rimpaii Witt.	HYB	Q	x	x	x	x	
3270	Xanthium orientale L.	ES	Z	x	x	x	x	la subsp. orientale est peu probable dans la dition.
124190	Xanthium orientale L. subsp. italicum (Moretti) Greuter	SSES	Z	x	x	x	x	
3276	Xanthium spinosum L.	ES	S?	x	x	x	x	
119164	Xanthoselinum alsaticum (L.) Schur	ES	I	x	x	x	x	
119279	Xanthoselinum alsaticum (L.) Schur subsp. alsaticum	SSES	I	x	x	x	x	seule la sous-espèce type est présente dans la dition.
3282	Xeranthemum cylindraceum Sm.	ES	I	x	x	x	x	
3285	Xeranthemum inapertum (L.) Mill.	ES	I	x	x	x	x	
13448	Yucca filamentosa L.	ES	Q	x	x	x	x	
13449	Yucca gloriosa L.	ES	Q	x	x	x	x	
17062	Zea mays L.	ES	Q	x	x	x	x	



Stratégie de préservation de la flore vasculaire du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Charte 2013-2025

Suite à l'élaboration de sa nouvelle charte (2013-2025), et dans l'objectif de garantir la bonne conservation de son patrimoine floristique, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche (PNR Monts d'Ardèche) a sollicité le Conservatoire botanique national du Massif central (CBN Massif central) pour l'élaboration de sa stratégie de préservation de la flore vasculaire. Un groupe d'expert constitué de botanistes et de gestionnaires a été réuni à deux reprises afin de parfaire les grandes lignes de ce document.

Cette stratégie se structure autour : (i) d'un état initial de la flore du PNRMA comprenant une liste hiérarchisée des taxons remarquables établie sur des critères objectifs tels que l'originalité biogéographique (endémisme, disjonction d'aire, isolats), la rareté ou le niveau de menace ; (ii) d'une présentation synthétique des facteurs (négatifs ou positifs) pouvant influencer la conservation des populations de ces taxons ; (iii) d'une série d'actions.

Au total sur les 1689 espèces de la flore vasculaire indigène (ou dont l'indigénat serait à confirmer), 253 taxons ont été retenus comme remarquables, dont 94 demeurent prioritaires pour le PNRMA (soit environ 5% du total des taxons recensés) et doivent donc faire l'objet d'actions de préservation dans le cadre de cette stratégie. Plus d'une centaine de taxons n'ont par ailleurs pas été revu récemment dans le PNRMA, ils sont présumés disparus.

L'éventail de menaces est conséquent, il concerne l'intensification des pratiques agricoles (conversion des pratiques, drainage des zones humides, surpâturage, ...) et l'urbanisation, en particulier en périphéries des bourgs situées au sud et l'est du territoire (Aubenas, Privas, Joyeuse, les Vans, Largentière), la déprise agricole. Le changement climatique pourrait également impacté un lot significatif d'espèces notamment celles inféodées à l'étage subalpin (Mézenec), bien que les conséquences à court terme soit difficile à établir compte-tenu de la variabilité au sein même des modèles climatologiques utilisés et de l'incertitude sur les mesures qui seront prises à l'échelle du globe.

Pour assurer la préservation de ces espèces remarquables, le plan d'action de cette stratégie prévoit la mise en œuvre de 18 actions centrées autour de 4 thèmes : (i) la connaissance (4 actions) ; (ii) la conservation (8) ; l'assistance (2) ; la sensibilisation (4). Ces actions seront mises en œuvre pendant toute la durée de la charte, avec les partenaires, et notamment les gestionnaires d'espaces naturels qui pourront assurer l'opérationnalité de certaines de ces mesures.

Mots clés : Parc naturel régional, Monts d'Ardèche, stratégie, préservation, flore.



Conservatoire botanique national du Massif central

Siège & antenne Auvergne

Le Bourg
43230 CHAVANIAC-LAFAYETTE
Téléphone : 04 71 77 55 65
Télécopie : 04 71 77 55 74
Courriel : conservatoire.siege@cbnmc.fr
Site Internet : www.cbnmc.fr

Antenne Limousin
SAFRAN

2, avenue Georges Guingouin
CS80912 - Panazol
87017 LIMOGES Cedex 1
Téléphone : 05 55 77 51 47

Antenne Rhône-Alpes

Maison du Parc
Moulin de Virieu - 2, rue Benay
42410 PÉLUSSIN
Téléphone : 04 74 59 17 93